

# MERCURE

DE

## FRANCE

Paraît le 1<sup>er</sup> et le 15 du mois

DIRECTEUR ALFRED VALLETTE



ANTOINE-ORLIAC.....	<i>Pasteur et la Génération spontanée...</i>	5
PAUL OLIVIER.....	<i>L'Âme des Jouets.....</i>	26
ADOLPHE RETTÉ.....	<i>Léon Bloy.....</i>	45
RENÉ TRAUTMANN.....	<i>Les Fiançailles du lieutenant Lafontaine, nouvelle.....</i>	65
JACQUES DYSSORD.....	<i>Alternative, poésies.....</i>	76
MAURICE GARÇON.....	<i>Les Procès de Sorcellerie.....</i>	80
LÉON LEMONNIER.....	<i>John Galsworthy et quelques auteurs français.....</i>	112
LOUIS DUMUR.....	<i>Les Défaitistes, roman (VI).....</i>	120

REVUE DE LA QUINZAINE.—JEAN DE GOURMONT : Littérature, 169 | ANDRÉ FONTAINAS : Les Poèmes, 177 | GEORGES BOHN : Le Mouvement scientifique, 183 | DODIN-BOUFFANT : Gastronomie, 187 | MARCEL COULON : Questions juridiques, 195 | M<sup>me</sup> THÉRÈSE CAZEVITZ : Le Mouvement féministe, 200 | CAMILLE VALLAUX : Géographie, 202 | CARL SIGER : Questions coloniales, 208 | CHARLES-HENRY HIASCH : Les Revues, 216 | GUSTAVE KAHN : Art, 224 | CLAUDE ROGER-MARX : L'Art du Livre, 229 | RACHILDE : Livres d'Étrennes, 231 | MARIE DORMOY : L'Art à l'Étranger, 234 | LÉO FAUST : Notes et Documents d'Histoire, 239 | RENÉ DE WECK : Chronique de la Suisse Romande, 246 | H. JELINEK : Lettres Tchécoslovaques, 250 | GEORGE SOULIÉ DE MORANT : Lettres chinoises, 255 | DIVERS : Bibliographie politique, 260; Ouvrages sur la Guerre de 1914, 262; A l'Étranger : Belgique, 267; Orient, 271; Russie, 274 | MERCURE : Publications récentes, 277; Echos, 279.

Reproduction et traduction interdites

### PRIX DU NUMÉRO

France ..... 3 fr. 50 | Étranger ..... 4 fr.

XXVI, RUE DE CONDÉ, XXVI

PARIS-VI<sup>e</sup>

# MERCURE DE FRANCE

donne dans  
les 24 livrai-

sons d'une seule année la matière de cinquante volumes in-16 ordinaires, qui, au prix moyen de 6 francs l'un, coûteraient 300 francs.

Le *Mercur*e de France a publié au cours de l'année 1922 :

91 études, essais ou longs articles;

74 poésies (de 22 poètes) ;

21 nouvelles, contes, poèmes dramatiques ou fantaisies ;

7 romans ;

Environ 500 articles dans la "Revue de la Quinzaine", sous les 89 rubriques suivantes :

Agriculture.	Hygiène.	Musées et Collections.
A l'Etranger.	Industrie.	Musique.
Archéologie.	Les Journaux.	Notes et Documents artistiques.
Architecture.	Lettres anglaises.	Notes et Documents d'histoire.
Art.	Lettres anglo-américaines.	Notes et Documents littéraires.
L'Art à l'étranger.	Lettres brésiliennes.	Ouvrages sur la Guerre de 1914.
Art ancien et Curiosité.	Lettres canadiennes.	Philosophie.
L'Art du Livre.	Lettres catalanes.	Les Poèmes.
Bibliographie politique.	Lettres chinoises.	Préhistoire.
Bibliothèques.	Lettres dano-norvégiennes.	Publications récentes.
Chimie.	Lettres espagnoles.	Questions coloniales.
Chronique de Belgique.	Lettres haïtiennes.	Questions économiques.
Chronique d'Egypte.	Lettres hispano-américaines.	Questions juridiques.
Chronique du Midi.	Lettres italiennes.	Questions militaires et maritimes.
Chronique de la Suisse romande.	Lettres japonaises.	Questions religieuses.
Cinématographie.	Lettres latines.	Régionalisme.
Cryptographie.	Lettres néerlandaises.	Les Revues.
Echos.	Lettres néo-grecques.	Les Romans.
Education physique.	Lettres polonaises.	Rythmique.
Esotérisme et Sciences psychiques.	Lettres portugaises.	Science financière.
Féminisme.	Lettres roumaines.	Science sociale.
Folklore.	Lettres russes.	Sciences médicales.
La France jugée à l'Etranger.	Lettres tchéco-slovaques.	Société des Nations.
Gastronomie.	Lettres yidisch.	Statistique.
Gazette d'hier et d'aujourd'hui.	Lettres yougo-slaves.	Théâtre.
Géographie.	Linguistique.	Urbanisme.
Graphologie.	Littérature.	Variétés.
Hagiographie et Mystique.	Littérature dramatique.	Voyages.
Halieutique.	Littératures antiques.	
Histoire.	Le Mouvement féministe	
	Le Mouvement scientifique.	

Envoi franco d'un spécimen  
sur demande adressée 26, rue de Condé, Paris-6<sup>e</sup>.



# MERCURE DE FRANCE

TOME CENT SOIXANTE-UNIÈME

1<sup>er</sup> Janvier - 1<sup>er</sup> Février 1923



807  
4

12830

1871

MARCH 10 1871

RECEIVED

of the



49211

1<sup>er</sup> Janvier — 1<sup>er</sup> Février 1923

Tome CLXI

# MERCVRE

DE

# FRANCE

*(Série Moderne)*

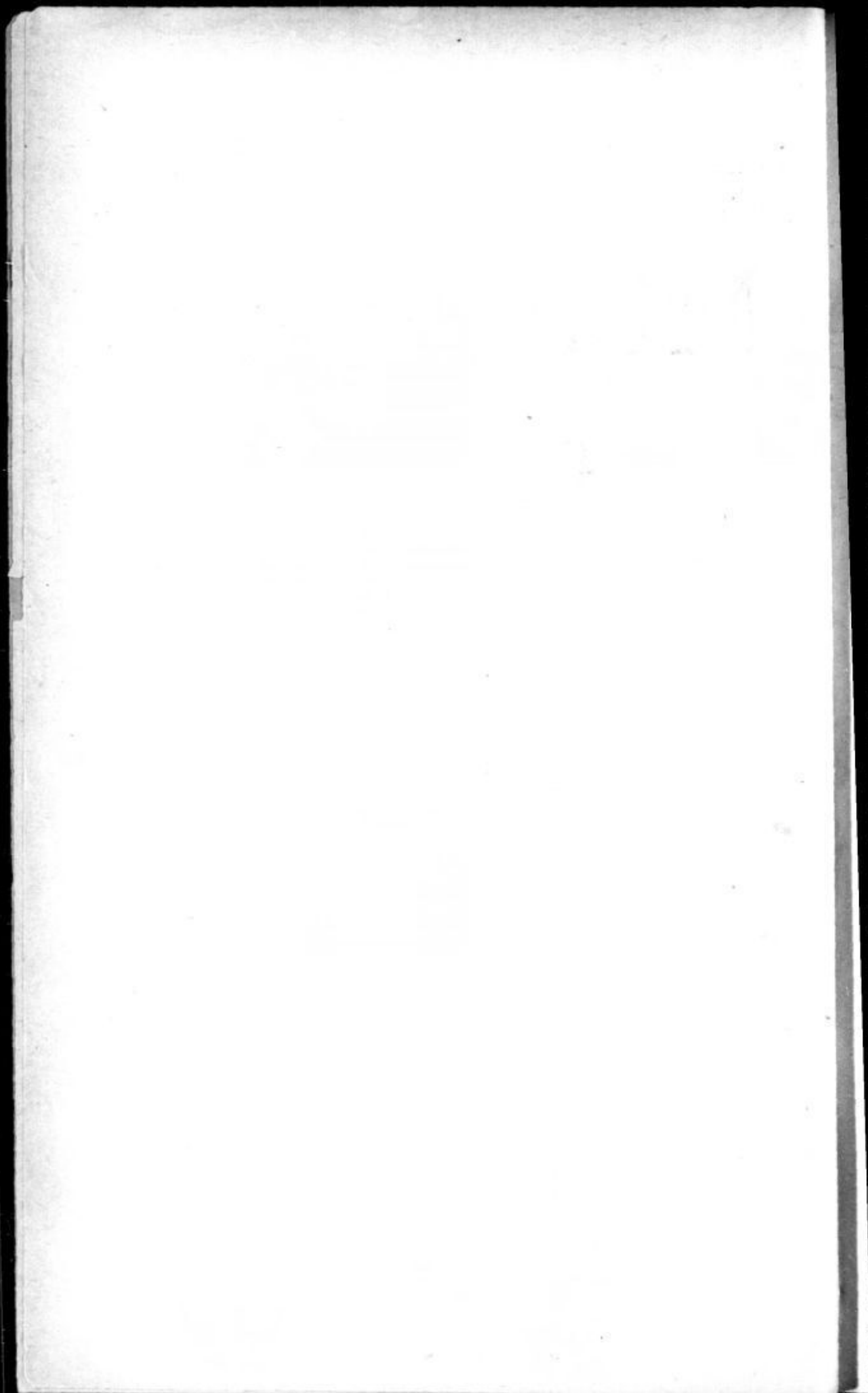
Paraît le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois



PARIS  
MERCURE DE FRANCE

XXVI, RUE DE CONDÉ, XXVI

MCMXXIII







# PASTEUR

## ET LA GÉNÉRATION SPONTANÉE

---

Plus que jamais l'avenir semble devoir rapprocher les savants et les penseurs. Les uns et les autres sont des explorateurs au delà du connu. L'étude, le fait nouveau fixé dans le silence du laboratoire découvrent d'un seul coup des horizons imprévus. Toutefois une imagination vive doit être liée au sens profond de la réalité effective. Ainsi l'activité créatrice reste dans la voie de la vérité.

Il faut savoir coordonner ce qui était inconnu à ce qui est établi et d'autre part frayer la route aux larges spéculations.

L'imagination doit poser des questions, sinon la découverte scientifique devient impossible. C'est seulement sur l'assise de la connaissance que la pensée peut construire les nobles hypothèses dont l'homme a besoin pour calmer son tourment d'infini, pour tenter de se situer dans le monde et de définir la part qu'il occupe dans la création.

Aussi le nom de Pasteur, dont la France célèbre la mémoire, demeure-t-il plus particulièrement cher à certains esprits de ce temps.

Peu d'hommes, à la vérité, joignant la méditation à l'expérience furent comme lui touchés par le rayon de l'intuition, autant que lui eurent le riche privilège de reculer plus loin, brusquement, les limites du connaissable et d'ajouter à nos conceptions de la vie des prolongements mystérieux

en ramenant, d'un coup de sonde dans l'invisible, des valeurs nouvelles.

A ses contemporains plus surpris qu'émerveillés et, par cela même, peu enclins à partager les idées qui bousculent tout dès qu'elles jaillissent, il ouvrit toutes grandes les profondeurs d'un règne **inconnu au delà du monde sensible**. Il révéla tout le rôle jusqu'alors insoupçonné de l'infiniment petit, quelquefois l'allié, le plus souvent l'ennemi de l'homme.

La cause occulte de la maladie, fléau de l'humanité, fut violemment projetée à la lumière. La transformation de la matière organique ne devint plus qu'un processus de la vie sous l'influence d'une flore de nos jours encore insuffisamment explorée.

Ce que le télescope permit à l'intelligence de concevoir de grandeur vertigineuse dans le sens positif, le microscope, « ce sixième sens de l'homme », ainsi qu'il plut de dire à Michelet, put le poursuivre dans l'ordre inverse de l'infini décroissant jusqu'au fossé où la nature dit à la connaissance : Tu n'iras pas plus loin.

Aussi la part active que, dès le début de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, prirent les beaux esprits aux spéculations et aux querelles scientifiques, n'est-elle pas de nature à nous surprendre. Le débat dépassait les murs de l'Académie des Sciences, les problèmes soulevés étant du nombre de ceux qui secouent l'indifférence du moindre penseur.

La question de la génération spontanée notamment, dont l'étude devait faire mûrir pour Pasteur les fruits admirables de la découverte, passionna toute une époque et divisa non seulement l'élite des savants, mais aussi celle des philosophes et des lettrés de ce temps.

Elle avait déjà fait l'objet d'un procès de près de deux siècles de durée dans lequel étaient intervenus des chercheurs de toutes les nations.

Elle avait opposé en deux camps les panspermistes, qui se déclaraient partisans de la diffusion des germes et de leur dissémination sur la terre, et les hétérogénistes, qui pré-



tendaient que la vie surgissait d'une orientation organique de la matière opérée sous certaines conditions.

L'Italie avait apporté la contribution de Redi, celle de Spallanzani ; l'Angleterre les études de Needham et de Tyndall, la Hollande la recherche de Swammerdam ; l'Allemagne s'honorait des travaux de Schwann, Schultze, Helmholtz et Liebig. En France, Buffon, Lavoisier, Gay-Lussac avaient également abordé le problème sans trouver une solution satisfaisante.

Pasteur devait trancher le nœud gordien par une expérimentation que l'Académie des Sciences jugea décisive. Mais, à la vérité, il ne put cependant arriver à convaincre ses adversaires.

### §

La notion de spontéarité remonte à la plus haute antiquité.

Au dire de Plutarque, le sol de l'Égypte engendrait des rats. Virgile, dans ses *Géorgiques*, fait naître des abeilles de la chair d'un bœuf en putréfaction. Aristote croyait que les anguilles naissaient dans le limon des fleuves. Lucrèce, Ovide, Plin l'Ancien, tous poètes, naturalistes, philosophes croyaient à la génération spontanée.

Les mêmes idées eurent généralement cours dans la science jusqu'au xvi<sup>e</sup> siècle : sur la foi d'Aristote, le Moyen Age et la Renaissance les acceptèrent sans contrôle. Van Helmont, le célèbre chimiste du xvii<sup>e</sup> siècle, en était partisan convaincu. L'Italien Buonanni prétendait que des oiseaux pouvaient naître de certains bois ayant pourri dans la mer.

Mais la découverte du microscope partagea bientôt en deux camps des savants réputés. Dès lors la question évolua sur un terrain plus solide.

Francesco Redi, savant médecin florentin, annonça en 1638, devant l'Académie del Cimento, dont il était membre, que « les vers qui naissaient dans les chairs y sont produits par des mouches et non par ces chairs elles-mêmes ». Il le

démontra en interceptant ces œufs à la surface des viandes en putréfaction au moyen d'un voile de gaze.

Une aussi décisive expérience renversait des idées accréditées depuis des siècles. Elle fut le point de départ de nouvelles recherches.

Vallisneri, professeur de médecine à Padoue, reconnut que le ver n'apparaît dans le fruit que lorsqu'un œuf y a été déposé avant tout développement.

Francesco Redi, que les panspermistes devaient, à l'époque de Pasteur, considérer comme le premier savant ayant porté un coup fatal à la doctrine de la génération spontanée, n'en demeura pas moins le partisan convaincu. Plusieurs de ses élèves passèrent dans le camp opposé, mais revinrent bientôt à leur ancienne croyance.

La pratique du microscope fit découvrir toute une vie invisible désormais révélée dans les eaux de pluie ou dans les infusions de matières organiques exposées à l'air. Ces constatations renforçaient même les arguments des hétérogénistes.

La fièvre des discussions gagna dès lors le monde des salons et des petites cours.

La génération spontanée ne fut plus entendue dans une acception puérile. Les partisans de l'hétérogénie voyaient dans la genèse spontanée l'origine de la vie. Elle n'était à leurs yeux qu'une conséquence logique de l'apparition et du mouvement ascendant des êtres organisés.

Puisque, disaient-ils, la manifestation de la vie a succédé à la conflagration générale du globe, puisqu'il est démontré que le feu et les océans l'ont successivement travaillé, enfin puisqu'il est évident que chaque période tellurique a vu surgir une flore renouvelée et une nouvelle faune, il devient évident aussi que la vie a présenté de multiples origines et qu'à chacune de ces périodes il faut qu'il y ait eu de nombreuses créations spontanées.

L'étude comparative de l'écorce terrestre atteste en effet la permanence de ce cycle incessant d'extinction et de ge-



nèse, de destruction des espèces anciennes et d'apparition de nouveaux organismes.

° La vie, ajoutaient les hétérogénistes, a surgi de toutes pièces durant chacune des grandes phases du globe, en se manifestant encore aujourd'hui, elle ne fait que suivre sa marche normale, sinon ce serait un phénomène subversif de l'ordre immuable établi depuis un nombre incommensurable d'années.

Le cardinal de Polignac, diplomate et lettré qui s'était adonné à la réfutation de Lucrèce et d'autres philosophes de la nature, faisait découler d'une intelligence suprême l'organisation d'un monde dans lequel tout avait son germe ou sa graine.

Diderot, le grand encyclopédiste, écrivait avec exaltation :

La matière vivante se combine-t-elle avec la matière vivante ? Comment se fait cette combinaison ? Quel en est le résultat ? J'en demande autant de la matière morte.

Au milieu du xviii<sup>e</sup> siècle la question fut reprise sur le terrain scientifique par deux prêtres, l'un anglais, Needham, l'autre italien, Spallanzani.

En 1745 Needham, membre de la Société royale de Londres, soutient non sans talent la cause de la génération spontanée. Il affirma que si la putréfaction n'engendre point d'insectes, ainsi que l'avait démontré Francesco Redi, elle donne du moins naissance à des myriades d'animalcules microscopiques.

Needham trouvait dans la matière une force productive, végétative, à laquelle revenait la formation du monde organique.

Buffon suivit de près les travaux du chercheur. Quatre années après la publication du livre de Needham, il exposa son système des molécules organiques, et comme son prédécesseur, combattit vaillamment en faveur de l'hétérogénie.

Selon lui, les végétaux et les animaux détenaient certaines parties communes primitives et indestructibles, véritables molécules organiques qui s'agençaient dans les moules que constituaient les différents êtres. Lors de la dissolution du corps par la mort, ces molécules libérées entraient dans des combinaisons nouvelles avec des particules brutes pour former des « petits corps organisés dont les uns, comme les vers de terre ou les champignons, paraissaient être des animaux ou des végétaux assez grands, mais dont les autres en nombre presque infini ne se voient qu'au microscope ».

Tous ces corps, ajoutait Buffon, ne viennent que de la génération spontanée. On s'assurera même, renchérisait-il, que cette manière de génération est non seulement la plus fréquente et la plus générale, mais la plus ancienne, c'est-à-dire la première et la plus universelle.

Pendant que l'Angleterre et la France ressuscitaient ainsi la théorie de la spontanéité, l'Italie faisait entendre la voix de l'abbé Spallanzani, professeur à Pavie.

Spallanzani, l'œil au microscope, chercha à discerner les formes de tous les animalcules des infusions.

Il reprocha à Needham de n'avoir pas su préparer ses infusions dans des conditions de température suffisante et de n'avoir pas assuré l'étanchéité de ses récipients. Il arriva à cette conclusion que l'air transporte partout avec lui tous les germes des animaux de ces infusions.

Needham ne se tint pas pour battu. En 1769 il annotait une nouvelle édition des *Opuscules physiques* de Spallanzani et réfutait ses objections.

A cet argument que les infusions préalablement bouillies en vase clos ne se peuplaient d'animalcules que par suite de la résistance des germes à l'eau bouillante, Needham objecta que Spallanzani arrêtait la production spontanée d'organismes par la manière dont il torturait ses infusions et altérait l'air de ses vases.

Voltaire s'amusa fort de leur querelle et des « malheu-



reuses expériences de M. Needham si bien convaincu de fausseté par M. Spallanzani et rejetées de quiconque a bien étudié la nature ».

Pendant que l'abbé Spallanzani d'un côté réfutait Needham, il entretenait d'autre part une correspondance intime avec le Genevois Charles Bonnet.

Bonnet était le protagoniste de la fameuse théorie de l'emboîtement des germes. Selon lui la matière organique et inanimée est saturée de germes prêts à éclore : ils tombent également de l'air dans les infusions et ont souvent la propriété de résister aux températures les plus élevées.

Les chercheurs ne se découragèrent pas : O. F. Muller et de Gleichen apportèrent de nouveaux faits en faveur de l'hétérogénie ; Tréviranus découvrit ce fait important que les animalcules varient avec la nature des plantes utilisées pour les infusions. Il apporta aux hétérogénistes un de leurs principaux arguments.

En 1809, cinq ans plus tard, Lamarck publiait sa *Philosophie Zoologique*, un des plus beaux livres du XIX<sup>e</sup> siècle. Il se déclarait un des plus fervents adeptes de la cause hétérogéniste :

Les corps, dit-il, sont sans cesse assujettis à des mutations d'état, de combinaison et de nature, au milieu desquels les uns passent continuellement de l'état de corps inerte ou passif à celui qui permet en eux la vie, tandis que les autres repassent de l'état vivant à celui de corps brut et sans vie. Ces passages de la vie à la mort et de la mort à la vie font évidemment partie du cercle immense de toutes les sortes de changements auxquels, pendant le cours des temps, tous les corps physiques sont soumis.

Et il complétait sa pensée de la manière suivante :

La nature, à l'aide de la chaleur, de la lumière, de l'électricité, de l'humidité, forme des générations spontanées ou directes à l'extrémité de chaque règne des corps vivants où se trouvent les plus simples de ces corps.

Cabanis, dans ses *Rapports du physique et du moral de*



*l'homme*, professa également que la matière inanimée est capable, dans certaines circonstances, de vivre et de sentir et Oken, dans sa *Philosophie de la nature*, que le « corps animal n'est qu'un édifice de monades et que la purification n'est autre chose que la désagrégation des monades, le retour à l'état premier du règne animal ».

Dans les rangs des panspermistes de la même époque s'enrôlèrent Bory Saint-Vincent, Bremsen, Tiedemann, J. Muller, Dumas et Dujardin.

Le *Traité de physiologie* de Burdack contient l'exposé le plus étendu qui ait jamais paru sur cette matière. Pineau ajouta une contribution sur le développement spontané des protozoaires et mit la question sur le terrain que devait plus tard exploiter Pouchet, le principal adversaire de Pasteur.

Mais la première moitié du xix<sup>e</sup> siècle compte aussi des panspermistes notoires, Schwann, Schultze, R. Gervais et Ehrenberg. Celui-ci, dans son remarquable *Mémoire sur le développement et la durée de la vie des infusoires*, mit en avant cette constatation que la reproduction de ces animalcules se fait normalement à l'aide d'œufs.

Aucun coup mortel n'avait cependant été porté à la doctrine de l'hétérogénie, lorsque deux expérimentateurs, Schultze et Schwann, pensèrent avoir atteint ce but.

Schultze affirma qu'une infusion à 100° ne produisait aucun organisme lorsque l'air ne rentrait dans le récipient qu'après avoir traversé de l'acide sulfurique.

Schwann déclarait obtenir les mêmes résultats en ne faisant arriver dans ses matras que de l'air préalablement calciné.

Les arguments contre l'hétérogénie se multiplièrent ; Lieberkuhn, dans son mémoire présenté en 1858 à l'Académie des Sciences, et qui obtint le grand prix des Sciences physiques, découvrit chez les Paramécies des organes remplis de spermatozoaires et annonça de nouveaux faits de scissiparité et de gemmiparité.

A la même époque, Balbiani, dans une note sur l'exis-

tence d'une génération sexuelle chez les infusoires, décrit chez la Paramécie verte des organes sexuels mâles et femelles et un accouplement qui se prolongerait pendant 5 à 6 jours.

Les recherches en étaient là, lorsque, au mois de décembre de la même année, le Dr F. A. Pouchet, correspondant de l'Institut au Muséum d'Histoire naturelle de Rouen, apporta une contribution nouvelle à la cause des hétérogénistes.

Déjà, en 1847, il avait énoncé une *Théorie positive de l'ovulation spontanée*, dans laquelle il s'était efforcé de démontrer que la scissiparité est infiniment moins fréquente qu'on le prétend; il avait formulé les lois de l'ovulation et soutenu l'origine spontanée de l'œuf des mammifères.

Le 20 décembre 1858, l'Académie des Sciences recevait son premier travail sur l'hétérogénie annonçant la production d'organismes dans un milieu privé d'air atmosphérique et composé de fragments de foin chauffés à l'étuve et d'oxygène ou d'air artificiel.

La note débutait ainsi :

Au moment où, secondés par le progrès de la Science, plusieurs naturalistes s'efforcent de restreindre les domaines des générations spontanées et d'en contester absolument l'existence, j'ai entrepris une série de travaux dans le but d'élucider cette question tant controversée.

Pouchet se déclarait en mesure de démontrer la production d'animalcules et de plantes dans un milieu absolument privé d'air atmosphérique et dans lequel celui-ci n'avait pu apporter aucun germe organisé. En 1859, il annonçait que la génération primordiale comme la génération sexuelle a lieu à l'aide d'œufs. Il établissait cette différence que dans le premier cas ils sont secrétés par l'ovaire et que dans le deuxième ils sont le produit d'une pseudo-membrane formée à la surface des infusoires.

Voici, d'après le Dr Georges Pennetier, comment Pouchet a expliqué cette formation :



Il avait signalé dans un mémoire sur le développement du vitellus des lymnées que les premiers linéaments de l'animalité se recrutent à l'aide des débris de la génération qui vient d'expirer. Il complétait son observation en démontrant que les microzoaires proviennent d'œufs résultant de la concentration des cadavres de la génération éphémère de bactéries, de monades et de vibrions qui composent la membrane proligène. Au bout d'un temps très court, enseignait-il, une pellicule régulièrement granulée change d'aspect, de place en place ; à des distances sensiblement égales ces granules se concentrent en amas serrés limités par une zone plus claire, transparente et qui rappelle la *zona pellicida* de l'œuf ovarique des animaux supérieurs. Ces amas constituent les granules vitellins de l'œuf des microzoaires élevés.

Puis les granules se disséminent uniformément ; une membrane enveloppante, d'abord très mince puis de plus en plus épaisse et quelquefois un peu colorée, succède à la simple zone blanchâtre qui circonscrit l'œuf. Elle apparaît au bout d'une vingtaine d'heures, parfois moins, selon la température.

L'embryon se forme peu après cet enkystement de l'ovule. On le reconnaît à ses mouvements giratoires, aux pulsations de son cœur et à ses réflexes qui redoublent d'intensité. Enfin le microzoaire spontané, déclare l'auteur, éclôt dans le liquide environnant où comme lui des millions d'animalcules respirent, se recherchent ou se combattent et meurent.

Dans ses *Nouvelles expériences sur la génération spontanée*, Pouchet rapportait les phénomènes presque identiques qui se produisent dans l'évolution des microzoaires à même une pellicule proligène moins dense.

De nombreux micrographes, Wymann, Pineau, Mantegazza, Schaffhausen, Nicolet, Joly, Musset, observèrent et décrivirent les phases de l'embryogénie des infusoires. Des observations recueillies, il résultait que les formes organiques qui se succèdent dans une même infusion ou macé-

ration sont multiples, mais que toujours des infusoires élémentaires précèdent les microzoaires compliqués.

Jules Michelet faisait remarquer que ce fait était un des arguments principaux en faveur de l'hétérogénie. On a pu faire remarquer que la possibilité d'obtenir tels ou tels infusoires en faisant varier les conditions de l'expérience apportait également une preuve certaine à la théorie de la génération spontanée.

Gruithuisen rapportait en effet, dans son *Organozoonomie*, que jamais, dans plus de mille cas, les infusoires ne se présentent sous des formes identiques dans les infusions de substances diverses ou dans les mêmes matières, quand on les exposait dans des circonstances différentes.

Burdack, dans son *Traité de physiologie*, assurait également que les microzoaires harmonisent leurs formes avec le milieu. Dujardin, parlant des Paramécies dans son *Histoire naturelle des infusoires*, déclarait que leur forme est tellement altérable et variable que l'on est fréquemment disposé à méconnaître des infusoires quand les circonstances de leur développement sont modifiées.

Devant les faits vérifiés, Owen soutenait que Pouchet avait démontré d'une manière si évidente l'embryogénie des microzoaires qu'il n'y avait plus qu'à s'incliner. De nouveaux arguments venaient d'être en effet fournis à la théorie de l'œuf spontané par les travaux de Stein, Claparède et Lackmann sur l'enkystement des animalcules.

D'autre part, l'Académie des Sciences avait reçu de Mantegazza, de Turin, une communication des *Recherches sur la génération des infusoires* adressée à l'Institut Lombard en 1852 et dont les conclusions concordaient avec les résultats obtenus par Pouchet.

L'Académie crut que le doute était le plus sage parti. Aussi proposa-t-elle, pour 1862, un prix de deux mille cinq cents francs pour « celui qui, par des expériences bien faites, jetterait un jour nouveau sur la question des générations dites spontanées ».



Tel était l'état du problème à résoudre et l'agitation du monde scientifique, quand, le 6 février 1860, Pasteur releva le gant que Pouchet venait de jeter aux successeurs de Spallanzani.

## §

Travailleur acharné, persévérant dans l'effort de chaque jour, esprit précis, grand remueur d'idées, concentrant sur le point étudié une extraordinaire lucidité et une féconde puissance de pensée, logicien impeccable, instrumentateur habile joignant à l'exactitude de l'expérience l'exactitude de la parole, proclamant la vérité scientifique avec une chaleur et une impétuosité jointes à un irrésistible don de rayonnement qui convertissaient à sa foi ceux qui l'approchaient, tels sont les traits du caractère de Pasteur rapidement esquissés et dégagés de la biographie, riche en aperçus de toute nature, que M. René Vallery-Radot a consacrée à la vie et l'œuvre du savant.

Déjà, en décembre 1857, Pasteur avait présenté à l'Académie des Sciences un remarquable *Mémoire sur la fermentation alcoolique*, où il concluait que le dédoublement du sucre en alcool et en anhydride carbonique est un acte corrélatif d'un phénomène vital, d'une organisation de globules.

En 1858, il en avait précisé les processus complexes; en 1859, il avait définitivement fixé le rôle puissant des levures. Berthelot lui-même, qui considérait la fermentation comme une action chimique, fut contraint de revenir sur son erreur.

Pasteur, reprenant la question de la génération spontanée pour son compte personnel, commença par effectuer l'analyse microscopique de l'air. Il arrêta au passage au moyen d'une bourre de coton les poussières flottantes d'un courant d'air provoqué par aspiration dans un tube. Il constata que ces poussières contenaient, au milieu de débris variés, des corpuscules organisés et des spores.

Il démontra qu'un liquide putrescible tenu à l'abri de ces poussières demeurerait indéfiniment pur, mais qu'il suffisait de mettre dans une infusion stérile une parcelle de coton-filtre pour provoquer l'altération du liquide.

Pouchet commença par protester contre l'assertion qu'un volume d'air restreint fût capable de faire naître toutes les espèces d'infusoires et tous les cryptogames spécifiques de cette infusion.

Vers la même époque, Nicolas Joly, agrégé des sciences naturelles, docteur en médecine et professeur de physiologie à Toulouse, et son élève Musset, se livrant à l'étude microscopique de l'air, déclarèrent dans plusieurs mémoires successifs avoir constaté la pauvreté de l'atmosphère en fait de germes vivants. Ils arrivèrent aux mêmes conclusions que Pouchet.

Il en fut de même pour tous ceux qui par la suite s'occupèrent de micrographie aérienne : Bechi, Wymann et Schaffhausen.

Pouchet et ses disciples multiplièrent alors leurs arguments contre Pasteur, qui n'en persévéra pas moins dans ses recherches.

Il fit fabriquer des ballons de verre spéciaux à col de cygne renversé. Il les remplit d'un liquide altérable stérilisé par l'ébullition.

L'air extérieur ne pouvait pénétrer dans le ballon qu'après avoir déposé ses poussières et ses germes dans la courbure du col de cygne. Ainsi ils ne pouvaient atteindre le liquide qui demeurerait inaltéré. Mais si l'on inclinait le vase de manière que le liquide parvint au contact des poussières, l'altération se produisait.

Les hétérogénistes ne voulurent point admettre que les germes de l'air soient assez nombreux pour se développer dans toutes les infusions organiques.

Leur argumentation porta sans doute sur l'esprit de Pasteur qui se demanda si la dissémination des germes ne varierait pas suivant les lieux. N'y aurait-il pas dans l'atmo-



sphère, pensa-t-il, des zones stériles et des zones fécondes ?

Cette nouvelle conception de la panspermie limitée contredisait même celle de la panspermie universelle de Spallanzani et de Bonnet, point de ralliement des adversaires de l'hétérogénie. Elle provoqua les railleries des adversaires de Pasteur.

Sans se laisser déconcerter, celui-ci, par des séries d'essais opérés pendant les premiers mois de l'année 1860, démontra que des prélèvements d'air effectués dans les caves de l'Observatoire de Paris, où l'air était calme, laissaient, dans la proportion de neuf sur dix, inaltérées les infusions de ses ballons, tandis que onze autres ballons ouverts dans la cour étaient altérés.

Mais ces résultats n'étaient pas assez importants pour frapper un coup décisif. Pasteur poursuivit ces mêmes expériences à Salins, sur le mont Poupet, à 850 mètres au-dessus du niveau de la mer. Sur vingt ballons, cinq seulement furent altérés.

Pasteur aurait voulu faire en aérostat une ascension importante permettant de prouver que plus on s'élève, moins il y a de germes dans l'air et que certaines zones absolument pures n'en contiennent pas. Mais devant la difficulté de réaliser à cette époque un tel programme, il préféra escalader les Alpes.

Le 20 septembre de la même année, il arriva à Chamonix et fit l'ascension du Montanvert avec tout un matériel scientifique. Par suite du vent et de la réverbération du soleil sur la glace, il fut impossible de fermer à la lampe treize ballons qui, rapportés ouverts à l'auberge et exposés aux poussières de la chambre où Pasteur passa la nuit, furent presque tous altérés.

Le lendemain, Pasteur fit des prélèvements d'air avec vingt ballons sur la Mer de Glace avec des précautions opératoires infinies. De ces vingt ballons aussitôt refermés, un seul fut altéré.



Si l'on rapproche tous les résultats auxquels je suis arrivé jusqu'à présent, écrivait-il le 5 novembre 1860 à l'Académie des Sciences, on peut affirmer, ce me semble, que les poussières en suspension dans l'air sont l'origine exclusive, la condition première et nécessaire de la vie dans les infusions.

A son tour Pouchet faisait des expériences analogues sur la mer et en Sicile sur l'Etna.

Partout, disait-il, l'air est également propre à la genèse spontanée, même là où il est d'une extrême pureté. Avec un décimètre cube d'air pris où vous voudrez je soutiens que toujours on pourra produire des légions de microzoaires et de mucédinées.

Pasteur, habile expérimentateur, attaqua la manière d'opérer de Pouchet. Les brochures s'amoncelaient. Les communications de part et d'autre se succédaient à l'Institut, lorsque enfin l'époque du concours arriva.

Les commissaires nommés étaient Geoffroy Saint-Hilaire, Serres, Milne-Edwards, Brongniard et Flourens. Le premier mourut; le second fut remplacé. Ce furent Claude Bernard et Coste qui complétèrent le jury.

La composition du jury ayant à priori paru hostile à Pouchet, celui-ci retira ses travaux du concours. Sa retraite entraîna solidairement celles de Joly et Musset. Pasteur obtint le prix pour son *Mémoire sur les corpuscules organisés qui existent dans l'atmosphère*.

Mais la décision de l'Académie des Sciences ne put clore le débat. Les hétérogénistes n'admirent pas les conclusions de Pasteur et contrôlèrent ses expériences.

Le 22 août 1863, Pouchet, Joly, Musset partirent de Bagnères de Luchon accompagnés de guides et pourvus de matériel de laboratoire. Ils parvinrent au port de Vénasque, puis gagnèrent le port de la Rencluse, à 2.083 mètres au pied du Mont-Maudit, l'une des cimes les plus élevées des Pyrénées espagnoles.

Ils s'arrêtèrent sur les glaciers séparés par des crevasses profondes du massif de la Maladetta à 3.000 mètres d'altitude, donc mille mètres plus haut que Pasteur. Ils rempli-

rent leur matras au long col effilé et leurs ballons de l'eau de la neige, de la glace et des torrents. Outre ces prélèvements ils remplirent d'air avec les précautions opératoires nécessaires un certain nombre de ballons de un quart de litre de capacité où étaient renfermées dans le vide des infusions de foin filtrées et bouillies pendant plus d'une heure. Ils rentrèrent à Luchon au milieu des périls d'un violent orage.

Lorsque Pouchet, Joly, Musset ouvrirent quatre ou cinq jours après leurs ballons, tous étaient remplis d'infusoires et de mucédinées.

Mais les hétérogénistes, pour briser la pointe de leurs ballons scellés, s'étaient servis d'une lime sans manche. Pasteur critiqua ce mode opératoire.

Ses adversaires, non découragés, recommencèrent l'expérience avec vingt-deux ballons qu'ils déclarèrent tous féconds :

Partout, et toujours, disaient-ils, nos infusions sont altérées par des microorganismes. Ce n'est qu'en paralysant les conditions fondamentales de la genèse spontanée que nous obtenons à notre gré les conditions de M. Pasteur.

D'autre part, ajoutaient-ils, on ne pouvait plus incriminer le mode opératoire.

La panspermie limitée de Pasteur, ajoutait le D<sup>r</sup> Pouchet, est une erreur. Des expériences décisives m'ont démontré que l'air est constamment fécond. De plus, en mettant le même air avec des substances différentes, celles-ci tour à tour produisent des générations d'animaux ou de plantes absolument spéciales. Ces curieuses recherches peuvent être prolongées autant qu'on le veut ; elles n'ont de bornes que dans l'altération chimique de l'air.

Un centimètre cube d'air a été mis successivement en contact à l'aide de précautions convenables avec une macération de viande et a produit des monades, avec une macération d'asperges et a produit des bactéries, avec une macération de foin et a produit des colpodes, enfin avec de la colle et a produit des peniciliums.

Sur les récriminations des deux parties, l'Académie des



Sciences nomma une commission devant laquelle devaient être répétées les expériences contradictoires; mais les adversaires n'arrivèrent pas à s'entendre sur la saison favorable à leur expérimentation, la température étant un facteur dont il fallait tenir compte.

Pasteur, soutenu par la science officielle, fit, le 7 avril 1864, à la Sorbonne, un exposé complet de ses recherches et de ses expériences et rallia les hésitants.

Mais les hétérogénistes ne s'avouèrent jamais vaincus: ils soutinrent toujours que les forces mises en action par les réactions chimiques déterminent l'organisation de la vie et la vie au sein des liquides en fermentation. Ils ont toujours reproché à Pasteur de détruire par la chaleur à laquelle il soumettait ses infusions la possibilité qu'a la matière vivante de s'organiser.

§

De ses expériences Pasteur tira néanmoins la conclusion géniale qui devait avoir une répercussion décisive sur l'avenir de la science:

Ce qu'il y aurait de plus désirable, avait-il déclaré au cours de ces travaux, serait de conduire assez loin ces études pour préparer la voie à une recherche sérieuse de l'origine des diverses maladies.

Ainsi, dit M. René Valléry-Radot, le rôle de ces petits êtres comme agents non seulement de fermentation, mais encore de désorganisation et de putréfaction lui apparaissait déjà.

Dès lors, écrivit Pasteur quelques années plus tard, on peut admettre que des germes microscopiques abondent à la surface des objets dans l'atmosphère, dans les eaux, que l'hypothèse d'une génération spontanée est présentement chimérique, que les vins, la bière, le vinaigre, le sang, l'urine et tous les liquides de l'économie n'éprouvent aucune de leurs altérations communes au contact de l'air pur.

Mais, ajoutait-il, s'il est terrifiant de penser que la vie puisse être à la merci de la multiplication de ces infiniments petits, il



est consolant d'espérer que la science ne restera pas toujours impuissante devant de tels ennemis, lorsqu'on la voit prenant possession de leur étude nous apprendre par exemple que le simple contact de l'air suffit parfois pour les détruire.

Il avait en effet découvert, au cours de ses recherches sur les fermentations lactique et butyrique, que l'oxygène de l'air n'est pas indispensable à la vie de certains microbes.

Il en avait dégagé la notion d'êtres anaérobies évoluant à l'abri de l'air et vivant sans oxygène et de plus détruits par oxydation, par opposition aux aérobies qui évoluent dans le milieu vital commun.

Ainsi la théorie de la vie invisible des germes était désormais reliée à l'origine des maladies. La lutte contre le microbe était désormais ouverte et devait se poursuivre sans merci. L'hygiène, l'antisepsie allaient naître de cette trouvaille de génie.

La médecine et la chirurgie s'éclairèrent de cette lumière nouvelle.

Le premier, un médecin français, le Dr Davaine, dès 1863, fit une heureuse application à la médecine des théories de Pasteur en découvrant la bactériémie cause de la maladie du charbon.

L'état de la chirurgie se trouvait complètement modifié en ce qui concerne surtout le traitement des plaies. Lister devait suivre la voie tracée et trouver dans l'application des principes pastoriens le succès opératoire en chirurgie. Sedillot, ancien directeur de l'École du service de santé de Strasbourg, pouvait écrire :

Nous aurons assisté à la conception d'une chirurgie nouvelle, fille de la science et de l'art, qui ne sera pas une des moindres merveilles de notre siècle et à laquelle les noms de Pasteur et de Lister resteront glorieusement attachés.

Le jour jeté sur l'obscur question des fermentations avait également révolutionné l'industrie et l'agriculture. C'est désormais l'œil au microscope qu'il convenait de con-

trôler les fermentations des moûts, des vins, des vinaigres, des bières.

Le mystère des nitrifications naturelles allait être dévoilé.

Bien plus, l'idée de la sélection microbienne devait également surgir, en vue d'obtenir avec des ferments purs et de vitalité éprouvée des produits de qualité meilleure avec un rendement industriel maximum.

Telles étaient les répercussions des théories de Pasteur sur la science de la vie.

Il avait fallu, pourra plus tard écrire Duclaux, un des élèves préférés du maître, — une véritable audace d'intuition pour songer à une lutte entre un animal puissant et volumineux et cet infiniment petit et surtout à une lutte dans laquelle ce dernier pouvait rester victorieux.

La science n'était pas mûre pour une pareille déduction. D'autre part les idées étroites à force d'être abstraites dominaient en physiologie. Malgré Bichat, Schwann, Magendie, malgré les débuts de Virchow et de Claude Bernard, les théories vitalistes régnaient encore en souveraines dans la science de l'homme et des animaux.

Un être vivant était un mécanisme complexe et délicat commandé de l'extérieur par un principe mal défini qui le faisait mouvoir à son gré, en tirait d'ordinaire comme un habile organiste les accords les plus harmonieux et c'était la santé, allait parfois s'égarer dans les effets les plus discordants et c'était la maladie et la mort.

Dans l'étude des conditions de la santé et de la vie, dans la physiologie et la pathologie, il fallait tenir compte de l'intervention métaphysique de cette entité distincte séparable du corps, venant contrarier l'action vitale et créer le désordre.

On voit quel bouleversement devait entraîner dans cette conception mystique et décourageante de la vie les travaux de Pasteur qui détruisaient dans l'appréciation de la maladie le facteur immatériel et substituaient l'idée d'êtres vivants en lutte et de réactions vitales dont l'organisme devenait le champ clos.

## §

La question de la génération spontanée brusquement tranchée par Pasteur n'a pas été ouvertement reprise.

Cependant elle semble, au cours de ces dernières années, redevenir l'aboutissement de certaines théories mécanistes de la vie. La querelle a changé d'aspect, mais au fond demeure la même.

Si nous rapprochons des travaux de Pouchet sur l'organisation de la matière vivante les travaux de Schrœn et de Harting sur la cristallisation, on ne peut s'empêcher d'être frappé par les analogies que présentent la formation de la cellule vivante et de la cellule minérale.

Au sein d'une solution saline Schrœn voit au premier stade de la précipitation se former une membrane qui de l'état moléculaire passe à l'état floconneux, puis se parsème de corpuscules très réfringents à contours distincts animés d'un mouvement déterminé.

Ces corpuscules que Schrœn appelle des *pétroblastes* sont les plus petits éléments connus du règne minéral. Les plus grands ont un noyau et un contenu morphologiquement granuleux.

Ce sont donc des cellules. Ces noyaux se groupent et s'agglutinent à la façon des corpuscules sanguins, souvent ils sont rayonnés et présentent fréquemment l'image de la division.

Rapprochées des recherches de Quincke, Harting, Traube, Carl Vogt, Leduc, les faits fondamentaux énoncés par Schrœn ont été confirmés. Ils sont donc classiques. Comparés entre eux ils ouvrent des horizons étendus et des vues profondes sur la Morphogénèse biologique et sur la biomécanique en général.

Ces analogies de formation de cristaux et de la cellule vivante sembleraient dans une certaine mesure donner un appui aux arguments des hétérogénistes. Les recherches de Schrœn peuvent en effet conduire à admettre que dans



l'ère géologique primaire des substances inorganiques ont formé des corps et des êtres vivants dans des conditions matérielles et dynamiques spéciales.

Cette génération spontanée, a déclaré le docteur Benedickt, professeur à la Faculté de Médecine de Vienne, est possible, logiquement, elle est admissible.

Les recherches profondes et pénétrantes de la physico-chimie moderne, de la chimie biologique, les expériences physiques sur les colloïdes permettent de jeter un coup d'œil inespéré sur les processus vitaux.

Tous les faits enregistrés démontrent que nous ne pouvons constater aucune transition brusque, aucun saut entre le monde inorganique et le monde vivant.

L'expérience oblige désormais, semble-t-il, à traiter l'hypothèse de la génération spontanée avec la plus grande circonspection.

Il n'en reste pas moins vrai que le fossé creusé par la physico-chimie et la biologie entre le cristal et la cellule vivante n'a pu à ce jour être comblé.

Il existe en effet une différence essentielle entre le cristal et l'être vivant.

Le premier a pu être défini le cadavre rigide d'un sel. Dissous à nouveau, comme le phénix, il ressuscite.

Le cadavre d'un animal ou d'un végétal peut se conserver, mais se transforme sans ressusciter.

Le cristal ne peut, comme le fait la cellule, utiliser des éléments nutritifs étrangers, assimiler leurs énergies latentes, produire du travail en se décomposant ni se reproduire. Sa vie est donc tout autre que celle de la cellule de laquelle il ne saurait être rapproché que par des considérations morphologiques.

Il ne semble donc pas, en l'état actuel de la Science, que la théorie de la spontanéité puisse se relever à bref délai du coup que Pasteur lui a porté.

## L'ÂME DES JOUETS

---

Je ne sais au juste ce qu'aurait dit Banville si, vivant de nos jours, il eût appris, l'été passé, par son journal, qu'il s'était trouvé un Anglais assez malin pour surprendre des fées jouant au bord d'une source et les photographier. Il eût tout probablement, comme maint poète, crié au sacrilège, mais non à l'imposture. L'auteur des *Contes Féeriques* et de *Riquet à la Houppe* ne se fût pas montré autrement surpris de l'aventure, lui qui vivait familièrement avec les Viviane et les Titania, les Morgane et leur cour, dans son petit hôtel de la rue de l'Éperon, aimait saisir au vol jusque dans les coulisses des théâtres le frôlement aérien de leurs ailes, et entretenait comme Socrate un lutin favori, dont il se conciliait les bonnes grâces en lui jetant à la venvole, tandis qu'il travaillait, des floches de papier vert, que l'invisible nain se plaisait à chasser comme des papillons.

A la gloire poétique de l'auteur de *Gringoire* l'on devra nécessairement ajouter un jour celle d'avoir été le moderne et le plus pur continuateur de Perrault.

« Il n'est nullement utile », comme je le lui ai ouï dire un jour, « d'inventer un surnaturel chimérique et factice, quand le vrai surnaturel est partout et nous crève les yeux. » C'est pourquoi ce vieil enfant, pour qui toutes les heures étaient une perpétuelle féerie de joies, n'en avait pas de plus vive que de feuilleter, aux approches du Nouvel An, les catalogues d'étrennes, trésor des ferveurs naïves et des espoirs ingénus, qui le renseignaient sur la vie, — c'est encore un de ses mots, — « comme un album de Gavarni ». Et il se faisait fête, au moins autant



que le bambin avide de formes et de couleurs qu'était alors son fils adoptif, le peintre Rochegrosse, de muser de longues heures aux flamboyantes vitrines derrière lesquelles se pavanait la cour adulée des poupées et ruisselaient en cascades d'ingéniosité et de grâce les surprises merveilleuses de la boîte de Pandore, le miraculeux déballage de l'arche des jouets.

Car « l'imagination, aimait-il à dire, est la plus puissante réalité qu'il y ait parmi les hommes », et devant ces mille et un brimborions, création du songe humain, enfants mystérieux du réel et de l'illusion, Colombine rieuse, fille du caprice et de l'idéal, Arlequin fantasque, Mercure éblouissant de la nuit, Pierrot, premier communiant de l'amour, Folies impassibles agitant leurs grelots, clowns au toupet de flammes portant leurs bonds jusqu'aux étoiles, — le vieux poète redevenait, au paradis de la fantaisie et de son lyrisme extasié, le grand enfant qu'il n'avait jamais cessé d'être. Il se divertissait follement au spectacle, varié à l'infini, de cette toute petite Comédie humaine, réplique en miniature et sœur cadette de la grande, et dont il caressait, dont il n'a réalisé malheureusement qu'en partie, le vœu d'être pour nous le Balzac.

A travers ce monde charmant, ce demi-monde, plutôt, des poupées, des pantins, qui ouvrent à la vie des yeux tout ensemble étonnés et désabusés, attirent vers eux tant de souhaits candides et jusqu'aux regards d'admiration des grandes personnes, tiennent d'interminables conciliabules et font assaut de grâces derrière leurs boudoirs de verre, le poète se plaisait à retrouver, à peine idéalisée et très peu déformée, l'image des poupées vivantes, des pantins de chair, qui vont, viennent et jouent de la prune, font la bouche en cœur et se déhanchent dans la boîte à jouets, plus spacieuse, mais aussi plus bruyante et moins bien rangée, qu'est la vie.

Les poupées, elles, sauf de rares exceptions, ne par-



lent pas, ce qui est un grand avantage qu'elles conservent sur les personnes naturelles. Mais les visages, plus franchement que les lèvres menteuses, avouent explicitement, trahissent à qui veut les surprendre les secrets des cœurs. Interroger humblement les visages des passants, ou, ce qui revient au même, ceux des fantoches créés à leur ressemblance, il n'y a jamais eu de meilleure manière, si même, ajoutait Banville, il en est une autre, de se procurer, comme disent les romanciers, des « documents humains ». Et à ouïr les papotages muets et les jaserie silencieuses des poupées qui se pavanent aux étagères de Noël, à observer sur le vif leurs falbalas et leurs façons d'être, la coupe de leur robe et le naturel de leurs gestes, c'est retrouver un peu de l'âme de ceux ou celles qui leur ont servi de modèles.

Et l'on finit, avec un peu d'habitude et quand on veut s'en donner la peine, disait Banville, par « lire les âmes à la surface », aussi aisément qu'à son petit déjeuner du matin on déchiffre la politique dans le journal du jour.

Sur la foi, pleine de sens, et à travers le souvenir, vénéré et charmant, du poète des *Exilés*, — du grand poète de l'enfance et qui n'est pas à son rang, semble-t-il, puisqu'on ne daigne lui accorder encore que le second, — essayons humblement, à sa manière, de dévisager timidement les poupées du jour, et, à travers le décor de leur vie, les accessoires de leur grâce, leur façon de se vêtir, les lignes de leurs gestes et de leurs robes couleur du temps, la foule des jouets qui s'épanchent à leurs pieds, — de retrouver, mystérieusement penchée au berceau de l'année, un peu de leur âme secrète, — c'est-à-dire de la nôtre...

### §

Les philosophes les moins suspects de sacrifier aux théories de l'animisme ne sauraient contredire eux-mêmes à cette imprégnation. Et les historiens, entraînés de lon-

gue date à l'interprétation symbolique des modes et des colifichets d'une époque, savent bien qu'en ces riens, devant lesquels les plus graves s'arrêtent, pour sourire parfois, mais plus souvent pour méditer, transparait et s'éternise passagèrement le reflet de l'heure qui les vit naître.

Les découvertes de la science, les plus subtiles inventions de l'art, toutes les aventures tragiques ou attendrissantes, compliquées ou grandioses, héroïques ou burlesques, dont s'est nourrie au long des siècles la chronique des âges, revivent en miniatures plaisamment incarnées, naguère dans la pierre et le bois, aujourd'hui dans le métal ou le carton-pâte des jouets de fin d'année. Toute l'âme d'une époque, ses gloires, ses grandeurs, parfois aussi ses tristesses, se cristallise en raccourci, se résume, inerte, mais vivante, dans l'ingénieuse frivolité de ces bibelots éphémères, destinés à rendre familiers aux tout petits les grandes choses de l'histoire et les grands faits de la vie.

Les poupées d'argile et les jouets de bois, ensevelis dans les cryptes d'Égypte, avec la poussière éparsée des enfants dont ils firent les délices, nous apportent le témoignage de leurs cinquante siècles de jeunesse, et l'on peut voir au Louvre les pâles figurines de terre cuite, encore veloutées des caresses que leur prodiguèrent, d'une main tendre, les marmots du temps de Thémistocle et de Lucien. Vingt siècles avant sa réalisation, la colombe de bois volant du vieil Archytas ouvrit les ailes des imaginations enfantines au magnifique rêve d'Icare.

A Rome, l'usage voulait que, le jour où montaient à leur cœur d'autres aspirations, quand leur poupée ne les amusait plus ou passait en second dans leur tendresse, les jeunes vierges, avec un soupir de regret, — l'amour n'est-il pas le deuil d'un tas de choses charmantes?... — allassent suspendre le jouet délaissé à l'autel de Vénus.



Et depuis toujours, sous toutes les latitudes, les petites filles, de leurs bras instinctivement berceurs, étreignent et dorlotent cet enfant de l'enfant. Il y a des poupées hottentotes, aussi bien qu'esquimaudes. Allez, quand vous serez de loisir, visiter les collections de poupées de M<sup>lle</sup> Koenig, au Trocadéro, ou admirer au musée de Cluny telle « petite belle » du xvi<sup>e</sup> siècle, avec son trousseau fastueux et ses lilliputiens ustensiles de ménage. Priez tel dévot conservateur des menues grâces passées, M. Léo Claretie, M. René d'Allemagne ou M. François Carnot, de vous faire l'insigne faveur de vous dévoiler les trésors de ses vitrines. Et allez contempler, si vous en avez l'occasion, à Kensington-Palace, les 132 poupées de la reine Victoria. Et, entre temps, relisez dans Lafcadio Hearn l'émouvante description du *Hinamatsuri*, la fête japonaise des poupées, qui se célèbre une fois l'an, fête des enfants qui est en même temps la glorification des ancêtres, et porte au plus haut point, non pas seulement la joie des tout petits, mais, à travers la magie du souvenir, celle des grands.

Les admirables jouets des jeunes princesses, filles de Monsieur, sous Louis XIV, et que nous décrit, sous le nom de la marquise de Créquy, son mémorialiste apocryphe, ont fait rêver plus d'un vieil homme, resté bambin. Et aussi les magnifiques soldats de plomb avec lesquels Louis XIV, enfant, apprit l'art de la guerre. Ciselés par un artiste tourangeau, ces « soldats de plomb », qui étaient tout simplement en argent, valaient, nous dit Saint-Simon, 50.000 écus. Mais ce sont là jeux de prince. A moins qu'il ne se trouve de nos jours quelque nouveau riche pour offrir à son rejeton des soldats de plomb en or...

Sous la Révolution, joujoux peu folâtres, mais d'un civisme prudent. C'étaient de petites guillotines à mouches, des lanternes auxquelles adhérait, tout pendu, un petit aristocrate de carton. Sous le Directoire, époque d'ironique détente, les poupées furent des « merveilleuses »



empanachées et de grotesques « inc'oyables » au jabot redondant.

Les enfants du premier empire qui, dans leurs berceaux en forme de boucliers, rêvaient des neiges de Moscou ou du soleil des Pyramides, se grisèrent au turlututu des trompettes criardes et aux mâles accents des tambours. C'est de cette époque que date l'invention du « dada à jupe », dont le cartonnage équestre donne au gamin des allures de Centaure et lui permet de caracolier, tel un petit maréchal de France.

Sous la Restauration, époque geignarde et languissante de dévotion morose et de désespérance, la vogue est aux joujoux religieux, aux petites églises en miniature, avec les saints Ciboires et les croix en plomb ouvragé; aux poupées éplorées, tournant vers l'azur des regards immuablement séraphiques. Seul, au fond du triste Schoenbrunn, l'aiglon mélancolique s'obstine à aligner, en de chimériques batailles, les lourds soldats de bois, les grenadiers autrichiens que, chaque jour, repeignait Flambeau.

1830. Le coup de soleil enthousiaste du romantisme. Le retour aux vieilles légendes et aux fées dédaignées. Les poupées vont par couples : Pyrame et Thisbé, Gracieuse et Percinet, les jeunes héros légendaires qui, sans souci du ridicule, se pâment de tendresse, pareils à ceux qui s'enlacent, ivres de sentiment, sur le socle poétiquement enjolivé des pendules. C'est le triomphe aussi de la lanterne magique, avec ses prestiges multicolores, ses éblouissements factices.

Sous l'égide paisible du bon roi Louis-Philippe et de son parapluie, cette joyeuse frénésie de joujoux romantiques s'atténue. C'est le règne du jouet bourgeois, utilitaire : petits ménages en fer-blanc, jeux de guides et de construction, jeux de patience. M. Prudhomme préfère donner à son fils, — qu'il appelle : sa progéniture, — des conseils plutôt que des jouets. C'est tout au plus s'il

consent, pour ses étrennes, à l'habiller en garde-national. Mais, dans le secret de leur retraite, on voit des ministres d'État, vicillis, désenchantés, goûter un peu d'illusion à jouer à la poupée, avec les enfants de leurs enfants, ou s'adonner au parfilage, comme le vieux Metternich, dont les doigts effilés, qui avaient bridé tant d'orgueils, effiloché au vent tant de souples ambitions, se plaisaient, à fin d'âge, à supplicier de la soie brillante pour en faire de la charpie.

En 1848 apparaît le petit diabolon barbu, mal peigné, humanitaire et unitaire, jaillissant, cramoisi, pour faire peur, de sa boîte à dé clic ; — pas méchant au reste, car il rentre dans sa cachette avec autant de souplesse qu'il met à en sortir. Un autre jouet est à l'ordre du jour : c'est le poussah gouaillieur, au ventre trop prospère, qu'on rudoie, qu'on malmène ; mais on a beau le bousculer : il se redresse toujours, élastique et satisfait, sur sa base. C'est de cette heure agitée que date aussi le joujou mécanique, dont les boîtes à sardines, hors d'usage, constituaient et forment toujours la matière première : joujou bon marché, mais peint de couleurs éclatantes, pour voiler son humilité. Joujou qui fait le ravissement des enfants pauvres, réduits jusque-là au seul poupard en carton-pâte ; le poupard au nez camus, promis de naissance aux torgnoles, aux joues de papier mâché, comme sont celles de la mère quand elle a trop veillé ; cramoisi et nigaud comme le père qui rentre du cabaret, avec sa face bouffie, perpétuellement hébétée, au creux de laquelle brinqueballe, âme obtuse et sans grâce, un gravier sonore.

Qu'ils étaient beaux les jouets sous l'Empire ! Poupées cascadeuses, à crinolines à bouquets et « suivez-moi, jeune homme », dont certaines portaient des cachemires de trente louis... Pierrots, Arlequins, Polichinelles et Colombines, échappés du bal masqué, avec, stéréotypés sur les lèvres, le dernier trait piquant de Scholl, l'Evohé ! de Rigolboche, la confiance de la dernière intrigue



secrète, connue de tout le monde. C'était le triomphe des soldats de plomb, tous allemands, d'ailleurs : une seule fabrique de Nuremberg en jetait plus de cent mille par jour sur le pavé de Paris. La petite invasion avant la grande... Mais comme on s'amusait ! Espiègles et jolies à croquer avec leurs frimousses roses et leurs opulents falbalas, du biscuit le plus tendre sous leurs chevelures en mousse de Champagne, toutes les poupées avaient l'air de courtisanes. Et dans le Guignol narquois dont le papa lui-même faisait mouvoir les ficelles, c'était si plaisant de blaguer l'Empire !

L'Empire tombe. Les amusettes subissent un temps d'arrêt, puis reprennent. Mais les poupées, pendant trente ans, — jusqu'à l'Exposition, — conservent une mine grave et réfléchie, gardent plus d'honnêteté, de discrétion dans leur parure. Le grand nœud sombre de l'Alsacienne met son papillon noir aux vitrines, impose aux plus osées de la tenue. Grâce à l'ingéniosité active et au goût de nos fabricants, le jouet allemand, et, en particulier, le petit soldat de plomb, a été, — temporairement, — expulsé du territoire. C'est un commencement de revanche. Et la panoplie du cuirassier de Reichshoffen fait étinceler au chevet des bambins de dix ans le miroir d'acier de sa cuirasse en fer blanc et l'emmêlement épique de son casque à crinière, où souffle le vent intrépide qui vient des Vosges.

L'Exposition peuple de harems et de souks la grande cité arabe des vitrines. Les petites javanaises aux danses hiératiques y font concurrence aux bamboulas des négresses crépues. Les boomerangs y profilent leurs arcs en croissant étirés de lune. Tout le merveilleux des lointaines îles, des conquêtes coloniales, des découvertes africaines, s'y épanouit en tentes d'explorateurs, parmi les palmeraies et la blancheur dorée des sables sahariens, en forts crénelés, sous des ciels indigo, où des marins à col bleu se ruent farouchement à l'assaut.



Puis, c'est la veille de la guerre. Qui pourrait la prévoir? Est-il rien de plus paisible, de plus séduisant à l'œil que les poupées Loïe Fuller, dans leur tulle de flammes, leur tunique chatoyante d'arc-en-ciel, délices du regard et du songe, ou ces bergeries bucoliques, inspirées de Francis Jammes, où les vaches, d'une propreté séraphique, sur un fumier de marrons glacés, se préparent à donner, non du lait, trop vulgaire, mais de la crème fouettée? Seules, les panoplies de boy-scouts mettent une note guerrière aux étalages paisibles, où je me souviens d'avoir admiré, certain Noël d'avant-guerre, une « panoplie de député », avec la médaille et l'écharpe, le haut-de-forme et les gants blancs, et, dans l'angle de gauche, un carnet en forme de bréviaire, qui contenait évidemment les harangues toutes faites.

Pendant les quatre années sinistres, peu ou point de jouets, hormis quelques ambulances moroses, quelques « panoplies » d'infirmières, quelques avions ou sous-marins épars. Les vieux jouets sont offerts en présent de compassion, en dons affectueux, aux enfants dispersés des régions envahies. Les rares poupées qui daignent se faire voir en public sont visiblement d'avant-guerre. Et leur mine ahurie, leur œil dépaysé, leurs joues trop bien portantes, témoignent suffisamment qu'elles ne sont plus « à la page ». Seuls, Nénette et Rintintin, couple falot, fétiches sans prétention de nos terreurs amusées, divertirent un temps, de leur sourire à l'emporte-pièce et de leurs gambades en peloton de laine, les noirs soucis des dernières heures.

### §

Aujourd'hui, si la paix est encore incertaine, l'heure trouble, les jeux et les ris enfantins, du moins, ont reparu. Nos tout petits ont assez longtemps pâti de nos misères pour qu'ils aient le droit d'ignorer nos inquiétudes. Et leur gaîté est un premier allègement, le meilleur et le plus sûr, à nos tribulations.

Aujourd'hui, c'est le triomphe, l'apothéose, la triple glorification de la poupée, du bébé, et du jouet mécanique. Nos bimbetiers parisiens, — ils sont près de 2. 000, dont la moitié dans le quartier du Marais, — ont produit, l'an passé et principalement cette année, copies fidèles de l'actualité, de petites merveilles de grâce et de mouvement.

Délices du tout jeune âge, l'antique poupard est devenu le « baby », spirituel et fin, paré de broderies anglaises et orné de vrais bijoux. Nous exigeons que le cartonnage dans lequel il fut modelé soit expressif, aux couleurs de la vie, car il faut à nos bambins, au sortir des langes, de l'art et du naturel. Nos industriels ont expédié à l'étranger, cet automne, des centaines de milliers de ces « babies », présage heureux de repopulation.

Quittant les moelleux coussins du berceau où elle se prélassait parmi les dentelles, — de vraies dentelles, car nos fillettes savent distinguer à merveille le vrai du faux, — la poupée moderne va, vient, s'agite, remue bras et jambes, cligne de la paupière, s'initie à tous les emplois et ne saurait se contenter comme naguère de décocher des sourires à bouche que-veux-tu.

C'est une irréprochable poupée, car elle se lave et se déshabille. Ses yeux sont vivants et ses cils bougent. Ses cheveux sont en vrais cheveux et sa bouche a de vraies dents. C'est une petite demoiselle sérieuse et réfléchie, possédant des notions de tout, pourvue de ses brevets, et n'ignorant point, entre autres choses, qu'elle et ses compagnes représentent annuellement un chiffre d'affaires de près de quinze millions. Pour vêtir la grâce précieuse et mièvre de son corps, il n'a pas fallu moins de trente-quatre manipulations successives. Trente mille ouvriers ont communiqué en pensée, en effort, pour ouvrir sa joliesse, dont le moindre détail fut prévu par des ingénieurs, le trait le plus imperceptible dessiné par des artistes, dont maint est, entre temps, de l'Institut.



La naissance d'une poupée est pleine de mystère, ténébreuse et compliquée comme celle des jeunes divinités de jadis, au sortir du chaos.

Son buste est venu de l'usine volcanique, au pied d'un puy d'Auvergne, l'usine trépidante où les moteurs ronflent comme des Cyclopes, où les courroies s'entrelacent dans un tourbillon fou, où les « estampeuses » et les emporte-pièces frappent sans trêve, dans un tohu-bohu qui évoque celui de la Genèse d'où l'homme est sorti, on ne sait comment, attendant l'étincelle divine, le souffle de l'animateur. Cette usine ne modèle que des bustes. Une autre fabrique les mains, une autre les jambes éparses. Il faut réunir, ajuster ces tronçons dispersés, tirer la vie de ce puzzle qui eût effrayé Médée.

Nous ne sommes plus au temps où l'ouvrier, Praxitèle ingénu, modelait de ses doigts le carton-pâte, prétendait à lui seul donner un corps, insuffler son âme à la poupée. Il faut, et c'est justice, que tout l'effort, toute l'ingéniosité, tout le labeur de la terre participent à son essor.

Ces menottes délicates, ces petits pieds faits pour fouler la soie et le velours, se blottir, frileux, dans la tiédeur des paumes enfantines, sont issus, comme la pâte tendre de Sèvres, de la substance sublimée de la terre, du plus fin kaolin broyé, pulvérisé par les plus formidables malaxeurs. Il a fallu toute la violence du fer et du feu pour pétrir et créer ce joyau de grâce et de faiblesse.

Ces masques livides, aux paupières closes dans le pâle sommeil des limbes, aux lèvres scellées du grand mystère des choses à venir, des mains de femmes vont les animer. Les « découpeuses » au vent de leurs chansons ouvriront ces prunelles closes, donneront à ces lèvres figées le sourire d'éveil. Puis, installées sur les « gazettes », — les plateaux superposés, pareils aux cercles en réduction de l'enfer dantesque, — les poupées naissantes vont subir la redoutable épreuve, le baptême du feu. Un four, chauffé



à 1700 degrés, leur donnera cette sérénité, cette impassibilité, ce vernis d'éternité, grâce auquel la poupée affrontera hardiment désormais toutes les traverses de l'existence, demeurera éternellement belle et jeune, ne connaîtra de la vie que ses douceurs, la caresse des doigts qui se refermeront sur elle, des lèvres qui mettront autour d'elle une tunique perpétuelle de baisers.

De l'usine, on la transporte à l'atelier, l'« institut de beauté », où les « fardeuses », les coiffeuses, les émailleuses, comme autant de bonnes fées, vont lui imposer une à une toutes les perfections : la couleur chair, qui, à ses traits encore indécis, donnera le velouté de la pêche fondante, l'incarnat, qui éveille aux joues l'« orient » de la vie, la frange soyeuse des cils, surmontés des sourcils arqués, qui estompent le regard, donnent à la pensée l'indispensable battement d'ailes, la rangée de perles des quenottes, impatientes de mordre à toutes les voluptés. Et voici l'intelligence même, la larme d'émail en fusion, la chatoyante pupille que placera d'un trait une habille « éveilleuse ». Une autre posera l'expert édifice de la chevelure, empruntée à l'écheveau de soie d'une natte chinoise ou au moutonnement caressant des laines du Thibet : floches légères, et que le jet d'air comprimé d'une puissante machine épandra en couronnes d'or fin ou en diadème de nuit autour des jolies têtes pensives.

Et voici l'âme, enfin : l'âme fine et poudroyante des poupées, dont l'enfant ne connaîtra jamais le secret ; car la mère prudente refrénera sa curiosité, le gardera de pénétrer le dedans désenchanté des choses : — la sciure de bois, à l'odeur de santal et couleur de soleil éteint, provenant des vastes « tourneries » du Jura ; le bois des forêts entières, achetées sur pied et mises en coupe réglée pour cet usage.

Pas d'âme, la poupée ? Eh bien ! et celle des bouleaux et des ormes, des châtaigniers et des chênes, des frênes

et des trembles, et de tous les oiseaux et de toutes les brises qui ont chanté dans leurs branches ?

Pas d'âme ? Le nierez-vous encore quand vous saurez que le dernier mot de la fabrication des poupées, le fin du fin de leur création de luxe, revient au billet de banque. Je m'explique. La porcelaine est froide, si délicat, si chaudement coloré que soit l'émail qui la recouvre. La porcelaine est immuable et garde éternellement son lustre. Mais est-ce la vie, cela ? La vie, pour les poupées comme pour les autres créatures, c'est d'avoir un printemps, un automne et une fin. L'enfant veut voir vieillir sa poupée, et, pour accélérer son destin, combien de fois il la brise... Esclaves de ses désirs et interprètes de ses vœux, les fabricants, en ces derniers temps, sont revenus au carton-pâte, plus friable et, par conséquent plus vivant. Et quel est le plus fin carton-pâte, au grain le plus velouté et qui se modèle le plus expressivement sur la vie ? Celui qu'on fait avec la pâte extraite des vieux billets de banque.

La Banque de France, ménagère économe, — et l'on ne saurait que l'en louer, — tire parti de la sorte de ses vieilles coupures ; — les affreuses coupures, souillées de toutes les immondices de la spéculation, de toute la lèpre innommable des doigts avides qui les ont pétries. Elle les détruit, non par le feu, mais par immersion dans un bain d'acides, en présence de contrôleurs et de chimistes, hommes graves et incorruptibles, qui surveillent l'opération. Au bout de quelques heures, les fibres du papier-monnaie sont décomposées, se gélatisent en bouillie d'une blancheur, d'une douceur liliales. Et c'est cette pâte, onctueuse et candide, cette pâte faite de toutes les convoitises et de toutes les noirceurs, pétrie de toutes les fièvres et de toutes les émotions que l'or, même l'or-papier, sème de par le monde, qui sert à modeler le visage idéal, la chair céleste et pure des poupées. Admirable sujet de méditation que cette transmutation sym-



bolique, dont un alchimiste (il y en a encore) vous dirait mieux que je ne saurais le faire la profonde signification.

Mais la poupée est nue ; c'est une honnête et pudique poupée, et qui, selon la formule, n'a rien à se mettre. Patience... La layette est prête, le trousseau froufroute et, vaporeux, mousse dans la corbeille, où ne manquent point non plus les bijoux. Chemises de jour en dentelles et chemises de nuit, convenablement ajourées, brodées au point de chaînette ; pantalons assortis ; corset de satin (car le corset redevient à la mode) et béguin de soie garni de nœuds de satin ; robes à taille brodée, au plumetis à pois, avec empiècements et volants montés, arabesques de jais ou de perles d'acier, et dessous en mousseline ciel, tablier de basin à mille raies avec entre-deux et berthe en broderie, bas de soie relevés d'astragales, et souliers à demi-talons Louis XV, en peau champagne : encore, n'est-ce là, notez bien, qu'un modeste trousseau ; le trousseau minimum d'une honnête poupée, d'une poupée qui, encore une fois, n'a rien à se mettre... Mais toutes ne veulent pas de la confection, des chemises taillées à la grosse, et dont telle machine monstre, plus grosse que la « grosse Bertha », débite en un tourne-main près de 1.500 douzaines. Bon cela pour les poupées du commun. Mais d'autres veulent être habillées sur mesure et par le bon faiseur. Des couturiers, des lingères, des modistes, qui ne travaillent que pour cette minuscule clientèle, s'ingénient aux plus charmants modèles, où se confondent impeccablement la nature et l'art, créent une mode des poupées qui sera demain la mode de tout le monde.

Aussi bien, ne sont-ce plus des poupées, mais des personnes. Regardez-les de près et vous les reconnaîtrez. Ce sont les poupées qu'il faut à nos bambins, épris de vérité et venus au monde à une époque d'exactitude, où la précision est de règle. Il faut être aveugle pour



leur dénier une âme. Elles en ont plutôt trop, et demeurent étonnées et inquiètes, parmi toutes les âmes qui battent de l'aile en elles, se demandant en vain quelle est la bonne. Elles se cherchent, elles nous interrogent anxieusement pour que nous leur disions, nous, les grandes personnes, ce qu'elles sont, ce qu'elles doivent être. Pouvons-nous leur répondre et savons-nous nous-mêmes ce que nous sommes ?

Jadis, nous étions mieux informés, et les poupées aussi. Celles qui arboraient fièrement sur leur poitrine un écriteau avec ces mots : « Je suis Française », venaient à n'en pas douter de Francfort. On était fixé rien qu'à l'accent naïvement tudesque avec lequel le minuscule gramophone qui leur tenait lieu de cœur serinait « Papa » et « Maman » !

Aujourd'hui, les poupées parlent le plus pur argot parisien ; mais il y a un peu d'incohérence et comme une ombre de frivolité dans leurs manières. Ce sont des poupées un peu trop pressées de vivre, des poupées à façons et à prétentions, instruites de trop de choses, dédaigneuses de telles autres qui valent cependant bien la peine de vivre. Elles sont au courant, à n'en pas douter, des découvertes d'Einstein, les répètent sans les comprendre, en tirent de faux jugements, et recherchent trop visiblement la société des grandes personnes, oubliant, les étourdies, que les enfants aussi sont de grandes personnes, vues par le gros bout de la lorgnette, et plus clairvoyants, en mainte occasion, que ceux qui s'arrogent naïvement le pouvoir de tout connaître et le droit de tout dire.

Mais il n'est pas, fort heureusement, que des poupées dans les salons des vitrines ; il y a aussi les jouets pour petits et grands garçons qui, autant par leur variété que leur esprit, méritent d'attirer et de retenir notre attention ; « l'article de Paris » qui, cette fois du moins, ne vient plus, ou n'a pas eu le temps de revenir d'Allemagne,

depuis le joujou scientifique, à l'usage des enfants aisés, jusqu'au bibelot, dit « de quatre sous », qui en vaut bien vingt aujourd'hui, mais continue d'enchanter et de réjouir l'âme résignée des gamins pauvres.

Seule, la verge givrée est demeurée immuable. Et aussi, par ci par là, le cheval de bois, que nous ont légué assurément les fils des preux homériques qui prirent part à la « grande guerre » et combattirent sous les murs de Troie; le vieux cheval de bois verni, complaisant à toutes les chevauchées, et qu'il suffit d'exposer au feu, sur le gril, pour le métamorphoser instantanément en zèbre. Déjà, en mainte vitrine, il s'est transformé en « patinette », voire même en « moto-patinette », qu'anime un minuscule carburateur, dernier mot du « moteur léger » ; en sorte que le jeune « chauffeur » n'a plus qu'à se laisser aller, et se livrer, comme ses grands frères, sur la piste plus avantageuse du trottoir, au noble sport de l'écrasement.

Des ménageries d'animaux en bois découpé ont envahi les forêts vierges des étalages, apprivoisés d'avance, car ils viennent en droite ligne des ateliers nationaux de la République de Montmartre, et sont spirituels et frondeurs. Ce ne sont plus les animaux des fables de La Fontaine, ni même de Florian, mais des fables de Franc-No-hain, illustrées par Picasso. Ce sont des bêtes subtiles qui connaissent la vie et les hommes et ne se laissent plus abuser ni commander par l'ex-roi de la création, — vieille royauté constitutionnelle qui a fait son temps et incline, par des voies détournées, mais affables, au soviétisme. Ce sont des animaux libertaires, et je doute que nos petits, ces doux tyrans, s'en amusent. Ils sont trop bons vivants pour encourir la destruction et trop jolis, décidément, pour être sacrifiés. Et qu'est-ce, pour un bambin, et surtout ceux de Poulbot, qu'un trop beau vilain jouet qu'il ne peut plus briser ?

Les animaux des crèches montmartroises prendront leurs Invalides sur la vitrine à collections, parmi les



bonshommes de Caran d'Ache, de Grandval et de Poulbot, ces maîtres de la bonne humeur. Aussi bien ce sont les grands qui s'amuse<sup>nt</sup> aux imitations caricaturales. Les petits, eux, se passionnent pour les jouets scientifiques et les reproductions mécaniques.

Surannés, les « trains à catastrophe » et les « autos à panache ». Vieilleries que tout cela ! Les enfants savent trop bien que c'est la vie courante, et l'imagination n'a plus de part à cette réalité. C'est de l'extraordinaire qu'il leur faut : de l'extraordinaire qu'ils puissent non seulement imaginer, mais bâtir, eux-mêmes, du fragile effort de leurs doigts.

Et voici le « jouet universel », — 21 jouets en un seul, — le jouet qui se construit et se défait à volonté, sans autre loi que le caprice de l'heure, « créé », dit le prospectus, « dans le dessein d'instruire l'enfant tout en l'amusant, et de faire de lui un homme ». — Ce qui semble admettre implicitement cette réciprocité que l'homme, quand il aura l'âge, conservera le droit de s'amuser en s'instruisant et de redevenir, à l'occasion et selon son gré, l'enfant naïf, qu'on ne lui aura pas accordé le loisir d'être, quand c'était la saison.

21 transformations, qui permettent à l'enfant, tour à tour ingénieur, constructeur, technicien et manœuvre, d'avoir à sa disposition auto de course, avion, wagons, automotrice, tracteur, patinette et canot-automobile, pouvant voguer indifféremment sur terre, sur l'eau et dans les airs. C'est un, jeu bien de notre temps, le jeu encyclopédique... Il est un et il est vingt et un. 2 et 2 ne font pas toujours 4, comme dans l'arithmétique euclidienne, mais aussi quelquefois 22. Tout est relativité, comme l'enseignent les philosophes du dernier bateau, qui peut, lui aussi, voguer sur terre, ou prendre son vol jusqu'au plus haut des airs.

Voici le « jeu de l'examen », qui, sous la forme d'une insidieuse loterie, se flatte d'apprendre à plusieurs en-



fants simultanément les « matières » du certificat d'études.

Voici le « tétraglotte », autrement dit le jeu des quatre langues, — anglais, allemand, espagnol, italien, — qui, au moyen d'une ingénieuse combinaison de cubes, enseigne aux tout petits la prononciation et le sens du même mot traduit en ces quatre langues. Il est fait encore abstraction du latin et du grec. Mais la réforme de M. Bérard permettra l'an prochain de combler cette lacune.

Et je n'ai pas besoin de citer, je pense, l'innombrable arsenal des boîtes de radiographie, de T.S.F., de télé-mécanique, d'électricité sous toutes ses formes et dans toutes ses applications, destinées à inculquer aux enfants le goût anticipé de la science et de ses merveilles : jouets de fer et d'acier robuste, qui défient par avance toutes les caresses de nos chers petits massacreurs.

Voici, enfin, remplaçant les forts déclassés d'autrefois (la réduction des armements a été, bien avant celles de Washington et de Genève, résolue dans le royaume admirablement policé des enfants), le tunnel sous la Manche, à sa vraie place ici, dans le domaine de la chimère ; et, preuve que l'ironie n'est pas seulement le privilège des grandes personnes, le « Palais de la Paix », qui m'a paru, sous le regard furtif d'un rapide examen, n'être rien de plus qu'un jeu de massacre, mais où les projectiles ont été narquoisement remplacés par des boulets de laine.

C'est bien le jouet de l'heure protéiforme où un chacun se sent apte à devenir n'importe qui et à faire n'importe quoi de tout et de rien, où le premier venu, revêtant le passe-partout couleur de muraille de l'intermédiaire, vend à autrui tout ce qui peut se vendre, et même le reste, qu'il fait payer à prix d'or ; l'âge, tout ensemble d'or, d'airain et de pierre, des aptes-à-tout, qui composaient naguère l'équipe aventureuse et débrouillarde des « bons

à rien », et qui, en moins de trois ans, deviennent, selon le cas, millionnaires ou forçats, quand ils ne parviennent pas à combiner les deux. C'est le jeu universel, aux péripéties passionnantes, et dont les vrais perdants, sans qu'ils s'en doutent, sont bien souvent les gagnants. Mais il s'agit bien moins de gagner ou de perdre que de s'escrimer, de s'enfiévrer au jeu ; car c'est la fièvre, et non le calme banal, qui fait la vie...

A côté du jeu à transformations et de sa kaléidoscopie si moderne, voici toute la série importante des « jeux sérieux ».

Cette antinomie n'est pas pour nous surprendre, à l'époque turbulente, incertaine, où les idées se heurtent et les intérêts s'entrechoquent, sous le mot d'ordre, préconisé partout et nulle part obéi, de l'unification.

Ce sont là, — il faut bien le croire, étant donné leur profusion et leur ingénieuse variété, — les jouets que l'enfant préfère. Car l'enfant moderne est un petit homme au courant fort exactement des mille et une péripéties de la vie actuelle, un petit homme pratique et réfléchi, sachant fort bien qu'il est sur terre pour s'instruire, et non pour s'amuser.

Et, en fin de compte, c'est peut-être nous, les grandes personnes, qui sommes restés les véritables enfants, de grands enfants qui s'obstinent et s'attardent à s'amuser de hochets qui captent leur attention, uniquement parce qu'ils sont de couleurs vives : — à moins que nous ne leur préférions les jeux, acariâtres et bruyants, de la politique, ou encore les jeux de l'amour, jeux sévères, et dans lesquels, avouons-le, il n'y a plus guère maintenant de hasard.

PAUL OLIVIER.



## LÉON BLOY

---

Dans un premier article sur Léon Bloy (1) j'ai tâché de donner une idée de l'homme, tel que ses confidences réitérées le font connaître, et de son œuvre en général, avec ses énormes défauts et ses magnifiques qualités. Je voudrais essayer maintenant de compléter ce travail en étudiant plus à fond l'historien, le contempteur des mœurs actuelles, le mystique : trois aspects significatifs de cette personnalité si forte.

### I

Si j'ai bonne mémoire, dans *la Comédie humaine*, ce n'est qu'à trois reprises que Balzac fait apparaître Napoléon en personne. Dans *la Vendetta*, on trouve une silhouette vigoureusement découpée du Premier Consul. Dans *Une ténébreuse affaire*, l'Empereur est évoqué, de main de maître, à la veille d'Iéna. Enfin, dans *le Médecin de campagne*, les récits d'un de ses vieux soldats font comprendre comment sa légende se dégagea de la foudroyante épopée qui va des plaines radieuses de la Lombardie aux champs funèbres de Waterloo.

Relisant *l'Ame de Napoléon*, je ne pouvais m'empêcher d'établir une sorte d'assimilation entre le *grognard* à la retraite que ses courses à la suite du Maître des Armées laissèrent ébloui, stupéfait, vaguement conscient d'avoir été, pour son humble part, l'auxiliaire d'une destinée d'exception et Bloy lui-même que l'aventure prodi-

(1) Voy. *Mercur de France*, n° 556.

gieuse du Dominateur plonge dans une admiration où se mêlent un étonnement indicible et l'intuition aiguë du Surnaturel divin qui commande toute cette existence sans analogue. On trouvera peut-être le rapprochement un peu forcé. Mais qu'on se rappelle le physique de Bloy, sa moustache belliqueuse, ses traits rudement modelés, son regard autoritaire, la ride verticale qui coupe son front entre les sourcils. Qu'on évoque aussi sa passion napoléonienne, si manifeste non seulement dans ce livre, mais encore dans tous ses écrits depuis le début jusqu'au dernier jour. Qu'on relève également ses invectives opiniâtres contre la Restauration. Tel quel, il donne l'impression d'un dur-à-cuire de la garde impériale, d'un demi-solde qui se ronge de nostalgie guerrière au souvenir des grands coups qu'il donna et reçut à l'époque où les Français, les yeux fixés sur la face pâle et souveraine de l'Empereur, s'amusaient à conquérir l'Europe. Positivement, Bloy m'apparaît assez souvent comme un capitaine Coignet qui aurait des lettres. Et ce n'est pas un des aspects les moins curieux de cet homme complexe.

Si l'on se place à un point de vue plus élevé, on remarque ceci : Bloy discerne d'une façon nette que Napoléon fut, par-dessus tout, un poète. Cette appréciation fort exacte, il la formule, dans un des plus beaux chapitres de son livre, en ces termes :

On ne peut rien comprendre en Napoléon aussi longtemps qu'on ne voit pas en lui un poète, un incomparable poète en action. Son poème, c'est sa vie entière et il n'y en a pas qui l'égale. Il pensa toujours en poète et ne put agir que comme il pensait, le monde visible n'étant pour lui qu'un mirage. Ses proclamations étonnantes, sa correspondance infinie, ses visions de Sainte-Hélène le disent assez. Soit qu'il parlât, soit qu'il écrivît, son langage magnifiait tout... Est-il donc le poète du destin ? Les événements dont il parle ont démontré historiquement l'irréalité ou, si on le préfère, l'inanité de ses grands desseins, mais ils ne l'ont pas démontrée dans l'âme de cet Empereur des



empereurs où ils avaient sans doute une consistance prophétique, une réalité indémontrable, d'autant plus certaine à ses yeux. Discernant mieux que personne les apparences matérielles à la guerre ou dans l'administration de son empire, il avait, en même temps, comme un pressentiment extatique de ce qui était exprimé par ces contingences périssables et c'est précisément ce qui constituait en lui le poète.

Dans les mémoires de Roederer, on trouve un passage où cet administrateur impérial a fixé, avec précision, quelques-uns de ses entretiens avec Napoléon. Une phrase s'en détache, exprimant à merveille combien l'Empereur se rendait compte de la poésie grandiose qui régissait toutes ses pensées et formait, par conséquent, l'essence même de son action sur l'univers déconcerté : « Moi, dit-il à Roederer, j'aime le pouvoir, mais c'est en artiste. Je l'aime comme un musicien aime son violon, je l'aime pour en tirer des sons, des accords, des harmonies... »

Taine aussi, dans l'avant-dernier volume des *Origines*, constate cette étrange et redoutable faculté qui *obligeait* Napoléon de transformer en une poésie strictement personnelle, terriblement égoïste, les souffrances et les rêves des populations pétries par ses mains impitoyables, au gré de son rêve surhumain. Mais, reclus dans le cachot sans air du matérialisme, Taine resta toujours un de ces aveugles qui ne veulent à aucun prix que le Seigneur Jésus leur rende la lumière. Malgré ses dons d'analyste, malgré son talent littéraire, sa doctrine et sa méthode, déterministes jusqu'à l'aberration, sentent le renfermé. A trop lire ses œuvres, on subit une sorte d'asphyxie de l'âme. Pour lui, Napoléon n'est qu'un bizarre et magnifique *animal*. Il lui était absolument impossible de comprendre le mystère surnaturel qu'implique la destinée de l'Empereur.

Bloy, au contraire, en eut la perception intégrale. Personne ne montra mieux que lui à quel degré ce for-

midable instrument de Dieu préfigure un des Cavaliers de l'Apocalypse, celui qui répandra un déluge de sang au regard duquel les saignées de l'Empire ne furent que d'insignifiants ruisselets, celui qui précédera de peu le Règne de l'Agneau rémunérateur.

Écoutez Bloy :

Napoléon, c'est la Face de Dieu dans les ténèbres. Il est notoire que les prophéties ou préfigurations bibliques ne peuvent être comprises qu'après leur entier accomplissement, c'est-à-dire lorsque tout ce qui est caché aura été révélé, ainsi que Jésus l'annonce dans son Évangile. Cela porte nécessairement la pensée au delà des temps. Napoléon est inexplicable et, sans doute, le plus inexplicable des hommes, parce qu'il est, avant tout et surtout, le préfigurant de CELUI qui doit venir et qui n'est peut-être plus bien loin, un préfigurant et un précurseur tout près de nous, signifié lui-même par tous les hommes extraordinaires qui l'ont précédé dans tous les temps.

Cette vue s'apparente à la doctrine que Bossuet développa dans son immortel *Discours sur l'Histoire universelle*, œuvre d'un génie lucide en comparaison duquel les historiens amoureux du « petit fait » semblent des puce-rons affolés ou de méticuleux cancrelats.

Que Bloy mérite cet éloge, ce n'est pas un de ses moindres titres à la gloire.

Lisez encore ce passage sur la nécessité qui forçait Napoléon de servir la Volonté de Dieu, parfois même contre les rébellions de sa propre volonté. Ici, comme en bien d'autres endroits, la beauté de l'expression égale la profondeur de la pensée :

Envisager Napoléon comme un instrument divin met fort à l'aise pour parler de ses fautes enregistrées avec tant de soin et sur tant de papier par tous ses juges. Si l'on entend raisonnablement par le nom de fautes une série de transgressions, volontaires, vénielles ou capitales, la stricte justice ne permet pas qu'on les impute à un instrument. En ce sens, Napoléon peut n'avoir pas commis une seule faute, ayant toujours été obligé d'accomplir, en qualité d'instrument, ce qui lui était prescrit de vouloir et d'accomplir... Aucun autre que lui-même n'a pu sa-



voir ni conjecturer sans témérité ce qu'il mit de sa volonté propre dans les actions magnifiques ou effrayantes exigées par une volonté supérieure à laquelle il ne fallait pas désobéir. Confusément, il le sentait bien quand il parlait de son « étoile ». Sans pouvoir comprendre, il sentait une Main dans ses cheveux, une main sur son cœur, une main autour de sa pensée formidable. En frémissant, ce Maître du monde se voyait circonscrit dans une liberté d'ordre inférieur et — sous un masque impérial — *cadet*, en cette manière, de tous ceux, fussent-ils les plus misérables, qui n'avaient pas comme lui, une consigne, un mandement d'éternité, un canevas divin à remplir et qui paraissaient avoir, plus que lui le choix de leurs œuvres bonnes ou mauvaises.

C'est ce sens du Surnaturel qui fait la cohésion du livre. Et c'est pourquoi *l'Ame de Napoléon* suscite chez le lecteur tout un éveil d'idées hautes et qui portent loin. Des chapitres comme *l'Escabeau*, *la Garde recule*, *le Compagnon invisible* et les pages de *l'Introduction sur la solitude* de l'Empereur respirent le plus pur esprit catholique. On trouvera là d'admirables thèmes de méditation sur les choses de Dieu et des motifs d'oraison féconde. Nul plus que Bloy n'excelle à construire de ces périodes qui s'élancent, comme des navires aux voiles empourprées d'aurore angélique, loin des plages monotones du terre-à-terre et qui nous emportent sur l'océan sans limites de la contemplation.

Une restriction : Bloy n'a certainement pas saisi à quel point la chute de Napoléon fut un immense soulagement pour la France et pour l'Europe entière. Écrasés jusqu'alors sous son despotisme et sous les effets de son orgueil implacable, les peuples comme les individus se sentirent indiciblement délivrés. Fléau de Dieu, à l'égard de qui l'admiration se mêle à l'horreur sacrée, Napoléon avait été, selon la définition d'un observateur perspicace, « la Révolution à cheval ». Il en incarna les principes les plus délétères. Par ses codes, par ses guerres, par toute sa politique, il en sanctionna les erreurs et il détruisit, de la sorte, l'œuvre séculaire, si sage et si foncièrement

chrétienne de la Royauté. Par la Restauration, Dieu offrait à notre pays le remède qui aurait permis à la France d'éliminer le virus révolutionnaire. Malgré des fautes presque inévitables, vu les énormes difficultés de la situation, les Bourbons accomplirent, dans une large mesure, la tâche réparatrice que la Providence leur avait fixée. De 1815 à 1830, notre patrie pansa ses plaies et fut prospère.

Malheureusement, « Celui qui toujours nie » veillait et ne cessait d'insuffler le *Non serviam* à beaucoup de doctrinaires et de romantiques qui crurent fortifier le régime en lui ingurgitant cette potion néfaste : les idées de 89. Voyez, par exemple, Chateaubriand. Il faisait grand étalage de sa fidélité au Roi légitime. Mais, en même temps, mû par la plus mesquine des rancunes, par une vanité folle et, pour tout dire, par son tempérament anarchique, il ébranlait avec persévérance cette maîtresse-poutre de la maison : l'autorité.

Méconnaissant les bienfaits de la Restauration, ne comprenant point que, par elle, Dieu nous invitait à *rentrer dans l'ordre*, ces illusionnés, ces pantins dont les fervents de la tradition encyclopédique et jacobine maniaient subtilement les ficelles, amenèrent la ruine de la Monarchie avec celle des Bourbons. Après la catastrophe, ils se lamentèrent et prodiguèrent en chevrotant les *mea culpa*. Mais il était trop tard : l'heure du salut ne sonnait plus au cadran de Dieu.

Résultat : cette crise de folie collective qu'on nomme la Révolution perpétua ses ravages. Depuis plus d'un siècle, les accès se renouvellent en s'aggravant — et la France saigne.

Voilà ce que Bloy, égaré par sa haine contre les Bourbons, n'a pas distingué. Le sillon de feu que traçait dans son imagination la chevauchée napoléonienne l'empêcha de voir clair.

Mais qui donc vit tout à fait clair lorsque surgit des



ténèbres étoilées de la Volonté divine ce monstre fatidique et démesuré : Napoléon ?

Probablement la seule clairvoyante fut la sœur du duc d'Enghien, la princesse Louise de Bourbon-Condé. Rentrée en France, avec les survivants de sa famille, en 1814, elle établit, au Temple, une congrégation de pénitence : les Bénédictines du Saint-Sacrement. Prieure de cette communauté, à partir du 5 mai 1821, elle y fit dire, chaque année, une messe pour le repos de l'âme de Napoléon.

Si l'Empereur subit, au lieu de l'Enfer, un miséricordieux Purgatoire, c'est, sans doute, à la charité de cette sublime Moniale qu'il le doit.

## II

*Le Sang du Pauvre* est un des livres les plus outranciers de Bloy. Le thème qu'il développe tout au long de cette satire corrosive, le voici : « Tout homme qui s'enrichit vend le Christ. On ne peut être riche qu'en vendant le corps et le Sang de N. S. Jésus-Christ. »

Dans l'excellente notice qu'il a consacrée à Bloy, M. René Martineau cite la phrase (1). Puis il ajoute, pour bien spécifier le ton qui règne dans cette tonitruante imprécation : « Bloy m'en adressa un exemplaire avec cette dédicace : *Ces pages où fut essuyé le couteau!* Le contraste entre ces violences et la vie de l'auteur, au moment où il écrivait son livre, causa de la surprise à ceux qui ignoraient le passé de Bloy et ne pouvaient se rendre compte de l'existence infernale qu'il avait menée... »

De fait, ceux qui savaient l'atroce misère d'où Bloy sortait à peine et le dénuement prolongé dont sa femme et ses enfants venaient de subir avec lui les lentes tortures ne s'étonnèrent point des rugissements furieux et plaintifs à la fois que lui arrachaient des souvenirs encore tout saignants. Quand un homme fut écorché vif, durant des années, par les réactions de son excessive sensibilité

(1). René Martineau : *Léon Bloy ; souvenirs d'un ami*, Librairie de France.

et par la sottise malveillante d'un grand nombre de ses contemporains, on ne peut guère lui demander de vagir avec calme et mesure dans le pamphlet que lui inspira la mémoire d'un aussi douloureux passé.

Néanmoins, au cours de ces 268 pages, les éclats de sa colère sont tellement continus qu'à la longue l'attention du lecteur se rebute. On souhaiterait, çà et là, quelque accalmie, quelque station dans la prière résignée. Enfin si, souvent, l'invective garde un accent véridique et vengeur, parfois elle tourne à la déclamation et vous assourdit sans vous émouvoir. De là, une certaine impression de monotonie qu'on éprouve surtout lorsqu'on lit pour la première fois le *Sang du Pauvre*. A ouïr une trompette qui sonne toujours la charge et jamais l'extinction des feux, l'on se fatigue.

Mais dès qu'on le relit, on ne tarde pas à dégager de tout ce fracas des clameurs mystérieuses et profondes où Bloy, plein de sanglots et d'amertumes, atteint à la plus poignante éloquence. Pensant à lui-même, il pense à tant d'autres que cette truie endiablée, la soi-disant civilisation du xx<sup>e</sup> siècle, broya sous ses pieds fangeux. Il sent alors, d'une façon indicible, qu'il représente en quelque sorte, avec la souffrance des pauvres, l'indignation divine et il s'écrie :

Il n'y a pas de refuge pour l'Indignation de Dieu. C'est une fille hagarde et pleine de faim à qui toutes les portes sont refusées, une vraie fille du désert que nul ne connaît. Les lions au milieu desquels elle a été enfantée sont morts, tués en trahison par la famine et par la vermine. Elle s'est tordue devant tous les seuils, suppliant qu'on l'hébergeât, et il ne s'est trouvé personne pour avoir pitié de l'Indignation de Dieu. — Elle est belle pourtant mais irréductible et infatigable et elle fait si peur que la terre tremble quand elle passe. — L'Indignation de Dieu est en guenilles et n'a presque rien pour cacher sa nudité. Elle va pieds nus, elle est tout en sang et, depuis soixante-trois ans — cela est terrible; — elle n'a plus de larmes. Ses yeux sont des gouffres sombres et sa bouche ne profère plus une parole... Elle a pris quelquefois des petits enfants dans ses bras, les offrant au monde,



et le monde a jeté ces innocents dans les ordures en lui disant : — Tu es trop libre pour me plaire ! J'ai des lois, des gendarmes, des huissiers, des propriétaires. Tu deviendras une fille soumise et tu paieras ton terme. — Mon terme est proche et je le paierai fort exactement, a répondu l'Indignation de Dieu.

Mais ce qui, en d'autres endroits, enlève de la portée aux malédictions de Bloy contre la richesse, c'est qu'il ne fait nulle différence entre bons riches et mauvais riches. *Bons riches* ! Cet adjectif l'aurait mis hors de lui ! Voilà ce qui arrive quand on se prétend, comme il ne cesse de le faire, un homme d'Absolu — en bloc, sans nuances, ni distinctions. Le Christ a dit : « *Il est plus difficile à un riche d'entrer dans le royaume des Cieux qu'à un chameau de passer par le Trou de l'Aiguille* (1). » Cette image enveloppe une invite des plus significatives et même une menace très suffisamment redoutable. Mais Bloy surenchérit. Il ne veut pas qu'un riche, quel qu'il soit, puisse être sauvé. Et cette rigueur inexorable, aggravant la Parole Divine — ce qui est énorme de la part d'un chrétien — montre à quel point sa manie d'Absolu lui faussait parfois le jugement.

La richesse est une grande malédiction de Dieu. Les riches sont infiniment à plaindre parce qu'ils portent ce fardeau de l'argent qui leur rend si malaisé l'accès de cette « porte étroite » par où l'on va au Salut éternel. L'argent, c'est encore une drogue insidieuse dont le Mauvais se sert pour empoisonner des âmes. Car il est à retenir que s'il développe, chez la plupart des favorisés de la fortune, l'égoïsme, l'avarice et les penchants luxurieux, il détermine également chez beaucoup trop de pauvres la germination de la haine et de l'envie.

Cependant il existe de bons riches — à peu près un sur

(1) L'exégèse catholique nous apprend ceci : à Jérusalem, on appelait le Trou de l'Aiguille une poterne si étroite qu'il fallait décharger les chameaux, portant de lourds ballots arrimés de chaque côté de leur bosse, que leurs conducteurs y amenaient pour les introduire dans la ville. Ainsi, le symbolisme de la comparaison employée par Notre Seigneur se comprend sans peine. Il avertit ; il n'exclut pas.

dix mille. Ce sont ceux qui ne se tiennent que pour les dépositaires du bien des pauvres et qui distribuent plus que la dîme de leurs propres biens. Et il y a de bons pauvres, ceux qui, bénissant Dieu de les avoir faits tels, ne voudraient, pour rien au monde, s'enrichir. Le reste, c'est socialisme ou ploutocratie, c'est-à-dire deux formes du Règne de la bête...

Bloy condamne aussi, sans rémission, tous les propriétaires, que ceux-ci soient opulents ou qu'ils ne possèdent qu'une chétive bâtisse, d'un revenu aussi mince qu'aléatoire.

J'ai connu l'un de ces derniers. En 1914, au front, voici ce qui me fut confié par un blessé, ouvrier lyonnais dans le civil, qu'on venait d'amputer de la main droite et qui attendait son évacuation sur l'arrière. « — Je suis bien tourmenté, dit-il, car je me demande ce que les miens et moi nous allons devenir. Écoute un peu ceci : Après cinquante ans de travail, mon père avait économisé quelques sous avec quoi il fit bâtir, aux Charpennes, une petite maison dont nous occupions une partie et dont les deux logements qui restaient furent loués à des ménages pour la somme totale de neuf cents francs par an. Eh bien, les hommes de ces deux familles sont partis à la guerre. Leurs femmes et leurs enfants ont naturellement bénéficié du *moratoire*. Mon frère aîné, mobilisé en même temps que moi, a été tué à la bataille de la Marne. Il laisse une veuve et trois enfants. Maintenant, mon père est tout cassé de rhumatismes et ne peut se remettre au travail. Ma belle-sœur, de santé très faible, ne gagne pas un sou. Ses mioches sont encore trop petits pour aller en apprentissage. Moi, je suis invalide. Qu'allons-nous faire ? Et pourtant, nous sommes des propriétaires... C'est drôle, n'est-ce pas ?... »

Bloy, se sacrant, de sa seule autorité, pontife de l'Absolu, aurait-il lancé l'anathème sur ces malheureux si réellement dignes qu'on plaigne leur détresse ? Je ne le



crois pas, car il avait bon cœur; il aurait pardonné cette *propriété* dérisoire à cause de leurs larmes. Aussi, comme il a dû certainement se heurter à des cas analogues, on espère qu'il a regretté, en temps propice, certaines diatribes saugrenues qui déparent, çà et là, *le Sang du Pauvre*.

Il n'en reste pas moins que ce livre contient d'admirables pages où l'ironie se donne carrière et, pour le coup, sans déclamation. Ceci, par exemple, à propos des boursofflures de vanité que suscite le mariage chez les riches : « Quand l'apôtre dit que le mariage est un « grand sacrement », il faut l'entendre des riches mariages. Autrement cette parole n'aurait pas de sens. Il n'y a de grand que ce qui rapporte. » Et donc « le mariage de la Sainte Vierge et de saint Joseph a dû être un tout petit mariage ».

Bloy n'est jamais plus *perçant* que lorsqu'il feint de prendre ainsi au sérieux les sous-entendus malpropres de la morale pharisienne. Du reste tout le chapitre : *les Prêtres mondains*, d'où j'extrais cette phrase, est tout à fait bien venu.

D'autres passages sont encore plus empoignants où Bloy dompte les sursauts du romantisme effréné qui, parfois, lui désordonne l'esprit pour céder à ce don de Dieu qui soumet toutes les facultés du chrétien vraiment épris de Jésus à cette *raison* supérieure : la contemplation mystique. Tel il se montre dans un chapitre accompli de tous points : *les éternelles Ténèbres* dont je citerai les dernières lignes :

On peut se représenter l'âme du riche sous des étages de ténèbres, dans un gouffre comparable au fond des mers les plus profondes. C'est la nuit absolue, le silence inimaginable, infini, l'habitable des monstres du silence. Tous les tonnerres peuvent éclater ou gronder à la surface. L'âme accroupie dans cet abîme n'en sait rien. Même dans les lieux souterrains les plus obscurs, on peut supposer qu'il y a des fils pâles de lumière venus on ne sait d'où et flottant dans l'air comme, en été, *les fils de la Vierge* dans la campagne. Les catacombes, elles aussi, ne sont pas entiè-

rement silencieuses. Il y a, pour l'oreille attentive, quelque chose qui pourrait être les très lointaines pulsations du cœur de la terre. Mais l'Océan ne pardonne pas. Lumière, bruit, mouvement, vibrations imperceptibles, il engloutit tout à jamais...

C'est : *le mauvais riche en enfer* que Bloy aurait pu intituler ce chapitre.

Il faut espérer également que les lecteurs de bonne volonté apprécieront comme il sied la calme et radieuse vision qui clôt ce chapitre : *la dérision homicide*. Il n'y a rien de plus beau dans la littérature catholique :

J'imagine que le Jour de Dieu commencera par une aube d'une douceur infinie. Les larmes de tous ceux qui souffrent ou qui ont souffert auront tombé toute la nuit, aussi pure que la rosée du premier printemps de l'Eden. Puis le soleil se lèvera comme une Vierge pâle de Byzance dans sa mosaïque d'or et la terre se réveillera toute parfumée. Les hommes, réconfortés puissamment, s'étonneront de ce renouveau du Jardin de volupté et se dresseront, parmi les fleurs, en chantant des choses qui les rempliront d'extase. Les infirmes eux-mêmes et les putréfiés vivants auront l'illusion de l'adolescence. Agitée du pressentiment d'une venue indicible, la nature se vêtira de ses accoutrements les plus magnifiques et, pareille à une courtisane superbe, répandra sur elle, avec ces bijoux qui ont perdu tant de condamnés à mort, les senteurs capiteuses qui font oublier la vie. Rien ne saurait être trop beau, car ce sera le Jour de Dieu attendu des milliers d'années dans les ergastules, dans les bagnes, dans les tombeaux ; le jour de la dérision *en retour*, de la Dérision grande comme les cieux que le Saint Livre nomme le subsannation divine. Ce sera la vraie fête de la charité, présidée par la Charité en Personne, par le Vagabond redoutable dont il est écrit que nul ne connaît ses voies, qui n'a de comptes à rendre à personne et qui va où il lui plaît d'aller (1). Ce sera tout de bon la fête des pauvres, la fête pour les pauvres, sans attente ni déception... Pour ce qui est de l'incendie qui terminera le gala, il n'y a pas de créature, fût-ce un archange, qui pourrait en dire un seul mot.

Ici le voyant qui est en Bloy développe toute son envergure. Il nous transmet un reflet de la Lumière mystérieuse qui éclairera à fin du monde. Et sa voix, reten-

1) *Spiritus qui ubi vult spirat.* — A. R.



tissante comme ce le des grandes orgues dans une cathédrale attentive, prolonge en notre âme d'ineffables échos.

Malgré ses défauts, *le Sang du Pauvre* est un grand livre.

### III

*Le Salut par les Juifs*, c'est celle de ses œuvres pour laquelle Léon Bloy manifesta toujours une prédilection spéciale. A maintes reprises, dans ses volumes subséquents, il en parle comme de l'ouvrage qui lui demanda le plus de réflexion et qui lui coûta le plus d'efforts pour établir la thèse qu'il voudrait rendre évidente. Et cependant celle-ci demeure assez obscure.

Pourquoi cette imprécision soudaine chez un écrivain qui, d'ordinaire, marque par l'extrême netteté du style et de la pensée ? Peut-être, s'aventurant sur un terrain dangereux où il risquait à chaque pas de s'égarer hors de la voie traditionnelle que jalonnent les enseignements de l'Église, n'a-t-il pas osé formuler avec sa bravoure habituelle des idées dont, malgré tout, et au fond de lui-même, l'orthodoxie lui apparaissait malaisée à soutenir ? Peut-être plus simplement sa conception de la destinée mystique des Juifs flottant en lui à l'état de brume inconsistante, et l'obsédant, comme l'aurait fait un songe, chercha-t-il à s'en délivrer en la condensant dans un livre ?

Quoi qu'il en soit, il semble bien qu'à certaines époques, et notamment lorsqu'il conçut *le Salut par les Juifs*, l'erreur le hanta de ceux qui attendent une incarnation du Saint-Esprit précédant de peu la fin du monde. C'est ce qu'ils nomment le *troisième Règne*, le premier étant celui du Père, notifié par l'Ancien Testament, le second, celui du Fils, avéré par les Évangiles et qui dure encore. L'originalité de Bloy consiste en ceci que, sans se poser carrément en prophète, il a l'air d'annoncer, d'une façon d'ailleurs vague, que ce Règne de l'Esprit aurait les Juifs pour instruments.

D'autre part, il importe de mentionner qu'il n'a jamais manqué de protester avec véhémence lorsque des théologiens lui faisaient observer que, soutenant une proposition aussi insolite, il déformait les textes sur lesquels il prétendait s'appuyer et que, par là, il se mettait en opposition avec l'Église. Mais Bloy n'admettait pas qu'il pût s'être trompé. En vain, une revue catholique de Lyon, très compétente en la matière, l'avertit que son livre « aboutissait à une conclusion hétérodoxe » et qu'il semblait proche de renouveler « l'hérésie condamnée de Vintras ». Il répondit, sur un ton de colère, que les divagations de Vintras « lui avaient toujours fait horreur », protesta de son orthodoxie et se plaignit qu'on lui eût causé « un préjudice énorme » devant l'opinion. Sa lettre contenait en outre pas mal d'injures à l'adresse de l'auteur du compte rendu. Mais d'arguments pour justifier sa thèse, — pas l'ombre. (Voir *le Mendiant ingrat*, pp. 139-142.) D'ailleurs, pas plus dans la première édition du *Salut par les Juifs*, publiée en 1892, que dans la seconde publiée en 1906, il n'a exposé, d'une façon nette et précise, sa croyance touchant *le troisième Règne*. Dans cette seconde édition il se contente d'étiqueter ses contradicteurs : *tout petits docteurs, imbéciles, théologiens pédants*. Ce n'est pas suffisant.

Information prise, il ne semble pas du tout que Bloy ait mérité d'être rangé sous l'étendard de Vintras qui fut un charlatan démoniaque et un escroc. Nulle part, l'auteur du *Salut par les Juifs*, commentant avec témérité mais avec beaucoup de vénération l'Écriture, et s'emballant en l'honneur de l'Esprit-Saint ne rappelle le banquier véreux de Tilly-sur-Seulles (1).

(1) Sur Vintras, voir le *Dictionnaire des hérésies* de Pluquet collection Migne, tome II, p. 226 et suivantes. Il est à remarquer que Naundorff se fit, à une époque, l'adepte de Vintras et fut, pour cela, nommément excommunié par le Pape Grégoire XVI. Le fait que ce soi-disant Bourbon ait adhéré à cette farce sacrilège prouve à lui seul qu'il n'était pas l'Oint du Seigneur. Si je ne me trompe, Bloy ne parle pas de l'hérésie de Naundorff dans son *Fils de Louis XVI*. — M. Maurice Barrès a donné un fort exact portrait de Vintras dans son beau livre : *la Colline inspirée*.



On pourrait plutôt rapprocher, jusqu'à un certain point, les vellétés d'adhésion de Bloy au Règne du Paraclet des idées soutenues, dans *l'Évangile éternel*, par Jean de Parme, Général des frères mineurs, qui publia ce livre en 1254. Il y avait inséré quelques écrits de Joachim de Flore où la doctrine hétérodoxe est mentionnée avec une certaine faveur. Mais il ne faut pas oublier que Joachim de Flore mourut avant même que *l'Évangile éternel* fût élaboré et que ses manuscrits portent la mention expresse qu'il se soumet en tout au jugement de l'Église. Celle-ci lui garda si peu rigueur qu'il est honoré comme bienheureux en Calabre où l'on célèbre sa fête le 29 mai. Quant à Jean de Parme, son livre fut condamné en 1260 par le Pape Alexandre IV. (Voir Vigouroux : *Les livres saints et la critique rationaliste*, tome I, page 365.)

Je suis absolument persuadé que si Bloy s'était cru sur le point de verser dans l'hérésie, il se serait empressé de biffer les pages douteuses qu'on lui signala. Malgré ses incartades et ses espiègleries, il aimait trop l'Église pour concevoir, une minute, la pensée de s'en séparer.

Au surplus, Bloy écrit dans sa préface de la deuxième édition ces phrases, parfaitement orthodoxes, sur la signification de son livre :

*Le Salut par les Juifs* fait observer que le sang qui fut versé sur la croix pour la rédemption du genre humain, de même que celui qui est versé invisiblement chaque jour dans le calice du Sacrement de l'Autel, est naturellement et surnaturellement *du sang juif* — l'immense fleuve de sang hébreu dont la source est en Abraham et l'embouchure aux Cinq plaies du Christ.

Voilà qui est pour faire excuser quelques coups de chapeau à l'hérésie, au cours du volume. Mais, tout de même, il faut retenir sans détour que Bloy, en faisant dériver sa proposition, *le Salut par les Juifs* de cette phrase de Jésus dans l'Évangile selon saint Jean : *le Salut sort des Juifs* « sollicite » le texte d'une façon abusive. Rien de

moins obscur que l'épisode de la Samaritaine où ces mots sont prononcés.

On regrette de n'avoir pas à commenter ici, au point de vue du symbolisme mystique, le récit de cette rencontre de Jésus avec la pécheresse de Samarie, car c'est un des chapitres les plus profonds de la Sainte Écriture. Bornons-nous à rappeler les versets auxquels Bloy donne une si singulière extension :

*La femme dit : — Seigneur, je vois que tu es un prophète. Nos pères ont adoré sur cette montagne et vous dites, vous [Juifs], que Jérusalem est l'endroit où il faut adorer.*

*Jésus lui dit : — Femme, crois-moi, l'heure vient où ce ne sera ni sur cette montagne, ni dans Jérusalem que vous adorerez le Père. Vous adorerez, vous [Samaritains], ce que vous ne connaissez point. Nous, nous adorons ce que nous connaissons, car le salut sort des Juifs. Mais l'heure vient, et c'est maintenant, où les vrais adorateurs adoreront le Père en esprit et en vérité, car ce sont de tels adorateurs que cherche le Père. Dieu est esprit et il faut l'adorer en esprit et en vérité.*

*La femme reprit : — Je sais que le Messie, qu'on appelle Christ, va venir. Lors donc qu'il viendra il nous annoncera toutes choses.*

*Jésus lui dit : — Je le suis, moi qui te parle.*

Or l'exégèse traditionnelle nous apprend que la Samaritaine préfigure les nations des Gentils qui seront bientôt évangélisées par les apôtres. En lui disant que le salut sort des Juifs et en précisant qu'on adorera le vrai Dieu en esprit dans le monde entier et non plus seulement dans le Temple, Jésus fait entendre que lui-même, Juif selon la chair et Dieu selon l'esprit, est le salut du monde parce qu'il est le Messie annoncé.

On aura beau tourmenter le texte de toutes les façons possibles, on n'arrivera pas à lui conférer un autre sens. Et il est fâcheux que Bloy se soit dispensé d'expliquer clairement l'addition qu'il s'est permise à la parole du Maître : *Salus ex Judaeis*. Il ajoute *quia salus a Judaeis*. C'est là une fantaisie toute personnelle, une déduction injustifiée.



Quant au Règne futur de l'Esprit, les hérétiques qui répandirent cette erreur y mirent beaucoup de complaisance, car il est également impossible de la justifier par le texte des Évangiles concernant la période qui va de la Résurrection à l'Ascension. Les actions et les paroles de Jésus en ce temps-là ne donnent aucune prise à l'équivoque. Il dit aux disciples: « *Voici, je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles* (saint Matthieu, XXVIII, 20). » Il ne dit pas: « Je suis avec vous jusqu'au Règne du Paraclet. » Il leur dit encore: « *Vous recevrez la vertu de l'Esprit-Saint qui surviendra en vous et vous lui rendrez témoignage dans Jérusalem.* » (Actes des Apôtres, I, 8.) Il n'ajoute pas: « Cet esprit règnera après moi ». Il leur annonce tout simplement la Pentecôte.

Enfin, on ne voit pas du tout comment, dans sa préface, Bloy peut s'autoriser du XI<sup>e</sup> chapitre de l'*Épître aux Romains* pour prétendre que le salut du monde se fera par les Juifs au temps de ce Règne chimérique. Saint Paul prédit que les Juifs seront dans l'aveuglement jusqu'à ce que « la plénitude des Gentils soit entrée dans l'Église ». Ensuite Israël sera éclairé à son tour. Mais le nom de l'Esprit-Saint n'est pas prononcé une seule fois dans ce curieux passage et il n'y est point fait allusion.

On voit combien la thèse de Bloy se dénonce peu solide et à quel point il manqua de prudence en s'y entêtant. C'est parce que coexistaient en lui un mystique et un impulsif enclin à la rébellion. Le mystique, qui *sentait* la sève catholique bouillonner en lui d'une façon si intense, a proclamé, en vingt occasions, le magistère de l'Église et en a parlé comme le plus humble et le plus soumis de ses enfants. Par contre, il arrivait quelquefois que l'impulsif s'enflammait pour cette rêverie assurément séduisante quoique erronée: le Règne futur du Paraclet; et alors il n'était pas loin de s'en croire le Précurseur. Mais bientôt, tout rentrait dans l'ordre. De là, tant de belles

pages dans *le Salut par les Juifs*, tant de méditations substantielles rayonnant d'une pure lumière — totalement orthodoxes, tant de *visions* saisissantes. Par exemple, celle des *Trois Vieillards* à Hambourg. C'est aussi évocatoire qu'une de ces eaux-fortes où Rembrandt fait grouiller le Ghetto dans une pénombre pleine d'ors enfumés.

Il faudrait citer encore ces incomparables similitudes que Bloy découvre entre les symboles préfiguratifs de l'Ancien Testament et la Passion sans cesse renouvelée de Jésus. Là, sa perspicacité, nourrie d'oraisons, éclate en traits de foudre qui nous illuminent l'âme jusqu'au tréfonds. On admire, on s'incline et l'on demeure ébloui.

Enfin, une des vérités que Bloy développe avec le plus de complaisance, non seulement dans ce livre mais dans son œuvre entière, c'est celle-ci : Le Christ fut et reste le Pauvre absolu. Il y revient toujours et lorsqu'il ne se laisse pas égarer par l'orgueil, il entonne un hymne d'allégresse parce que Dieu le marqua pour être, lui-même, un pauvre en union étroite avec son Sauveur. Cette certitude lui dicte alors des pages d'une merveilleuse beauté. Celle-ci, par exemple :

Il n'est pas nécessaire d'avoir fait de puissants travaux d'exégèse pour savoir que Jésus-Christ fut le vrai pauvre, — désigné comme tel à chaque page de l'Ancien ou du Nouveau Testament, — l'unique parmi les plus pauvres, insondablement au-dessous des Jobs les plus vermineux, le diamant solitaire et l'escarboucle d'Orient de la pauvreté magnifique, et qu'il fut enfin la Pauvreté même annoncée par des Voyants inflexibles que le peuple avait lapidés. Il eut pour compagne « les trois pauvretés », a dit une sainte. Il fut pauvre de biens, pauvre d'amis, pauvre de Lui-même. Cela, entre les parois visqueuses du puits de l'Abîme. Puisqu'il était Dieu et qu'il n'avait accepté de venir que pour prouver qu'il était Dieu en se manifestant vraiment pauvre, il le fut dans l'irradiation et la plénitude infinie de ses Attributs divins. Il n'y eut donc pas d'autre Victime que le pauvre et les excès absolument incompréhensibles de cette Passion toujours



actuelle, flagrante à perpétuité, dont l'athéisme lui-même ne peut assoupir l'effroi, sont inexplicables aux gens qui ne savent pas ce que c'est que la Pauvreté, l'élection dans la journal de la Pauvreté, selon le mot d'Isaïe qui montra les choses futures et qui fut scié entre deux poteaux. (*Le Salut par les Juifs*, p. 43.)

Lorsqu'il écrivit ces lignes Bloy dut penser, pour se l'appliquer, à la phrase si émouvante de saint François d'Assise : « J'ai épousé une grande dame, veuve depuis Jésus-Christ et qui a nom Sainte Pauvreté ».

Qu'un tel Epoux eût légué à Bloy une telle Épouse, cette conviction lui remplissait l'âme d'une gratitude infinie et c'est pour cette raison qu'il aima tant Jésus, et qu'en ses heures de prière il se réjouit de souffrir pour Lui, avec Lui, en Lui.

Soulignons-le, personne plus que Bloy n'a senti saigner les plaies du Crucifié. Personne n'a paraphrasé d'une façon plus poignante l'aphorisme de Pascal : « Jésus sera en agonie jusqu'à la fin du monde ». Il faudrait donc être un bien étrange pharisien pour s'offusquer parce que, montant la garde, armé d'une trique noueuse, devant la Croix d'ignominie et de rédemption, Bloy égarait parfois ses coups sur des épaules irresponsables. Il a si superbement tenu à distance nombre de chiens aux gueules fétides qui eussent voulu se délecter du Sang adorable qu'on doit lui pardonner les excès de son zèle inlassable. Et qu'on n'oublie pas non plus la tendre sollicitude avec laquelle il sut convier maintes brebis — noires hier, blanches aujourd'hui — à s'approcher de cette Source aux ondes miraculeuses : le cœur transpercé de Jésus, pour y boire la Vie éternelle.

Disons pour conclure : il y a des *dilettantes* incroyants qui ne peuvent goûter en Bloy que la verve formidable du pamphlétaire et les splendeurs de son style. Il y a aussi des gens de lettres, imbus de *pieusarderie* sentimentale, ne concevant la religion que comme une idylle farcie de roucoulaudes douceâtres et qui s'effarent à cause de ses vio-

lences. Mais les catholiques pauvres, qui trouvent leur nourriture essentielle dans la communion fréquente, et qui sont ainsi les Témoins permanents de la Passion, oui, ceux-là seuls sauront aimer Léon Bloy et le *comprendre* — dans la profondeur.

ADOLPHE RETTÉ.



## LES FIANÇAILLES DU LIEUTENANT LAFONTAINE

---

Sous l'auvent en feuilles de palmier tressées de la cuisine, derrière la case en planches perdue dans les feuillages, Ogouéra Nengué-Nengué travaillait.

Robuste négresse dans les veines de laquelle coulait un sang princier, elle était née sur la rive gauche du Gabon, au mystérieux village de Denis, patrie des rois, des guérisseurs et des sorciers.

Son entrée dans le monde s'étant produite au milieu de la nuit, on lui avait donné le nom d'Ogouéra Nengué-Nengué, qui signifie « Minuit » en langue gabonaise. Cette appellation lui était restée ; elle s'en montrait fière, la jugeant harmonieuse et imagée.

Quatre ans plus tard, ses parents transportèrent leurs pénates au village de la Pointe-Owendo, sur la rive droite du fleuve, un peu en aval de Libreville. La pénible traversée, au milieu des courants et des flots houleux de l'estuaire, dans la grande pirogue à l'unique voile carrée soutenue par une perche flexible, avait vivement frappé l'imagination de cette fille du littoral. Assise au fond de la légère embarcation, la tête émergeant à peine, elle semblait captivée par l'aspect varié de la grande étendue d'eau dont, jusqu'alors, elle n'avait jamais quitté la rive. Cramponnée d'une main au bordage, elle s'efforçait, de l'autre, à saisir les blancs flocons d'écume transparente que la vague lançait contre les flancs de la pirogue.

A la Pointe-Owendo, Ogouéra vécut des années heureuses,

passant la majeure partie de ses journées au milieu des enfants de son âge, un simple lambeau d'étoffe autour des reins, luttant sur le sable chaud, se baignant le soir ou pêchant, avec un vieux pagne tenu aux quatre coins, les frétilantes sardines minuscules, dans l'eau jusqu'au-dessus des genoux, sans plus, et l'attention constamment tenue en éveil par la crainte des requins maraudeurs.

Lorsque la jeune fille parvint aux environs de sa quinzième année, la famille prévoyante décida, en vue de son établissement futur, de l'envoyer au chef-lieu. Son frère, écrivain auxiliaire des Secrétariats-Généraux, y résidait déjà chez une vieille tante, dans une case confortable du village de Glass, à deux kilomètres de la ville européenne éparpillée sur une colline, « le Plateau », mot que les indigènes prononcent : pilateau.

Ogouéra, d'un tempérament actif, devint bientôt l'âme de la maison.

Ce chaud après-midi d'octobre, elle était assise sur un banc très bas, les seins nus, les jambes croisées, la taille serrée dans un court-pagne de coton rayé ramené en arrière entre les cuisses et les dégageant ainsi jusqu'en haut ; elle superposait avec méthode, dans une marmite en fonte, des rangées de longues bananes qu'une petite négresse lui tendait après les avoir dépouillées de leur enveloppe verte.

Il était quatre heures ; le soleil craquelait la terre humide et, du sol, montaient d'âcres senteurs. Par instant, une faible brise apportait, de la mer toute proche, bien qu'invisible, une violente odeur de poisson et faisait frémir les larges feuilles des bananiers.

Au loin, dans l'estuaire, résonnaient à intervalles irréguliers les bruits des manches de pagaies frappant le bordage des pirogues.

Sur la plage, derrière l'épais rideau de verdure, des enfants poussaient des cris perçants.

Ogouéra, la belle Gabonaise, en préparant le repas du soir, fredonnait à mi-voix des fragments d'anciens motifs



de tam-tams glorifiant le défunt roi et l'amour, le simple amour nègre avec ses héros :

Les Gabonais, o aodou  
 Et les Français, o aodou  
 Les Akélé, o aodou  
 Les Orougou, o aodou  
 Les Portugais et les Allemands,  
 Le roi Adandé seulement  
 Il les commande tous !  
 Lé-lé-lé-lé...Lé-lé-lé-lé.  
 Lé-lé-lé-lé...Lé-lé-lé-lé.  
 .....  
 Les Blancs, o aodou  
 Et les Galois, o aodou  
 Les Asékiani, o aodou  
 Les Pahouins, o aodou  
 Les Espagnols et Anglais,  
 Le roi Adandé seulement  
 Il les commande tous.  
 Lé-lé-lé-lé...Lé-lé-lé-lé.  
 Lé-lé-lé-lé...Lé-lé-lé-lé.

Pauvre grand roi Adandé, qu'est devenue cette magnifique puissance ? Hélas ! grignotée bribe à bribe par tous ces Blancs venus du Nord sur d'énormes navires vomissant des nuages déchiquetés de fumée noire.

Seules en subsistent la renommée chantée par les poètes et la couronne en métal doré, jadis envoyée par le roi des Anglais, inutile ornement, que tu as, comme seul héritage, légué aux princes infortunés issus de toi ! Elle repose, couverte de poussière, dans une case du village royal de Denis, en face, sur l'autre rive du Gabon poissonneux.

Tes enfants mâles végètent comme employés subalternes de l'Administration française, et ta descendante Ogouéra, la Gabonaise de pure race, fait la cuisine aidée d'une seule petite domestique !

Ainsi passent la gloire et les richesses. L'amour seul est éternel !

Mon homme !... Il me retourne tout entière,  
 Il me retourne tout entière, mama,

Comme cela... Houm !  
 Mon homme ! Il me regarde,  
 Il me regarde, mama,  
 Dans l'œil de ma nature... Houm !  
 .....  
 .....  
 Tu as ouvert le chemin de Sibang,  
 O mamaïé, o mamaïé !

La mélodie d'Ogouéra évoque ainsi, après les plaisirs du mariage, les exploits de ce mauvais drôle qui, sur la route de Sibang, conta jadis fleurette à une fillette trop jeune. On l'a célébré et raillé tout à la fois en un joyeux chant de tam-tam : « Tu as ouvert le chemin de Sibang !... »

Les tresses hérissant la chevelure crépue s'agitent toutes droites, au lent balancement de la tête scandant les airs aimés.

Le temps fuit ; la chaleur s'atténue ; les bananes ont atteint le point voulu, dans la marmite.

— *Itangâni !* (des Blancs !) s'écrie tout à coup la petite négresse.

Ogouéra levant les yeux aperçoit deux jeunes gens dont les vêtements blancs font des taches claires sur le fond sombre des bananiers ; elle reconnaît Durand, un administrateur ami, visiteur assidu, accompagné d'un lieutenant d'infanterie de marine. Abandonnant sa marmite, elle plonge les mains dans unealebasse pleine d'eau, se dresse et d'un mouvement gracieux rajuste le petit pagne qui lui arrive à peine aux genoux. Ainsi légèrement vêtue, elle s'avance sans honte, souriante, au devant des promeneurs.

— *Bolo ani* (Bonjour à vous).

— Bonjour, Vénus de bronze, répond l'officier débarqué la veille au Gabon.

— Bonjour, Ogouéra Nengué-Nengué, fille de roi, dit l'Administrateur, en service depuis un an à Libreville.

— Lieutenant, tu es gentil et poli, réplique Ogouéra ; toi, « Commandant », tu te moques toujours ; tu n'es pas bon.



Je ne suis pas fille de roi puisque le roi, maintenant, c'est le Gouverneur. Entrez au salon.

— Ogouéra, tes paroles sont d'or, ton corps est d'ébène et ton caractère d'airain. Je suis dans le ravissement de la bonne impression produite sur toi par mon ami Lafontaine ; c'est un cœur à prendre, princesse, et je viens précisément te l'offrir. Nous t'obéissons et te précédons dans ton somptueux salon.

Les deux jeunes gens accédèrent, par une seule marche, dans une pièce cimentée dont une table occupait le milieu, entre deux portes largement ouvertes. Sur cette table, une carafe était déposée au centre d'un plateau, entourée de six verres retournés et très propres. Des chaises en bois complétaient l'ameublement avec, sur le sol, quelques nattes en paille. Aux cloisons de planches peintes en bleu étaient fixés quelques gravures découpées dans des journaux illustrés, ainsi que les portraits du roi Edouard VII et de la reine Victoria.

Dans un angle de la pièce, le frère d'Ogouéra, revenu du bureau, sommeillait étendu sur une chaise-longue. A l'arrivée des Blancs, il se leva, salua fort poliment et sortit aussitôt : les affaires de famille n'étaient point de son ressort. La vieille tante demeura invisible.

La jeune femme qui avait suivi ses hôtes pénétra dans sa chambre par une porte s'ouvrant sur le salon ; elle en ressortit, quelques instants après, vêtue d'un ample pagne violet foncé, semé de grandes fleurs et tombant jusqu'aux pieds.

— Vous voulez de la bière et de la limonade, n'est-ce pas, dit-elle. Je vais aller en chercher chez John-Holt, à côté. Elle prit, des mains de l'Administrateur, quelques pièces de monnaie et s'en fut, souple dans son simple costume, la tête droite, la poitrine cambrée, les épaules effacées, les bras légèrement en arrière du corps, ainsi que marchent toutes les femmes de sa race.

Le lieutenant n'ayant pu encore, faute d'éducation suf-

fisante de l'œil, acquérir le sens esthétique de la beauté noire, suivait Ogouéra du regard et cherchait vainement à préciser les causes de sa réelle admiration.

— Beau brin de fille ! conclut-il simplement lorsqu'elle eut disparu au détour de l'étroit sentier. Dis-moi, très cher ami, puis-je espérer quelque chose ?

— Beau brin de fille assurément : Ogouéra est l'un des très rares spécimens accomplis de la jolie Gabonaise ; elle a dix-huit ans ; je la trouve superbe, mais vienne un enfant ou même revois-la dans quatre ou cinq ans : ces beaux seins fermes qui ont, si je ne m'abuse, fait impression sur toi, tomberont lamentablement...

— Qu'importe ! la statue est là qui s'offre à nos regards. Jouissons du moment !

— Qu'importe, en effet ? C'est toi qui es dans le vrai. Moi, je suis atteint, quoique jeune, d'une infirmité morale qui m'empêche de jouir du présent, qui me fait deviner le ver dans le fruit le plus beau. Les médecins me traitent de neurasthénique... Mais je n'ai pas répondu à ta question. Hier, le temps, si vite écoulé à revivre nos vieux souvenirs d'écoliers, m'a manqué pour te raconter l'histoire de mon « mariage » avec Amanbina.

Tu vas être fixé dans un instant sur les sentiments de la belle, la voici qui apparaît.

Ogouéra, le buste droit, une bouteille de chaque main, une troisième en équilibre sur la tête, entrait dans le salon. Elle versa un verre de bière à ses invités, se servit une pétillante limonade, s'assit et but après avoir prononcé un aimable : « A ta santé ! »

La sensation de fraîcheur produite par la boisson gazeuse lui fit faire une grimace de plaisir. Approchant sa chaise de celle du lieutenant, elle débita d'un trait :

— Alors, tu es le frère du Commandant ? Tu as fait bon voyage ? Tu es content de venir au Gabon ? Libreville est-il joli pour toi ? Tu n'es pas marié ?

— Ogouéra, le « Commandant » n'est pas mon frère, mais



je le considère comme tel. J'ai fait un chaud et excellent voyage. Je suis heureux de connaître ce doux pays, plus heureux encore de vous... de te voir, de t'admirer. Je bénis les dieux qui m'ont conservé célibataire et conduit au Gabon; j'implore d'eux l'insigne faveur de m'y maintenir, celle aussi de mettre en ton cœur des sentiments identiques à ceux qui agitent le mien. Je...

— Lieutenant, tu parles trop vite; je ne comprends pas tous tes mots... Que dit-il, « Commandant » ?

— Il dit tout bonnement que tu es belle et qu'il désire se marier avec toi.

— Justement, « Commandant », je ne suis pas mariée en ce moment.

Et se tournant vers Lafontaine, elle interrogea avec la plus admirable simplicité :

— Combien me donneras-tu par mois ?

L'énoncé de cette prosaïque question, posée à brûle-pourpoint, décontenança l'officier qui resta coi, mal à l'aise sous le regard clair de la Gabonaise.

Durand, très intéressé par cette scène qu'il avait prévue, se divertissait fort à contempler l'attitude embarrassée du fiancé. Après un franc éclat de rire, il jugea charitable de venir en aide à son ami et répondit à la demande d'Ogouéra :

— Il t'offre, fille du roi, l'équivalent de la rétribution que j'accorde à la fidèle Anambina, mon illégitime épouse, soit trente francs chaque mois de l'année.

— Trente francs ! « Commandant », ce n'est pas beaucoup d'argent. Le « pilateau » se trouve loin de ma case et mon pied se fatigue vite; le soleil pique à cinq heures du soir lorsqu'on se rend à Libreville; il pique déjà le matin à huit heures lorsqu'on en revient.

Akérogallé, simple danseuse, touche trente-cinq francs de son mari, chef de « La Poste », et elle habite le même village que moi. Avant, le trésorier m'avait prise pour femme et me donnait quarante francs, ensuite un Anglais de la

factorerie Hatton et Cookson, moins éloignée que le « Pila-teau », me continua la même somme...

— Ogouéra, réfléchis que mon ami n'est ni riche comme un trésorier, ni prodigue comme un Anglais. Tu dois accepter son offre raisonnable.

— Oui, je sais bien, c'est un petit Blanc encore et je ne me marierais pas avec lui s'il n'avait pas de galons.

Et changeant brusquement d'interlocuteur :

— Tu viendras me chercher quelquefois, le soir, avec ton « képi-de-galons » qui est beaucoup plus beau que le casque, dis, lieutenant ?.. Alors, c'est convenu, nous allons faire mariage ; tu m'achèteras demain un beau parapluie ; il y en a de très jolis chez Brandon ; le mien a été déchiré avant-hier par une torpade. Ensuite, il faut que je te demande permission pour fumer ma pipe, parce que l'Anglais voulait seulement que je « boive le tabac » de la cigarette et ce n'est pas bon ; le Blanc de la poste me défendait tout à fait de fumer ; pour qu'il ne s'aperçoive de rien, j'étais obligée, chaque soir, avant de partir à Libreville, de me laver la bouche avec de la citronnelle bouillie dans de l'eau.

— Va pour le parapluie et même la pipe ! répondit sans enthousiasme le jeune officier. Il est près de six heures ; nous allons regagner la ville. Nous accompagnes-tu, ou désires-tu nous rejoindre plus tard ?

— *Ah ! niaoué !* (Ah ! non !), lieutenant ; pas moyen ce soir : c'est le dernier jour de la semaine. Ne vois-tu pas les grosses tresses de mes cheveux ? Je viendrai demain soir. Cette nuit, il y a « Ivanga » chez Rassindina ; nous danserons jusqu'au chant du coq, comme tous les samedis. Viens si tu veux avec le « Commandant » ; Anambina est invitée également. Vous nous regarderez, — c'est très joli l'ivan-ga, — et vous nous ferez boire de la limonade. Quand vous serez fatigués de rester tranquilles, vous retournerez au pilateau ; il y a une grosse lune ce soir et il fait frais au bord de mer.

— Effectivement, c'est aujourd'hui samedi, reprit l'Ad-



ministrateur ; je l'avais oublié ! Ogouéra a raison, c'est le jour de Terpsichore et non celui de Vénus. Ami, les coutumes font loi ; il faut que tu apprennes, dès aujourd'hui, à te plier aux usages. Nous reviendrons après le dîner, si tu n'es pas trop fatigué. L'ivanga est réellement une belle danse, mais le lit possède, lui aussi, ses charmes ; tu choisiras ; je reste à ta disposition pour t'introduire dès ce soir dans le monde noir, si tel est ton désir. Présente tes devoirs de fiancé, puis filons d'un pied léger.

Sur ces mots, il quitta le salon ; Lafontaine fut retenu sur le seuil par la belle Ogouéra qui, câline, approcha ses lèvres de sa joue et lui murmura doucement à l'oreille :

— Petit lieutenant, donne-moi dix sous pour acheter du poisson !

Satisfaite de la générosité du jeune homme, elle cria aux deux amis qui s'éloignaient, un clair et joyeux :

— *Biambié ni ô, Itangani!* (Bonsoir à vous, Blancs !)

Abandonnant, après quelques pas, le tortueux sentier au-dessus duquel les bananiers formaient un dôme de verdure, les deux compagnons prirent, sur la gauche, la grande route bordée de brousse, coupée de fragiles ponts jetés sur les marigots ; le casque à la main, ils se dirigèrent à pas lents vers la capitale.

Le « Commandant », tel un Gabonais de vieille souche, chantonnait le refrain d'antan, si cher au cœur d'Ogouéra ;

Le roi Adandé seulement  
Il les commande tous.

Un petit rire ponctuait les lé-lé-lé finaux de chaque strophe.

Le lieutenant marchait absorbé par ses pensées. La gaité de son camarade le tira de ses réflexions.

— Tu me parais présentement évoluer vers une joyeuse neurasthénie, lui dit-il ; je t'envie ; je demeure vraiment écœuré de tout ce que je viens de voir et d'entendre. Oh ! ces phrases : « Combien me donneras-tu par mois ?.. Donne-moi dix sous pour acheter du poisson ! »

... Je me félicite maintenant d'échapper ce soir au contact de cette positive, mais troublante Ogouëra, qui me répugne et m'attire tout à la fois. Quelle basse mentalité ! Quelle étrange conception de l'amour !

— Eh ! très cher, que vient faire l'amour en pareille occurrence ? Tu as prononcé un mot qu'il te faut rayer de ton vocabulaire. Réserve-le pour ton retour en France, où tu trouveras, du reste, bien rarement l'occasion d'en user à ton profit...

— Oh ! je proteste avec indignation, vieil ami. Prétendrais-tu comparer les femmes du Gabon à celles de notre doux pays ? Je suis, depuis quelques minutes seulement, mais définitivement, il me semble, édifié sur la valeur morale des premières.

— Crois-tu ? Permits-moi d'en douter, esprit superficiel, qu'une simple désillusion trouble plus qu'il n'est équitable.

L'as-tu rencontré souventes fois, ce petit dieu malin, au cours de tes campagnes pacifiques dans les ports de Rochefort, de Brest ou de Toulon ?

Ne tente même pas ici son inutile recherche, car il n'a jamais abordé sur ces rivages.

Ceci posé, point capital ou accessoire selon les dispositions sentimentales de chacun, laisse-moi te dire que tu viens de conclure un contrat verbal non dépourvu d'intérêt ; les conditions en ont été débattues et acceptées, de part et d'autre, sans phrases vaines, sans marchandages ridicules. Tu t'en montres chagriné, alors que tu devrais te tenir pour pleinement satisfait. Tu reconnaîtras plus tard le bien fondé de mes dires. Tu t'es associé une femme peu encombrante, encore moins jalouse, qui te laissera le plein exercice de tes facultés intellectuelles, qui ne limitera en rien ta liberté ; ce ne sont pas là des avantages négligeables, à mon avis. Tu lui reconnaîtras des qualités un peu dissemblables, peut-être, de celles des femmes blanches ; tu les apprécieras à l'usage ; tu lui découvriras des défauts



aussi. Qui n'en possède une collection plus ou moins complète ?

— Sont-elles fidèles, au moins, ces Gabonaises ?

— Fidèles ! Ceci est plus complexe, sentimental et curieux militaire. Fidèles à qui ? A toi ? A un Blanc ? Que demandes-tu là ? Elles ignorent la fidélité vis-à-vis des hommes de leur race... Fidélité, amour, sont des termes dont le sens leur échappe, termes européens, qui n'ont point franchi les tropiques... Cependant, le mépris qu'elles professent à l'égard de tous les nègres sans exception, étrangers au Gabon, et la crainte qu'elles manifestent des contacts malsains sont tels que tu as peu à redouter de ce côté.

Restent les « cousins »... mais ne faut-il pas que tout le monde vive ? Crois-tu que les mâles du pays voient, de gaieté de cœur, les Blancs leur enlever les filles belles comme ton Ogouéra ?... S'ils exercent, de temps à autre, quelques reprises individuelles, qui oserait les en blâmer ?...

Devisant et philosophant de la sorte, les jeunes gens avaient dépassé les premières maisons de Libreville et la nuit était venue brusquement.

— Prenons à droite, ami, dit l'Administrateur ; il n'est pas encore sept heures ; nous allons entrer un instant chez Miss Ket, la vieille mulâtresse, une sympathique figure de l'ancien Gabon ; je veux, pour fêter comme il convient tes fiançailles, t'offrir un apéritif d'honneur.

RENÉ TRAUTMANN.

## ALTERNATIVE

—

### I

*Que ne l'ai-je chantée, elle, la méconnue,  
Très humblement, ainsi qu'il sied en cet enfer,  
La suave et la simple et belle Retenue  
Dont brûle encor la lampe aux cryptes de ma chair ?*

*L'orgueil s'éloigne et c'est l'heure des confidences.  
Vous viendrez, — je le sens, au calme de mon cœur, —  
Je suis ce même enfant qui se sait sans défense  
Contre l'apaisement de vos baisers de sœur.*

*Vous gardez, dans vos yeux, les fidèles images  
Des matins qu'embaumaient l'innocence d'un vœu  
Et des soirs où pesait, ainsi qu'un ciel d'orage,  
L'angoisse de rougir d'un impossible aveu.*

*Pudeur, vierge isolée et vers qui s'acheminent,  
Sans savoir dans quel but, mes remords pèlerins,  
Au pays de l'amour une âme est orpheline  
Que n'êtes-vous plus là pour lui donner la main !...*

### II

*Que ce lot soit celui du prodigue aux pieds lourds  
Dont le bourdon achoppe au pavé gras des villes,  
Durant que sa vertu vacille aux carrefours  
Et que le repentir est son plus sûr asile.*

*Mais, toi, pour qui l'exil est le pays élu,  
Laisse à d'autres le soin de clôre leur domaine,*



*L'aventure est divine et, si tu veux, prochaine,  
Où le poids du Destin ne t'entraînera plus.*

*Surseoir ? toujours, surseoir au désir qui réclame,  
Le travestir, en faire un pâle serviteur,  
Décliner par prudence ou différer par peur  
L'élan mystérieux dont tressaille notre âme ?*

*Sur les chemins de la sagesse, méditer,  
A l'heure languissante où le jour se résigne,  
Où la souple tendresse et la simple bonté,  
Aux murs du souvenir, grimpent comme une vigne ?*

*Aller s'asseoir, avec les humbles, sur le tard,  
Rompre avec eux le pain de la vie inclémente,  
Dire : voici le port pour l'ultime départ,  
Rien ne vaut que la paix du cœur dans cette attente ?*

*Nos yeux battent, le froid s'empare de nos tempes.  
Je mordrais, après toi, où tes dents ont mordu,  
Les étoiles, sur nous, veillent comme des lampes ;  
Nous avons retrouvé le Paradis perdu...*

## III

Au fil de ta cigarette,  
— Le tabac te fait-il du mal,  
Autant de mal que le journal ? —  
S'est pris ta jeunesse distraite.

A dénouer cet écheveau  
Tu perdis tes plus belle heures,  
Et ces aveux à demi-mots,  
Et ce pourquoi ta mère pleure.

Que fus-tu d'autre que l'enfant  
De sa solitude farouche  
Qui rêvait de baisers tremblants  
Et qu'on embrassa sur la bouche ?



Oh ! cette danse sur des tombes !  
 — Mon Dieu ! Mon Dieu ! pardonnez-nous  
 Pour tout ce qui rit et qui tombe  
 Et vous cherchait à deux genoux.

Le mauvais larron verse à boire  
 A Madeleine qui ne sait  
 — Et ne veut savoir — que la gloire  
 Gonflant le busc de son corset,

Durant que traînent aux terrasses,  
 Dans la sciure des cafés,  
 Les invraisemblables godasses  
 De Lazare, cet assoiffé.

Pour le veau gras frigorifique  
 Le prodigue le plus perclus  
 N'a qu'un appétit platonique  
 Et rétrospectif, au surplus...

#### IV

*Je t'ai donné le gage, amie aux yeux cléments,  
 Du plus subtil amour et du seul qui demeure ;  
 Dans le puits d'un baiser j'ai noyé le tourment  
 De ton cœur amoureux de ciel pur et d'eaux vives.*

*Ce baiser, mieux qu'un autre, a su te convertir  
 A la grâce de n'aimer plus qu'un stratagème  
 Et de s'étudier à, tous les deux, mentir,  
 De l'aube du désir à l'abandon suprême.*

*Cher complice qui viens avec tes mains tendues,  
 Le secret d'une chair a rampé dans la nuit.  
 Ne parle pas... Cueillons aux palmes défendues  
 Le fruit désaltérant dont a soif notre ennui.*



## V

*Si vous m'étiez permis, cher fruit que je convoite,  
Où serait cet élan qu'il faut à mon amour ?  
Il a plu... le jardin, mieux qu'au tout premier jour,  
Propage son odeur quêteuse dans l'air moite.*

*Le Devoir... le remords... et se ressouvenir  
Que jadis... dans ce lieu... quand la grille est poussée  
Quand l'invite est sur vous des branches balancées,  
Quand je sais qu'on ne meurt que de vouloir mourir.*

*Le vent s'est ta, c'est le silence qui nous garde,  
Le fraternel, pudique et vigilant ami.  
O le désir pressant, et auquel je m'attarde,  
De connaître pourquoi vous m'étiez interdit !*

*J'ai su des nuits sans lune où rôdait le mystère  
Des nuages fuyant vers un lointain sabbat  
Et j'en sais d'autres, lumineuses celles-là,  
Conseillant mon sommeil comme un baiser de mère.*

*Par laquelle, pieds nus et marchant à tâtons,  
Ai-je, aux vitres, posé mon front de gosse avide ?  
N'était-ce pas entre toutes la plus limpide,  
Celle où battait plus fort le cœur de la maison ?*

*Le clair de lune se joua sous les tonnelles,  
Puis ce fut l'ombre et, tel un ver luisant géant,  
Dans le feuillage obscur, s'alluma seulement  
L'impérissable fruit qui fit Eve mortelle...*

JACQUES DYSSORD.

## LES PROCÈS DE SORCELLERIE

---

Les procès de sorcellerie ont depuis quelques années fait l'objet de travaux très nombreux et très complets. Ces études, pourtant innombrables, ne paraissent pas avoir épuisé le sujet. Sans cesse de nouveaux documents d'archives sont découverts qui éclairent d'un jour plus éclatant les superstitions déjà connues et les drames affreux qu'elles ont provoqués. L'esprit toujours curieux de mystère et d'inconnu se passionne aisément aux récits des sorciers et de leurs infortunes.

On doit reconnaître cependant que la lecture des procès de magie devient vite monotone pour celui qui s'est familiarisé avec le sujet. Toujours les pièces de procédure sont identiques. Elles ne diffèrent ni par la forme, ce qui est légitime, ni par le fond, ce qui est plus étonnant. Le Sabbat, les pratiques démoniaques, les invocations, les apparitions, toutes les manifestations en un mot de l'esprit du mal sont invariables. On les croirait coulées dans un moule unique, qui n'offre bientôt plus d'intérêt pour la curiosité. Il n'en demeure plus que le souvenir douloureux de tragédies sanglantes.

N'est-il pas étrange pourtant que pendant trois ou quatre siècles des milliers d'hommes, de femmes et quelquefois même d'enfants aient subi le supplice du feu, justifié par des aveux circonstanciés, qui ne diffèrent, on peut dire, jamais.

Les procès se sont déroulés à des époques diverses, en



des lieux éloignés. Des hommes, pour la plupart ignorants, et qui s'ignoraient, ont reconnu des faits que la raison se refuse de croire et dont la vraisemblance ne peut même pas être envisagée.

Cette identité dans l'absurde est peut-être ce qu'il y a de plus singulier et de plus incompréhensible. C'est là pourtant que les vieux jurisconsultes et les anciens inquisiteurs ont cru trouver la preuve la plus éclatante de la réalité des faits dont ils poursuivaient la recherche et le châtement.

L'avis d'un Daneau mérite d'être rapporté :

Il est plus clair que le jour que le monde s'est aperçu, de tous temps et en tous aages, qu'il y avait des Sorciers et des ensorcellemens faits par l'art et suggestion du diable. Car pourquoy, et comment est-ce que les lois, qu'on faisait pour lors, eussent parlé et établi des peines contre les Sorciers, s'il n'y en eust point eu de ce temps là ? On ne fait point de loy d'une chose qui jamais ne fust veuë, ni connue : car les droits tiennent les cas et crimes qui ne furent jamais veus et aperçeus pour choses impossibles, et qui ne sont point du tout (1).

Bodin répondait par de semblables arguments au savant disciple de Corneille Agrippa, le médecin Jean Wier, lorsque celui-ci, l'un des premiers, osa, vers la fin du xvi<sup>e</sup> siècle, combattre la croyance aux sorcières et insinuer qu'elles étaient peut-être plus malades que coupables.

En dépit de quelques rares et courageuses protestations, les poursuites continuèrent et les bâchers allumés dans toutes les provinces achevèrent de consumer les misérables que la croyance universelle s'acharnait à accuser du plus horrible des forfaits.

Comment n'y pas croire, au demeurant, alors que chaque poursuite, appuyée d'aveux éclatants, donnait à la croyance une force nouvelle et procurait un nouveau crédit aux plus sottes superstitions ?

(1) Lambert Daneau : *Deux nouveaux traités très utiles pour ce temps*, 1579 : Second point.

Le crime rend la loi nécessaire et non la loi le crime. N'est-ce point cette vérité à rebours qui donne la solution du problème de l'identité des procès ? A les étudier mieux, cette conviction se forme que, s'ils étaient pareils, c'est que peut-être la justice maladroite ou partielle, en même temps qu'elle entravait une libre défense, mettait les accusés dans une telle situation qu'ils ne pouvaient se dégager d'un chemin tracé à l'avance d'où le juge d'abord, et le bourreau ensuite, les empêchaient de s'écarter.

Un premier fait doit frapper. La Sorcellerie maléfique fut, peut-on dire, une épidémie. Elle a commencé avec les poursuites et a disparu avec elles. Sans doute, aujourd'hui encore, la force de la superstition a conservé intacts quelques cas accidentels de pratiques démoniaques, mais ils sont devenus un objet de curiosité quasi rétrospective. L'abbé Boullant n'est qu'une exception, on pourrait presque dire une excentricité plus littéraire que sacrilège. Nous sommes loin du temps où un certain Trois-Échelles :

Se voyant convaincu de plusieurs actes impossibles à la puissance humaine et ne pouvant donner raison apparente de ce qu'il faisait, confessa que tout cela se faisait à l'ayde de Sathan (1),

dénonçait 1.200 personnes de commerce avec le diable et déclarait à Charles IX en 1572 qu'il y avait cent mille sorciers dans le royaume.

Cette coïncidence de la sorcellerie épidémique avec les poursuites a pu faire dire récemment à un auteur : « Le Sabbat est l'œuvre de l'érudition des inquisiteurs et des juristes interrogeant, et de l'ignorance suggestible des sorciers interrogés » (2).

C'est précisément l'étude juridique de la question qui doit, je crois, fournir la solution du problème que se pose l'esprit à la lecture de ces procédures si nombreuses. Elles

(1) Bodin : *Démonomanie des Sorciers*, 1587. Liv. 4, chap. I, p. 186.— Cf. Megey.

(2) Maxwell : *La Magie*, chap. VII.



se ressemblent toutes au point de manquer d'intérêt si l'on ne s'attache à rechercher seulement les causes qui en ont pu faire un monument d'iniquité.

Il m'a paru intéressant d'exposer la pratique des procès et de montrer comment tout le secret de leur identité, si longtemps prise pour un formidable argument en faveur de la poursuite, n'est en fait que le résultat peu surprenant de la procédure inquisitoriale, source des plus abominables abus.

## §

Il me paraît utile, avant d'exposer la procédure employée contre les magiciens, d'en rappeler brièvement l'histoire.

C'est à l'Église que revient la première initiative des poursuites. Le crime aussi bien était plutôt une infraction à la foi qu'un crime contre l'État ou les personnes. Encore, doit-on constater que pendant longtemps la Sorcellerie n'inquiéta guère les théologiens. Au XIII<sup>e</sup> siècle l'Église y prêtait bien peu d'attention ; le crime échappait à la juridiction de l'Inquisition qui n'avait alors pour objet que la répression de l'hérésie. En 1248, le Concile de Valence, prescrivant aux Inquisiteurs la procédure à suivre contre les hérétiques, indique seulement d'excommunier les coupables de magie. Le Concile de Trèves, en 1310, châtie également les criminels par le retrait des sacrements et lorsqu'ils sont endurcis par l'excommunication. Le grand légiste Astesanus d'Asti impose, en 1317, conformément aux canons, une pénitence de 40 jours et, en cas de refus de s'y plier, l'excommunication pour les laïcs et le cloître pour les ecclésiastiques.

Le Saint-Office, pourtant, avait depuis longtemps songé à se mêler de la question. Dès 1257, il avait sollicité d'Alexandre IV le droit de s'occuper de divination et de sorcellerie. Le Pape leur enjoignit par la bulle *Quod super nonnullis* de ne point se laisser distraire par des questions étrangères. Il leur rappelait que leurs fonctions se bornaient à la recherche des hérétiques, et Boniface VIII introduisit cette règle dans le droit canon.

L'Inquisition ne perdit point de vue son projet.

Chargée de poursuivre l'hérésie, elle chercha dans la magie les faits hérétiques qui lui permettraient d'étendre sa compétence. La porte était ouverte à une série de questions pratiques concernant le degré d'hérésie des manifestations sataniques. L'idée se forma peu à peu qu'étaient hérétiques l'invocation au diable et le pacte signé avec lui, et un ingénieux dilemme fut posé : l'homme qui invoque un démon en croyant ne pas commettre de péché est hérétique avéré ; s'il sait qu'il commet un péché, il n'est pas hérétique, mais mérite d'être classé parmi les hérétiques, attendu qu'espérer qu'un démon puisse dire la vérité est le fait d'un hérétique (1).

L'idée fit une rapide fortune. Les juges ecclésiastiques avaient enfin trouvé le moyen de porter leurs investigations sur le terrain de la sorcellerie.

En 1374, l'inquisiteur de Paris demanda à Grégoire XI s'il pouvait s'occuper définitivement de magie. Le pape l'y encouragea énergiquement. L'autorité séculière, toujours jalouse de s'emparer du pouvoir judiciaire, ne pouvait se désintéresser de la question. Le Prévost des Maréchaux de Laon, Poulailhier, ayant arrêté un certain nombre de sorciers, « Sathan fist si bien, qu'on avait opinion que ce n'était que fable tout ce que l'on dict (2) ». Le Parlement interrompit le procès et décida que dorénavant la connaissance du crime appartiendrait uniquement aux tribunaux séculiers, à l'exclusion des tribunaux ecclésiastiques.

En 1398, le 19 septembre, la Faculté de Théologie de l'Université de Paris se réunit en assemblée générale en l'église Saint-Mathurin et précisa en vingt articles la vérité définitive en ce qui concerne les faits démonologiques.

La bulle d'Innocent VIII, *Summis Desiderantes*, en 1484, donna à son tour une impulsion considérable aux poursuites. Mais l'Inquisition ne devait pas comme ailleurs prendre en

(1) Lea : *Inquisition*, III, édit. angl., p. 435.

(2) Bodin : *op. cit.*, p. 187.



France une force très redoutable. De bonne heure elle tomba en décadence pour ne reprendre un peu de force qu'avec la Renaissance et la Réforme.

En 1490 et 1493 des édits firent relever la magie de la compétence des seuls tribunaux séculiers, sauf le cas où les accusés dépendaient de l'Official par leur qualité. A partir de ce moment, il n'est plus fait allusion à l'Inquisition.

Ainsi s'organisèrent les poursuites. Désormais deux juridictions connurent en France des procès de Sorcellerie.

L'Official, d'une part, qui découvre et dénonce l'hérésie, décerne une prise de corps, condamne au jeûne si le crime est occulte, à la privation des sacrements et à l'excommunication si le crime est notoire; mais ne peut imposer aucune peine afflictive, *quia Ecclesia abhorret a sanguine*; la juridiction séculière, d'autre part, au bras de laquelle l'Official fait appel par lettres réquisitoires, pour prononcer le châtimement qui est capital, avec confiscation des biens. L'Official ne pouvait élargir un prisonnier sans avoir fait signifier la sentence au procureur du Roi et attendre sa réponse.

Voici quelle était la procédure en cette matière:

Lorsqu'il y a délit commun et cas privilégié qui sont compliqués ensemble, le juge royal est obligé d'aller au prétoire de l'Officialité. Chacun y a son greffier qui écrit l'instruction en même temps et séparément. Le juge d'Eglise préside et a le pas pendant l'instruction. C'est lui qui fait les demandes et les interrogatoires sur les faits à l'accusé, le récolement des témoins et la confrontation des témoins à l'accusé toujours en présence du juge royal, qui fait écrire par son greffier tout ce qui se dit et fait par les témoins et l'accusé; le tout séparément du greffier de l'Official qui écrit de son côté. Après que le Promoteur a donné ses conclusions et que l'Official, qui a pris des adjoints prêtres ou gradués, a rendu sa sentence définitive, l'ordre est de transférer et conduire le prisonnier dans les prisons royales pour y être jugé par le juge royal pour le cas privilégié. Souvent il arrive que le juge d'Eglise n'a ordonné que des jeûnes et des prières à l'accusé, le juge royal les abrège par une condamnation à mort. Ainsi il est exempt de jeûner (1).

(1) Bruneau: *Observations et Maximes sur les lois criminelles.*

Voilà le principe, ajoutons que cette procédure ne fut pas toujours scrupuleusement respectée. Fréquemment le juge royal connut seul de l'affaire. L'autorité séculière empiéta régulièrement sur le pouvoir de l'Official qui généralement n'eut pas à intervenir.

## §

Le procès du magicien, tel que j'ai entrepris de le décrire, participe à la fois des règles générales de la pratique criminelle, et des habitudes particulières, établies par la doctrine et la jurisprudence en matière de sortilège. Je mélangerai les unes et les autres dans mon exposé, sans me soucier au cours des développements de signaler celles qui sont spéciales aux procès dont je m'occupe, et celles qui sont communes à tous les débats criminels.

Pour bien comprendre la technique des procès de magie, il convient de rappeler quelques principes généraux de l'ancien droit, sans lesquels il n'est pas possible de concevoir clairement la source des erreurs si graves qui en furent la conséquence.

La procédure inquisitoriale doit d'abord être opposée à la procédure accusatoire qui l'a précédée.

Le caractère particulier de la procédure accusatoire est que l'initiative appartient seulement à la partie lésée, ou, si elle est morte, à son lignage. Le procès se résout donc par un simple débat entre deux particuliers qui apportent leurs explications sans qu'il soit nécessaire de recourir à un mode de preuves particulières. C'est une procédure orale, publique et formaliste où le juge est appelé à rendre sa sentence selon sa conviction intime.

Cette procédure très primitive s'était transformée avec le temps. Le seigneur et le roi, maîtres de la puissance publique, comprirent bientôt la nécessité d'intervenir dans les crimes et délits qui troublent la vie sociale. L'Etat se substitua à la victime dans la poursuite et la répression des faits délictueux. L'action publique remplaçait l'action privée, la



dénonciation même passait pour inutile : c'est d'office que le juge se saisissait d'une affaire.

En même temps s'établirent des règles plus strictes de procédure. La justice devenue la chose de l'Etat se rendait sans publicité. Elle était secrète comme tout organisme administratif et supprimait la libre défense. Copiée sur la procédure d'Eglise, la pièce capitale de la procédure inquisitoriale était l'interrogatoire. Tout l'effort du juge portait sur l'aveu qu'il convenait d'obtenir et la torture devint un moyen indispensable de la provoquer.

Le magistrat, pourtant, était tenu par des règles étroites.

La valeur des preuves avait été l'objet d'études considérables, et la fameuse théorie des preuves légales s'était définitivement fixée ; théorie si séduisante au premier examen et si profondément abominable lorsqu'on la peut juger par son application.

Alors que le juré de Cour d'Assises du *xix<sup>e</sup>* siècle juge par intime conviction, c'est-à-dire que son verdict ne dépend que de l'impression par lui ressentie au cours des débats, alors que sa décision n'a point à obéir à des motifs particuliers, sinon à ceux qui lui sont dictés par sa conscience et sa conviction, le juge de l'ancienne France ne pouvait prononcer une condamnation ou un acquittement en dehors de cas prévus à l'avance et qui, en principe, ne pouvaient être arbitraires.

Merveilleux psychologues, les vieux légistes avaient examiné avec un soin particulier les divers modes de preuve. Ils avaient par un effort admirable d'imagination soupesé chacun des événements qui peuvent se présenter au cours d'un procès, et considérant la conséquence logique des faits, ils en avaient prescrit le degré de gravité et dénoncé la force ou la légèreté.

Ainsi les moyens de preuves avaient été étudiés l'un après l'autre, chacun avait pris sa place dans une sorte de catalogue depuis le plus fragile jusqu'au plus important. L'intime conviction du juge importait peu, il devait suivre

un chemin étroit, semé de bornes où s'inscrivait à l'avance et s'imposait impérieusement à sa conscience la valeur de tous les arguments possibles.

Trois grandes catégories de preuves étaient établies, subdivisées elles-mêmes en sections et sous-sections. On connaissait les *preuves complètes*, les *indices prochains* et les *indices éloignés ou adminicules*.

La *preuve complète* était la seule qui pouvait entraîner une condamnation capitale. On la pouvait recueillir de quatre manières : Par les témoins, au nombre de deux au moins, car dit Loysel : « *voix d'un, voix de nun* », témoins oculaires et non par ouï dire, honorables et non reprochables, fournissant une déposition complète et affirmative et non pas *vacillants*, c'est-à-dire commençant leurs phrases par *je crois* ou *il se peut* ; par l'écrit, preuve rare, parce qu'il la faut précise et authentique ou reconnue par les signataires si passé sous seing privé ; par les présomptions précises et concordantes si le fait dont on va tirer les conséquences est établi déjà de façon suffisante, c'est-à-dire par un témoignage certain ; par l'aveu enfin, la meilleure des preuves et la plus complète lorsqu'il est toutefois appuyé par des indices et confirmé hors de la torture, car : *nemo auditur perire volens* :

L'aveu par un criminel de son crime ne peut opérer sa condamnation s'il est tout nu, mais si, outre son aveu, il y a un seul témoin, cela suffit pour le condamner (1).

L'*indice prochain*, appelé aussi *semi-preuve*, était constitué de présomptions très graves, mais non suffisantes pour entraîner une condamnation définitive. Il pouvait servir à provoquer l'aveu par la torture, cet aveu joint aux indices prochains fournissait la preuve complète. Ainsi, la rencontre d'indices prochains aboutissait toujours à l'intervention du bourreau.

(1) Duplessis : *Lettre à Colbert sur le procès de la Voisin. Lettres, etc., de Colbert*, t. VI, Append., p. 429.



Il est vrai de dire, proclame Duplessis, que chaque indice fait sembler une preuve qui peut suffire pour faire donner la question (1).

Les indices différaient selon les crimes, en général on considérait qu'il en fallait trois pour mettre à la torture.

L'*adminicule*, ou indice éloigné, venait enfin pour servir de soutien aux précédents. Présomptions légères, elles ne pouvaient à elles seules servir de base à une condamnation, elles émouvaient seulement le juge, faisaient naître le soupçon, suffisaient à faire ouvrir une information; elles aidaient à découvrir les indices prochains qui procuraient le moyen de trouver la preuve complète.

La preuve complète seule entraînait une condamnation capitale, les indices prochains pouvaient faire prononcer une peine afflictive ou infamante, l'*adminicule* une peine pécuniaire.

Telle était cette procédure des preuves légales si remarquable par son principe. N'est-il pas de meilleure garantie pour l'accusé que de ne point dépendre de l'arbitraire avis de son juge, et d'être assuré de ne point être condamné sans que des preuves certaines aient été recueillies, en dehors desquelles aucune sanction pénale ne peut être même envisagée.

Le grand principe qui domine notre droit actuel n'est-il pas qu'aucune peine ne peut être prononcée sans qu'une loi en ait ainsi ordonné, l'ancien droit plein d'arbitraire avait du moins érigé cette garantie qu'aucune preuve ne peut être admise dont la valeur n'ait été appréciée à l'avance, objectivement, et en dehors du procès même. C'est le triomphe, semble-t-il, de la protection de la liberté individuelle. Pour que le juge condamne, il faut qu'il réunisse certaines preuves déterminées antérieurement; mis en présence de ces preuves, il doit nécessairement condamner; peu importe sa conviction intime. Esmein a illustré cette idée en disant :

(1) Duplessis, *loc. cit.*

Le juge est comme un clavier qui répond inévitablement lorsqu'on frappe sur certaines touches (1).

Voilà le principe; est-il besoin d'en rappeler les défauts?

En vain les jurisconsultes se sont-ils efforcés par un prodigieux effort de raisonnement et d'analyse de mesurer le poids des preuves à eux soumises; en vain ont-ils tâché, avec la meilleure foi, de prévoir toutes les hypothèses; en vain ont-ils voulu déterminer une classification sage et précise des indices et des adminicules. Cette classification ne fut jamais qu'une œuvre de jurisprudence continuellement remaniée et toujours arbitraire. Jamais une liste ne fut dressée des indices prochains et des indices éloignés. Tel qui était prochain dans une espèce devenait éloigné dans une autre, et les casuistes discutaient âprement, tandis que se prononçaient les sentences et se dressaient les échafauds. Les divisions rigoureuses en théorie ne constituaient qu'une apparence de garantie pour l'accusé. Les juges se plaisaient à compliquer les cas difficiles et le jeu des indices et adminicules leur permettait de trancher les questions à leur gré. L'arbitraire était absolu et l'accusé, en dépit des garanties qui lui paraissaient fournies et qui semblaient contenir les passions de ses juges, était livré sans force et sans moyen de défense à la plus inexorable et la plus injuste des justices.

### §

J'ai dit comment avaient été entreprises les poursuites contre les magiciens et comment on en était arrivé à trouver dans l'hérésie le fondement et la justification du procès.

Il ne faudrait pas croire pourtant que tout sortilège était hérétique. La distinction était importante, car ses conséquences étaient absolument différentes.

Le sortilège sans l'hérésie n'entraînait point la peine de mort, mais seulement le fouet, les galères ou l'exil (2).

(1) *Histoire de la procédure criminelle*, 2<sup>e</sup> partie, titre I, chap. 3.

(2) V. not. *Clarus* § *hares*.



Si le sortilège au contraire sentait l'hérésie, la peine était celle des hérétiques, c'est-à-dire la mort.

Pour reconnaître l'une de l'autre les livres des théologiens sont pleins de subtilités. Farinacius semble avoir assez bien déterminé les éléments constitutifs du crime en considérant qu'est hérétique le sortilège par lequel est invoqué le Démon, pour faire ou pour déclarer ce qu'il ne peut pas faire ou savoir (1).

Les exemples les plus fréquemment rencontrés dans les procès sont le Pacte avec Lucifer, l'accouplement charnel avec le Diable, incubes et succubes, la provocation de la grêle et de la tempête, le transport corporel. Tous ces faits paraissaient impossibles à bien des esprits sérieux du xvi<sup>e</sup> siècle même.

Je répons, dit Del Rio, que tout cela n'est pas impossible au Démon (comme il est prouvé) et que partant les Catholiques tiennent communément qu'il y faut ajouter foy (2).

Le sortilège ne sentant pas l'hérésie se rencontrait fréquemment. Il était surtout le fait des prêtres et consistait en particulier à employer le pouvoir de Dieu à de mauvaises besognes.

Tels sont, par exemple, les actes des prêtres qui éteignent les luminaires et dépouillent les autels « à dessein de nuire à ceux pour lesquels ils les employent aux offices de la sépulture » ; ceux qui célèbrent des messes des trépassés pour les vivants, afin que « ceux pour lesquels ils les célèbrent fondent plus vite dedans les coffres de la mort ». Ne sont pas non plus hérétiques ceux qui font le Saint Sacrifice sur des choses profanes « comme sont une hostie non consacrée toute pleine de certaines notes et lettres de sang tiré du doigt annulaire, une coiffe d'enfant nouveau-né, du pain non cuit ou de la paste crüe faite en façon de gasteau, la

(1) Farinacius: *Prax. et Theoricae crim.*, L. I., Tit. III, quæst. XX, § 79. — *Sortilegia dicuntur haereticalia, quando in illis imploratur auxilium daemone ad cognoscendum et faciendum ea, quæ de sui natura scire aut facere ipse daemon non potest.*

(2) Del Rio, *Les controverses et recherches magiques*, 1611, L. V., chap. 16.

« pierre vulgairement appelée Calamite... etc. » ; ceux aussi qui pendant la messe ont fait des prières plutôt tendant à péché qu'au culte divin ou salut des âmes, ceux qui consultent les devins, les enchanteurs de serpents, si toutefois par leurs incantations ils implorent seulement le secours de Dieu « simplement et dévotement sans aucune superstition ».

En ce qui concerne les Astrologues judiciaires, Chiromanciens et autres devins, ils n'étaient hérétiques que s'ils proclamaient leurs prédictions « infaillibles et nécessaires et non possibles selon l'inclination et présomption qu'ils en forment (1) ».

On voit que l'invocation et l'intervention du Démon peuvent être considérées comme le criterium de l'hérésie en matière de Magie. Il en fallait convaincre l'accusé. Les pratiques démoniaques étaient graves particulièrement parce qu'elles étaient condamnées par l'Écriture ; et Bodin (2) a clairement énuméré toutes les raisons d'ordre divin et humain pour lesquelles les sorcières maléfiques doivent être vouées à l'exécration et punies impitoyablement.

Les sorciers, expose-t-il, renient Dieu et la loi de Dieu les condamne à être lapidés (3). Après avoir renoncé à Dieu, ils le maudissent, le blasphèment et dépitent ; or, quiconque blasphémera le nom de l'Éternel sera puni de mort : toute l'assemblée le lapidera (4). Ils font hommage au Diable, l'adorent et sacrifient, ce qui est interdit rigoureusement par les commandements du Dieu jaloux qui punit l'iniquité des pères sur les enfants jusqu'à la quatrième génération (5). Ils vouent leurs enfants à Satan (6). Ils sacrifient des petits enfants avant qu'ils ne soient baptisés et consacrent les enfants au Diable « étant encore au ventre de sa mère »,

(1) Voir not. sur toutes les subtilités théologiques. Del Rio, *loc. cit.*

(2) Bodin, *op. cit.*, liv. IV, chap. 5.

(3) *Deuter.*, XIII, 10.

(4) *Lévit.*, XXIV, 16.

(5) *Exode*, XX, 4 et s., *Deut.*, XXVII, 15, *Nombres*, XXV, 4.

(6) *Lévit.*, XX, 2 ; *Deut.*, XVIII, 10.



ce qui constitue « un double parricide avec la plus abominable idolâtrie qu'on peut imaginer (1). »

Les sorciers font serment au Démon de lui amener tous ceux qu'ils pourront (2); ils jurent par le nom du Diable en signe d'honneur (3). Toutes fautes également capitales.

Tels sont les principaux forfaits des magiciens. Est-il besoin d'indiquer qu'à tous ces crimes intellectuels, dont la sanction est tirée des Livres Saints, s'en joignent un grand nombre qui seraient aujourd'hui de droit commun pour la plupart.

Epiphanius contre les Gnostiques et Athenagoras en l'Apologie observent que l'inceste est une règle commune à tous les sorciers; ils font métier, ajoute Bodin, de « tuer les personnes, puis les faire bouillir et consommer jusqu'à rendre l'humeur et chair potable », ils mangent de la chair humaine « et mesmement les petits enfants et boivent leur sang évidemment ». Ils s'est vérifié souvent que, « quand elles ne peuvent avoir des enfants, les sorcières vont déterrer les hommes des sépulchres ou bien elles vont aux gibets pour avoir la chair des pendus (4) ».

Les sorciers sont encore empoisonneurs, tueurs de bestiaux, dispensateurs de stérilité, ils font mourir les fruits et causent la famine, ils ont copulation charnelle avec le diable, se livrent à la sodomie et à la bougrerie.

Voilà des crimes détestables, le moindre desquels mérite la mort exquise, non pas que tous les sorciers soient coupables de tant de méchancetez, mais il a esté bien vérifié que les sorciers qui ont paction expresse avec le diable sont ordinairement coupables de toutes ou de la pluspart de ces meschancetez.

Tous ces crimes semaient l'horreur, aussi théologiens

(1) Cf. *Procès de Gilles de Rais*.

(2) *Deuter.*, XIII, 6 et s.

(3) *Jérem.*, V, 7 et s.; XII, et 16.

(4) On brûla tout vif à la fin du xv<sup>e</sup> siècle à Paris un pâtissier de la rue des Marmousets convaincu d'avoir, pendant de longs mois, vendu à sa clientèle des pâtés faits de chair de pendus. Sa maison fut rasée avec défense d'y bâtir. Était-il magicien ou spéculateur illicite? Bodin, *op. cit.*, IV, 5.

et jurisconsultes étaient-ils d'accord pour considérer qu'on ne devait point en matière de sortilèges respecter toutes les règles du droit(1).

C'est un crime extraordinaire, explique Martin Del Rio, ancien Procureur Général du Brabant et docteur de la Compagnie de Jésus. Il est extraordinaire à cause des circonstances qui l'accompagnent et l'empêchent pour cela d'être compris sous la générale disposition de la loi, non plus que le crime de lèse-majesté (2).

On conçoit aisément que cette précaution était utile, si l'on songe que nombre de faits reprochés étaient impossibles à déceler par une preuve tangible, qu'il fallait pour condamner admettre la réalité de pures fantaisies et traiter comme des infractions sérieuses les plus folles créations d'imaginations crédules.

Le crime, dit Farinacius (3), est de mauvais exemple et rampe comme le cancer, il se commet le plus souvent la nuit, lorsque les hommes y peuvent le moins prendre garde, il est fait secrètement et proditoirement contre les proches, maîtres, frères, pères, enfants, femmes, associés, compagnons, amis et familiers; il est en outre un délit d'habitude perpétré par accoutumance, machinant toujours quelque mal, exécuté de pure délibération par un dol manifeste ou, comme on disait alors, de guet-à-pens, ce qui dénote ouvertement l'obstination dans la méchanceté.

Telles étaient les principales raisons et les arguments qui portaient à rendre pour le sortilège les règles et preuves légales singulièrement larges et arbitraires.

### §

Dès qu'un fait de sorcellerie parvenait à la connaissance de la Justice, une information était ouverte. Elle pouvait être générale ou particulière. Générale, elle correspondait

(1) *In causa haeresis sufficiunt minores probationes quam in aliis criminibus.* Julius Clarus. *L. V § Haeresis.*

(2) Del Rio, *op. cit.*, livre V, p. 717.

(3) *Loc. cit.*



assez bien à ce que nous appelons aujourd'hui une information contre inconnu. Elle recherchait les coupables non révélés d'agissements dénoncés ou découverts. Particulière, elle visait un individu déterminé.

Pour la première, les indices exigés étaient assurément moins graves que pour la seconde.

L'information particulière pour être bonne et valable devait réunir un certain nombre de conditions dont le choix paraissait dicté par la prudence (1).

Il était requis que le crime fût patent, ce qu'il faut entendre des crimes extérieurement commis comme la corruption des blés, l'homicide des enfants. Pour les crimes de *l'intellect*, parmi lesquels le pacte avec le Démon, ou l'accouplement charnel avec le diable, crimes de difficile inquisition, le juge devait pour se saisir connaître un rapport, bruit commun ou indice particulièrement grave.

Il était requis encore que l'accusé n'ait pas été déjà jugé pour le même fait. Les jurisconsultes, pourtant, s'arrêtaient peu à cette prescription. Casuistes habiles, ils avaient découvert le principe de la poursuite nouvelle du même fait sous une autre qualification. On diversifiait le délit, dit *Del Rio*, et on le reprenait en lui donnant un autre nom.

Une dernière question se posait, celle de la prescription.

Après vingt ans écoulés, il n'était plus possible de poursuivre un crime, mais les théologiens avaient assimilé le crime de lèse-majesté divine à celui de lèse-majesté humaine qu'aucun temps ne pouvait prescrire (2).

Le premier acte de procédure, ai-je dit, était l'information, procédure préparatoire, destinée à recueillir les charges et réunir les preuves. Les témoins étaient entendus secrètement. Ainsi débutait l'instance et tout était mis en œuvre pour assembler les renseignements qui, transmis sur cahier clos et scellé, seraient déposés au greffe de la juridiction char-

(1) Farinacius, *op. cit.*, liv I<sup>er</sup>, tit. I, quest. I, § 6 et s.

(2) Filleau : *Recueil Général des Edicts, Arrêts et règlements notables*, 1630, tome II, part. IV, quest. 98.

gée de décréter. Le juge avait permission de décerner un monitoire qui, publié dans les églises, obligeait sous des peines ecclésiastiques tous ceux qui pouvaient savoir des détails sur le crime à les venir révéler.

L'ensemble des dépositions et des renseignements recueillis formait l'information première et l'on divisait les preuves, comme je l'ai dit, en indices légers, griefs et très griefs.

Pour décréter d'accusation et arrêter provisoirement, il suffisait d'adminicules et il ne fallait que des demi-preuves pour signifier au criminel, donner ajournement, et mettre à la torture.

J'ai rappelé que jamais aucune liste définitive des indices ne fut dressée. Tous les jurisconsultes proposèrent la leur dans leurs ouvrages. Il faut observer pourtant qu'en chaque matière criminelle il s'était établi des classifications à peu près universellement admises et déterminées selon les règles générales du droit et les nécessités des qualifications particulières.

Les principaux indices prochains, en matière de magie, sont d'abord le témoignage. Par dérogation à la règle ordinaire on considérait habituellement qu'un seul témoin légitime et sans reproche suffisait pour justifier la torture, un autre indice très proche était la dénonciation par les complices. Un principe absolu était toujours d'interroger un criminel sur ce point, et c'est rigoureusement que ce principe était appliqué pour les sorciers. Bien plus, pour forcer la dénonciation, Binsfeldius soutenait que les confesseurs devaient s'abstenir de donner l'absolution à qui refusait de parler. Cette dénonciation par le complice était sujette à des règles particulières, eu égard à la condition des accusés. C'est ainsi qu'elle ne pouvait constituer une présomption grave que si elle était faite à la torture « pour ce qu'estans infâmes, il ne leur faut pas hors d'icelle adiouster beaucoup de foy » (1), le dénonciateur était interrogé diligemment sur toutes les circonstances : Qui ? Quoi ? Quand ? Où ? Avec qui ? Il

(1) Del Rio, *op. cit.*, V, 3.



fallait que la dénonciation fût invariable et celui qui la faisait y devait persévérer au milieu des tourments les plus rigoureux. Enfin, si la dénonciation émanait d'une femme, on ne pouvait se contenter de sa parole à cause de « l'infirmité de son sexe » ; par exemple on devait admettre la dénonciation de trois ou quatre femmes contre la dénonciation d'un homme.

Un autre indice prochain très important était tiré du mauvais bruit. C'est la mauvaise réputation et l'application de cette idée courante qu'il n'est pas de fumée sans feu. Il fallait toutefois que le bruit ait pris son origine parmi des hommes ; il n'avait de valeur, s'il venait de femmes, que s'il était d'ordre purement féminin et s'il s'agissait par exemple d'avortement. Le bruit devait être « solide et consistant », s'être répandu au temps du maléfice, ou peu après, et en tous cas avant le commencement de l'information.

Le mauvais bruit pouvait être effacé par la bonne réputation. Toutefois cette bonne réputation débilite seulement l'indice et ne l'efface pas :

On ne doit pas laisser de mettre l'accusé à la torture, toutefois, afin que la bonne réputation opère aussi quelque chose, il ne lui faut bailler que l'ordinaire et plus légère (1).

On considérait encore comme indice grave constituant demi-preuve la fuite de l'accusé.

Enfin les menaces passaient pour une présomption très importante. Les jurisconsultes avaient pris soin d'éviter de confondre la menace sérieuse et non ambiguë de la simple jactance ; mais si le moindre dommage avait suivi la menace, il y avait lieu de la considérer comme un indice précieux.

Il était préférable qu'il ne s'écoulât pas un trop long intervalle entre la menace et son exécution, mais cet intervalle même ne devait pas émouvoir absolument le juge, car « si

(1) Del Rio : *loc. cit.* ; Clarus, quest. 60.

celui qui a menacé n'a point eu auparavant quelque opportunité de commettre tel délict et qu'incontinent qu'elle s'est offerte, il l'ayt commis : l'intervalle n'affoiblit aucunement l'indice (1) ».

Telles étaient les principales demi-preuves, on conçoit combien leur interprétation demeurerait arbitraire. L'énumération des adminicules ou indices éloignés est faite pour effrayer bien davantage l'esprit accoutumé à vouloir des faits sérieux dans les présomptions dont peut se servir la justice.

Les adminicules étaient innombrables. Ils étaient constitués peut-on dire de tout ce qui peut faire naître un soupçon, si léger soit-il (2).

C'est d'abord le fait de ne point empêcher un maléfice auquel on pouvait mettre obstacle. « Quand il s'y rencontre encore un autre adminicule, dit Del Rio, on peut lui bailler la gesne et après s'il y a de suffisantes preuves lui faire et parfaire son procès. » C'est encore de favoriser volontairement les sorciers, de s'efforcer d'amoindrir leurs crimes, de soutenir qu'il ne faut pas donner créance aux véritables récits que l'on fait, d'affirmer que ce sont choses vaines et toutes pleines de rêveries. Bodin voulait poursuivre Jean Wier en vertu de cet indice et il n'en fallait pas davantage pour organiser la poursuite d'Evreux et obtenir le 14 décembre 1453 la condamnation à la prison perpétuelle, aux fers, au pain et à l'eau de Guillaume Ede-line, docteur en théologie, bénédictin de l'abbaye de Lure et professeur de théologie à Poitiers (3).

Constituaient encore des adminicules : le fait de favoriser les sorciers par paroles et conseils; de les cacher; de mentir lorsque témoin on est interrogé sur les qualités et circonstances substantielles d'un délit commis; de varier dans

(1) Del Rio : *loc. cit.*

(2) Muyard de Vouglans, pp. 346, 350, 351.

(3) Bodin : *op. cit.*, Préface et Réfut. de Wier. — Jacquier : *Flagellum hæreticorum*, Francfort, 1581. — Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 1856, 1<sup>er</sup> trim., article de M. Bonsergent.



son témoignage; de vaciller et tituber dans ses réponses : « Lorsque quelqu'un ne parle qu'en crainte, tout tremblotant, pâle et baigné de sueur; parce que le visage et l'œil sont le miroir de l'âme »; d'avoir de fréquentes conversations avec des méchants soupçonnés de magie; de venir se plaindre trop vite et comme pour se mettre à couvert alors qu'un maléfice a été commis

Il faut ajouter encore qu'un indice léger rend suspect celui chez lequel est mort quelqu'un par maléfice, ou près de la maison duquel se trouve un cadavre, celui qui est rencontré au lieu du maléfice au temps du crime, celui même qui fréquente la rue du maléfice.

On prétendait aussi que le corps du mort posé devant l'accusé pouvait fournir un indice.

Car le mort, sans mouvement qu'il est, ne laisse pas de produire des ressentiments, en jetant par ses playes le sang que la mort avait fait renfermer jusques au fond de ses veines aussi tost que le meurtrier approche du cadavre (1).

On suspectait celui qui avait mauvaise mine, un mauvais surnom, qui tenait obstinément les yeux baissés, celui qui était né dans un mauvais pays plein de sorciers, celui qui avait coutume de jurer, blasphémer et nommer à tous propos le diable, celui qui ne pleurait ni ne criait à la torture, les vagabonds, celui qui par ostentation de religion demeurait plus longtemps que les autres à l'église, celui enfin qui portait des marques sur le corps.

Tels étaient les preuves, indices et adminicules que s'efforçait de découvrir l'information première en grand secret, sans garantie aucune de justice ni de bon sens. L'ordonnance de 1539 disait, à l'article 145, « les juges informeront ou feront informer ». Les témoins étaient donc entendus soit par le juge lui-même, soit par un enquêteur délégué, soit par un simple sergent assisté d'un notaire royal. La dépo-

(1) Bouvet : *Les Manières admirables pour découvrir toutes sortes de crimes et sortilèges*, 1659, chap. XIV.

sition était rédigée tout au long, non relue et non signée, « n'y a si homme de bien qui ne soit mis en peine par ces sergents et notaires...et font l'information grosse ou maigre selon le désir de la partie, non pas selon que les tesmoins véritablement dient (1) ».

Sitôt la procédure préparatoire terminée le cahier était envoyé aux gens du roi, ceux-ci dans les trois jours appréciaient les preuves légales, concluait et le juge rédigeait son décret constituant déjà un véritable jugement qui décidait de la poursuite. On assignait l'accusé pour être ouï, on l'ajournait à comparaître en personne, on ordonnait sa prise de corps.

On exigeait bien peu au demeurant pour en arriver là ; témoin l'exposé du procès de Barthélémy Meinguet arrivé à ce point de la procédure.

Il fut accusé par Pasquet Rollant, laboureur, son voisin, auquel il avait soupoudré un boudin, et qui, incontinent après, serait devenu comme insensé. Ayant soupçon que son mal procédoit de ce morceau, aucuns des parens et amis dudit Rollant avoient amené ledit Meinguet par devers luy, auquel il auroit apporté du potage qu'il mangeoit. Et y estant arrivé lui auroit baillé dudit potage, disant à ceux qui l'assistoient : *Vous ne scavez que c'est de guérir un malade, je m'en vas le guérir.* Qu'aussi tost qu'il eut pris du potage il aurait rendu par le nez du sang caillé, repris ses esprits et recouvert sa santé, de sorte qu'il auroit esté en personne tirer du vin pour faire boire son médecin et la compagnie. Qu'en buvant, à diverses fois, il auroit proféré ces mots : *Je scay que c'est de guérir les malades et non vous !* Il avoit le bruit entre ses voisins d'estre sorcier et d'user d'art du diable.

La plainte faicte en justice, il en a été informé et y a preuve par les charges et informations de ce potage, de l'effect d'iceluy et des jactances de guérir les malades. Il fut décrété prise de corps contre luy, laquelle exécutée, il est interrogé à diverses fois et auroit répondu ainsi (2).

(1) Imbert : III, chsp. 13, n° 13 et 14.

(2) Filleau, *loc. cit.*



Faut-il ajouter que presque toujours le sorcier était arrêté déjà depuis le début de l'information. On le pouvait prendre de corps avant le décret dans les deux cas de flagrant délit ou de clameur publique.

## §

L'arrestation d'un magicien avait été prévue dans ses moindres détails. Nombreux cependant demeuraient les juges qui craignaient d'y procéder. Le pouvoir du sorcier était si étendu et les forces occultes dont il était le maître si puissantes, qu'on conçoit l'hésitation que devait éprouver le magistrat. Les théologiens, heureusement, étaient intervenus pour leur donner tous apaisements et leur expliquer que chargés de rendre justice, mission quasi divine, ils étaient protégés par leur fonction même (1). « On est d'accord que les sorciers ne peuvent nuire aux personnes des officiers et Ministres de Justice, quelque méchants qu'ils soient (2). »

Et Boguet rapporte à ce sujet une observation personnelle :

Rolande du Vernois était possédée de deux démons et était toutesfois soupçonnée de Sorcellerie. Lorsque j'approchay la conciergerie pour l'aller ouyr en réponse, elle était tourmentée plus fort que de coutume et disoit que ses Démons me sentoient bien venir et que pour cela ils la vexoient ainsi.

On attribuait cette qualité du juge à un secret jugement de Dieu « qui ne veut point permettre que les méchants, principalement les sorciers ayent puissance sur la personne des juges ».

On ajoutait que :

le dyable aime mieux que les Sorcières meurent bien tost en leur profession ; ensuyte que Dieu ne permet pas que les Démons exercent lors leur puissance, de peur que celà ne tourne au scandale des Juges et à l'ignominie même de Dieu. Car il semblerait par là que le Diable aurait plus de pouvoir en ses ministres qui

(1) Voir notamment Le Loyer : *Histoire des Spectres*, 1605, livre VIII.

(2) Boguet : *Discours des Sorciers*, 1610, chsp. XLII.

sont les sorciers que Dieu n'en aurait es siens qui sont les juges.

En vain Sprenger (1) cite-t-il le cas d'un bourreau sur lequel souffla une sorcière sur le point d'être jetée au feu. Il devint ladre de tout le corps, si bien que peu de jours après il en mourut. Boguet rapportant l'histoire se hâte de conclure : « Le bourreau peut-être ne faisait pas bien son devoir ».

Peu étaient rassurés complètement parmi les plus braves : « Il y en a des juges qui fuyent et qui tremblent de peur (2). »

Pendant le procès de Gaufridi, qui était accusé de se rendre au Sabbat en passant par la cheminée, un bruit retentit dans la cheminée de la salle d'audience, et un gnome tout noir apparut. Les juges s'enfuirent épouvantés devant un petit ramoneur stupéfait de l'effroi causé par sa venue (3).

Les précautions prises étaient donc minutieuses.

On pouvait s'emparer des sorciers en tous lieux, même dans les églises et les lieux saints, parce que sacrilèges, blasphémateurs, homicides et empoisonneurs.

Certains magistrats avaient pensé que peut-être leur puissance, comme celle d'Antée, leur venait de la terre, dont le centre est la région des flammes infernales ; aussi soulevait-on précipitamment le Sorcier pour le séparer de la source de sa puissance. On le plaçait dans un panier qui, suspendu à un bâton, était emporté sur les épaules de deux hommes. « Ceste façon de faire ne me plaist point, dit Del Rio, et tiens qu'elle est superstitieuse. » On en usait pourtant fréquemment (4).

D'autres les dépouillaient de tout vêtement et les faisaient

(1) *Malleus malef.*, Quaest. I, chap. 2.

(2) Bodin : *op. cit.*, III, 4.

(3) Michaelis : *Histoire admirable de la possession et Conversion d'une pénitente séduite par un magicien*, 1613. — Papon : *Histoire gén. de la Provence*, IV, 430.

(4) Voir aussi Boguet : *Instruction pour un juge en faict de Sorcellerie*, art. X et XI.



vêtir d'une seule chemise « filée, tissue et cousue en une seule journée ». Là encore, Del Rio découvre qu'il y a quelque superstition, mais il ajouta aussitôt :

Il n'y aurait point de superstition, ains une grande utilité, si l'on leur ôtoit tous leurs vêtemens et qu'on leur en baillat de nouveaux, de peur qu'il n'y eust aucun sort ou maléfice caché dedans (1).

On prenait soin aussi de ne point se laisser toucher la main par le sorcier, ni de se laisser regarder le premier, « de peur qu'il ne corrompe le juge en ceste façon » et Del Rio prétendait qu'il ne fallait en rien relâcher la surveillance, car les faiseurs de maléfices peuvent encore nuire lorsqu'ils sont sous main de justice, puisqu'il est certain que même en prison ils ont copulation avec le Démon.

La perquisition avait lieu en même temps que l'arrestation.

Il faut rechercher diligemment tous les endroits de la maison, si on trouvera point de crapaut, mesmement habillez de livrée, ou en pots, ou des os d'enfant ou des gresses et poudres puantes et autres choses semblables, dont les Sorcières sont ordinairement pourveuës (2).

Tous les praticiens sont d'accord et l'expriment en termes semblables :

Les juges doivent diligemment rechercher par tous les coins de leurs maisons s'il n'y a point quelques boites, graisses, poudres et autres drogues dont ils se servent en leurs maléfices : voire les empescher d'y entrer, de peur qu'ils ne prennent le sort de taciturnité (3).

En psychologues habiles, les magistrats chargés de ces affaires avaient observé combien la surprise est féconde en révélations. Ils n'étaient tenus par aucun délai légal et procédaient donc sans désemparer à l'interrogatoire.

(1) *Op. cit.*, V, 7.

(2) Bodin : *op. cit.*, IV, I.

(3) Del Rio : *op. cit.*, V, 7.

Il faut premièrement, et le plutôt que faire se pourra commencer à interroger la sorcière; et si cela est très utile en tous crimes, il est nécessaire en cestui-cy: car il s'est veu tousiours, que si-tôt que la Sorcière est prise, aussi tost elle sent que Sathan l'a délaissée et comme toute effrayée, elle confesse alors volontairement ce que la force et la question ne sauraient arracher (1).

Cet interrogatoire est une horrible mise en scène, subtile et déloyale.

Il faut pour tirer vérité de celles qui sont accusées ou soupçonnées, que les juges fassent contenance d'avoir pitié d'elles et leur dire que ce n'est pas elles, ains le diable, qui les a forcées et contraintes de faire mourir les personnes et pour ceste cause qu'elles sont innocentes (2).

Une question se pose dans les ouvrages de pratique judiciaire: le juge a-t-il le droit de mentir pour tirer la vérité de la bouche de l'accusé.

La doctrine presque universelle répond par l'affirmative.

S'il ne veut rien dire, il faut luy faire croire que ses compagnons prisonniers l'ont accusé, encore qu'ils n'y ayent pensé; et alors pour se venger il rendra, peut-être, la pareille. Tout cela est licite, de Droit Divin et humain, quoy que Saint Augustin au lieu de *Mendacio* et Saint Thomas d'Aquin soyent d'avis qu'il ne faut jamais mentir de huic sortes de mensonges qu'il mettent bien au long; mais les juges ne suivent pas ces résolutions (3).

La controverse pourtant était grave pour de bons chrétiens. Sprenger et Del Rio proposèrent une habile transaction:

Le juge peut user d'équivoque, de paroles frauduleuses et d'une promesse ambiguë d'impunité pour induire l'accusé de faire une véritable confession.

Ils ajoutaient encore:

Si toutefois le juge pensant que cela luy est permis avait ainsi tiré de l'accusé confession de quelque crime par mauvais dol et

(1) Bodin: *id.*

(2) Bodin: *loc. cit.*

(3) Bodin: *op. cit.*, IV, 1.



que la fraude estant depuis découverte, l'accusé ne la ratifiast ni ne la remarquast, et que pour celà le juge le condamnast à la peine ordinaire : je n'oserais pas l'accuser de péché mortel.

C'était la liberté complète de tromper l'accusé et de surprendre son aveu par les moyens les plus déloyaux.

L'accusé était tenu de prêter serment, on considérait en effet qu'il était dans l'obligation de révéler la vérité comme un simple témoin. S'il mentait, il augmentait ainsi sa faute et par conséquent son châtiment. On voit que la licence de mentir que s'accordaient les juges lui était même retirée, s'il avait le respect du serment prêté. Cette formalité plaçait l'accusé dans la nécessité de commettre un parjure en déniaut la vérité ou de devenir son propre bourreau en la reconnaissant.

Tout au surplus était mis en œuvre :

Il est expédient, auparavant que de faire entrer l'accusé en la chambre de la question, de faire crier quelqu'un d'un cry espouventable, comme s'il estoit gehenné et qu'on die à l'accusé que c'est la question qu'on donne, l'estonner par ce moyen et arracher la vérité.

Le malheureux patient était ainsi livré d'abord aux pires souffrances morales. Harcelé sans répit de questions traîtresses, il ne pouvait résister qu'avec peine à ce terrible interrogatoire, poussivi sans relâche avec des alternatives d'apparente pitié et de dureté sauvage :

J'ai vu, dit Bodin, un juge qui montrait un visage si atroce et la voix si terrible, menassant de faire pendre si on ne diroit la vérité, que par ce moyen ils (les accusés) se confessoient soudain comme ayant perdu tout courage. C'est expédient est bon envers les personnes craintives et non pas impudens.

On peut presque dire que l'interrogatoire ne cessait qu'avec la lassitude du magistrat. L'heure la plus favorable pour y procéder semblait être après la célébration de la messe, surtout les jours les plus solennels et principalement le vendredi. Il était bon de pendre au cou du magicien un

petit sachet de sel et d'autres choses bénites « avec les sept dernières paroles que Jésus-Christ dist en croix, escrites sur un petit billet de papier et de parchemin (1). »

Le sorcier subissait en même temps l'examen des experts médecins. On lui rasait tout le corps. On considérait en effet que son poil pouvait cacher quelque sort et qu'en outre il recélait souvent des marques invisibles.

Je trouve, dit un auteur, qu'il est assuré que ceux qui sont rasez sont toujours plus mols et susceptibles de douleurs et ont moins de force que les autres (2).

Damhouder insiste spécialement sur la nécessité de raser d'urgence afin

qu'il n'y ait aucun sort ni maléfice caché dedans les trous du corps ou dedans le poil (3).

Venait au même instant la recherche des marques. La marque était, soit un signe dessiné sur le corps, soit plutôt une région insensible. Sa révélation était impérieusement provoquée. Les chirurgiens prenaient des aiguilles et les enfonçaient dans toutes les parties suspectes. Les hurlements de l'accusé n'arrêtaient pas la sauvagerie de l'opération, bien au contraire, puisqu'il convenait de trouver le point où le dard pourrait s'enfoncer sans douleur.

Tous les magiciens étaient réputés posséder la marque.

La vérité est que, sans exception, Sathan les marque tous en les baisant et mordant : parce qu'il leur veut faire entendre par ce moyen qu'ils sont pour l'advenir à lui... et pour témoigner de ce, ils ont et portent une marque que le diable leur a faite en quelque partie de leurs corps, les uns sous la paupière de l'œil, les autres entre les fesses, les autres au dedans de la bouche pour être plus cachée (4).

Elle pouvait, au demeurant, avoir les formes les plus di-

(1) Sprenger : *Malleus Maleficarum*, quest. 14 et cité par Del Rio.

(2) Boguet : *Discours des sorciers*, chap. XLIX.

(3) *Praxis et Crim.*, ch. 37, n. 21, et Del Rio, V, IX.

(4) Daneau : *op. cit.* ; 4<sup>o</sup> point, 56.



verses, « tantost comme une piste ou pied de lièvre et tantost d'autre façon » (1).

La marque d'une femme Belcuenotte qui fut brûlée à Besançon était « au-dessus de sa nature, un peu plus bas que le nombril eslevée sur la peau de la même façon que le cul d'un poulet ou pigeon » (2). Celle d'une autre sorcière, Loyse Servant dite la Suzette, était « une petite enfonceure en la cuisse gauche, de la largeur de la teste d'un clou carré dont l'on se sert pour attacher les souliers ». Celle de Jean de Vaux était gravée sur son dos et « ressemblait à un petit chien noir ».

Pourtant, dit encore Boguet, elles sont fort difficiles à trouver, parce qu'elles sont de peu d'apparences :

Joinct que le diable les efface le plus souvent depuis que les sorciers sont reduicts entre les mains de la Justice.

Il est permis de dire que les pratiques employées pour obtenir révélation de ces marques étaient d'une barbare férocité. Il me paraît qu'aucun récit n'en montrera l'horreur autant que le simple procès-verbal extrait parmi d'autres quasi identiques du procès de trois sorciers du Berri en janvier 1614.

Après cest interrogatoire, ayant esté procédé au rasement de son poil, le barbier auroit recogneu et déclaré avoir recogneu une marque en la teste sur l'os pital, de la largeur de la paulme de la main. Dans laquelle ayant picqué, suivant l'ordonnance, trois espingles en trois divers lieux, de telle roideur qu'elles seraient courbées et demeurées jusques après le rasement, sans quelles les eut senty ny apperçu. Et ayant été interpellée si elle avait eu quelque mal à la teste, auroit respondu y avoir eu quelques galles. Et sur ce le barbier interpellé de dire ce qu'il en jugeoit, le serment de luy pris aurait juré et affirmé ladite marque estre extraordinaire et supernaturelle et qu'il n'estimait que ladite marque procedast d'accident de galle (3).

(1) Boguet: *Discours*, chap. L.

(2) *Id.* — Voir aussi Michaëlis: *Discours des esprits*, Edit. de 1613, scholie V. 161.

(3) Interrogatoire d'An'oinette Brenithon Filleau: *op. cit.*, quest. 98.

Un autre procès-verbal extrait de la même procédure, mais à propos d'un autre accusé, confirmera encore le premier s'il en est besoin.

Suivant la requête du Procureur Fiscal, il est ordonné que l'accusé sera razi en tous les endroits de son corps, ou il y a poils et les ongles rognez aux mains et aux pieds, pour connoître s'il y avoit quelque marque du diable, laquelle est ordinairement aux parties plus secretes, ce qui est exécuté par un barbier Chirurgien. Et ayant razi le poil de la teste l'on y apperceut une marque blanche proche le couronal, entre ledit couronal et l'os *petrus*, dans laquelle ayant esté picqué par le barbier d'une espingle jusques à sang apparent, et ayant l'accusé esté interpellé d'ou procédoit cette marque, et comment il n'avoit pas resenty ceste piqueure si aspre et si ce n'estait pas la marque du diable, il aurait ingénuëment confessé que ouy, et de plus estre sorcier, et avoir esté mené au sabat dès l'aage de dix ans par un sien oncle nommé Antoine de Selle, demurant au bourg de Pierre Chastenay pays de Bourbonnais. Et continuant le barbier à raser se seroit trouvé une autre marque, laquelle avait esté faicte par le diable au mesme temps, de grandeur d'un teston sur le gras de la jambe, en laquelle il avait pareillement été picqué sans avoir senty aucune douleur. Et sur ce enquis d'où elle procédoit, aurait varié; mais en fin recogneu que c'estoit une autre marque, laquelle lui avoit esté imprimée au mesme temps que celle de la teste par le diable au lieu du Sabat (1).

Croira-t-on aisément que parmi tous ces premiers tourments certains accusés refusaient encore de parler et se maintenaient obstinément dans le mutisme le plus complet. L'esprit se refuse à y croire; le fait pourtant était fréquent.

Beaucoup de sorcières endurent les tourments avecques une grande obstination, meunies, comme l'on dit, du remède ou *sort de taciturnité*: lequel sort on tient estre composé du cœur ou autres membres d'un enfant non baptisé, meurdry cruellement et violement et puis réduit en poudre, de laquelle esparpillée sur le corps ou secrettement elles empruntent la force et vertu de leur silence (2).

(1) Interrogatoire de Barthelmy Meinguet.

(2) Del Rio : *op. cit.*, V, IX.



Ce sort de taciturnité paraissait assez répandu.

Il a esté remarqué qu'ils regardent toujours contre terre et qu'ils barbottent je ne scay quoy quand le juge parle à eux ; ce qui fait croire que cependant ils communiquent avec le diable pour prendre advis de lui sur les responses qu'il leur convient faire (1).

On s'efforçait pour les obliger à parler de détruire le sort soit par les bains d'eau chaude pour enlever les « oignements ou gresse cachée », soit en leur versant de l'eau froide dans la bouche, soit en les arrosant d'eau bénite, soit encore en leur faisant boire pendant trois jours, en invoquant la Sainte Trinité, un plein verre d'eau bénite dans laquelle avait été infusée une goûte de cire bénite. Cette dernière pratique ne pouvait toutefois être tolérée qu'à la condition d'en attribuer l'effet à la seule Sainte Trinité, et non à la qualité du nombre ternaire représentant les trois fortunes, Jupiter, le Soleil et Vénus, ce qui eût constitué une hérésie.

Ces manœuvres n'avaient pas toujours raison de l'endurance de certaines sorcières ni de leur obstination.

Pour celles-là, dit Del Rio :

Le Diable a coustume d'induire ce silence par une saisie corporelle du Sorcier, en lui bouchant au dedans la gorge ou la bouche, avec telle modération pourtant qu'il ne soit pas suffoqué du tout, mais qu'il ne puisse parler. Quelquefois en lui estoupant l'organe de l'ouye de telle sorte qu'il ne puisse entendre la voix n'y les interrogats du juge ; quelquefois encore se tenant seulement près de luy, pour le destourner de la confession, et l'excitant à supporter courageusement ces cours et légers tourments, en espérance d'une vie plus longue icy-bas et d'une béatitude éternelle avec luy ; quelque fois le menaçant de supplices plus cruels, s'il vient à déclarer quelque chose ; et finalement lui baillant quelquefois certains billets magiques et marquez de divers caractères, lesquels attachez ès plus secrettes parties du corps le rendent insensible à la douleur suivant la paction qu'il a faicte avec lui (2).

(1) Boguet : *Instruct.*, art. XII.

(2) Del Rio : *op. cit.*, V, 9.

L'interrogatoire étant terminé, l'accusé était renvoyé en prison, mais on ne l'y laissait jamais seul. Il était bien recommandé de toujours lui fournir un compagnon pour le surveiller et lui tirer quelque aveu en se faisant lui-même passer pour sorcier afin de mieux provoquer les confidences.

Il faudra que le juge instruisse quelque personne, qui lui soit confidente et qui luy fasse mettre les fers aux pieds et aux mains et l'introduise dans le mesme cachot ou sera le criminel ; et qu'environ la minuit il face des soupirs, feignent de pleurs et parmi ses clameurs et ses plaintes, il témoigne d'estre fort mal heureux. Cela obligera le criminel de luy demander d'où procède une si soudaine désolation. Alors il luy fera serment de ne rien dire de son secret, qu'il s'estimera beaucoup déchargé, quand il luy aura raconté les sujets de ses déplaisirs, qu'il est néanmoins résolu de mourir plutost que jamais les confesser au juge. Alors il lui fera la description de ses crimes en luy disant que comme il n'y a point de preuves suffisantes il espère de n'avoir que la peine qu'on luy fait maintenant souffrir. Et continuant, il expliquera en détail plusieurs crimes qu'il dira avoir commis, entre lesquels il fera couler de semblables à ceux dont l'accusé est soupçonné, afin de luy donner de l'émulation, en sorte qu'il soit obligé de luy confier de mesme son secret. Et pour colorer davantage son artifice il fera de nouveau jurer le véritable criminel de ne point jamais en parler à personne au monde. Alors il se croira si fort obligé de réciproquer par la franchise que son compagnon a usé qu'il en usera de mesme et lui fera la narration de ses crimes et en se consolant l'un et l'autre dans leurs malheurs, l'innocent découvrirra adroitement les lieux, les temps que le criminel a commis les crimes, afin que le lendemain qu'il sortira du cachot il puisse faire une ample déposition, laquelle il soutiendra par confrontation à l'accusé (1).

La présence du compagnon était nécessaire encore, parce que, livrée à elle-même, « la Sorcière parle au diable qui la détourne de dire la vérité ou la fait départir de ce qu'elle a confessé (2) » et parce que aussi il était fréquent que le mal-

(1) Bouvet : *op. cit.*, chap. XIII.

(2) Daneau : *loc. cit.*



heureux accusé se sentant perdu veuille recourir au suicide.

Le diable ne recherche rien tant, ny d'une plus grande diligence que de les induire à se faire mourir eux-mêmes (1).

Aussi l'accusé était-il l'objet d'une surveillance étroite et continuelle. C'était une hantise pour le personnel de la prison que de songer à l'horrible présence du diable toujours rôdant autour des cachots. Des geôliers en devenaient fous. Un abbé de Saint-Jean-d'Angely, nommé Jourdain Faure, ayant empoisonné Charles de France, frère de Louis XI, et la Comtesse de Montsoreau en leur donnant à chacun la moitié d'une pêche où il n'y avait aucune apparence de poison, fut poursuivi pour sortilège. Etant au cachot de Nantes, le gardien avertit les juges qu'il lui était impossible de demeurer davantage dans la prison à cause des apparitions épouvantables qu'il y voyait et des cris lamentables qu'il y entendait. Les juges lui prescrivirent de rester à son poste. Peu de temps après, par une nuit d'orage parsemée d'éclairs, le prisonnier fut trouvé roide dans son cachot « enflé et la langue tirée, noire comme un charbon » (2). La mort fut attribuée au diable : la main du geôlier y était-elle tout à fait étrangère ?

MAURICE GARÇON.

(A suivre.)

(1) Del Rio : *op. cit.*, V, 7.

(2) Bodin : *op. cit.*, IV, 1.

# JOHN GALSWORTHY

## ET

### QUELQUES AUTEURS FRANÇAIS

---

Parmi les auteurs britanniques vivants dont le nom commence à s'imposer à l'attention du public français, il faut citer John Galsworthy. Quelques-uns de ses romans, *Un Saint*, *la Fleur Sombre*, *le Domaine*, *l'Été du Vieux Jolyon*, *le Propriétaire* ont été déjà traduits dans notre langue, et peut-être verrons-nous quelque jour l'une de ses pièces représentée dans un théâtre parisien.

Galsworthy est Anglais de naissance et d'éducation, mais son talent est français à bien des égards. J'ignore s'il connaît notre littérature ; mais il a beaucoup voyagé, et il n'est pas impossible qu'il ait visité la France ; il a été élevé à l'aristocratique école de Harrow, puis à l'université d'Oxford, et il est probable qu'il ait quelque teinture de français.

Quoi qu'il en soit, Galsworthy ressemble aux écrivains de chez nous. Ses romans n'avancent pas au hasard ; ils n'ont pas cet air de vraisemblance décousue si fréquent dans la littérature britannique. Chez lui, la composition est logique, et les différentes parties répondent à un plan bien ordonné. Le roman, pour lui, comme pour les auteurs français, n'est point seulement un récit : c'est le développement rigoureux d'une idée abstraite.

Ce n'est point tout : Galsworthy est encore français par l'importance qu'a prise en lui l'esprit critique. Les écrivains anglais, si l'on excepte la génération actuelle,



ont eu un grand respect de la religion et de l'ordre établis. Dickens, certes, « l'apôtre du peuple », a fait la guerre aux abus et dénoncé les privilèges. Mais cette hostilité à l'égard de certains aspects de la société vient de la bonté de son cœur : il voit des gens qui souffrent injustement, et il le dit. Chez Galsworthy au contraire, comme chez les auteurs français, les objections proviennent de la lucidité de l'intelligence : l'homme n'est ni indigné, ni apitoyé, il est clairvoyant.

Et, comme les auteurs français encore, c'est surtout à la classe moyenne que Galsworthy s'en prend. Nous fûmes le premier peuple d'Europe à posséder une bourgeoisie, et nous fûmes aussi les premiers à la critiquer. Comme nos romantiques, Galsworthy s'est fait le champion de l'art et de la passion en face de l'esprit pratique bourgeois.

En un mot, son œuvre semble française, parce que, en des romans composés logiquement, son esprit critique impitoyable s'est appliqué à montrer les insuffisances et les faiblesses de la bourgeoisie.

Sans entrer dans le détail de son œuvre, je voudrais citer en exemple un seul de ses romans, *le Propriétaire*, qui a été révélé récemment au public français. Galsworthy a fait là le tableau d'une famille riche de Londres, les Forsyte, dont le nom même est significatif : *foresight* ne veut-il pas dire prévoyance ? Ce qui caractérise cette famille, et en particulier Soames Forsyte, « le propriétaire », c'est l'instinct de la propriété. Et la conception de l'auteur se développe par l'opposition entre Soames et Bosinney, un artiste. Le conflit entre les deux hommes se précise sur deux points : l'art, à propos d'une maison que Soames a fait construire par Bosinney ; et la passion, à propos de la femme de Soames, Irène.

Le développement comporte trois parties logiques. Dans la première, qui est l'exposition, Bosinney com-

mence la maison et tombe amoureux d'Irène. Puis vient le double nœud de l'action dans une seconde partie : Bosinney, voulant faire œuvre d'art, dépasse la somme que Soames voulait consacrer à sa maison ; de plus, il devient l'amant d'Irène et veut la séparer de son mari. Enfin la troisième partie apporte le dénouement : Soames intente à Bosinney un procès qui ruine celui-ci ; en outre Soames garde sa femme et Bosinney meurt. La propriété a vaincu l'art et la passion.

Ainsi, ce roman écrit en anglais par un auteur anglais semble français par sa composition logique aussi bien que par les sentiments qui l'ont inspiré : aversion à l'égard de la propriété, sympathie pour l'art et pour la passion. Mais il y a plus : ces sentiments, dans le détail, s'expriment d'une manière qui rappelle celle de nos auteurs, et ce roman anglais, publié en 1906, se rencontre curieusement, sur certains points, avec quelques livres français qui lui sont nettement antérieurs.

Galsworthy veut, par exemple, nous montrer qu'un bourgeois est incapable d'élan et que, même dans sa charité, il entre un calcul. En conséquence, il fait raconter à un de ses héros qu'un petit garçon a donné un mauvais sou à un mendiant ; et le grand-père approuve : « Ah ! c'est un petit garçon intelligent. » Or Baudelaire, dans un de ses *Poèmes en Prose*, nous avait déjà présenté un homme donnant une pièce fausse à un mendiant ; et ce n'est point seulement l'incident qui est identique, mais aussi l'impression qu'il laisse. Le bourgeois anglais de Galsworthy fait exactement le calcul que Baudelaire prête à son personnage :

Il avait voulu faire à la fois une charité et une bonne affaire ; gagner quarante sols et le cœur de Dieu ; emporter le paradis économiquement ; enfin attraper gratuitement un brevet d'homme charitable.

S'agit-il de montrer maintenant, non plus le regret



avec lequel un bourgeois se sépare de ce qu'il possède, mais l'âpreté avec laquelle il s'efforce de garder ce qu'on veut lui arracher ? Galsworthy se rencontrera encore avec un auteur français. Dans *le Propriétaire*, il a montré un mari qui, s'apercevant que sa femme ne l'aime pas, cherche quand même à la retenir par tous les moyens. Le même cas avait été étudié, dix ans auparavant, par Louis Dumur dans son roman *Pauline ou la liberté de l'amour*. Le caractère de l'héroïne est très différent : Pauline est réfléchie et volontaire, Irène est faible et instinctive.

Mais le caractère de l'homme est sensiblement le même dans les deux cas. Facial se trouve bon mari, comme Soames, et on pourrait répéter à son sujet telle phrase de Galsworthy au sujet de Soames :

Il ne pouvait se faire une idée de ce que sa femme trouvait à reprendre en lui. Ce n'était pas comme s'il buvait. Faisait-il des dettes, jouait-il ; était-il grossier, ou violent ; avait-il des amis tapageurs ; rentrait-il tard le soir ? Au contraire.

C'est précisément cette régularité qui irrite leur femme ; si Irène était plus agressive, elle dirait à Soames ce que Pauline dit à Facial :

Vos habitudes strictes, vos débats perpétuels sur ce qu'il convient de faire ou de ne pas faire, vos jugements implacables sur tout ce qui effraie vos principes font de vous le sage morose, ou simplement peut-être le bourgeois timoré que j'ai toujours connu.

Ce mari dénué d'imagination et de sensibilité, Pauline et Irène ont essayé de l'aimer ; elles n'ont pas pu y réussir, et elles ont pris un amant. Elles ont alors cessé de partager le lit conjugal, à la grande surprise, à l'indignation de leur mari. Elles ont espéré qu'elles pourraient, sans trop d'efforts, se débarrasser de lui. Mais Soames et Facial ont un respect semblable pour l'institution du mariage ; ils ont cru à un caprice de leur femme, et ils

ont essayé de la reconquérir ou, plutôt, ils n'ont pas cessé de considérer qu'elle leur appartenait, et qu'elle n'avait pas le droit de leur refuser sa chair.

Dans les deux romans, la même crise, le même conflit aboutit à la même scène centrale : le mari veut, malgré elle, posséder sa femme. La différence entre les deux manières dont la scène est traitée est nette. Facial veut prendre sa femme de haute lutte, alors que Soames jouit d'elle sournoisement quand elle est endormie. Mais la ressemblance est dans la conception même, dont l'audace est toute française : elle consiste à montrer que, même dans le mariage, l'œuvre de chair qui n'est pas consentie par la femme est un viol sans excuse.

Si maintenant, quittant l'instinct de propriété en cette manifestation suprême, Galsworthy se tourne vers l'art, il peint encore la puissance de celui-ci de la même manière qu'un auteur français. Il veut montrer la force évocatrice de la musique, même la plus banale, et il raconte l'incident suivant. Dans la rue, un orgue de Barbarie « joue une valse, une vieille valse passée de mode ». En l'entendant, Soames sent monter en lui des souvenirs de bal et de visages qui le font souffrir. Or François Coppée, dans un de ses *Contes Rapides*, parus en 1889, avait déjà exploité la même idée, plus longuement d'ailleurs : « Que la musique est nostalgique ! Comme elle évoque douloureusement les vieux souvenirs ! » Il s'agit, là encore, de « l'orgue de Barbarie qui joue une ancienne polka » ; celle qui l'entend revoit, elle aussi, une salle de bal et les visages qu'elle y rencontrait, et cette pensée la ramène, comme Soames, à l'échec de son amour. Sans doute, le pouvoir évocateur de la musique a été souvent reconnu ; mais les auteurs ont plutôt pensé à une musique mélodieuse, et non point, comme Coppée et Galsworthy, au son criard d'un orgue des rues.

■ A côté de la puissance de l'art, Galsworthy, disions-nous, montre la force de la passion. Irène rentre chez elle



après avoir, pour la première fois, appartenu à son amant ; et l'auteur la décrit :

Elle se regardait dans la glace. Ses joues étaient ardentes, comme si elles avaient été brûlées du soleil ; ses lèvres s'entr'ouvraient en un sourire... Elle semblait en feu, si profonde et si vive était la couleur de ses joues, de ses yeux, de ses lèvres.

Cette description rappelle invinciblement celle de Madame Bovary après sa première entrevue avec Rodolphe :

Mais, en s'apercevant dans la glace, elle s'étonna de son visage. Jamais elle n'avait eu les yeux si grands, si noirs, d'une telle profondeur.

L'analogie ici est nette et indiscutable ; elle ne tient pas seulement aux détails semblables : le miroir, l'éclat des yeux ; elle est surtout dans le même désir de marquer le changement apporté dans un visage de femme par la passion heureuse ; Galsworthy, à sa manière, a paraphrasé la pensée exprimée par Flaubert : « Quelque chose de subtil, épandu sur sa personne, la transfigurait ».

La passion n'amène point seulement la beauté, elle tue aussi ; Galsworthy va montrer, comme l'avait fait Maupassant dans son livre paru en 1889, que l'amour est « fort comme la mort ». Le dénouement des deux romans est semblable sur un point. Dans les deux cas, il s'agit d'un artiste, peintre ou architecte, qui vient d'éprouver une déception dans sa carrière. L'un, le héros français, est au déclin et sent les jeunes qui l'abandonnent ; l'autre, qui est jeune, a des débuts difficiles. Ni l'un ni l'autre en tous cas ne sont en plein succès.

Mais chez l'un comme chez l'autre, l'artiste s'efface devant l'amoureux. On pourrait dire de Bosinney ce que Maupassant fait dire à Bertin : « Cet amour est devenu quelque chose d'irrésistible, de destructeur, de plus fort que la mort ». Ce sentiment est, chez tous deux, aiguë par une jalousie impuissante : la femme qu'ils aiment va appartenir à un autre, ou elle vient de lui ap-

partenir. L'homme, dit Maupassant, est « ivre de chagrin » ; et le héros de Galsworthy est exactement dans le même état : quelqu'un qui l'aperçoit croit d'abord qu'il est ivre.

Cet homme donc—qu'il s'appelle Bertin ou Bosinney—est fou d'amour et de jalousie. Le voilà parti dans le brouhaha de Paris ou dans le brouillard de Londres, marchant, marchant vite, sans but, droit devant lui, comme une bête poursuivie, ou cherchant peut-être à user sa douleur par la fatigue physique. Tout à coup, une voiture — un omnibus ou un cab — a renversé l'homme et lui a passé sur le corps.

Et, dans un cas comme dans l'autre, le lecteur se trouve devant la même incertitude : est-ce un accident ou un suicide ? On incline d'abord pour le suicide. Quelqu'un dit à Bertin : « C'est vous qui vous êtes jeté sous cette voiture » ; de même, dans le roman anglais, certains personnages semblent croire d'abord au suicide de Bosinney. Ce n'est point la vérité, pourtant. Olivier Bertin ne ment pas quand il affirme que c'est la voiture qui s'est jetée sur lui :

Je n'ai pas regardé autour de moi... je pensais à autre chose, à tout autre chose... oh oui !

De même, dans le roman anglais, la vérité est dite par le personnage qui, le dernier, cherchera l'explication de la mort de Bosinney :

Je ne crois pas à un suicide, ni à un simple accident, quant à moi. Il est plus probable, je crois, que l'homme avait l'esprit douloureusement préoccupé.

Ce n'est point en effet la volonté de la victime, ni un hasard malheureux qui a tué Bertin ou Bosinney, c'est la passion qui était en eux et qui les empêchait de voir autour d'eux, c'est l'amour « fort comme la mort ».

Ainsi, au dénouement comme à la crise principale du roman anglais, on trouve des ressemblances avec cer-



tains livres français. L'originalité de Galsworthy n'est d'ailleurs pas un instant en cause : non seulement dans bien des détails, mais encore dans son ensemble imposant, son roman lui appartient.

Que si maintenant l'on me demandait quelle conclusion je prétends tirer des cinq rapprochements que j'ai faits entre Galsworthy d'une part, et d'autre part Baudelaire, Dumur, Coppée, Flaubert, Maupassant, je répondrais volontiers par une manière de calcul probable. Sur les cinq coïncidences, il n'est pas certain qu'il y ait cinq souvenirs directs ; mais il est invraisemblable qu'il n'y en ait pas au moins un.

J'ai surtout voulu montrer que Galsworthy, Anglais d'origine, de naissance et d'éducation, ne relevait pas de la littérature anglaise. Je ne suis pas le seul à penser ainsi. L'un de ses critiques anglais, Sheila Kaye-Smith, a dit nettement : « *Galsworthy has few, if any, english affinities* » : « Galsworthy n'a guère d'affinités anglaises, s'il en a. » Il a, au contraire, des affinités françaises très marquées.

Ce qui sans doute tendrait à prouver que les limites d'une littérature ne s'arrêtent pas aux frontières de sa langue, et que l'art n'est point déterminé fatalement par le milieu, ni par la race.

LÉON LEMONNIER.

## LES DÉFAITISTES <sup>1</sup>

—

### XI

Pour peu qu'Arendsen se fût trouvé dans l'état d'esprit où il était encore deux mois auparavant, il eût pu se flatter de n'avoir pas perdu sa journée. Quelle aubaine ! Le dénombrement circonstancié des mutineries ! Jamais espion ne s'était vu à pareille fête. Doué d'une excellente mémoire, qu'avait singulièrement exercée la discipline qu'il s'était imposée de ne pas prendre de notes sous les yeux d'autrui, il se rappelait tous les numéros de régiments, tous les noms de localités que dans le vertige de sa colère le capitaine Eude Le Châtel avait jetés si imprudemment devant lui. Il eût pu en rédiger le rapport in-extenso. Si les Allemands avaient déjà connaissance de quelques-uns de ces faits, ils en ignoraient certainement l'importance et l'étendue. B. F. 99 en possédait le tableau complet. Quel triomphe pour lui que de se présenter chez M. van Teutelburgh ou chez M. Honoré Dupin porteur d'un pareil trophée !...

Il hésita un instant.

Mais entrevoyant aussitôt les conséquences que ses révélations ne manqueraient pas de produire, il repoussa cette abominable tentation. Nul doute, en effet, que si Hindenburg apprenait la véritable situation du front français, il ne fît sans tarder l'effort nécessaire pour en profiter. Que se passerait-il alors ? L'exclamation désespérée du général Franchet d'Esperey retentissait encore,

(1) Voy. *Mercur de France*, nos 584, 585, 586, 587, 588. Copyright 1923 by Louis Dumur.



par la voix d'Eude, à ses oreilles : « Les Allemands passeront quand ils voudront. Dans cinq jours ils peuvent être devant Paris ! » Le joli visage émouvant d'Alyette Gerson, qui ne cessait de flotter devant les yeux du jeune Danois, acheva de fixer sa détermination. Ni M. van Teutelburgh, ni M. Honoré Dupin ne reçurent, les jours qui suivirent, la visite d'Arendsen.

Il perdait au reste chaque jour un peu de son assurance. Sa période caillautiste elle-même glissait vers son déclin, et s'il n'en était pas encore aux fugueuses réactions de son ami Eude, il avait depuis longtemps dépassé le pacifisme abdicateur de son ami Martial. Non seulement il ne voulait pas que la France fût écrasée, mais il ne considérait même plus la paix blanche comme une solution qu'il convînt de désirer, et pour peu qu'il eût poussé davantage son examen de conscience, il n'eût peut-être pas été trop étonné de découvrir qu'il n'était au fond pas très loin de souhaiter que l'Allemagne sortît un peu moins fière qu'elle y était entrée, de la terrible aventure qu'elle avait déchaînée.

Car il ne faisait maintenant plus doute pour le jeune Danois que l'Allemagne avait voulu la guerre et que seule, avec son acolyte l'Autriche, elle en était responsable. Aux ouvrages que lui avait prêtés Alyette il en avait adjoint d'autres, si bien qu'entraîné par cette étude, il avait fini par lire à peu près tout ce qui s'était publié de sérieux sur la question. A *la Guerre*, par Ernest Denis, et aux *Origines de la Guerre européenne*, par Auguste Gauvain, il avait fait succéder *l'Histoire de Douze jours*, par Joseph Reinach, *le Mensonge du 3 août 1914*, par un auteur anonyme, *les Causes connues et ignorées de la Guerre*, par Paul Giraud, *l'Allemagne annexionniste*, par S. Grumbach, *le Vertige allemand*, par Camille Mauclair, *la Diplomatie de Guillaume II*, par Emile Laloy, *les Auteurs de la Guerre de 1914*, par Ernest Daudet, et deux ouvrages qui l'avaient particulièrement impressionné, le

*Devoir de l'Amérique en face de la Guerre*, par l'ancien président des États-Unis Roosevelt, et le livre d'un Allemand anonyme publié en Suisse, *J'accuse...*

Si encore, à défaut de la justice de la cause allemande, Arendsen eût été, comme autrefois, persuadé de sa valeur, il se fût peut-être efforcé de surmonter sa répulsion, de passer par-dessus les hontes de la machination austro-germanique, par-dessus les duplicités, les mensonges, les félonies, les violations, les stupres et les atrocités, en faveur de la grandeur du résultat à atteindre, et il eût accepté au besoin que la culture allemande fût imposée au monde par la force, la terreur et le crime, si cette culture avait été vraiment supérieure à la civilisation des autres pays. Mais était-ce le cas ? Ce problème l'avait préoccupé plus encore que le précédent. Connaissant à fond le son de la cloche allemande, il avait voulu entendre l'autre. Elle avait rendu un son bien différent, et son excursion dans ce nouveau clocher l'avait rempli de surprise. Il avait exploré Renan, Fustel de Coulanges, Guizot, Quinet, Sorel, Lavisse, Rambaud, Maurras, Mâle ; il avait lu la conférence prononcée deux mois avant la guerre par Émile Boutroux à l'Université de Berlin sur *la Pensée allemande et la Pensée française*, puis, parmi les ouvrages parus depuis la guerre, *le Germanisme et l'Esprit humain*, par Pierre Lasserre, *France et Allemagne*, par Edmond Perrier, *la Science allemande*, par Pierre Duhem, *les Allemands et la science*, volume d'enquête réunissant les opinions d'une trentaine de savants français, *l'Histoire générale de l'influence française en Allemagne*, par Louis Reynaud, *l'Esquisse de trois civilisations*, du professeur anglais Ford Madox Hueffer, sans oublier le livre de son célèbre compatriote, le professeur Nyrop, de Copenhague, *Guerre et Civilisation*. Il avait en outre relu Nietzsche, si bien déformé par les Allemands qu'ils étaient arrivés à lui faire dire le contraire de ce qu'il avait écrit ; il avait relu Nietzsche à travers ses nouvelles lunettes et avait pu se



convaincre que loin de considérer les Allemands comme un peuple cultivé, le philosophe du *Gai Savoir* allait jusqu'à leur dénier toute espèce de culture.

Il ressortait de tout cela que l'Allemagne n'était point la nation élue qu'il avait trop longtemps adorée. Sous les coups qui lui étaient ainsi portés, le pangermanisme de l'ancien privat-docent s'écroulait à grands blocs. La civilisation était née dans le bassin de la Méditerranée et nulle part ailleurs. Non seulement l'Allemagne ne lui avait fait que de faibles apports, même dans les temps les plus récents, mais à peu près tout ce dont elle était fière, elle le tenait de l'Occident. Sa littérature, ses arts, sa science, ses mœurs, ses idées, sa technique, tout chez elle était importé, depuis son moyen âge roman et gothique, jusqu'à son romantisme, qu'elle devait à Rousseau, jusqu'à sa politique, qu'elle avait apprise à l'école de Richelieu et de Colbert, jusqu'à son art militaire, où ses maîtres avaient été Turenne et Napoléon. En musique et en philosophie, ses deux fiefs réservés, son plus grand génie musical était un Flamand, et de ses deux plus grands philosophes l'un avait écrit ses œuvres en latin et en français, et l'autre, d'origine écossaise, devait, de son propre aveu, l'orientation de sa pensée au pays de son grand-père.

Revenu même, hélas, de son enthousiasme pour ses chers Normands, Arendsen avait bien dû reconnaître que ces fameux vikings n'étaient, à leur venue en France, que d'affreux barbares et que ce qu'ils avaient apporté, deux siècles plus tard, à l'Angleterre n'était autre chose que la civilisation française.

Un matin, rue Royer-Collard, il fut réveillé par la cadence régulière de lointains coups de canon. Il alla à la fenêtre. La rue était pavoisée. A son extrémité, les maisons de la rue Gay-Lussac endiguaient un torrent de foule qui roulait dans la direction du boulevard Saint-Michel. Arendsen se souvint qu'on était au 14 Juillet.

Il s'habilla lentement. Il avait veillé tard, plongé dans la lecture des Mémoires de James-W. Gerard, ambassadeur des Etats-Unis à Berlin, qui venaient de paraître. Des liasses de notes traînaient sur sa table, ainsi que le dernier numéro de la *Revue Irénique* qu'il considéra avec dégoût. Il serra ses notes.

M<sup>me</sup> Bardeau lui monta son petit déjeuner et les journaux. Elle avait les yeux rouges et des restes de sanglots soulevaient sa grosse poitrine. Pour elle ce 14 Juillet n'était pas un jour de fête.

— Ah ! monsieur, larmoyait-elle, dire qu'il aurait pu en être !... Son régiment a reçu la fourragère : peut-être aurait-il été de la délégation, mon pauvre petit !...

Les journaux donnaient de grands détails sur le programme de la journée, qu'ils appelaient la Fête des drapeaux. Tous les régiments ou unités qui avaient été cités à l'ordre de l'Armée, et il y en avait près de deux cents, étaient représentés par des détachements escortant leur drapeau, leur étendard ou leur fanion. Ceux de ces corps qui avaient obtenu deux citations portaient la fourragère aux couleurs de la croix de guerre. Deux régiments qui s'étaient particulièrement distingués, le 152<sup>e</sup> d'infanterie, avec quatre citations, et le régiment de marche de la légion étrangère, qui en avait cinq, allaient recevoir des mains du président de la République la fourragère aux couleurs de la médaille militaire. La cérémonie militaire devait se dérouler le long du cours de Vincennes et sur la place de la Nation, d'où les troupes partiraient pour défiler à travers Paris par le faubourg Saint-Antoine, la Bastille, les boulevards Henri-IV, Saint-Germain, et Saint-Michel, jusqu'au Lion de Belfort, où aurait lieu la dislocation.

Harald sortit. Il se mêla au flot de la rue Gay-Lussac et se laissa entraîner vers la place Médicis, déjà noire de monde. Au bout d'un quart d'heure de tâtonnements, de glissements, de faufilements, il parvint à se loger, à la



hauteur du café Mahieu, derrière plusieurs rangs de dos, de nuques et de chapeaux, contenus par un cordon de soldats, et que sa taille élevée lui permettait de dominer. Une mer de têtes couvrait l'immense carrefour, noyait les perspectives, inondait l'emplacement du bassin, battait la grille du Luxembourg, assaillait les kiosques, montait à l'assaut des maisons, éclaboussait les fenêtres, les balcons et jetait son écume jusque sur les toits. On la voyait déferler, comme dans un estuaire plus resserré, le long du boulevard Saint-Michel et combler de son bouillonnement les deux rives de la chaussée vide et blanche. Un grand ressac la secouait prodigieusement, tout bruisant de la voix profonde des foules. Les arbres majestueux du jardin fermé la surplombaient de leurs énormes ombrages, que des envols de ramiers sillonnaient comme des mouettes. Un ciel rose et tendre, parcouru de légers nuages marins, tamisait les caresses dorées du soleil, tandis qu'une molle brise gonflait aux édifices les voilures multicolores des pavois.

L'attente fut longue, mais elle se coupait de mille petites scènes de mœurs comiques ou touchantes, auxquelles Arendsen, qu'amusaient cette foule française toujours si mobile et si pittoresque, ne dédaignait pas de se distraire. Enfin, comme une traînée de rumeur, comme une longue lame de fond monta le boulevard Saint-Michel et vint se répandre en un tonitruant raz de marée sur toute l'étendue de la place. « Les voici !... les voici !... » Dans l'impressionnant silence qui s'établit alors, on perçut vaguement, très loin, une faible stridulation de clairons, suivie et doublée d'un ronronnement de tambours. Le ruban de chaussée était toujours vide. Mais tout en bas un frétillement de bras et de chapeaux crétait les trottoirs et, le long des façades, les fenêtres et les balcons déjà combles se surchargeaient de nouvelles grappes.

Une soudaine masse noire où scintillaient des étincelles de soleil boucha la chaussée. Elle avançait lente-

ment, imperceptiblement, gagnant peu à peu en profondeur et diminuant l'espace blanc. Puis de noire elle devint grise ; des coruscations de cuivre fulgurèrent ; un premier drapeau, grand comme un carreau de carte à jouer, se dégagea. En même temps l'éclat des trompettes et le souffle sonore d'une fanfare se précisèrent. Des lignes de casques et de crinières se tendirent entre les arbres du boulevard. On entendit grandir le clapotement métallique des chevaux. Dense, puissant et massif, un escadron de la garde républicaine émergea largement sur la place, puis devint tout à coup énorme, comme une trombe paisible. D'immenses acclamations s'élevèrent. Les dernières croupes de chevaux passées, un groupe de sous-officiers parut, en uniforme bleu horizon, bourguignotte en tête et le cor de chasse au collet, entourant un vieux drapeau déchiqueté, décoré de la Légion d'Honneur, de la Médaille militaire et de la Croix de guerre. C'était le drapeau des chasseurs à pied. Derrière le portedrapeau et son escorte venaient les détachements des bataillons de chasseurs avec leurs fanions, le 1<sup>er</sup>, le 5<sup>e</sup>, le 6<sup>e</sup>, le 7<sup>e</sup>, le 8<sup>e</sup>, le 10<sup>e</sup>, trente-cinq en tout jusqu'au 120<sup>e</sup>, dont un grand nombre portaient la tresse verte et rouge. Les soldats, aux uniformes neufs, avaient des bouquets aux mains ou aux canons de leurs fusils, et de tous côtés, au milieu de l'exaltation, des cris et des fanfares, les fleurs tombaient sur le parcours de l'alerte cohorte. Le 152<sup>e</sup> d'infanterie suivit, précédé de sa musique, avec son drapeau frangé d'or et ses hommes arborant orgueilleusement leur nouvelle fourragère verte et jaune. Puis ce furent le 8<sup>e</sup>, le 11<sup>e</sup>, le 34<sup>e</sup>, le 42<sup>e</sup>, le 60<sup>e</sup>, le 94<sup>e</sup>, le 106<sup>e</sup>, cinquante autres délégations de régiments d'infanterie, les 21<sup>e</sup> et 22<sup>e</sup> régiments d'infanterie coloniale, le 1<sup>er</sup>, le 4<sup>e</sup> et le 9<sup>e</sup> zouaves, les 3<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> régiments de marche de tirailleurs, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> bataillons d'infanterie légère d'Afrique, les bataillons sénégalais, le bataillon des fusiliers marins bonnetés de leurs bérets à pompon rouge. Et partout les



drapeaux et les drapeaux, cravatés de rubans, chamarrés de croix, bouclés de cordelières ; partout des hampes dressées balançant à leur rythme de marche des gerbes de fleurs. Ornés de pavillons ou festonnés de torsades, les clairons de cuivre et les cornets d'argent jetaient comme des éclairs l'éblouissement de leurs pirouettes, tandis qu'au retentissement des tambours se mêlait la vibration ronflante des avions qui survolaient le défilé. Electrisée, la foule hurlait. C'étaient les soldats de la Marne, de l'Yser, de Verdun, de la Somme qui passaient. Et dans ces hurlements on distinguait un mot, un seul mot, répercuté et propagé de toutes parts : « Merci !... Merci !... » Et les fronts se découvraient, les chapeaux volaient, les femmes envoyaient des baisers ou se signaient. C'était le peuple de Paris qui criait sa reconnaissance aux guerriers qui depuis trois ans se battaient.

Seul un petit groupe maussade et taciturne, au milieu duquel Arendsen aperçut la silhouette falote de Sosthène Rossignol, ne participait pas à l'enthousiasme général.

Aux sons aigres de la nouba des tirailleurs indigènes, la division marocaine défila. En tête venait le détachement du 8<sup>e</sup> zouaves ; les 4<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> tirailleurs algériens et tunisiens suivaient. Ils alignaient des faces maigres, bronzées et cuivrées, flambantes de petits yeux très noirs sous des chéchias brunâtres. « Merci !... » Puis les cris et les acclamations redoublèrent à l'apparition d'un nouveau détachement : « La Légion !... la Légion !... » Solennel et formidable, le drapeau du régiment de marche de la légion étrangère avançait entouré de sa garde de quatre sous-officiers, balançant dans le zéphyr bleu ses trois couleurs de soie chargées de cinq croix de guerre palmées et enguirlandées du cordon jaune et vert de la médaille militaire. Derrière le drapeau, le groupe des légionnaires semblait un buisson de roses marchant. Les casques jaunes étaient couronnés de fleurs, les baïonnettes grises transperçaient des bouquets, les uniformes kaki dispa-

raissaient presque sous les pétales. « La Légion !... la Légion !... » Et tout à coup Arendsen eut un grand choc au cœur. Il venait de reconnaître le Danois qu'il avait rencontré à la gare de Berne le jour de son départ et qui avait pris un train en même temps que lui, mais pour une autre direction.

— Sörensen !... jeta-t-il d'une voix étranglée.

Bousculant les gens qui étaient devant lui :

— Sörensen ! Sorensen !... cria-t-il avec de grands gestes.

Le légionnaire l'aperçut. Un large sourire éclaira son visage hâlé aux yeux bleus. Il détacha une rose d'un gros bouquet qu'il portait et la lui lança.

Une extraordinaire émotion s'empara alors d'Arendsen. Son cœur battait étrangement. Ses yeux se remplissaient de larmes. Il vit disparaître comme dans une buée les derniers légionnaires, tandis que les premiers dragons se montraient. Longtemps il resta sur place interdit, tremblant, angoissé, ne voyant rien, n'entendant rien, aveugle aux étendards qui caracolaient, sourd aux acclamations, au martellement des chevaux, aux éclats des trompettes de cavalerie, au roulement de l'artillerie... Puis soudain, saisi d'une idée, il se dégagea brusquement de la foule et se fraya chemin aussi rapidement qu'il put dans la rue Soufflot. Il voulait retrouver Sörensen. Piquant à sa boutonnière la rose du légionnaire, il s'élança au pas de course dans la rue Saint-Jacques, traversa le boulevard de Port-Royal, enfila, toujours courant, la rue du Faubourg Saint-Jacques, remonta le boulevard Arago et, au bout de vingt minutes, haletant, épuisé, il arriva au Lion de Belfort, où s'opérait la dislocation. Il découvrit la Légion rangée autour de ses faisceaux près de la gare de Sceaux, au milieu d'un grand concours de populaire. Sörensen était là, en train de croquer des bonbons que lui offrait une jeune fille. Arendsen s'approcha tout ému :



— Ah ! mon vieux !... Quel plaisir de te revoir!...  
Les deux Danois se serrèrent fortement les mains.

— Tu es libre ? Nous passons la journée ensemble !

— Je veux bien. Je ne connais personne à Paris. Tu es bien gentil. Seulement il faut m'accompagner d'abord à la caserne, où nous allons déposer le drapeau et les armes.

— Où ça ? — Aux Célestins, boulevard Henri-IV. —  
Quand part-on ? — Ça ne va pas tarder.

Quelques instants après, la petite troupe se mettait en marche, précédée de tambours et traînant avec elle un cortège excité de femmes, de filles et d'enfants. Par le boulevard Arago elle gagna le boulevard Saint-Marcel, puis le boulevard de l'Hôpital, traversa la Seine au pont d'Austerlitz, prit le boulevard Morland, déboucha sur le boulevard Henri-IV et, toujours encadrée de populace, s'enfourna dans la grosse porte de la caserne.

Un quart d'heure plus tard, Arendsen, qui avait attendu devant l'entrée, voyait ressortir le légionnaire délesté de son fourniment et en bonnet de police.

— Permission de minuit ! clama-t-il joyusement. On va se donner du bon temps !...

Il était une heure.

— Allons manger ! fit Arendsen en prenant le bras de son compatriote. Tu dois avoir faim, mon vieux...

— Et soif !

— Tu me conteras à table tes aventures.

Ils entrèrent, rue Saint-Antoine, au restaurant des Vendanges de Bourgogne. Le lieu était bruyamment achalandé et truculent d'une joyeuse boustifaille. Ils s'installèrent au premier étage, près d'une fenêtre donnant sur la rue grouillante, colorée et charivarique.

— Commande, mon vieux. Prends tout ce qui te fera plaisir. C'est moi qui régale.

Sans se faire prier davantage, Sörensén fixa son choix. Il se porta sur des andouillettes grillées, que suivirent des

tripes à la mode de Caen, auxquelles succéda un haricot de mouton onctueux et cossu, pour finir par un confortable chateaubriant tout croulant de pommes frites. L'ordonnance des deux plats avait heureusement été suspendue à l'occasion du 14 Juillet. Pour arroser cette chère, on essaya d'un Beaune première, qui se trouva si satisfaisant que, décidant de s'y tenir, on en réduisit plusieurs bouteilles.

Tout en mangeant et en buvant, le légionnaire, moitié en danois, moitié en un français bigarré d'arabe, narrait ses hauts faits mêlés à ceux de son régiment, bien qu'il n'eût personnellement pris part qu'à ceux de la dernière année. C'était, en 1915, en Artois, l'assaut des Ouvrages Blancs et, quelques mois plus tard, en Champagne, vingt-sept jours de combats acharnés qui avaient couché la moitié des effectifs sur le terrain conquis. C'était, en juillet 1916, sur la Somme, la prise de Belloy-en-Santerre, avec 750 prisonniers et un nid de mitrailleuses. C'était, dans la dernière grande bataille d'avril, l'attaque d'Auberive, où, dans une lutte pied à pied de cinq jours et de cinq nuits, la légion avait progressé à la grenade, sous le couvert de barrages de sacs, séparée de l'arrière, privée de tout, de vivres, d'eau, son commandement décimé, son chef tué, devant un adversaire sans cesse renforcé, sous un bombardement infernal, s'emparant de positions formidables, de l'inextricable Labyrinthe, du village d'Auberive enfin, ce qui lui avait valu sa cinquième citation commençant par ces mots : « Merveilleux régiment qu'animent la haine de l'ennemi et l'esprit de sacrifice le plus élevé ».

Sörensen ne se complaisait pas exclusivement au récit magnifié de ces actions d'éclat. Il n'oubliait pas de conter aussi les souffrances, les terribles fatigues, les harassements épouvantables de la guerre ; il évoquait les tribulations sans nombre du soldat, l'épuisement des marches-la vie misérable des tranchées, la boue, la pluie, le froid,



le soleil, la monotonie immense des jours, la discipline dure, la faim, la soif, la saleté, le vice, la grande boucherie des combats, le feu, les gaz, les corps poissés comme des mouches dans les barbelés, les hurlements, les râles, le croassement des corbeaux et le silence infini des champs squelettiques où les croix de bois allongeaient leurs ombres sous le spectre blafard de la lune. La guerre n'était pas ce qu'on croyait, et personne ne pouvait en parler sans l'avoir faite. C'était à la fois beaucoup plus beau et beaucoup plus effroyable que tout ce qu'on pouvait imaginer. Lui-même n'était pas capable d'exprimer la centième partie de ce qu'il avait vu, et il avait oublié une quantité de choses qu'au moment où il les ressentait il pensait pourtant ne jamais oublier de sa vie.

— Sans ça, expliquait-il, il y aurait de quoi crever trente-six fois de cafard, si on était obligé de se souvenir de tout ce qu'on a vécu dans chacun des jours de cette guerre.

Il n'en perdait pas une bouchée pour cela, et sa satisfaction à voir un compatriote le regarder comme une bête curieuse, le considérer peut-être comme un héros se traduisait chez lui par un redoublement d'appétit, de verve et de belle humeur. Il avait de la chance d'être encore là et de pouvoir s'en payer une bosse : tant de ses braves camarades avaient laissé leurs os sur les glèbes ravagées ! Lui-même avait payé son écot au pique-nique sanglant : il avait eu la cuisse trouée, l'épaule cassée, et si trois palmes de bronze ornaient le ruban de sa croix de guerre, une profonde cicatrice lui balafrait le sourcil.

— Et il n'y a pas de découragement dans ton régiment, pas de dépression morale après tant de souffrances, pas de défaitisme ? demanda Arendsen.

— Penses-tu !... J'ai bien entendu dire qu'il y avait eu quelque chose comme du grabuge ailleurs... Chez nous, rien de pareil !... Le découragement ? on ne sait pas ce que c'est... On est la légion, quoi !

— C'est pourtant curieux !... Des gens qui viennent de partout, qui n'ont ni sol à défendre, ni foyer derrière eux, ni patrie à chérir...

— C'est comme ça.

— Pour qui et pour quoi vous battez-vous ?

— Je n'en sais rien.

— Est-ce pour la France ?

— Non.

— Est-ce pour la gloire ?

— Non.

— Alors pour quoi ?

— C'est difficile à dire... C'est bien vrai qu'on vient de partout : il y a là des Espagnols, des Suisses, des Italiens, des Belges, des Hollandais, des Grecs, des Turcs... il y a même des Français... Les uns sont venus par amour pour la France, d'autres par dégoût de la vie régulière et désir de l'aventure, d'autres pour oublier leur passé, d'autres pour rien, pour le plaisir, pour la blague ou par coup de tête... Moi, je suis venu pour tuer du Boche... Seulement voilà, quand on y est, toutes ces raisons pourquoi on croit qu'on s'est engagé disparaissent... On ne sait plus qui on est, ni pourquoi on est venu... On ne sait plus qu'une chose, c'est qu'on est la légion... On n'a plus qu'une seule âme, on est tous coulés dans la même fonte... et on va où on a l'ordre d'aller... C'est ainsi et ça ne peut pas être autrement... Pourquoi nous nous battons ? On se bat parce que la légion doit se battre ; on se bat parce qu'on a l'honneur d'être de la légion, parce que notre honneur, c'est celui de la légion et que l'honneur de la légion, c'est le nôtre... Voilà, mon vieux !

— A ta santé, mon brave Sörensen ! fit Harald en remplissant pour la vingtième fois les verres. Mais, dis-moi, as-tu donc oublié le Danemark ?

— C'est pour le Danemark que je suis parti, c'est vrai... tu me le rappelles.



Ils évoquèrent quelques souvenirs de Berne. Que tout cela paraissait lointain !...

— Et toi, mon vieux ? fit le soldat.

— Moi ? répondit Arendsen en se sentant rougir. Moi... rien de particulier. Je ne me suis pas engagé... et je n'en suis pas plus fier.

Ils sortirent dans la lumière et la poussière dorée. Après avoir pris le café et des liqueurs à une terrasse de la place de la Bastille, ils rôdèrent un peu, bras dessus bras dessous, en titubant légèrement et en regardant les femmes.

— Si qu'on en abordait quelqu'une ? proposa Sörensen.

— C'est une idée, approuva Harald. Voilà encore quelque chose qu'on ne doit pas voir communément sur le front !...

— C'est sûr qu'il faut pour ça aller à l'arrière, où qu'on n'est pas souvent.

Ils s'excitèrent sur des silhouettes diverses, des roses, des blanches, des polychromes, appréciant les minois, soupesant les gorges, dégustant les allures et les déhanchements, l'œil émerillonné, la narine mobile.

— Zyeute-moi ça !

— Mire-moi celle-ci !

Deux gentilles petites ouvrières semblèrent répondre à leurs œillades. Ils les suivirent. Ils lancèrent derrière leur dos quelques lazzis galants qui les faisaient pouffer de rire. Ils les accostèrent. Ils leur offrirent des sorbets et leur cœur. On fit en joyeux quatuor, autour de la colonne, la visite des petites baraques foraines. On jeta des paumes sur des fantoches. On tira à la carabine sur des pipes. On fit grincer la roue d'une loterie. On tournoya sur un manège de chevaux de bois. On s'embrassait déjà sur la bouche.

— Laquelle veux-tu ? demandait Arendsen.

— Je prends la rousse, elle est épatante !

Elles s'appelaient l'une Mariette, l'autre Georgette, et

se disaient brocheuses. Mariette, c'était la belle rousse, celle que Sörensen méditait de s'envoyer. Conquise par la fourragère verte et jaune, Mariette disait à son soldat :

— Vous êtes de la légion ?

— Oui, se rengorgeait-il en gonflant le torse sous sa croix de guerre.

— De quel pays ?

— Légionnaire.

Comme il faisait très chaud et qu'on avait encore plus chaud, on alla se rafraîchir au café-bar de l'hôtel de l'Ange Gabriel, au coin de la rue de Birague. On commanda des menthes vertes. Sörensen, qui paraissait s'être mis d'accord avec sa Dulcinée, loua une chambre. La première tournée buë, le couple s'éclipsa.

— Excusez-nous, dit le légionnaire. On va revenir.

En les attendant, Arendsen fit un jacquet avec Georgette.

— Mon ami est un peu pressé, expliquait-il. Dame, il n'a que sa permission de minuit, et demain matin, en route !...

— Ça se comprend, faisait Georgette.

— Nous, on a le temps. On se reverra.

Puis faisant venir le patron :

— Tout sera pour moi. Il ne faudra pas prendre un sou à ce brave poilu.

Après s'être laissé galamment gagner la partie de jacquet, il dit à Georgette :

— Que voulez-vous que je vous offre ? — La rose qui est à votre boutonnière. — Non, pas cela. — C'est une femme qui vous l'a donnée ? — C'est un souvenir. — Qui va s'effeuiller !... — Eh bien, il s'effeuillera sur moi. — Alors, acquittez-vous comme il vous plaira.

Il prit un mince anneau d'or orné d'un minuscule rubis qu'il portait à son petit doigt et le passa à l'index de la jeune femme.

— On se reverra, sûr ! s'écria-t-elle enchantée.



Au bout d'une demi-heure Sörensen et Mariette reparurent, visiblement satisfaits l'un et l'autre. On renouvela les consommations et l'on repartit se promener. On se dandina le long du boulevard Beaumarchais et l'on poussa jusqu'à la place de la République, toute tonitruante de liesse populaire, d'appels forains, de parades de saltimbanques et du tohu-bohu mugissant des manèges. Les terrasses des brasseries regorgeaient de consommateurs, et le joyeux quatuor, qui continuait à avoir chaud, ne manqua pas d'y marquer une ou deux stations. Puis, par la rue de Turenne et la place des Vosges, on revint prendre l'apéritif à l'Ange Gabriel, où Sörensen et la rousse Mariette remontèrent pour quelques instants dans leur chambre.

Après quoi on s'en fut dîner aux Quatre Sergents de La Rochelle. Mariette et Georgette furent chargées d'élaborer le menu, qu'après de longues controverses elles réglèrent comme suit : bisque d'écrevisses, pieds de mouton poulette, cœur de filet IV Sergents, caneton braisé aux navets, cèpes à la bordelaise, parfait praliné. Les vins, dont Arendsen s'était réservé le choix, furent le barsac, le chambertin et le champagne grand mousseux. Impressionnées de se voir dans le restaurant le plus huppé du quartier de la Bastille, les deux brocheuses prenaient déjà des airs distingués, que l'état de douce griserie où elles se trouvaient les empêcha heureusement de soutenir longtemps. Bien avant le dessert, Mariette en était à boire dans le même verre que son légionnaire, tandis que Georgette, les yeux chavirés, répétait :

— On se reverra, sûr !...

Lorsqu'il fallut décider de l'emploi de la soirée, il y eut quelques perplexités.

— Dommage qu'on ne danse pas ! regrettait Georgette.

Les bals populaires du 14 Juillet étaient en effet suspendus depuis la guerre, ainsi que les feux d'artifice.

— Pour les feux d'artifice, disait Sörensen, ça ne m'aurait pas tenté : j'en vois assez sur le front.

On tomba d'accord pour aller au cinéma, et l'on fut dans le plus beau du quartier, le cinéma Saint-Paul. On s'assit naturellement aux meilleures places. Là, c'était bath, c'était pépère, c'était souasoua. Il y avait un grand orchestre et des films battant neufs. On vit passer sur l'écran la revue du matin, prise à différents endroits, à la Bastille, au faubourg Saint-Antoine, à la fontaine Saint-Michel, au carrefour de l'Observatoire. Les drapeaux ondoyaient dans le vent, les bugles voltigeaient, les chevaux secouaient leurs crins. Sörensen reconnut ses deux camarades, Arocas et Leva, recevant pour le régiment la nouvelle fourragère, que le président Poincaré leur attachait à l'épaule. Et il se vit lui-même défiler avec le détachement de la légion, son gros bouquet de roses à la main, tandis que le public du cinéma applaudissait à tout rompre et que l'orchestre déchaînait héroïquement la *Marche de Sambre-et-Meuse*.

A l'entr'acte, le légionnaire et sa belle déclarèrent qu'ils allaient rapidement faire encore un petit tour à l'Ange Gabriel. C'était tout près. Il n'y avait qu'à traverser la rue. On les reverrait avant la fin du spectacle.

Une heure plus tard, ils étaient de retour, très alertes, assez à temps pour assister au dernier film, un Charlot exhilarant.

Et, comme il n'était que onze heures et demie, on put encore aller se rafraîchir un peu à la taverne Bofinger. Puis il fallut reprendre le chemin de la caserne des Célestins, ce qu'on fit en se tenant en ligne par le bras, non sans vaciller largement, mais en chantant à gorge déployée *Madelon* et *Tu le r'verras, Paname*.

Minuit sonnait quand on se trouva devant la grosse porte de la caserne. On s'embrassa abondamment, sous les yeux de la sentinelle. La rousse Mariette y alla de sa larme. Arendsen poussa un retentissant :



— Vive la France !

A quoi Sörensen répondit, en brandissant son bonnet de police :

— Vive la Légion !

Si le 14 Juillet le peuple de Paris avait acclamé avec tant d'enthousiasme les drapeaux et avait crié avec tant d'émotion sa reconnaissance aux soldats, c'est qu'une aube d'espérance venait de poindre sur la sombre nuit lourde d'anxiétés et d'épouvante qui engloutissait depuis si longtemps le ciel de la France. Aux terribles menaces de l'effondrement, qui s'étaient traduites en dernier lieu par les mutineries de l'armée, succédait tout à coup, comme par un revirement miraculeux de l'esprit public, un sursaut d'énergie et de confiance. Une sorte de choc électrique avait instantanément restauré le moral de l'âme française. C'est qu'on venait d'apprendre que cet effroyable raz de détresse qui avait submergé le pays n'était autre chose que le monstrueux résultat du travail d'érosion allemand.

Huit jours auparavant, le 7 juillet, à la Chambre, pendant un discours du ministre de l'Intérieur Malvy, le député Maurice Barrès avait lancé de sa place ces quelques mots : « Quand arrêtez-vous la canaille du *Bonnet Rouge* ? » L'apostrophe avait éclaté comme une bombe dans l'hémicycle parlementaire. Pâle, vert, tournoyant, le ministre avait reçu le choc sans essayer de réagir. L'agitation était extrême. La formule de Barrès condensait en un éclat de foudre l'atmosphère de suspicions qui pesait depuis des mois sur la Chambre et sur le pays. C'était le premier coup porté publiquement à l'édifice de la trahison.

Une heure plus tard, le président du Conseil Ribot montait à la tribune pour révéler à la Chambre ébahie qu'un chèque avait été saisi à la frontière sur un rédacteur du journal incriminé et déclarer qu'aucune considéra-

tion n'empêcherait le gouvernement de faire son devoir.

L'affaire avait eu lieu près de deux mois auparavant, et, pendant ces deux mois, on n'en n'avait rien su. Le 14 mai, à la gare de Bellegarde, l'administrateur du *Bonnet Rouge* Duval, au retour d'un des nombreux voyages qu'il effectuait librement en Suisse, s'apprêtait à passer comme d'habitude la frontière, sans être inquiété par les agents du ministère de l'Intérieur, quand le redoutable capitaine Ladoux, qui se trouvait fortuitement à Bellegarde, avait donné l'ordre de fouiller l'homme. Duval était porteur d'un chèque de 150.837 fr. de la Banque Fédérale sur la Banque Suisse et Française. De retour à Paris, le premier soin de Duval avait été d'aviser ses amis du *Bonnet Rouge*, qui s'étaient aussitôt portés au ministère de l'Intérieur, pour réclamer et se plaindre. Le 29 mai, sur l'intervention de Leymarie, le chèque avait été rendu à Duval, non toutefois sans que le capitaine Ladoux, justement défiant, eût fait photographier la pièce suspecte. Aucun ministre, en dehors de l'Intérieur, n'avait eu vent de l'incident, et ce n'est que le 18 juin qu'au hasard d'une conversation avec le préfet de police, le président du Conseil avait eu connaissance de l'affaire. Il en avait alors fait saisir le garde des Sceaux par le ministre de la Guerre. Une instruction avait été ouverte. Le 3 juillet, Duval avait été arrêté. Le 12, le *Bonnet Rouge* avait été suspendu *sine die*.

Tels étaient les faits qui venaient de surprendre, à la veille de ce 14 Juillet, l'opinion soulagée, et, comme la décharge du tonnerre dans un ciel de tourmente, de débayer l'horizon et de rasséréner l'air.

Ce n'était que le commencement de la débâcle.

Le 22 juillet, Clemenceau prononçait un grand discours au Sénat, où il refusait sa confiance au ministre de l'Intérieur Malvy et lui reprochait de trahir les intérêts de la France. Le 24 juillet, Mata-Hari était condamnée à mort par le 3<sup>e</sup> Conseil de guerre de Paris. Le 6 août, une



perquisition était opérée chez Almereyda, dans sa villa de Saint-Cloud, et le soir même le directeur du *Bonnet Rouge* était arrêté. Le 14, Almereyda mourait mystérieusement par strangulation dans la prison de Fresnes. Le 24, Leymarie quittait la Sûreté générale. Le 31, Malvy donnait sa démission. Le 3 septembre, Marion était arrêté. Le 25, c'était le tour de Landau et de Goldsky. Le 27 septembre, le premier président Monier était déféré devant le Conseil Supérieur de la magistrature. Le 29, Bolo était arrêté. Le 30 septembre, Léon Daudet adressait au président de la République une lettre où il accusait Malvy d'être un traître et de forfaire depuis trois ans au devoir de la défense nationale.

Aux premiers signes de cette réaction, jointe à l'énergie et aux sages mesures du général Pétain, les mutineries avaient cessé comme par enchantement. L'armée se ressaisissait, en même temps que le pays.

A mesure que ces faits se développaient, un grand sentiment de soulagement remplissait Arendsen, tempéré toutefois par la notion du surcroît de danger qu'il courait. Cette dernière considération le poussa jusque chez M. Dupin. Il trouva le mystérieux bonhomme assez préoccupé lui-même.

— Ces diables de Français ! marmonnait-il. Qui l'aurait cru ? Ça marchait si bien !... C'est un retournement comme sur la Marne !

La prudence s'imposait. Il la recommanda à Arendsen. Il fallait se tenir coi et laisser passer l'orage. L'honorable M. Dupin ne cachait pas ses appréhensions. D'autres pétaards allaient éclater. Il y avait une affaire Turmel sous roche. Il y avait une affaire Lenoir, analogue à l'affaire Bolo. Malvy paraissait perdu. On allait peut-être voir se constituer un ministère Clemenceau. Caillaux lui-même pourrait être atteint.

— C'est le désastre, alors ?

— Oh ! non, n'exagérons rien. Les Français tiennent

un morceau, mais ils n'ont pas tout. Heureusement ! Sans cela, mon cher monsieur, nous n'aurions qu'à nous munir chacun d'un bon passeport et qu'à filer par le premier train!...

M. Dupin ne dissimulait pourtant point que la situation lui semblait compromise.

— Ils ont là une espèce de taon harcelant, ce Daudet, dont je suis un fidèle lecteur, qui nous cause de perpétuelles alarmes.

Arendsen crut devoir faire une grimace d'assentiment.

— Notre travail cependant n'aura pas été inutile. Les résultats, sans être aussi brillants que ceux que l'on pouvait espérer, n'en sont pas moins appréciables, et je sais que l'on n'en est pas mécontent en haut lieu. Cette offensive, qui pouvait nous être si préjudiciable, s'est après tout bien passée. Nous pouvions être reconduits à la Meuse et nous couchons à peu près sur nos positions de l'an dernier. Ce n'est pas à dédaigner.

— Certes non, fit Arendsen.

— Et puis, ajouta M. Dupin en sourdine, attendez un peu... Il y a l'autre front...

— La Russie ?

— La Russie... Ah ! ah ! ... Ah ! ah ! s'écria-t-il plus sonorement... Ah ! ah ! éclata-t-il en se frottant joyeusement les mains. Vous allez voir ça !...

Il ne s'expliqua pas davantage, mais il fit claquer plusieurs fois ses doigts, en lançant de nouveaux « ah ! ah ! »

Avant de prendre congé, Arendsen demanda à M. Dupin son avis au sujet de la *Revue Irénique*. Fallait-il la supprimer ?

— Gardez-vous-en. Ce serait donner une indication. Modérez-en seulement le ton.

Le conseil était d'ailleurs superflu. Affolés au plus haut point par ce qui se passait, tremblants de frayeur et devenus soudain des anges de pusillanimité, Sosthène Ros-



signol et ses amis se sentaient déjà tout portés à adopter une attitude de discret effacement, qu'il n'était nul besoin de leur imposer. La *Revue Irénique* s'affaïssait maintenant en une littérature de tout repos, où la censure ne trouvait plus rien à échopper.

Martial n'échappait pas à cette panique. Mais : chez lui le musellement que lui infligeaient les circonstances ne faisait qu'exaspérer sa rage intérieure. L'arrestation d'Almeryda l'avait suffoqué. Sa mort l'atterra.

— Ils l'ont assassiné ! murmurait-il assommé.

— Qui ? lui demanda fortement Arendsen.

Il ne répondit pas.

Quant à Léopoldine, son état était plus lamentable encore. La condamnation de Mata-Hari l'avait frappée au cœur. La sentence de mort qui pesait sur la tête de celle qui lui était plus chère que la vie la rendait à moitié folle. Mais à la différence de Martial, de Rossignol, du digne M. Dupin, d'Arendsen lui-même, que l'insécurité du moment engageait les uns et les autres à la plus stricte circonspection, M<sup>me</sup> d'Arpajac, toute à sa douleur, ne songeait qu'à redoubler d'efforts et de démarches, dans l'espoir de disputer au supplice le corps adoré de sa belle danseuse. Arendsen, qui, par habitude prise ou par servitude sensuelle, continuait à demeurer son amant, avait beau la chapitrer, elle n'écoutait que sa passion et, sans souci de sa sûreté personnelle, ne cessait de se livrer aux manœuvres les plus compromettantes. Depuis la condamnation de l'espionne ou depuis la mise en suspicion de Malvy, car ces deux événements avaient à peu près coïncidé, l'autorisation de voir son amie à Saint-Lazare lui avait été retirée. Elle n'avait même plus l'amère consolation de ses visites émouvantes à la prison. Ses meilleurs appuis lui manquaient, brisés à leur tour par les inculpations dont ils étaient l'objet, branlants de peur ou saisis du sentiment de leur fragilité : Malvy, Leymarie, Bolo, le président Monier, Lenoir, ses amis de la Chambre, du

Sénat, des salons ou de l'armée. On la voyait alors s'aventurer dans les dédales incertains du ministère de la Guerre et de celui de la Justice, courir les rédactions de journaux, jusqu'aux plus dangereuses, intriguer à la légation de Hollande, tenter d'ameuter tout ce que Mata-Hari avait eu d'amants à Paris, qui tous se dérobaient à l'envi et interrogeaient vainement leurs souvenirs, incapables de se rappeler s'ils avaient seulement connu de vue la malheureuse artiste. Elle allait se désoler auprès de Me Clunet, défenseur de l'infortunée, et tous deux de compagnie déploraient le sort de cette victime des hommes ou rumaient d'étranges projets pour la dérober à la mort. Tantôt ils fondaient de grands espoirs sur la clémence du président de la République, que, fort de son éloquence, l'avocat se flattait d'émouvoir. Tantôt, ils dressaient les plans de quelque romanesque évasion, dont, à la faveur de ses charmes ou des fonds corrompteurs qu'elle se chargeait d'assembler, M<sup>me</sup> d'Arpajac ne doutait pas de trouver les complices. Parfois même, envisageant le pire, et se remémorant alors le stratagème de l'opéra *la Tosca*, elle se demandait s'il ne serait pas possible de gagner l'autorité militaire à l'idée d'un simulacre d'exécution, qui, satisfaisant à la fois l'opinion et la pitié, ferait tout ensemble justice et grâce, et où, plus heureuse que l'héroïne de l'ingénieux Sardou, elle verrait l'objet de son amour sortir indemne du feu de fusils qui n'auraient pas de balles.

Mais à ces heures de confiance où, l'imagination montée, Léopoldine recouvrait son goût violent de la vie, succédaient d'autres heures, des journées entières d'accablement et de morne désespoir. A mesure que le temps passait, que les démarches s'avéraient infructueuses et les combinaisons illusoire, la situation lui apparaissait sous un jour de plus en plus sombre et tragique. On était en octobre, au milieu d'octobre, et les Allemands n'avaient pas avancé d'une ligne. Ils avaient même reculé.



Ce principal atout de M<sup>me</sup> d'Arpajac, la victoire allemande et l'arrivée des Allemands à Paris, s'évanouissait définitivement. Bien plus, l'ouragan d'antidéfaitisme qui soulevait la France continuait de souffler. Pouvait-on supposer qu'au moment où on jetait, à Paris, des charrettes de suspects aux conseils de guerre et où l'on fusillait, derrière le front, de malheureux soldats coupables d'avoir cédé à un moment de défaillance, pouvait-on croire que l'espionne prise sur le fait et condamnée à l'unanimité par ses juges militaires avait une seule chance d'échapper à son châtiment ?

L'énervement et la détresse de M<sup>me</sup> d'Arpajac faisaient de plus en plus peine à voir. Arendsen ne savait comment la distraire de son obsession. Quelle que fût l'animadversion que, depuis qu'il avait changé de sentiments, sa conduite lui inspirait, il ne pouvait s'empêcher de la prendre en pitié. Sa beauté même, que maintenait tout juste sa jeunesse, paraissait atteinte. L'insomnie brisait ses traits. Ses yeux se cernaient. Sa gorge se ridait de brusques frissons. De longs tressaillements la parcouraient. Sa sexualité s'émoissait et elle ne se livrait plus que passivement à l'amour, tandis que ses yeux hagards, errant sur le grand portrait de Mata-Hari qui ornait le fond de sa chambre à coucher, se remplissaient de larmes.

Une nuit qu'Arendsen dormait à son côté, il se sentit obscurément réveiller par un remuement de sa maîtresse. Au bout de quelques instants, et comme Léopoldine continuait à se mouvoir, il souleva ses paupières ensommeillées. M<sup>me</sup> d'Arpajac était assise sur le lit, les cheveux défaits, la tête attentive, les yeux ouverts et fixés étrangement sur la porte. Surpris, Harald prêta l'oreille. Aucun bruit n'était perceptible que le fin tic tac de la pendule de Saxe. La faible lueur d'un petit jour à peine sensible se glissait par la fenêtre sur le cadran de porcelaine, où se crayonnait l'angle obtus de cinq heures, rampant blafardement jusqu'au criss javanais, dont la lame si-

nueuse se tordait sur la commode en bois de rose. Le corset cabochonné et le ventre nu de Mata-Hari luisaient fantomatiquement dans l'ombre.

Le buste dressé, immobile et pâle dans sa chemise, M<sup>me</sup> d'Arpajac écoutait. Un léger tremblement galvanisait sa lèvre inférieure. Soudain un sursaut la secoua et une altération bouleversa son visage anxieux.

— Que d'officiers !... murmura-t-elle d'une voix qui n'était pas la sienne. Un, deux, trois, quatre, cinq... Messieurs... Ah ! c'est vous, monsieur le commissaire du gouvernement... Vous dites ?... Mon recours en grâce a été rejeté par M. le président de la République ? Ah ! bien... bien... Du courage ?... Soyez sans crainte, messieurs, j'en aurai...

— Léopoldine !... s'écria Arendsen effaré, tandis que sa maîtresse considérait le vide de ses yeux d'hypnose.

Il voulut la saisir au bras.

— Ne me touchez pas !... pas encore ! jeta-t-elle avec un geste de répulsion.

Mais aussitôt sa figure s'éclaira d'un de ses sourires les plus ensorceleurs :

— Ah ! maître !... Vous ici !... Que c'est bien d'être venu !... Je vous aime bien, vous savez...

Elle tendit dans l'ombre une main amicale. Son visage s'étonna :

— Comment ?... qu'est-ce que vous me chuchotez à l'oreille ?... Que je réclame le bénéfice de l'article 27 ?... Qu'est-ce que c'est que cet article ?... Vous dites ?... Que je me déclare enceinte ?... Moi ?... Mais, mon cher, vous plaisantez !... Moi enceinte ?... Et de qui, s'il vous plaît ?... Depuis huit mois que je suis dans cette cellule, aucun homme n'est entré ici que monsieur le directeur de Saint-Lazare, monsieur le docteur et monsieur le pasteur... Quoi ?... Vous ?... Vous dites qu'il y a vous ?... Oh ! mon cher, laissez-moi rire !... Vous, à votre âge !...



Vous entendez. docteur ?... Ah ! elle est bien bonne ! elle est bien drôle !...

Et elle éclata d'un rire jaillissant, toute secouée de son hilarité, se tapant gaminement les cuisses par-dessus le drap, comme sous l'empire d'une joie folle.

Puis redevenant sérieuse et d'une voix forte :

— Non, messieurs, je ne suis pas enceinte... Inutile de m'examiner, monsieur le docteur... Je ne suis pas enceinte !... Je refuse de recourir à un pareil subterfuge, qui serait indigne de moi !... Je vais me lever.

Elle glissa hors du lit ses belles jambes nues, sur lesquelles elle tira de longs bas de soie grise. Puis elle dit d'une voix très douce :

— Petite sœur Marie, aidez-moi à m'habiller... Vous pleurez ?... Est-ce que je pleure, moi ?...

Elle chaussa de jolis souliers mordorés à hauts talons.

— Passez-moi mon beau linge, celui que nous avons mis de côté là-bas, sur la planche.

A pas lents, automatiques, elle alla à une de ses armoires où elle prit un jupon de linon, qu'elle passa.

— Tout à l'heure, monsieur le pasteur... Petite sœur Marie, mon corset... Donnez-moi aussi mon cache-corset en dentelles... Et maintenant le peigne, les brosses, les épingles... Je veux être belle !...

Très effrayé, Harald suivait pas à pas sa maîtresse, n'osant intervenir, prêt seulement à la soutenir si elle tombait, l'aidant même dans son habillage, comme s'il était la petite sœur Marie, craignant de contrarier sa folie.

Léopoldine commença à se coiffer, plongeant le peigne d'écaille dans ses profonds cheveux blonds.

— Mes beaux cheveux noirs !... Sont-ils noirs, mes cheveux !... Je vous écoute, monsieur le pasteur... je suis à vous...

Elle s'agenouilla, tout en continuant à se coiffer.

— Oui, oui... sans doute... la grâce de Dieu... Mais

vous me mouillez les cheveux, monsieur le pasteur !... Vous versez de l'eau sur ma tête !... Ah ! je comprends... vous me baptisez... C'est comme vous voudrez... Moi, vous savez, je n'ai jamais eu aucune religion... Si j'en avais eu une, j'aurais été bouddhiste... C'est encore la meilleure de toutes... Le protestantisme aussi est une bonne religion... et vous êtes bien bon, monsieur le pasteur... Mais que voulez-vous, je crois tant que tout ça ne sert à rien !... La destinée est la destinée, c'est-à-dire le plus souvent la simple suite naturelle des choses... Il y a des moments où l'on croit à un coup du hasard, mais on voit ensuite que rien n'arrive qu'on ne l'ait provoqué soi-même... Tout est fatalité !... et tout n'est qu'illusion !... Merci, néanmoins, monsieur le pasteur... merci... Vous êtes bien gentil !...

Sa coiffure terminée, elle se releva.

— Mon coffret à bijoux !...

Elle prit des émeraudes pour ses oreilles, un collier de perles pour son cou, des bagues pour ses doigts, où brillait déjà le diamant bleu de Bornéo.

— Petite sœur Marie, vous les prendrez sur moi... après. Ils seront pour vos bonnes œuvres.

Elle revêtit une robe de satin gris perle, en fila des gants de chevreau gris, qu'elle boutonna minutieusement jusqu'au coude, mit sur ses épaules un manteau de fourrure et sur sa tête un grand chapeau noir à plume retombante. Puis après s'être regardée dans une glace, elle dit fièrement :

— Me voici prête, messieurs... Je mourrai comme un soldat, dans mon uniforme.

Son parfum d'iris ambré remplissait la chambre.

— Petite sœur Marie, ne me quittez pas... Ni vous non plus, maître...

— Léopoldine !... tenta encore Arendsen d'une voix étranglée.

Mais elle s'avancait vers la porte, d'une marche glis-



sante, feutrée, étrange, la tête droite et tendue, comme attirée par quelque effluve magnétique.

Parvenue dans le boudoir obscur, elle s'assit devant un petit bureau, déganta sa main droite, prit une plume, du papier et, pendant quelques minutes, se livra à la mimique d'écrire des lettres.

— Pour Pierre Masloff... pour Léopoldine d'Arpajac... pour le ministre de Hollande... pour Nelly Béryl... pour... pour... pour... murmurait-elle après chacun de ses paragraphes imaginaires. Vous pouvez constater, monsieur le commissaire du gouvernement, ajouta-t-elle sur un petit ton agressif, qu'elles sont toutes pour la France.

Puis quand elle eut fini :

— Je vous les confie, maître. Vous les mettrez sous enveloppe. Mais surtout ne vous trompez pas dans les adresses !... Vous seriez la cause de troubles dans les familles...

Elle eut un rire sec, se leva, se reganta et dit avec un mouvement altier de la tête et de son grand chapeau :

— Et maintenant, disposez de moi, messieurs !...

Elle reprit sa route. Sur le seuil du salon, que commençait à baigner la clarté terne de l'aube, elle s'arrêta un instant. Son œil se raya d'un éclair de haine et elle proféra entre ses dents, d'un accent plus martelé :

— Ah ! ces Frrrançais !...

Puis redevenue plus souple et regardant tout autour d'elle :

— Des voitures... des gendarmes... C'est pour moi tout ce cortège ?... Eh bien, partons !... Petite sœur Marie, vous me suivez ?...

Elle s'achemina lentement le long des parois du salon, portant les yeux de droite et de gauche, comme intéressée par ce qu'elle semblait voir.

— Le boulevard Magenta... la place de la République... le boulevard Voltaire... Jamais je ne me suis trouvée de si bonne heure dans les rues... Voici des balayeurs... des

chars de légumes qui vont aux Halles... des ouvriers qui se rendent à leur travail... Ah! ah! ils nous regardent... ils doivent nous prendre pour de joyeux noctambules qui reviennent de faire la fête... Je reconnais cette place avec cette République traînée par des lions et ces deux rois de jeu de cartes perchés sur leurs colonnes... Je suis venue ici une fois, à la foire aux pains d'épices... Je ne suis jamais allée plus loin... C'est la sortie de Paris... voici la banlieue... des bois... Quelle est cette grosse tour?... Le donjon de Vincennes?... merci... Ah! ces Français!...

Elle avait fait deux ou trois fois le tour du salon. Soudain, elle s'exclama :

— Des dragons!... Ils montent à cheval... sabre en main... Ils nous font escorte... Ce sont de beaux hommes!...

Son regard devenait fakirique et dur. Ses dents se serreraient. Une volonté orgueilleuse crispait ses muscles faciaux. Médusé de terreur, se gardant d'interrompre par la force, de peur d'une catastrophe, cet accès de démence, Harald se demandait ce que signifiait cette scène hallucinante, attendant dans l'épouvante ce qui allait arriver.

— Des tambourrrs... des trrrrompettes... articulait-elle extatiquement. Ah! des trrrroupes... des trrrroupes!... Elles forment au milieu de la plaine les trois côtés d'un carré... C'est pour moi tout cela!... Nous arrivons... C'est ici qu'il faut descendre... Donnez-moi la main, petite sœur Marie... Mais qu'avez-vous, monsieur le pasteur?... vous tremblez, vous êtes tout défait... On dirait que c'est vous qu'on va exécuter...

Elle fit quelques pas solennellement avec une allure de princesse, inclinant la tête et saluant de la main.

— Les tambourrrs battent... les trrrrompettes sonnent... les trrrroupes prrrésentent les arrrmes... Cela me rappelle la revue que j'ai passée un jour en Allemagne



avec le Kronprinz... Mais aujourd'hui c'est pour moi qu'ils jouent, qu'ils tapent, qu'ils dressent les sabres et les baïonnettes...

Après avoir traversé, lentement et en diagonale, de son même pas majestueux et automatique, la plus grande partie du salon, elle vint s'adosser contre une haute lampe à pied qui occupait un angle de la pièce. Ses lèvres souriaient.

— Oh ! le premier rayon de soleil !... C'est pour moi aussi qu'il se montre... Il sait que je m'appelle Mata-Hari... et que Mata-Hari signifie « Œil du Jour »... Merci, soleil !...

Tout à coup ses traits s'altérèrent :

— A présent laissez-moi... c'est fini... Adieu, petite sœur... adieu, monsieur le pasteur... adieu, maître...

Et repoussant avec une violence extraordinaire Arendsen, qui se trouva aussitôt projeté, comme par une force mystérieuse, à l'autre bout du salon :

— Pas de bandeau !... non !... Mata-Harri meurrt les yeux ouverrts !...

Il y eut un silence angoissant, pendant lequel Harald sentit ses nerfs se nouer et son cerveau s'égarer. Puis la voix bizarre de Léopoldine retentit de nouveau :

— Douze hommes se détachent ... ce sont des chasseurs à pied... Ils s'alignent... Un sabre se lève... Ils épaulent... Ah ! ah !... ah ! ah !... C'est la prrremièrrre fois que l'on m'a pourrr douze balles !...

Au même moment, sa bouche qui riait grimaça ; ses bras gantés qui lançaient des baisers se raidirent, battirent l'air ; ses yeux se révulsèrent. Elle s'écroula dans ses jupes comme une marionnette, tandis que son grand chapeau, comme emporté par un souffle médianimique, volait brusquement au loin et que la lampe s'abattait et se brisait sur le tapis avec fracas.

Arendsen demeura plusieurs instants stupide, tapi dans son coin. Puis il s'approcha prudemment, le dos

ployé, presque en rampant. Il la tâta. Elle ne bougeait pas.

La porte s'ouvrit. Dora apparut, effarée, en costume de nuit, attirée par le bruit.

— Qu'y a-t-il ?...

— C'est madame qui a une crise, balbutia Arendsen. La femme de chambre se précipitait.

— Madame !... Madame !... Ah ! mon Dieu !... *Ach ! mein Gott !...*

Tous deux la transportèrent sur son lit, dans la chambre à coucher. Ils la dégrafèrent, dénudèrent la poitrine. Une tache rouge marquait la place du cœur.

L'oreille sur la peau, Harald dit :

— Elle respire.

Il retroussa la manche pour toucher le pouls. Autour du poignet bleuissait comme un stigmaté le serpent de Mata-Hari.

La pendule de Saxe marquait six heures trente.

Quand ils l'eurent déshabillée et frottée d'eau de Cologne, comme elle ne se réveillait toujours pas de sa léthargie, Arendsen dit :

— Il faut appeler un médecin.

— Je vais téléphoner au médecin de madame, dit Dora, le docteur Weissmann, rue Taitbout.

Elle revint au bout de cinq minutes :

— Le docteur dit qu'il ne pourra être ici qu'à neuf heures. Il a un malade à voir à huit. Comme on a réquisitionné son automobile, il dit qu'il lui serait impossible de passer rue Juliette-Lamber auparavant.

— Je vais le chercher, fit Harald.

Il s'habilla hâtivement. Avant de sortir, il réveilla dans sa loge M<sup>me</sup> Brun, qui dormait encore ; il l'informa de ce qui était arrivé et la pria de monter pour prêter aide à Dora. Puis il se jeta tout courant dans la rue. Place Wagram, il aperçut une automobile militaire qui



s'engageait à petite allure dans le boulevard Malesherbes. Il la poursuivit en criant et en gesticulant. La voiture s'arrêta.

— Il faut que j'aille chercher un médecin pour une personne qui se meurt. Il y en a pour vingt minutes aller et retour. Prenez-moi, conducteur !

— Impossible, mon bourgeois. Je suis de service. Je dois être à sept heures à l'État-major de la Place.

— Vous en serez quitte pour arriver en retard. Il y a cent francs pour vous.

— Montez.

La voiture démarra rapidement, puis fila en quatrième vitesse.

Rue Taitbout, comme il sautait sur le trottoir, une voiture venant du boulevard des Italiens s'arrêta à quelques pas de la sienne. Il en descendit des journalistes. L'un d'eux, qu'Arendsen connaissait, était rédacteur au *Pays*. Quelques mots surpris le bouleversèrent. Il s'approcha du groupe :

— Vous dites... Mata-Hari ?

— Fusillée ce matin à Vincennes.

Ils donnèrent des détails. En entendant leur récit, Arendsen croyait revivre ce qu'il venait de voir.

— Et à quelle heure, balbutia-t-il, à quelle heure est-elle morte ?

— Il était six heures quinze quand elle est arrivée au fort. A six heures trente tout était fini.

— C'est un véritable crime, conclut le journaliste du *Pays*. Un si beau morceau de chair !...

Sur quoi un petit reporter ajouta en roulant une cigarette :

— Nom d'un chien, tout de même... quel cran !

## XII

L'étrange accident survenu le 15 octobre au matin à M<sup>me</sup> d'Arpajac n'avait pas eu de suites graves. Hors

les quelques ecchymoses qu'elle s'était faites en tombant et dont son opulente chevelure n'avait pas complètement garanti sa tête, cette crise n'avait provoqué qu'un sommeil prolongé, dont elle n'était sortie que tard dans l'après-midi. A son réveil elle ne s'était souvenue de rien. Les stigmates avaient disparu.

Le lendemain et le surlendemain, Harald était venu prendre de ses nouvelles, puis, rassuré sur son sort ou redoutant un nouvel accès pour le moment où elle apprendrait le sinistre trépas de son amie, il s'était dispensé de reparaître rue Juliette-Lamber. Car si on avait réussi à cacher à M<sup>me</sup> d'Arpajac la mort de Mata-Hari, dont les journaux n'avaient d'ailleurs que sobrement parlé, il n'était pas possible que cette ignorance, qui était à la merci de la moindre circonstance, persistât longtemps. Bridée par la terreur, Dora n'avait pas ouvert la bouche. C'est Martial qui s'était enfin chargé d'informer sa fiancée du fatal événement. Il avait alors assisté à une crise effroyable de désespoir, naturelle celle-là, à la suite de laquelle, tragique et prostrée dans sa douleur, la belle Léopoldine avait fermé sa porte à tout le monde, y compris Martial Le Châtel lui-même.

Quant à Harald, il n'était pas au bout de ses émotions féminines. Si la rue Juliette-Lamber lui en avait procuré d'assez fortes, le quai Malaquais lui en apportait d'autres qui, pour être plus subtiles, n'en étaient pas moins profondes. Depuis les visites d'Eude Le Châtel, en mai et en juin, Alyette se montrait singulièrement troublée. Sa gaieté, son ingénuité d'autrefois, son innocent bonheur de vivre avaient fait place aux douloureuses perplexités d'une conscience virginale au martyre. Les heures de musique, si délicieuses jadis, s'altéraient souvent d'accès incompréhensibles de pleurs. La touchante pâleur de son visage et la douce cernure de ses yeux décelaient le chagrin de ses veilles. Harald était à la fois ravi et consterné des progrès de ce mal mystérieux. Car s'il devinait



à ces signes émouvants le remords qui torturait l'âme candide de la jeune fille, il y lisait non moins clairement l'amour de jour en jour croissant qu'elle nourrissait pour lui.

Aussi le ravissement l'emportait-il encore sur la consternation. Quels que pussent être, en effet, ses propres remords, à la pensée de la désolante trahison qui s'élaborait lentement à Paris contre le vaillant capitaine retenu par son devoir sur le front, il n'était pas assez dégagé des pièges du sentiment pour ne pas succomber à l'irrésistible délice d'un amour partagé. L'amour était plus puissant que tous les remords. Mais si Harald n'avait rien fait pour en fuir dès la première atteinte la dangereuse emprise, il pouvait du moins se rendre le témoignage qu'il n'avait point consciemment tenté de séduire Alyette. Eros avait voltigé tout seul entre leurs deux cœurs. Et, la musique aidant, l'harmonie amoureuse les avait pris tous deux dans ses mailles inextricables. Tant qu'il avait pu croire qu'il était seul sensible à cette mélodieuse ivresse, il s'était gardé de faire vibrer sous ses doigts des cordes trop expressives, mais du jour où il avait vu Alyette touchée d'un émoi pareil au sien, une félicité ineffable avait empli son âme, comme sous l'archet magique d'un artiste divin.

Ce n'était point, chez Harald, une passion sensuelle. Cette attraction n'avait pas le caractère d'un entraînement voluptueux. C'était plus et mieux. Ses sens, que sa fougueuse liaison avec M<sup>me</sup> d'Arpajac laissait suffisamment en repos, n'entraient guère en jeu. Mais son cœur était conquis. Ce que ne pouvait lui donner Léopoldine, il le trouvait chez Alyette. Avec l'une la chair était faible, avec l'autre le cœur était tendre. La première attisait son sang, la seconde enflammait ses sentiments. Il n'éprouvait aucune jalousie à l'endroit de M<sup>me</sup> d'Arpajac, malgré toutes ses aventures et ses lubricités ; il se sentait au contraire jaloux d'Alyette, malgré toute sa pureté.

Jamais il n'eût eu l'idée, comme Martial, de demander Léopoldine en mariage, l'eût-il même jugée digne d'une pareille recherche. Avoir Alyette pour femme lui paraissait en revanche le comble du bonheur. Il y rêvait parfois, souvent, trop souvent. Il la voyait à son bras en voyage de noces, en Italie ou en Espagne, pressée contre lui dans une gondole vénitienne ou penchée avec lui sur le miroir d'une fontaine de Grenade. Il la menait en Danemark, lui découvrait les beautés de Copenhague, les aspects pittoresques de ses rues et de son port, les merveilles de ses palais et de ses musées, il lui montrait les riches campagnes du Seeland, ses châteaux, ses bois, ses plages, et lui faisait contempler les eaux bleues du Sund du haut de la terrasse d'Elseneur. Ses vieux parents accueillaient avec joie la gentille Française, lui ouvraient leurs bras et la bénissaient. Les larmes aux yeux, Harald suivait l'envol de son songe enchanté. Il ne tenait qu'à lui de le réaliser. Il était sûr de lui, de sa force, de son pouvoir. Il n'avait qu'à parler, qu'à oser. Il sentait qu'elle serait à lui quand il voudrait.

Mais il y avait Eude !... Jusqu'à quel point Alyette tenait-elle encore à Eude ? ou plutôt jusqu'où les scrupules de la foi jurée arrêteraient-ils les élans naturels de son cœur ?... C'est ce qu'Arendsen se demandait avec anxiété, sans davantage savoir si lui-même aurait l'audace nécessaire pour détourner ainsi brusquement le cours d'une destinée.

Un jour qu'ils étaient particulièrement nerveux l'un et l'autre à la suite d'une débauche musicale un peu prolongée, il lui dit en lui prenant ardemment les mains :

— Pourquoi vous êtes-vous fiancée ?...

Elle trembla toute et devint affreusement pâle.

— Vous l'aimiez donc beaucoup ? continua-t-il.

Elle s'angoissa et répondit dans un souffle :

— Je ne sais pas .

— Comment vous ne savez pas si vous l'aimiez ?



— Je le trouvais bon, brave, distingué...

— Et beau ?

— Beau, oui... Je le trouvais sans défaut... Il avait une tête superbe, des traits énergiques, une figure extrêmement régulière, trop régulière...

— Comment trop régulière ?

— Vous ne trouvez pas qu'il a la figure extraordinairement régulière ?

— Vous ne l'aimiez pas ! prononça fortement Harald.

— Si, si... J'étais pleine d'affection, d'admiration pour lui...

Puis elle ajouta très faiblement :

— Je croyais que c'était ça, l'amour...

— Et maintenant ?

— Maintenant... maintenant...

Elle fondit en larmes, en laissant échapper :

— Ah ! que je suis malheureuse !...

Harald la prit dans ses bras et, tandis que sa tête s'affaisait toute sanglotante sur sa poitrine, il posa ses lèvres sur ses cheveux.

— Alyette !... Alyette !... murmurait-il.

Les sanglots de la jeune fille redoublèrent.

Ils restèrent ainsi longtemps enlacés. Une odeur électrique, tiède, printanière montait des cheveux châtain d'Alyette aux narines grisées du jeune homme, qui se sentait frémir d'un obscur délire.

Lorsqu'ils se quittèrent et qu'ils osèrent se regarder, ils comprirent qu'une même pensée leur était venue à tous deux, une pensée qu'ils lurent dans les yeux l'un de l'autre, Harald dans les yeux noyés de pleurs d'Alyette et Alyette dans les prunelles troubles d'Arendsen :

— Si le capitaine Eude était tué !...

Le 15 novembre, Clemenceau prenait le pouvoir. Le 28, Malvy était renvoyé devant la Haute-Cour. La terreur régnait au camp défaitiste.

Un des premiers jours de décembre, le 7 ou le 8, Martial informa discrètement Arendsen que Caillaux allait enfin lui accorder l'interview qu'il lui avait promise. Le président s'était décidé à parler. Il fallait aller le jour même rue Alphonse-de-Neuville.

Sur les trois heures, les deux amis se présentaient chez l'ancien ministre, qui les reçut sans les faire attendre. Arendsen trouva Caillaux légèrement nerveux, mais très maître de lui. Son crâne se colorait d'une jolie teinte rosée uniforme, indice d'une pensée excitée, mais exempte de perturbation.

— Monsieur, dit-il, les circonstances politiques de l'heure présente m'obligent à sortir de la réserve que je me suis imposée. On m'attaque plus violemment que jamais dans la presse, et de la presse les calomnies dont je suis l'objet depuis trois ans sont peut-être à la veille de prendre corps au Parlement et au Palais. On veut faire de moi un partisan de la paix à tout prix et un ennemi de l'Angleterre. Je ne saurais assez protester contre de pareilles allégations et contre d'aussi perfides manœuvres.

Arendsen comprit aussitôt qu'inquiet du tour que prenaient les événements, Caillaux voulait faire face au danger, se couvrir par une déclaration publique et donner le change à l'opinion,

— Je vous remercie, monsieur le président, dit-il, d'avoir bien voulu vous souvenir de moi à cette occasion et je vous prie de compter sur mon entier dévouement.

Ils convinrent que l'interview serait donnée à l'*Agence internationale de Presse*, qui la communiquerait à la presse française, la répandrait en Europe et la câblerait en Amérique. Arendsen l'enverrait l'avant-veille à ses journaux suisses et danois, qui en auraient ainsi la primeur et le texte intégral dans leurs pays respectifs.

Sur quoi, les pouces aux entournures de son gilet de satin et en se promenant à petits pas saccadés dans son



cabinet, l'homme d'Etat commença à parler, tandis qu'Arendsen, le stylo aux doigts, se mettait en devoir de sténographier ce qu'il allait entendre.

— Veuillez tout d'abord noter, monsieur, dit Caillaux, que c'est la première fois, depuis la guerre, que je consens à me laisser interviewer. Ceci dit, j'aborde tout de suite le point important. Vous me parlez de ma politique anti-anglaise. Je n'ai jamais fait de politique anti-anglaise. J'ai toujours été fermement partisan d'une entente étroite entre mon pays et la Grande-Bretagne. Toute ma carrière politique, tous mes actes publics témoignent de mon désir de rendre plus solides les liens qui unissent nos deux peuples. Avant comme depuis la guerre, je n'ai rien fait, rien dit qui puisse donner l'impression du contraire. Pourtant, m'objectez-vous, la presse de lord Northcliffe... Je sais ce que vous voulez dire. Lord Northcliffe, qui représente, en Angleterre, le courant nationaliste, me poursuit d'une haine impitoyable. Je n'ai jamais bien saisi les raisons de cette animadversion, que je ne puis attribuer qu'à mon attitude lors de l'affaire d'Agadir, à mon opposition à la loi de trois ans et à mes principes de politique économique. L'incident d'Agadir... Vous me suivez ?...

— Je vous suis, monsieur le président.

— L'incident d'Agadir avait été exploité par mes ennemis avec la dernière mauvaise foi. Ils en tiraient perfidement parti pour me présenter à la France et au monde sous la figure d'un complice de l'Allemagne. Et pourtant, s'il est un acte de ma vie politique dont je sois fier, un acte par lequel j'ai rendu le plus signalé service à mon pays, c'est celui-là.

Il expliquait que la situation de la France, au moment d'Agadir, était extrêmement difficile. La France était seule, ou presque seule. Le traité signé par la France et l'Allemagne en 1909 donnait à celle-ci une hypothèque sur l'empire marocain.

— Cette hypothèque, continuait-il, il fallait ou l'entériner, ce à quoi je n'eusse point consenti, sachant trop que livrer économiquement un pays à une puissance comme l'Allemagne c'est le livrer politiquement, ou il fallait la racheter. C'est à ce dernier parti que je me suis arrêté, au prix de l'abandon de quelques territoires congolais, que les obscures tractations de la Ngoko-Sangha avaient déjà engagés à nos rivaux.

Sans doute, poursuivait Caillaux, une autre solution pouvait être envisagée, la plus grave de toute : la guerre.

— La guerre, déclara-t-il en s'arrêtant net sur ses talons, je l'ai regardée en face. Mais à ce moment-là, je le répète, nous étions isolés. La France n'était pas assurée du concours sur lequel les traités lui donnaient le droit de compter. Fallait-il, dans ces conditions, risquer la formidable partie ?

— C'eût été fou ! marmonna Martial.

— Fou, appuya Caillaux en reprenant sa promenade, pis que fou, criminel, et mon attitude était la seule possible pour un homme d'État soucieux des intérêts et de l'avenir de la France.

Que cette attitude, dictée par l'unique préoccupation d'épargner une guerre désastreuse à la France, eût été interprétée comme l'expression d'une politique personnelle favorable à une alliance avec l'Allemagne, c'est ce qui n'avait pas manqué de se produire, mais ce contre quoi Caillaux élevait sa protestation la plus vive. S'il n'était pas hostile à des conversations, voire à des accords avec l'Allemagne sur des sujets déterminés et limités, il n'avait cessé de réprover une entente générale avec cette puissance, tant que la question fondamentale de l'Alsace-Lorraine n'était pas résolue, conformément au droit historique. Son but avait toujours été de maintenir la paix européenne aussi longtemps que possible, d'éviter, dans la mesure où cela était réalisable, la grande



catastrophe actuelle. Seuls les nationalistes forcenés, inconscients de la grave responsabilité qu'ils encouraient, pouvaient lui faire grief d'avoir voulu sauvegarder la paix, tout en préparant la France à résister aux agressions dont elle pouvait être l'objet. Leurs accusations étaient d'autant moins fondées, disait Caillaux, que le souci de cette préparation militaire de la France en vue d'une guerre possible n'avait jamais quitté sa pensée. C'est ainsi qu'il avait voulu doter son pays du matériel nécessaire et notamment de l'artillerie lourde, dont la fabrication, qu'il avait ordonnée, avait été suspendue dès sa chute du pouvoir.

Il n'était pas jusqu'à la question fiscale dont, cherchant à justifier tous les aspects de sa politique, Caillaux ne s'entendît à tirer parti. Son système d'impôts devait être dans l'ordre financier le pendant de l'artillerie lourde dans l'ordre militaire. C'était le fondement indispensable des réformes économiques et sociales qui devaient recharpenter la France. Le parlement lui avait donné raison sur ce point, de même que le pays avait fait triompher sa politique aux élections de 1914. Il en résultait qu'au moment où la guerre avait éclaté, le gouvernement qui aurait dû être légalement formé était un gouvernement Caillaux-Jaurès.

— Jaurès une fois supprimé par la main d'un assassin, ajouta Caillaux, j'aurais dû être constitutionnellement investi du pouvoir avec la collaboration de tous les partis désireux de donner leur concours à la défense de la nation. Non seulement il n'en fut rien, mais on s'ingénia à m'éloigner systématiquement du gouvernement. Fermement résolu toutefois à ne pas troubler l'union nationale au moment où la France avait besoin de tout son calme pour résister à l'invasion, j'ai subi pendant trois longues années un véritable ostracisme sans faire entendre la moindre protestation, sans susciter la plus petite difficulté aux hommes qui ont assumé la

terrible responsabilité de tenir devant l'ennemi le drapeau de la France. Fort de ma conscience, je me suis tu, et si je parle aujourd'hui après ces années de silence, c'est que la campagne de calomnies qui me poursuit s'est faite si forte, que je me vois obligé de renseigner enfin l'opinion, égarée par la haine et la mauvaise foi de mes adversaires.

Quant aux origines de la guerre, Caillaux préférerait ne rien en dire, non plus que des tractations pacifistes qu'on lui attribuait. Sur le premier point l'histoire prononcerait son verdict, sur le second ce serait la justice.

— La justice, monsieur le président ?

— La justice, oui. Mais ceci ne fait point partie de l'interview. Vous n'êtes pas sans savoir, monsieur, qu'on mêle ignoblement mon nom aux affaires en cours. Je ne suppose pas qu'on veuille s'attaquer à moi, mais l'audace de la clique qui s'est emparée du pouvoir est telle qu'on peut s'attendre à tout. Déjà le ministre de l'Intérieur, M. Malvy, est en butte à leur acharnement. Derrière lui c'est moi qu'ils visent.

Il posa la main sur le petit buste de la République qui ornait son bureau et prononça :

— Leurs juges, je les attends. Je les attends la tête haute et le cœur ferme. Qu'ils m'en donnent, s'ils l'osent !

Puis recouvrant sa désinvolture et son ton légèrement arrogant :

— Voilà, monsieur. C'est tout ce que j'avais à vous dire. Je pars demain pour Mamers où je vais présider une cérémonie patriotique. Je serai de retour le 11. Je vous donne rendez-vous pour ce jour-là à quatre heures. Vous m'apporterez la rédaction de votre interview ; je la vérifierai et nous arrêterons ensemble la date à laquelle elle sera livrée au public. N'oubliez rien, et insistez surtout sur mon amour et mon admiration pour l'Angleterre.

Arendsen remercia le président, que Martial félicita en outre chaudement.



— Il a été supérieur ! dit en sortant Martial à son ami. Au mordant de Saint-Just, à l'envergure de Danton, il joint la souplesse de Machiavel.

Le 11, Arendsen retourna seul rue Alphonse-de-Neuille, où Martial devait venir le rejoindre. Son interview était au point, tapée à deux exemplaires, et il en était très satisfait. Il en avait déjà fait par avance des traductions en danois et en allemand.

Dès le vestibule, il fut surpris d'entendre du côté du salon un brouhaha de voix que dominait la crécelle irritée de Caillaux. Introduit, il vit le président, agité, tumultueux et criard, qui arpentait par saccades la pièce, au milieu d'une dizaine de personnes aussi irritées que lui, les unes debout, les autres ramassées dans des fauteuils. Son crâne barométrique était rouge vif, ses yeux dardaient de petits éclairs, sa bouche jetait des mots précipités qui s'entrechoquaient comme des grêlons. Sa main orageuse secouait avec rage un papier froissé.

Parmi les personnes présentes Arendsen reconnut le député Pascal Ceccaldi, le député Marius Moutet, le professeur Levrai-Lebien.

— C'est une infamie ! criait Ceccaldi.

— Les canailles ! hurlait Moutet, tandis que Levrai-Lebien portait au plafond des yeux consternés.

Martial était là, pâle et frémissant. Harald vint s'asseoir près de lui.

— Qu'y a-t-il ? interrogea-t-il à voix basse.

La réponse fut :

— Clemenceau a déposé aujourd'hui sur le bureau de la Chambre une demande en autorisation de poursuites contre le patron.

— Bah ! fit Arendsen interloqué. Ils ont donc osé ?

— Ils ont osé. La pièce est signée du général Dubail, gouverneur militaire de Paris. Le patron vient de nous

lire les principaux passages de ce factum, dont il a une copie entre les mains. C'est inouï. Il paraît qu'il a été rédigé par Ignace, sous-secrétaire d'État à la justice militaire. Le rapport se base sur les relations de Caillaux avec Bolo, Almereyda et le *Bonnet Rouge*, et sur le voyage en Italie, pour inculper notre grand ami d'avoir pendant la guerre poursuivi la destruction de nos alliances et secondé ainsi le progrès des armes de l'ennemi, crimes prévus et réprimés par je ne sais quels articles du code pénal et par je ne sais quels autres du code de justice militaire. Où allons-nous ?...

D'autres personnages entraînent, un député, M. Loustalot, un avocat, M<sup>e</sup> Comby, qui venaient grossir le chœur houleux des assistants

Caillaux s'abandonnait, et c'était un tout autre homme que voyait Arensen, un homme qui ne cherchait plus à se maîtriser et à déguiser sa pensée, mais qui, dans l'accès aigu où il se trouvait et où il perdait le sens de l'hypocrisie, se livrait tout entier, avec paroxysme, avec rage, jetait cyniquement sa mise, découvrait son jeu et ressemblait de plus en plus au Caillaux redoutable dont l'émissaire de M. Dupin, au cours de son enquête, s'était trait par trait composé le portrait. Au demeurant, devant cette galerie d'amis et de partenaires, le furieux adversaire de Clemenceau n'avait point à ménager ses ripostes.

— Ah ! ah ! le Tigre sort ses griffes ! glapissait-il. A ta guise, félin !... Nous verrons si tes stupides coups de patte, distribués au hasard de tes haines et de tes perfidies, auront raison du clair bon sens français et de notre idéal démocratique !... Ah ! messieurs, c'est une étrange dérision que de voir notre pauvre pays livré aux sanguinaires caprices de cet inconscient, de ce pervers et de ce monomane !... Clemenceau ! il ne manquait plus que celui-là pour mettre le comble à la désorganisation de la malheureuse France ! Cet homme a toujours été le



néfaste génie de la République. Assaillir, tuer, détruire, c'est tout son talent et il n'a fait que cela toute sa vie. On ne compte pas les ministères qu'il s'est amusé à jeter bas et à déchirer à belles dents. Tous nos hommes d'État, petits et grands, ont eu ses crocs dans les chairs, surtout les grands. Il a égorgé Ferry, Freycinet, Brisson, Goblet, Floquet, Grévy, comme il avait égorgé Gambetta. C'est mon tour. C'est à moi maintenant que le fauve altéré de sang veut sauter à la gorge...

— Il ne vous aura pas ! bondit Moutet.

— Gambetta, qui le connaissait bien, le qualifiait déjà, il y a trente-cinq ans, de bête malfaisante, et dans une lettre, que j'ai lue, il prédisait que l'herbe ne pousserait plus sur le sol qui aurait subi la foulée de ses pas. C'est la vraie formule, la formule définitive. Elle résumera la vie de l'homme. Tel il était au début de sa carrière politique, au cours de cette période de construction coloniale durant laquelle il a nuï autant qu'il l'a pu à la grande œuvre d'édification d'une France au delà des mers, tel nous le retrouvons, aujourd'hui, se délectant dans une de ces tourmentes de destruction qui éclatent parfois sur le monde et dont le devoir des hommes d'État est d'essayer de prévenir l'explosion, ou tout au moins de limiter les ravages. Le sadique vieillard les a étendus et multipliés. Non content de s'être employé par sa critique impitoyable à ruiner tous les gouvernements de la guerre, il est parvenu à se hisser à leur place en se juchant sur un monceau de boue. Répandre à plein gosier le soupçon, hurler à la trahison dans un pays où l'on n'est que trop porté à expliquer les fautes par des crimes de bassesse, lier partie avec les monarchistes pour désagréger le moral des citoyens et préparer ainsi la voie de la royauté, voilà sa besogne, voilà son œuvre. Les Daudet, les Maurras et toute leur engeance, voilà ceux pour qui il travaille, voilà ceux qui l'encouragent, l'applaudissent, l'excitent du geste et de la voix, reconnaissant en lui le fauve

déchaîné par Dieu, le monstre dévorateur de la Troisième République.

Une retentissante approbation fit écho à ces paroles. Tous les assistants étaient debout, gesticulant, vociférant, incroyablement excités et violents. Ceccaldi menaçait, Moutet mugissait, Levrai-Lebien suffoquait, Martial écumaient. On criait : « A mort, Clemenceau ! » « Honte à Poincaré ! » « Le feu à l'Action française ! » « Daudet à Vincennes ! » « Maurras à la lanterne !... » Le crâne enflammé de Caillaux s'enlumina de toutes les teintes du rouge, passant du pourpre à l'écarlate, de l'écarlate au vermillon, à l'amarante, au cramoisi. Du haut de son cadre doré le portrait de M<sup>me</sup> Caillaux contemplait cette scène de ses yeux à l'huile.

— Et que nous veut ce justicier? continuait Caillaux. De quel droit vient-il s'ériger en censeur de nos actes et de notre langage ? Que vaut sa rigueur et quelle est sa moralité ? Est-ce un pur ? est-ce un irréprochable ? Ce pernicious personnage, dans l'enflure de sa sottise, de son ignorance et de son incapacité, est-il au moins un honnête homme ? Ah ! mes amis, vous souriez. Vous en savez autant que moi sur son compte. Ce forban voudrait m'incriminer pour quelques relations mondaines, comme tout Paris en a eu, avec le pacha Bolo, pour quelques billets de politesse adressés à ce malheureux et inoffensif Almeyreda !... Mais, et lui ?... A-t-il donc oublié le baron de Reinach et Cornélius Herz ?... Tu suspectes, coquin, mes rapports d'affaires parfaitement réguliers avec Lenoir père, courtier de publicité du ministère des Finances... Mais, et toi ?... N'entretenais-tu pas une véritable intimité, et suspecte, celle-là, avec ce même Lenoir ?... Il n'y a pas quinze jours une affiche rappelant toutes les turpitudes du vieux scélérat a été saisie par la police au moment où elle allait être placardée sur les murs de Paris. Je possède un exemplaire de cette affiche. Elle porte pour titre : « *De Cornélius Herz à Rosenberg en*



*passant par Lenoir.* » Et c'est moi qu'on poursuit !...

— Bandit !... sacripant !... crapule !... entendait-on gronder de partout.

— Et pendant ce temps, au milieu de ses prétoriens de jésuitière, entouré de sa clientèle de fripouilles et de gredins, manœuvré par la tribu de financiers interlopes qu'il a toujours traînée à ses trousses, c'est lui, c'est ce flibustier de la politique qui, à cette heure critique entre toutes, dispose dictatorialement du sort de notre pays, c'est ce sinistre naufrageur qui gouverne de ses mains vénales et séniles le vaisseau ballotté de la France !...

Une explosion de fureur souleva l'auditoire. Les cris, les injures, les invectives ne formaient qu'un seul rugissement. De rouge qu'il était, le crâne de Caillaux devenait ocre, jaune, vert, glauque, livide.

— Ton patriotisme !... reprit-il plus rageusement encore. Le patriotisme de Clemenceau !... Ah ! messieurs, ah ! mes amis, laissez-moi rire. Vendu depuis toujours à l'Angleterre, Clemenceau ne connaît d'autre patriotisme que sa haine aveugle de l'Allemagne, en fonction de son adoration servile pour l'éternelle ennemie de notre pays, l'Angleterre. C'est à cette passion anti-française, dont je ne veux pas élucider les motifs, qu'il a toujours sacrifié et continué à sacrifier nos plus indiscutables intérêts. S'il a été si violemment anti-colonial, c'est qu'il faisait le jeu de l'Angleterre, qui ne voulait pas nous voir acquérir de colonies. S'il a combattu Gambetta et Freycinet, qui préconisaient une intervention armée de la France aux côtés de l'Angleterre sur les bords du canal de Suez, c'est que l'Angleterre entendait saper notre influence séculaire dans la vallée du Nil. C'est lui qui a livré l'Égypte aux Anglais ! Clemenceau a toujours été le féal, l'homme lige d'Albion. Ce tigre n'est qu'un léopard !...

Un rire tonitruant ébranla le salon et fit trembler le portrait de M<sup>me</sup> Caillaux, tandis que le crâne de l'orateur,

dans un nouveau coup de sang, devenait lie de vin.

— Asservi par son passé, poursuivait l'ancien président, il était écrit que dans le conflit ouvert en 1914 ce vassal des Anglais embrassât avec fougue le parti de l'Angleterre. Car, ne l'oublions pas, messieurs, la guerre actuelle n'est pas une guerre franco-allemande, mais bien une guerre anglo-germanique. Nous n'y sommes mêlés que de par notre position géographique et notre néfaste alliance avec la Russie. Y aurait-il encore quelqu'un d'assez naïf pour s'imaginer que l'Angleterre soit venue chevaleresquement nous porter secours ? Allons donc ! La lutte est entre l'Angleterre et l'Allemagne ; l'enjeu, c'est la domination du monde pour l'Allemagne ou pour l'Angleterre. Voilà le fait que retiendra l'histoire.

— C'est bien vrai, gloussa le professeur Levrai-Lébien.

— Notre territoire se trouve être malheureusement le champ de bataille où se décide cette formidable partie ; et plus malheureusement encore, l'Angleterre a réussi à faire de nous son principal soldat. Mais cette querelle n'est pas la nôtre. Fidèle à sa constante tradition, la perfide Albion s'arrange toujours pour faire faire ses guerres par les autres. C'est pour elle que nous nous battons. Vous connaissez le mot : « L'Allemagne résistera jusqu'au dernier Allemand et l'Angleterre jusqu'au dernier Français. » Rien de plus exact. Serons-nous donc toujours les dupes de cette écumeuse des mers et de cette trafiquante de fausse morale ? Nous sommes, hélas, trop engagés maintenant dans cette tragique aventure pour que je ne souhaite pas la défaite allemande. Mais quelle en serait la suite ? Je n'ose y penser sans frémir. Y as-tu pensé, toi, butor, qui ne voulais voir que l'Allemand à Noyon, sans t'apercevoir que l'Anglais était à Calais ? Y as-tu pensé ? Y penses-tu ?... « Je fais la guerre ! » Imbécile ! Comment feras-tu la paix ?...

L'assistance s'empourprait. Le crâne tournait au violet.



— La paix !... Si ta victoire, ta stupide victoire se réalise, dans le sang de deux millions de Français et les ruines de dix départements, quelle paix nous feras-tu ?... Je te vois déjà, malheureux, aux prises avec cette canaille de Lloyd George !... Crois-tu donc à la bonne foi de l'Angleterre, cette nation malhonnête entre toutes ? Crois-tu à ses promesses ? Peux-tu croire même à sa signature ?... L'Angleterre ! Ah ! ah ! L'Angleterre te roulera, l'Angleterre t'escroquera, l'Angleterre te ridiculiserà. Après t'avoir tout promis et t'avoir traîné par le nez, elle ne te donnera rien. Elle reniera ses paroles les plus solennellement engagées. Ses signatures, elle les désavouera. Elle t'aura promis des milliards allemands pour reconstruire tes villes et restaurer tes terres, ces milliards, c'est de ta poche qu'ils devront sortir. Après s'être adjudgé des colonies, des protectorats, des mandats, des ports, des mines, des territoires immenses dans le monde entier, et avoir détruit la flotte allemande, elle ne te laissera rien, rien, rien ; et elle t'accusera par surcroît d'impérialisme si tu as le malheur de vouloir prendre quelques modestes garanties contre une prochaine invasion. Une fois servie, tous ses buts de guerre atteints, n'ayant plus rien à redouter de l'Allemagne, la fameuse *balance of powers* jouera, l'amitié d'antan sera oubliée, tu redeviendras le rival qu'il faut abattre, et c'est avec l'Allemagne qu'elle s'alliera contre toi. Trompé, berné, bafoué, tu regretteras alors ta funeste politique, tu maudiras ton aberration, pour peu qu'il te reste d'honneur et de cœur. Trop tard !... Tu l'auras voulu, Georges !...

L'émotion était à son comble, la furie à son apogée.

— Le misérable nous mène à l'abîme ! fulminait Moutet.

— O la petite balle de Victor Hugo ! invoquait Ceccaldi.

— Pauvre France ! s'écroulait Levrai-Lebien.

Dans le souffle des imprécations et la buée des colères, le crâne était devenu presque invisible. Sans doute passait-il à l'ultra-violet.

Une voix jeta :

— Quand parlerez-vous au peuple, président ?

— Dès demain, du haut de la tribune de la Chambre.

— Vous direz ce que vous venez de dire ?

— Non, ce serait impolitique. Je me défendrai, je pulvériserai la calomnie.

Arendsen crut alors devoir s'avancer :

— Monsieur le président, faut-il publier l'interview ?

Caillaux prit le papier que lui tendait Arendsen, le parcourut d'un coup d'œil et répondit :

— Plus que jamais. Donnez cela le plus tôt possible.

On se bousculait. On criait :

— A la Chambre !... Il faut préparer les couloirs !...

Il y eut un branle-bas de chapeaux, de pardessus et de cannes, puis une dégringolade dans l'escalier. Des autos de députés ronflaient à la porte. On s'y engouffra.

— A la Chambre !...

Resté seul sur le trottoir, après une rapide poignée de main à Martial, Arendsen délibéra un instant; puis il se dirigea du côté de la rue Ampère, plongé dans ses réflexions.

LOUIS DUMUR.

(A suivre.)



## REVUE DE LA QUINZAINE

### LITTÉRATURE

Ad. van Bever : *Correspondance de Paul Verlaine, publiée sur les manuscrits originaux*. Tome I. Messein. — J.-M. Carré : *Les Ardennes et leurs écrivains*, Ruben, à Charleville. — Comte de Gobineau : *L'Abbaye de Typhaines*, Nouvelle Revue Française. — Comte de Gobineau : *Trois ans en Asie*, 2 volumes, B. Grasset. — Emile Henriot : *Courrier littéraire*, La Renaissance du Livre. — Henri Martineau : *La Vie de P.-J. Toulet*, Editions du Divan. — P. J. Toulet : *Les Trois Impostures*, Edit. du Divan et Emile-Paul. — Georges Grappe : *Sous le feuillage classique*, La Renaissance du Livre. — Albert de Bersaucourt : *Au temps des Parnassiens, Nina de Villard et ses amis*, La Renaissance du Livre. — Jehan d'Ivray : *L'Égypte Eternelle*, La Renaissance du Livre. — *Vingt-cinq ans de littérature, publié sous la direction de M. Eugène Montfort*. Tome I : *L'Académie française*, par Maxime Revon et Paul Billotey. Tome II : *L'Académie Goncourt*, par Léon Deffoux, Librairie de France.

Voici, publié par les soins de M. Ad. van Bever, le tome premier de la **Correspondance de Paul Verlaine**, contenant les Lettres à Edmond Lepelletier, Léon Valade, A. Poulet-Malassis et Emile Blémont. Le texte scrupuleusement vérifié sur les manuscrits originaux, une notice très documentée et des notes scrupuleuses font de ce livre un ouvrage d'une parfaite documentation qui nous permet de pénétrer, sans faux lyrisme et sans fausse indignation morale, dans l'intimité du grand poète. Vie à la fois tragique et lamentable, mais ne le plaignons pas, c'est de cette douleur quotidienne qu'est fait le miel de sa poésie. Il n'y a pas de vulgaires tortures pour les grandes âmes, et Verlaine, dans l'étable de la vie, ne vit jamais luire que la cassure dorée du brin de paille et de l'espoir. Sa richesse verbale et musicale correspondait à une féerie cérébrale perpétuelle, et il projetait devant lui le décor admirable d'une Fête perpétuellement galante. Parfois son génie sommeille comme sous de la cendre, et il écrit alors des vers sans mystère et sans rayonnement, des vers où il ne reste plus que la souplesse mécanique d'un métier très étudié.

Il n'en reste pas moins que Verlaine représente l'expression la plus nuancée et la plus subtile de la sensibilité de notre époque.

Et peut être que, dans toute notre littérature depuis Villon, il n'est pas de plus grand poète lyrique.

Quant à ses lettres, elles ont la même simplicité et la même spontanéité que ses vers : parfois même elles nous apportent des aveux si sincères, écrit M. van Bever, que nous en sommes surpris et troublés :

Aucun souci de la forme, mais, au contraire, un débit aisé, naturel, rapide, des phrases courtes, hachées, nerveuses, un franc-parler qui tient de la conversation et rend vivants ses moindres propos. Le poète apparaît là, souvent, en plein travail, laissant surprendre à la fois son procédé et son invention.

Ce qui fait le charme, — le charme souvent douloureux de ces lettres, c'est cette simplicité poussée presque jusqu'à la vulgarité : on sent qu'elles n'ont pas été écrites pour la postérité, ce qui gâte souvent la correspondance des faux et même des vrais grands hommes.

On trouvera plus particulièrement dans ce premier volume les détails les plus circonstanciés sur la vie de Verlaine :

Sa jeunesse, ses fiançailles, son mariage, ses amitiés, ses procès et ses entreprises, ses voyages en Angleterre et sur le continent, voire même ses prisons, et les séjours qu'il fit, au cours de ses dix dernières années d'épreuves et de maladie, dans les hôpitaux parisiens.

Dans cette correspondance se trouvent quelques poèmes inédits. Voici un sonnet à la manière de Heredia, adressé à Emile Blémont.

*Retour de Naples.*

Don Luis Maria Juan José Benito,  
Marquis de Santarem y Peñas en Castilles,  
Borgne — écoute la messe en croquant des pastilles  
Et croise sur son sein cuirassé son manteau.

Sa lame que son poing étreint d'un rude étau  
A coutume, terreur des plus âpres bastilles,  
D'être aux cimiers revêche et courtoise aux mantilles,  
Et sur sa dague on lit en rouge : « Yo mato. »

Il vient de très loin, le haut marquis ! Les îles  
Illyriaques, et l'une des deux Siciles  
Ont souvent retenti de son nom exalté.

Depuis lors un « souci » mystérieux le ronge,



Bien que parfois l'amour encor le berce en songe  
D'une Napolitaine au beau rire effronté !

J. -M. DE HEREDIA.

D'autres poèmes, quelques-uns inédits, d'autres qui n'ont pas été recueillis dans les *Œuvres complètes*, sont publiés ici. Tous sont d'un haut intérêt, remarque M. van Bever, et leur reproduction semble d'autant plus appréciable qu'ils contribuèrent par la suite à former les recueils : *Sagesse*, *Romances sans paroles*, *Amour*, etc..., et « que les propos dont ils s'accompagnent leur tiennent lieu de commentaires, nous renseignant à la fois sur les origines, sur les lieux et sur la date de leur composition ».

En épigraphe à ce volume M. van Bever a écrit :

Les jours qui suivirent la mort du poète, on vit cette chose étrange, rapportée par les journaux : la statue de la Poésie, dressée au fronton de l'Opéra, et devant laquelle avait défilé le cortège des funérailles, se détacha et vint en partie se briser sur le sol.

En outre, dans un ouvrage : **Les Ardennes et leurs écrivains**, consacré à Michelet et Taine, Verlaine et Rimbaud, M. J.-M. Carré nous donne du sonnet de Verlaine « A Arthur Rimbaud » une version un peu différente de celle qui figure dans les *Œuvres complètes*.

Il y a dans ce livre un essai assez curieux d'ethnographie littéraire. L'auteur a voulu retenir surtout ce que ces écrivains eurent d'ardennais, « ce qu'ils firent dans les Ardennes, ce qu'ils écrivirent sur elles ».

Visionnaires, observe-t-il, ils le sont tous les quatre, ces Ardennais. M. Carré se défend d'avoir voulu échafauder une construction systématique... et en effet il ne l'a pas fait. C'est dommage, car il y a beaucoup de vérité dans ses prémisses. Il eût fallu aussi étudier plus sérieusement les hérédités de ces écrivains ; il ne suffit pas de naître en une province pour en symboliser l'esprit ; il faut que depuis des siècles la race s'y soit fixée, y ait respiré l'atmosphère, et brouté les herbes et mangé les fruits qui sont le parfum et l'âme du terroir et qui se transmettent en pensée et en spiritualité.

M. J.-M. Carré s'indigne qu'un diplomate anglais, Harold Nicolsen, qui vient de publier une biographie de Verlaine, lui refuse presque le titre de poète français. « Poète à coup sûr, dit-

il, mais à peine un Français, presque un Belge. » Les frontières politiques et militaires n'ont ici aucune signification, et au point de vue de la langue la France rayonne au Nord au delà de ses frontières actuelles. Littérairement la Wallonie est encore la France, si les Ardennes sont purement françaises. Mais la remarque du critique anglais dépasse cette petite question de nationalité, et accentuant son idée, on pourrait écrire que les poètes belges de langue française sont plus représentatifs de notre poésie française que les poètes méridionaux, qui manquent vraiment trop de mystère et d'intuition. C'est sans doute en pensant à eux que Verlaine conseillait de tordre le cou à l'éloquence antipoétique. Le Midi n'a que faire de poésie, puisqu'il a la lumière et le soleil.

Si les méridionaux étaient sincères, ce qu'ils chanteraient, c'est ce qui leur manque : l'ombre et les sous-bois mystérieux. Cette poésie, ils l'ont d'ailleurs réalisée dans leurs Eglises qui sont, en effet, des poèmes de fraîcheur et d'obscurité mystiques. M. Francisco Contreras me révélait, il y a quelques mois, que dans l'Amérique du Sud, en certaines provinces d'un éternel été, le rêve se réfugie dans l'ombre des temples, et la poésie évoque la détente miraculeuse des pluies et des ténèbres. Pour la même raison, les grands peintres flamands sont des coloristes exacerbés, et les Siciliens sont choqués de l'intensité de la couleur dont Raoul Dufy, Normand venu conquérir la Sicile, couvrait ses toiles toutes d'or et d'azur.

### §

On vient de réimprimer l'**Abbaye de Typhaines**, du Comte de Gobineau. Roman, et plus qu'un roman, ce livre est une évocation géniale de notre moyen âge, qui nous fait vivre les révoltes des paysans contre le joug féodal. On songe à un Michelet moins romantique et plus intuitif, comme si Gobineau ataviquement se souvenait et écrivait en état d'hypnose, sous la dictée de son subconscient. Pourtant ce roman nous révèle encore une grande curiosité pour ces époques disparues qu'il reconstitue et une profonde culture. On nous fait remarquer en une note le rapprochement qui s'impose à notre esprit entre la puissante convulsion des luttes communales du XII<sup>e</sup> siècle et la révolution qui embrasse à notre époque l'orient slave : « Entre la commune de Typhaines et le Soviet villageois d'aujourd'hui, la ressemblance est troublante. »



La Russie, arrêtée dans son évolution sociale naturelle par le despotisme de Pierre le Grand, reprend peut-être cette évolution interrompue. Ce communisme, qui semble en avance sur les organisations sociales, est peut-être seulement en retard de sept ou huit siècles.

Nous le comprendrons mieux après avoir lu et médité les deux volumes de Gobineau que vient de rééditer Bernard Grasset : **Trois ans en Asie**. Ispahan, Téhéran, villes de palais et de jardins, de verdure et de sources bruissantes, mais qui ne sont que de merveilleuses oasis au milieu de contrées désertiques. Là encore, la beauté, la verdure, la rêverie des sources prennent une signification exceptionnelle et royale, de poésie. Ispahan est une ruine somptueuse qui laisse deviner son antique splendeur et son ancienne richesse. Malgré de telles destinées (phases successives d'anarchie, de conquêtes et de guerres civiles) Ispahan est encore une merveille : « Cette réunion de palais, qu'on nomme le Tchéhar-Bâgh, écrit Gobineau, est probablement un lieu unique dans le monde; il n'est peut-être que la Chine dont les résidences impériales, avec leurs vastes jardins et leurs constructions multipliées, doivent peut-être beaucoup y ressembler. » Devant ces descriptions que Gobineau nous fait de ces palais et de ces jardins dans son journal de voyage, il apparaît qu'au point de vue de l'art architectural, c'est nous qui sommes les Barbares. Mais ce que le comte de Gobineau nous révèle dans ce livre, et ce qui n'a pas changé depuis l'époque où il l'écrivit, c'est le caractère général de l'Asiatique, sa religion si diverse et si compliquée, amalgame de philosophie et de superstitions (comme toutes les religions d'ailleurs). Mais la religion, comme le style architectural, n'est qu'une adaptation de l'homme à son milieu, à sa race. En Perse, comme dans tous les grands pays, les variétés de religion correspondent aux variétés des races amalgamées. Le chapitre que Gobineau a consacré à l'étude des religions en Perse est d'une haute philosophie, mais l'auteur a bien la sensation de se trouver à la source même des documents et des observations dont il bâtera sa propre philosophie. Il observe, il étudie, et tout se fait idée dans son esprit. Le premier tome est consacré à son journal de route à travers l'Asie, et à son séjour en Perse, le second étudie la nation, la religion, les caractères, les relations sociales, et c'est encore, au cours de ces notations, de

synthétiques résumés de l'histoire de la Perse, depuis ses lointaines et presque fabuleuses origines jusqu'à nos jours.

On trouvera dans le **Courrier Littéraire** d'Émile Henriot, — recueil où le jeune critique du *Temps* a réuni ses articles très documentés et d'un jugement très sûr parus dans ce grand journal, — une étude très complète sur la vie et l'œuvre du comte de Gobineau. Il nous apprend qu'il reste à publier de ce grand écrivain de nombreux manuscrits inédits, conservés à Strasbourg : romans et nouvelles tels que le *Bourgeois de Jérusalem*, *la Cour d'amour*, *Scaramouche*, des essais d'histoire et de littérature, tels que *l'Instinct révolutionnaire en France*, *l'Histoire des Mérovingiens*, *l'Influence des Trouvères*, et autres fragments moins achevés. Sans compter sa *Correspondance*, qu'il faudra réunir, et, en outre, un certain nombre de documents que les archives du ministère des Affaires étrangères doivent aussi posséder et qui concernent Gobineau diplomate, en particulier un dossier, curieux, nous dit-on, sur le séjour de Flourens en Grèce, environ en 1856, alors que Gobineau était ministre de France à Athènes.

Gardons ce petit livre de M. Emile Henriot : il est riche de précieux documents sur nos grands écrivains : Casanova, Chénier, Flaubert, France, le prince de Ligne, Mérimée, Stendhal, etc., etc... Voici encore un chapitre sur les souvenirs de P.-J. Toulet. A le lire, écrit-il, on s'aperçoit que, sous le jeu brillant du style,

se cache la plus noire connaissance de la vie, un monde jusqu'alors insoupçonné de chagrin, de déception, de tristesse, et la plus sévère amertume : une expérience d'homme enfin, où l'on croyait n'avoir affaire qu'à un musicien habile.

C'est l'impression belle et douloureuse que nous laisse encore le livre de M. Henri Martineau : **La Vie de P.-J. Toulet**, et ce livre léger et amer que le Directeur du Divan vient d'éditer : **Les Trois Impostures**, par P.-J. Toulet : il y a, dans ce petit recueil de pensées, l'amertume souriante des grands moralistes, ceux que la vie a blessés et qui ont su styliser leur douleur en art :

Si tu pleures de joie, ne sèche pas tes larmes : tu les voles à la douleur.

A côté du livre de critique moderne de M. Emile Henriot, je



veux signaler particulièrement le volume de M. Georges Grappe : **Sous le feuillage classique**, réunion de petits essais qui éclairent d'un « éclairage » nouveau le visage et l'âme de quelques-uns de nos grands maîtres, depuis Charles d'Orléans jusqu'à Chateaubriand. Que l'on lise, par exemple, le chapitre consacré au ménage de La Fontaine. Le rire, la gaieté de ses *Contes*, écrit M. G. Grappe, « ont quelque chose du rire et de la gaieté de Molière, du Molière des grosses farces, du Molière de *Sganarelle*, de *Georges Dandin* et aussi de l'*Ecole des Maris* ».

Le conteur parle trop du mariage, des « époux de grand catalogue », comme il appelle ses malheureux confrères, pour s'en moquer si absolument. Tout n'est pas raillerie, scandale, cabriole, gauloiserie dans ces histoires. Entre deux rires, une confidence se glisse parfois, timide, étouffée comme un soupir ou un sanglot. Ce grand enfant tendre, sensuel et rêveur, laisse passer des plaintes, des effusions contenues...

Dans la même bibliothèque, M. Albert de Bersaucourt nous apporte des documents vivants sur le salon de Nina de Villars, **Au temps des Parnassiens**, salon où se réunissaient des personnages tels que Verlaine, Villiers, Mallarmé, Coppée, Bauville, Mendès, Sivry, etc... « Pensons, écrit M. de Bersaucourt, à tous ceux que Nina de Villars a sauvés de la tristesse et de la faim, pour qui elle fut une compagne, une conseillère et une amie au sortir de leur solitude... »

Et voici encore l'**Egypte Eternelle**, où M<sup>me</sup> Jehan d'Ivray a mis toute sa passion cultivée et sensible pour le pays des Pharaons, cette

terre de beauté dont le plus infime grain de poussière porte une gloire, terre de grandeur où naquit, dans un âge que notre imagination rapproche du rêve, la première civilisation africaine.

## §

Voici les deux premiers fascicules de **Vingt-cinq ans de littérature française**, publié sous la direction de M. Eugène Montfort. Le premier, consacré à l'*Académie Française*, par Maxime Revon et Pierre Billotey, constate que quand l'Académie choisit des gens de lettres

elle leur demande avant tout des garanties de sérieux et de traditionalisme extérieur. Le grand mérite est de moins en moins exigé à l'entrée... et les choix de l'Académie sont surtout politiques.

A mesure que l'Académie donnait davantage au désir de ré-

gner, concluent nos critiques (et ils observent qu'on y a vu siéger récemment, et ensemble, le Président de la République, celui de la Chambre, et le Généralissime)

elle négligeait de plus en plus les lettres. Si l'on songe aux grands écrivains qui honorèrent la langue française, depuis 1895, on trouve que peu d'entre eux s'assirent sous la Coupole Mazarine. Un Octave Mirbeau, un Jules Renard, un Gourmont, lui eussent prêté devant l'avenir plus de lustre qu'elle n'en doit attendre de tels de ses membres à la renommée trop passagère. Un Moréas eût mieux servi sa gloire qu'un Jean Aicard ou qu'un Bornier.

Le second fascicule, orné comme le premier de portraits et d'autographes, traite de l'*Académie Goncourt*. M. Léon Deffoux, à qui rien de ce qui est goncouriste n'est étranger, nous donne dans cette étude une très judicieuse synthèse historique et critique de l'Académie Goncourt, de ses membres, de ses lauréats, et même de ses candidats. L'ironie pénètre enfin dans la critique, et j'aime ce ton à la Rivarol que prend M. Deffoux pour caractériser le type humain qu'est un Académicien Goncourt

auquel une certaine malchance littéraire ne messied point. Cette compagnie s'honore de choisir des écrivains « qui n'ont jamais connu que l'honnête pénombre et, suivant le mot que Veuillot appliquait à Leconte de Lisle, qui sont surtout « connus comme ignorés ».

Et M. Deffoux cite, en terminant son étude, ce mot de Jules Renard, répondant à cette question : « Qu'est-ce qu'un bon livre? — Isolément, chacun des Dix le sait, mais, réunis, pourraient-ils se flatter de le savoir encore? »

Et puisque voici la saison des prix littéraires, je souhaiterais que le public ne s'hypnotise pas sur un seul livre baptisé tout à coup de chef-d'œuvre, mais que sa curiosité l'incite à exercer son jugement et son esprit critique au moins sur les cinq ou six volumes dont le mérite a été discuté par les Messieurs et Dames des Académies. Je voudrais qu'une Revue de jeunes posât à de jeunes écrivains estimés cette indiscrete question : *A qui auriez-vous donné le prix Goncourt ?* Ce serait peut-être une façon de rajeunir un peu les Académies composées de vieux maîtres, qui, pour la plupart, lisent peu et ne s'intéressent que d'une façon très vague à la jeune littérature.

JEAN DE GOURMONT.



LES POÈMES

Léon Deubel : *La Lumière Natale*, « Mercure de France ». — Théo Varlet : *Aux Libres Jardins*, Edgar Malfère. — Fagus : *Frère Tranquille*, poème suivi de *la Dévotion aux Princesses Gardiennes et du Jeu-parti de Futile*, Edgar Malfère. — Paul Souchon : *Les Regrets de la Grande Ile*, « Monde Nouveau ». — René Maran : *Le Visage Calme*, « Monde Nouveau ». — Jean Sarment : *Le Cœur d'Enfance*, « Librairie de France ». — Suzanne Renaud : *Ta Vie est là*, « Au Pigeonnier », Saint-Félicien-en-Vivarais. — Maurice Martin du Gard : *Signes des Temps*, Emile-Paul frères. — André Romane : *Les Délassements Amoureux ou Quelques Flèches du Carquois*, « Les Gémeaux ».

Quelle ferveur, quel culte des compagnons d'âge rappellera l'attention vers les beaux poètes jeunes, trop tôt par la mort fauchés, si de leur vivant une attitude, l'éclat d'une notoriété étrangère à l'art ne l'ont fixée un moment ou à jamais? Le malheureux Léon Deubel, pour n'avoir pu accepter de déchoir à une destinée de souffrances et de désastre, s'est tôt retranché de la vie. Mais en le souvenir de quelques-uns persiste l'éclat sourd et somptueux des livres : *Vers la Vie*, avec les espérances et les illusions de la vingtième année, *Régner*, hélas! et celui-ci, à nouveau édité après dix-sept années, le suprême : **La Lumière Natale**. Le souci de bien dire, de dire juste, suivi et raffiné jusqu'à la manière parfois sans doute, mais quelle sûreté dans la création des images, dans le timbre de son vers. Certains courts poèmes sacrent Deubel frère jamais indigne de Saint-Pol Roux et souvent encore par la conception et l'invention à la fois profondément intime et la révélation sonore et plastique du sentiment à quoi s'adapte l'expression exacte, éblouissante, d'Arthur Rimbaud lui-même. Mais il n'y a pas songé, et c'est encore par une rencontre fortuite que sa phrase d'or contractée donne par moments à penser à Valéry; il en diffère le plus qu'on peut.

Lui, ce n'est pas la Guerre qui nous l'a ravi, comme Drouot, comme Despax, et combien d'autres, outre encore Apollinaire, le plus illustre! Mais il s'en est allé, sans avoir goûté à la gloire comme Laforgue ou comme Charles Guérin, très jeune et plus inconnu peut-être qu'Emmanuel Signoret ou qu'Ephraïm Mikhaël...

O sort de ces poètes, dont s'enorgueillirait le lyrisme d'un pays moins regorgeant de lumière et de musique que la France! Ne sied-il de tenter de vous reprendre à l'oubli injuste? de vous

rendre à « la lumière natale », quand même vous vous écrieriez avec Deubel, épris jusqu'au fond de l'âme de la splendeur universelle à *la fin d'un jour* :

Ah! qu'on taille une tombe au basalte des nuits  
 Dans l'ombre que la stryge hante avec la chouette,  
 Qu'importe, si demain, dans la clarté, je suis,  
 Si, plus beau, je renais sur un chant d'alouette  
 Et si j'ai la beauté du monde pour linceul!

M. Théo Varlet, ce n'est pas dans la mort qu'il a cherché le refuge ; il a su, empli d'une saine sagesse, se blottir **aux Libres Jardins**. Cette sagesse toutefois, ne l'a pas, en le délivrant, séparé tout entier des agitations confuses et sottes de l'existence. Sans cesse il se retourne vers la fièvre des foules, vers les climats moroses et pesants du Nord et il compare au sort des autres le sien, au risque d'en amoindrir et d'en altérer le charme et le bienfait par des préoccupations qui lui sont hostiles à lui-même. On dirait par moments qu'il en veut aux autres de n'être pas heureux comme il l'est. En tout cas, il les méprise d'être agités de tracasseries et de soucis d'où il s'est évadé, de souffrances auxquelles il lui a été donné d'échapper. Quand il se délecte parmi l'éternelle et chaleureuse surprise de la mer sacrée et des pins méditerranéens, ah, que son chant est fervent, noble et harmonieux ! Mais s'il se retourne vers ses frères anciens et misérables, on s'étonne qu'une parole de compassion n'adoucisse jamais l'élan de ses tristes dégoûts. Croit-il vraiment que, parmi ces foules tassées et pesantes du métro parisien, il n'y ait que des gens épris de lucre, de spéculations basses et de passions honteuses ? Qu'il se détrompe. Hélas ! les maîtres de la vie roulent en des autos somptueuses ; ce sont les pauvres bougres, écrasés, spoliés et quémandant les miettes qu'il leur faut pour la subsistance de leurs enfants malingres qui sont enfermés dans le métro. Et peut-être le pauvre diable aux yeux de feu, au front trop grand, ce jeune homme en haillons grasseux, et maigre à faire peur, est-il, M. Varlet ne l'a-t-il jamais pressenti ? l'obscur génie qui s'ignore soi-même et que les égoïstes et les satisfaits foulent aux pieds sans même qu'ils s'en aperçoivent ? Qui ne s'exilerait, s'il lui était possible, de même que M. Varlet par une chance merveilleuse a pu le faire, dans la fête des climats splendides et des plus calmes paysages ? Le poète est admirable en lui lors-



qu'il en traduit la joie et lorsqu'il s'exalte d'amour vers la beauté du mirage classique. Ah, se donner, encore et toujours, et aux magnificences et aux douleurs des êtres et des choses environnants ou lointains, n'est-ce la mission suprême et la gloire la plus enviable? Nous aimerions que M. Varlet, qui évoque avec une puissance de peintre remarquable les sites et les occasions de son bonheur, n'en jouisse pas uniquement pour lui, et se plaise davantage à nous transmettre quelques-uns des reflets dont son âme et son esprit sont enchantés.

N'est-ce un peu ce dont il nous émerveille, au surplus, quand il consent, dans une langue parfaite, solide et habilement adaptée, à donner aux Français l'idée très juste de ce que sont, en anglais, les livres si beaux de Robert-Louis Stevenson? Il en est plusieurs dont la traduction a été annoncée; nous ne les avons point vus; vont-ils longtemps tarder à paraître?

*Stat Crux dum volvitur orbis*, argument d'un ensemble de poèmes que nous promet M. Fagus, s'enrichit, après *Ixion, la Guirlande à l'Épousée; la Danse Macabre*, d'un volume nouveau, présenté, comme les deux derniers, par la charmante « Bibliothèque du Hérisson » : **Frère Tranquille suivi de la Dévotion aux Princesses Gardiennes et du Jeu-Parti de Futile**. C'est une profonde et amère méditation sur la mort, dans un esprit extrêmement religieux, sans doute, mais sans cesse traversé d'affres, de tentations, de lassitude, de dégoût, de mouvements de la chair et de concupiscences vaines. Ah, se plonger dans un travail patient, minutieux et acharné : mais cela encore n'est-ce, comme le reste, illusion? Et le poète s'obstine, s'applique, parfois s'insurge, se blottit au plus chaud de sa foi, se crucifie d'amour, de doute, d'extase; son libre chant tantôt est saccadé, menu, haletant, troublé de fièvres et de craintes, tantôt s'élargit en hymnes larges de compassion ou s'abandonne tout entier au chant radieux des espérances suprêmes. Et quel cri parfois de douloureuses pitiés :

Minuit, décembre, il gèle, une lune se traîne,  
 Défigurée, à même un flot blême de nues;  
 La neige ainsi qu'un lait de choux gerce la plaine :  
 O Marie-Antoinette, ô reine entre les reines,  
 O martyre au cou blanc, qu'êtes-vous devenue ?

Et soudain, propos lugubre sur la tête de mort, apparaît ceci :

Il y eut donc sur cette horreur  
De la chair, du sang, des cheveux;  
Dessous chauffait une cervelle,  
Un peu plus bas chantait un cœur  
Et cela battait sous les cieux :

Tourne, tourne, ma cervelle,  
Viens et va et bats, mon cœur!..

M. Fagus ne se montre pas que trépidant, angoissé. Il construit ses poèmes en manière de symphonie sans cesse reprise et soudain interrompue. Nul n'excelle mieux à créer une atmosphère où il entraîne et accable l'imagination de son lecteur.

Nostalgie du sacrifice à la grande patrie lointaine quand elle appelle à la défendre tous ses enfants, certes **les Regrets de la Grande Ile** brûlent le cœur et la pensée de celui qui a quitté Majunga et le tombeau des ancêtres et l'amour de Ronika et son fils d'âge tendre pour combattre et, qui sait? mourir peut-être sous le ciel bas et brumeux de la France. M. Paul Souchon les rythme avec une précision singulière en ce petit recueil de tendresses, de prières et d'offrandes très pures et très simples. Des images passent doucement dans ce rêve d'exil, et des rappels de joie abolie ou de coutumes familières. On ne saurait louer trop l'art discret du poète qui s'est gardé d'alourdir ses petits poèmes de termes locaux et barbares, d'allusions à ce qui n'est pas universellement et souverainement humain. Le goût de l'érudition ne l'a pas entraîné à nous surprendre et à nous confondre. Deux ou trois termes de là-bas, pas davantage, reparaissent ici et là, mais ce sont ceux qu'on ne saurait remplacer et qu'un prétendu équivalent rendrait trop vague et imprécis. Et ces strophes en vers octosyllabiques sans le secours de la rime, en vers de sept et rarement de six syllabes se succèdent et vont s'accroissant de mélancolie bien douce et bien naturelle; le rythme s'en soutient plus souple dans les cadences impaires, très délicatement, et, dans le cas présent, où de donner l'illusion presque de poèmes traduits de là-bas entrerait sans doute dans le dessein du poète, l'absence de rime à ces vers nettement timbrés étonne à peine et ne détonne jamais.

Je confesse que le bruit si étranger à des soucis d'art ou littéraires qu'a soulevé autour de *Batouala*, l'an dernier, et du nom



de son auteur, M. René Maran, l'attribution du Prix Goncourt m'a détourné de le lire. J'ouvre un volume de vers, **le Visage calme**; je puis croire à un début, qui, cette fois, n'atteindra pas, je crois, la grande notoriété, sera à peine discuté, demeurera à son plan. C'est une fortune pour les poètes qu'aucun prix tapageur ne soit destiné, dès les premiers pas, à les déconsidérer s'ils l'obtiennent et l'acceptent, à les diminuer aux yeux du public, quand ils ne l'ont pas obtenu.

M. René Maran, poète, se réclame, quant au sentiment de ses « stances », de Marc Aurèle et de Renan. C'est donc qu'il ne dédaigne pas de bien écrire et qu'il désire bien penser. Sa pensée, nette, franche et toujours soutenue se présente sous la forme de vers savamment, habilement construits. Voilà à peu près tout ce qu'on en peut dire, et assurément c'est beaucoup. Cependant, M. Maran, penseur grave, sérieux, contemplatif austère, sensible à des joies et à des chagrins, ne possède pas l'art de les évoquer en suscitant à l'esprit de ses lecteurs des images, et ses rythmes se façonnent moins d'un don musical recherché ou natif que d'un décompte exact du nombre de syllabes soumis à une règle et à la rime. Bon prosateur, je ne serais nullement surpris qu'il le fût; homme de pensée à coup sûr; versificateur ni très souple, ni très varié, ni même très sûr, il écrit des stances en homme intelligent et qui sait, mais je ne sens pas en lui, divinement et spontanément, un lyrique ou le poète.

Singulière aventure et déchéance inexplicable, à présent la Rime, qui fut reine et déesse, semble, commune et désolée, attendre le passant dans les soirs de pluie, au coin d'une borne, selon les hasards. On la prend, on la quitte, on la néglige et la rejette, sans propos et sans dessein. On affecte de la connaître à peine et de n'en avoir pas besoin. Pauvre fille besogneuse à la merci d'un caprice, ce qui compte, c'est où elle n'est pas; l'allongement de vers en vers et des syllabes multipliées pour la saisir vite au passage, l'éviter, s'en détourner. Fatale on la ramasse, quelconque; on a passé, tout juste avec un sourire contraint, ou trop familier; elle retombe dans les ténèbres. A l'exemple de trop d'autres M. Jean Sarmant ne lui accorde aucune attention particulière, et le rythme de ses vers n'est pas moins négligé et facile également. **Le Cœur d'Enfance**, « extrait de sincérités choisies » — quelle langue de théâtre? — se retrouve et se décèle, nostal-

gique, fervent, désabusé, au milieu de souvenirs et d'images déjà anciennes ou s'éternise dans les jeux et propos d'adolescent ou d'homme déjà mûr. L'expérience guette, les déceptions étendent leur amertume, et c'est d'une philosophie à la fois bien tendre et très attentive et désolée qu'est faite cette blquette émouvante dans sa dramatisation aisée : *L'Obole d'un soir ancien*. Certes la parenté avec Henry Bataille, en ce qui concerne le système théâtral, le fantastique ou le symbolique se mêlant à la vie, apparaît dans ce volume, non moins qu'en la *Couronne de Carton*, où elle incline en plus vers Musset, mais Jammes non plus, ni Laforgue, ni, pour exprimer la mélancolie des longs dimanches en province, le souvenir de Georges Rodenbach ne sont bien loin. Il y a chez M. Sarment, poète ou se désignant tel, un laisser-aller qui n'est pas dans ses pièces, et un dédain absolu au profit de l'ironie nostalgique, de tout élan plus pur et plus précieux vers un ciel de lyrisme véritable.

M<sup>lle</sup> Suzanne Renaud ne s'est déprise d'aucun lien et d'aucune des obligations traditionnelles du poète. Tout au plus s'autorise-t-elle à libérer un peu son vers pour le rapprocher des apparences impromptues de la chanson populaire lorsqu'elle y fait une allusion, ou détend-elle de sa rigueur la gangue des rimes. Mais la plupart du temps, instruite par la pratique de Moréas ou de l'anglais John Keats, elle s'efforce de se donner naïve et pure dans la souplesse sévère de la versification classique. Quelques gaucheries exquises en ce qu'elles ne cherchent pas à se dissimuler ne déparent pas la fraîcheur et la grâce de ce livre de début, empli d'un sentiment toujours gracieux et simple et d'un rythme toujours présent.

Amoindris par trop d'allusions à des circonstances et particularités passagères et du moment, les poèmes **Signes des Temps** de M. Maurice Martin du Gard se guident à brûler dans la glace et à lancer le trait ironique. La haute leçon de dissociation des lieux communs et de dandysme des idées que les jeunes ont puisée volontiers et avec raison dans Laforgue les incite un peu aisément à une désinvolture sans attrait. C'est ce que M. Martin du Gard a évité, mais pour notre joie avec trop de soin peut-être, et il tomberait dans l'excès opposé ; il ne se déboutonne pas assez. D'ici, de là, quelques abandons l'emportent et l'on aimerait qu'avec plus de fréquence et non à un moment



unique, « sa voix s'altérât, sa voix le pût, — lui et les autres, — enivrer ». Il a reçu le don sacré ; qu'il chante donc, au lieu de serrer les lèvres.

Dans les **Délassements amoureux ou quelques Flèches du Carquois**, la verve galante ou délurée de M. André Romane se prodigue avec une franchise d'allure que n'offrent pas toujours ses poèmes les plus graves. C'est un livret fort aimable et agréable d'un imperturbable rythmeur et d'un arrangeur d'images non dénué, — tant s'en faut, — d'esprit. Mais *arder*, pour ardre ou encore ardoir, est une forme fautive, quoique admise par l'Académie.

ANDRÉ FONTAINAS.

### LE MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Robert Schwarz : *la Chimie des complexes inorganiques* ; adaptation française par André Julliard ; préface de Marcel Boll, Dunod. — Recherches récentes sur la sexualité, par G. B. Bridges (American Naturalist), par Pézard (Académie des Sciences), par Champy (Archives de Morphologie générale).

Il y aura dix ans bientôt, G. Urbain, aujourd'hui membre de l'Institut, a écrit, en collaboration avec A. Sénéchal, une *Introduction à la chimie des complexes*, qui est maintenant classique. La chimie organique repose tout entière sur l'étude des complexes ; et voici que l'importance des complexes apparaît de plus en plus en chimie minérale.

Nous devons donc savoir gré à M. Marcel Boll d'avoir engagé M. André Julliard à nous donner une adaptation française de l'excellent petit livre du professeur Robert Schwarz, **la Chimie des complexes inorganiques**.

Les complexes inorganiques sont des constructions chimiques de types divers, dont les propriétés électriques sont en rapport avec les affinités chimiques. Les plus curieux sont des groupements qui se font autour d'un atome de platine ou de cobalt. Plaçons un atome de platine au centre d'un octaèdre et aux six sommets de cet octaèdre une molécule d'ammoniaque. Nous figurerons ainsi l'*hexamine platinique*. En remplaçant successivement une, deux, trois, quatre, cinq, six des molécules d'ammoniaque par un atome de chlore, on obtiendra toute une série de complexes. Fait très remarquable : quand on suit cette série, on constate que la charge électrique du complexe diminue progres-

sivement, pour s'annuler et changer de signe ; de plus, le 1<sup>er</sup> terme peut jouer 4 fois le rôle d'une base, le 2<sup>e</sup>, 3 fois seulement, le 3<sup>e</sup>, 2 fois, le 4<sup>e</sup>, 1 fois, le 5<sup>e</sup> est neutre, le 6<sup>e</sup> se comporte comme un acide univalent, le 7<sup>e</sup> comme un acide bivalent. La charge électrique, la fonction basique ou acide, évoluent suivant une loi déterminée, dépendant du rapport, dans le complexe, entre la masse totale de l'ammoniaque et la masse totale du chlore.

Les complexes organiques ont souvent pour point de départ une construction *tétraédrique* autour d'un atome de carbone. Il n'est peut-être pas absurde de supposer que si l'*octaèdre* platinique, dont nous venons de parler, avait été le point de départ de la matière organisée, les êtres vivants eussent présenté des manifestations vitales infiniment plus variées.

### §

Parmi les manifestations vitales, une des plus intéressantes est la **sexualité**. Dans ces dernières années nos conceptions sur la sexualité se sont modifiées beaucoup. L'opposition entre le sexe femelle et le sexe mâle ne nous apparaît plus comme absolue, et on arrive à établir une *échelle des divers degrés de la sexualité*, qui rappelle l'échelle des bases et des acides présentée par les complexes chimiques de la même série.

Ainsi le D<sup>r</sup> C. B. Bridges, qui a effectué de nombreuses cultures de *Drosophila*, petites mouches qui vivent sur les fruits en voie de fermentation, distingue, non seulement des *femelles* et des *mâles*, et des formes intermédiaires (*intersexuées*), mais encore des individus chez lesquels les caractères externes femelles ou mâles s'accroissent beaucoup, pour constituer des *superfemelles* ou des *supermâles*, d'ailleurs stériles. Or, si on examine les cellules de ces divers types, on constate que leurs noyaux renferment deux sortes de petits corps colorables ou *chromosomes* : les chromosomes X et les autosomes. Et la sexualité dépendrait du rapport entre les masses des chromosomes X et la masse des autosomes : les superfemelles présentent 3 chromosomes X contre 2 groupes d'autosomes (rapport 3 : 2) ; les femelles, autant de chromosomes X (2 ou 3) que de groupes d'autosomes (rapport 1 : 1) ; les intersexués, 2 chromosomes X contre 3 groupes d'autosomes (rapport 2 : 3) ; les mâles sont caractérisés par le rapport 1 : 2, les supermâles par le rapport 1 : 3. Les divers degrés de la sexualité constituent ainsi une série continue, dont



les divers termes peuvent se caractériser numériquement, exactement comme dans les séries chimiques mentionnées plus haut.

## §

Parmi les physiologistes qui étudient actuellement avec le plus de succès le déterminisme des caractères sexuels est M. Pézard, élève du professeur Gley.

J'ai indiqué dans ma dernière chronique l'importance que M. Gley attribue aux sécrétions des divers organes dans le sang, aux *hormones*. Or, M. Pézard poursuit avec méthode et précision l'étude des hormones des glandes sexuelles. Les lois mathématiques séduisent beaucoup ce savant. Le biologiste qui veut établir un rapport de causalité ne doit pas selon lui se borner, en expérimentant, à donner satisfaction aux règles de « présence » et d'« absence » ; il lui faut, en outre, quand cela est possible, se préoccuper des « degrés », c'est-à-dire de la relation numérique qui peut exister entre la cause et l'effet.

Les travaux de M. Pézard sur les Gallinacés l'ont conduit à ressusciter une loi de la vieille physiologie, la *loi du tout ou rien*, qui semble en contradiction avec les faits d'intersexualité et l'échelle des divers degrés de sexualité. Chez les coqs, comme chez les poules, il est impossible de réaliser une forme intermédiaire *stable* entre la forme sexuée complète et la forme neutre.

Le point de départ de M. Pézard a été l'expérience de notre regretté maître commun, Frédéric Houssay, relativement à l'influence du régime carné exclusif sur les coqs. Ce régime produit chez les coqs comme chez les poules la stérilisation des glandes reproductrices, c'est-à-dire une véritable castration, et l'un des effets est que les coqs peuvent perdre leur instinct batailleur. Mis en présence de rivaux, certains coqs carnivores paraissent craintifs, cherchent à se cacher ; ils ne réagissent plus s'ils sont attaqués ; le plus souvent, ils sont même acceptés avec la plus complète indifférence par leurs compagnons entiers qui ne daignent pas leur chercher querelle. Or, les coqs qui ont perdu l'instinct combatif ont tous moins de 7 décigrammes de testicule.

M. Pézard retrouve des faits du même ordre. De menus fragments de testicule plantés sous le péritoine des castrats suffisent à assurer le développement des caractères morphologiques et psychiques conditionnés par le testicule. Mais pour être efficace, la masse de tissu testiculaire ne doit pas, chez le coq, être

inférieure à 5 décigrammes ; une fois ce minimum réalisé, les caractères mâles se développent intégralement. 5 décigrammes, c'est environ le 3<sup>o</sup>e de la masse totale du coq. Au-dessous de 5 décigrammes, pas d'effet morphogène ; au-dessus de 5 décigrammes, l'effet morphogène est total et indépendant du poids du testicule Ceci peut se traduire très brièvement par la formule : « tout ou rien ». Une petite quantité de la sécrétion interne suffit ; le reste est « sécrétion de luxe ».

Evidemment cela est très intéressant.

On aime en général les lois mathématiques, surtout quand elles peuvent s'exprimer par une formule algébrique simple. Dès qu'on cherche à scruter les mécanismes des phénomènes de la vie, on se heurte à la complexité de ces phénomènes ; or, des lois comme celle du « tout ou rien » sont faites pour procurer du repos à l'esprit du savant.

Je ne dis pas cela pour M. Pézard, qui, sans se lasser, ne cesse d'évoquer des hypothèses et des expériences nouvelles, et qui travaille avec enthousiasme.

M. Pézard s'est efforcé d'effectuer la transformation d'un sexe dans l'autre. Ainsi, le 28 juillet 1914, à la station physiologique de Bougival, il pratique l'ovariotomie sur plusieurs poules de race Faverolles pure, et en même temps il greffe, dans le péritoine, des fragments de testicule, empruntés à des coqs de même âge et de même race.

Mais la guerre survient ; mobilisé, il les retrouve en bon état en 1918, ayant encore l'aspect de femelles. Mais voici qu'en mai 1919 l'une des poules traitées change d'allure ; non seulement sa crête grandit et rougit brusquement, comme chez le coq au moment de la puberté, mais encore l'animal commence à manifester, vis-à-vis des coqs voisins, une humeur belliqueuse ; et même cette poule prend le chant du mâle un peu plus trainant, et fait la cour à ses compagnes. A partir d'août, tout cet ensemble morphologique et psychique entre en régression : la bête reprend les caractères et l'allure de la poule. En 1920, même succession de phénomènes, chez deux sujets, qui ainsi se comportent durant la belle saison comme des mâles, et durant la mauvaise saison comme des femelles. Ces oscillations de l'état sexuel dans le temps sont tout à fait curieuses.

Mais on connaît aussi des variations dans l'espace : des oi-



seaux qui présentent par exemple du côté gauche le plumage mâle et du côté droit le plumage femelle (*gynandromorphes bipartits*).

M. Pézard s'efforce de donner une explication de tous ces faits, en introduisant en morphogénèse la notion de « seuil différentiel ». En réalité, la sensibilité des divers tissus de l'animal vis-à-vis des hormones sexuelles varie suivant les régions du corps et suivant les saisons.

Au laboratoire de M. Gley travaille également M. Champy, dans la même direction ; seulement ce jeune savant opère sur des Batraciens. Ayant soumis, par exemple, à l'inanition des Tritons mâles, il a obtenu une véritable castration ; et ces Tritons aux glandes mâles stérilisées, nourris de nouveau, se seraient transformés en des femelles.

De plus en plus les biologistes deviennent maîtres des phénomènes de la vie, et cela est un argument sérieux en faveur du déterminisme de ces phénomènes.

GEORGES BOHN.

### GASTRONOMIE

La gastronomie bourguignonne. Trois livres : *Nouveau Manuel de l'amateur de Bourgogne*, par Maurice des Ombiaux, L. Rouart et J. Watelin, éd. — *Le Vin de Bourgogne*, par Camille Rodier, L. Damidot, éd. Dijon. — *Bien manger pour bien vivre*, par Edouard de Pomiane, Albin Michel, éd.

Trois beaux livres reçus coup sur coup, en période de vacances, trois tuiles tombées du toit du paradis et que, projetant un voyage en Bourgogne, j'ai réservés, — deux au moins d'entre eux, — pour les lire sur les lieux qui les ont inspirés. Bien m'en a pris, car si j'eusse savouré autre part soit le magnifique poème de Maurice des Ombiaux, — **Nouveau manuel de l'amateur de Bourgogne**, — soit la précieuse étude documentaire et instructive de Camille Rodier, — **le vin de Bourgogne**, — j'eusse souffert à leurs descriptions, récits et commentaires, mille morts. A Dijon, à Gevrey-Chambertin, à Nuits-Saint-Georges, à Beaune au moins on lit d'une main, comme disent les romanciers d'aventures, et on boit de l'autre. Quand une page a trop de bouquet, on fait un saut et l'on retombe dans une cave où le liquide se joue un instant après, rubescent et framboiseux, aux aspérités d'argent de votre tête-vin ; quand un chapitre a une saveur trop précise, vous gagnez en cinq minutes l'auberge où vous n'avez qu'à décider

l'année de la bouteille que vous allez choisir. La torture de l'envie vous est ainsi épargnée.

Enorme province que cette Bourgogne où vous vérifiez complètement, triomphalement la loi que nous avons énoncée ailleurs sans qu'il soit besoin, comme font les contrôleurs des théories d'Einstein, de courir au bout du monde : On ne fait de bonne cuisine que dans les pays où il y a du vin et plus le vin est bon, plus la cuisine est grande. On sait ce qu'est la ligne fameuse qui va de Dijon au delà de Beaune et qui est jalonnée de noms immortels : Gevrey-Chambertin, Clos-de-Vougeot, Musigny, Vosne-Romanée, Nuits, Richebourg, Beaune, Pommard, Volnay, Corton, Montrachet, Meursault, etc., etc... Mais si l'on alignait les uns à la suite des autres les plats bourguignons issus, comme ces vignes, du sol de la vieille province, on se rendrait compte que dans ce pays béni le solide ne le cède en rien au liquide ni la cuisine au cellier.

Les gens de Bourgogne, élevés, en guise de biberons, avec les divines bouteilles qui tapissent le sous-sol de leur pays, sont naturellement vifs d'esprit et comprennent rapidement. Ils ont donc aperçu sans peine qu'en ces temps de renaissance culinaire ils n'avaient guère besoin d'aller découvrir ailleurs la spécialité par où ils attireraient sur leur région, — pour lui refaire une prospérité — l'attention de l'univers. Ils n'ont pas cherché bien loin la production nationale qu'ils arboreraient comme un étendard dans la bataille économique. Terre essentielle de gastronomie, la Bourgogne a résolu de se sauver par la gastronomie, et c'est ainsi que M. Gérard, maire de Dijon, le plus Bourguignon des Bourguignons par ses belles qualités d'audace, d'énergie, d'activité, d'intelligence et par sa supérieure compétence gourmande qui fait que nous le vénérons... et que nous l'attendons un de ces printemps à Vittel, c'est ainsi que M. Gérard a créé la Foire de Dijon, qui vient pour la seconde fois d'obtenir un si éclatant succès. Foire que je recommande de tout mon cœur, où on ne vous offre ni tondeuse mécanique, ni tapis en pâte de papier, ni brosse à dents en radium, mais des vins, des meurettes, des jambons persillés, des lèvres à la Piron, toute la cuisine formidable d'un Racouchot enfin sans parler des charcutailles, de bonnes moutardes, des cassis et des pains d'épice, des objets de gueule enfin à boucher le trou du budget et à faire sourire même un citoyen de l'Amérique sèche. Nous regrettons seulement que ces merveilles natu-



relles voisinent avec des produits plus suspects et moins orthodoxes. M. Gaston Gérard a débuté par un coup de maître dans son apostolat, qui ne tend à rien moins qu'à vivifier sa province et à ramener des richesses dans une immense partie de la France, patriotisme bien entendu qui se confond avec le meilleur des régionalismes. Il a bouclé son sac et est parti en tournée de conférences, portant à l'étranger la voix magnifique de milliers de vigneron, poètes incomparables, secrétaires des chefs-d'œuvre de Dieu. Il est tombé en Scandinavie, — en Suède plus exactement, — au moment où une poignée de pauvres d'esprit, confits en admiration devant l'eau glacée des Etats-Unis, enthousiasmés par la recrudescence de la contrebande, de la fabrication clandestine d'alcools chimiques et de la vente secrète de stupéfiants que vaut à cette sombre république la suppression idiotissime du vin sain, robuste, vivifiant, tentait d'imposer à ce malheureux pays ce honteux régime. Gaston Gérard, par l'ardeur de sa parole, a bouleversé ces projets sinistres et ces billevesées croix-bleusardes dont le triomphe aurait porté un nouveau coup au bon sens, à la joie et au commerce de Bourgogne à la fois. Mais les Bourguignons ne se laisseront pas manger sans boire. Pour ce qui nous concerne, tant qu'ils nous sortiront de la Romané Conti dans le genre de celle que nous fit boire le Racouchot de la Place d'Armes déjà nommé, et du Richebourg de l'envergure de celui du père Chevillot à Beaune, ils n'auront aucune peine à se donner pour nous persuader que rien n'est plus malsain qu'un pâté de grives au marc qui n'est pas copieusement arrosé — et de bon !

Mais, — et je signale cet effort à tous les esprits critiques, historiques ou simplement curieux, les porteurs — de la bannière gastronomique bourguignonne se sont fort justement rappelés qu'un art — et la gastronomie, on ne saurait trop le répéter, compte parmi les majeurs, — ne se constituait et ne s'imposait que quand il se trouvait dans les vieilles chartes des lettres de noblesse, quand des historiens parvenaient à remonter de son point d'évolution dans le temps jusqu'à ses lointaines origines, quand, pour tout dire, il étalait l'histoire de ses formations et de ses traditions. Nous ne connaissons pas encore de spécialistes de l'histoire de la gastronomie ; mais M. Gaston Gérard a su piquer la curiosité de M. Mercier, sous-conservateur du magnifique Musée de Dijon, le plus

aimable, le plus érudit, le plus passionné de beauté parmi les hommes.

Et l'avisé M. Mercier a déjà recueilli dans les archives de la vieille cité des pièces de premier ordre. Elles démontrent que la tradition de la grande cuisine est des plus anciennes sur cette terre féconde et abondante et que, plus que partout ailleurs, les festins y ont été de tous temps l'objet d'une sollicitude particulière. Aucun souverain d'Europe n'eut une table comparable à celle de ces ducs de Bourgogne qui furent presque rois. Ils la parèrent d'une recherche inimaginable et l'invention que les officiers de bouche, orfèvres, faiseurs de mécaniques, modelers, monteurs de pièces, déployèrent pour varier ces distractions qu'on offrait aux convives entre les plats et qui s'appelaient alors au sens étymologique du mot « entremets », donne une rude idée de ce que devaient être les victuailles elles-mêmes qui alternaient avec ces spectacles réduits, destinés à reposer de leur ingestion. Voici par exemple une description des « entremets » du Festin du Faisan, tirée des *Mémoires* d'Olivier de la Marche.

DES ENTREMECTZ QUI FURENT TROUVEZ AU BANQUET. —.....

La Salle où ce banquet se faisoit estoit grande et bien tendue d'une tapisserie en quoy estoit faicte la vie de Hercules. Pour entrer en ceste dicte salle, il y avoit cinq portes gardées d'archiers vestuz de robes de drap gris et noir, et dedans la salle avoit plusieurs chevaliers et escuyers conduisans ledict banquet, desquels les chevaliers estoient vestus de drap damas et les escuyers de satin desdictes couleurs de noir et gris.

En cette salle avoit trois tables couvertes, l'une moyenne, l'autre grande et l'autre petite ; sur la moyenne avoit une église croisée, voirrée et faicte de gente façon, où il y avoit une cloche sonnante et quatre chantres. Il y avoit un gaultre entremectz d'un petit enfant tout nu sur une roche qui pissoit eaue rose continuellement. Ung aultre entremectz y avoit d'une caraque ancrée, garnie de toute marchandise et de personnaiges de mariniers, et ne me semble point qu'en la plus grant caraque du monde ayt plus d'ouvraiges ne de manieres de cordes et voilles, qu'il y en avoit en ceste. Ung aultre entremectz y avoit d'une moult belle fontaine, dont une partie estoit de voirre et l'autre de plomb, de très nouvel ouvraige, car il y avoit petits arbriceaulx de voirre, feuilles et fleurs si nouvellement faictes qu'à merveilles ; et l'espace de l'artifice estoit ainsi comme un petit prel cloz de roches de saphistrins et d'autres estranges pierres, et au milieu d'icelluy avoit un petit saint Andrieux tout droit, ayant sa croix devant luy, et par l'ung des boutz de



la croix sourdoit la fontaine, ung grant pied de haulteur, et receoit dedans le prel par si subtile maniere, que l'on ne sçavoit que l'eau devenoit.

LES ENTREMECTZ DE LA DEUXIESME TABLE. — La seconde table qui estoit la plus longue avoit premierement ung pasté, dedans lequel avoit vingt-huit personaiges vizz jouans de divers instrumens, chacun quant leur tour venoit.

Le second entremectz de celle table estoit ung chasteau à la façon de Lusignian, et sur ce chasteau, au plus hault de la maîtresse tour, estoit Mélusine en forme de serpente, et par deux des moindres tours de ce chasteau sailloit quant on vouloit eau d'oranges qui tomboit es-fossez.

Le tiers estoit ung moulin à vent, hault sur une motte, et sur le plus hault volant avoit une parche, au bout de laquelle estoit une pie et gens à l'entour de tous estatz, ayans arcs et arbaletes, et tiroient à la pie, à démonstrer que toutes gens tirer à la pie est mestier commun.

Le quart fut ung tonneaul mis en un vignoble, où il y avoit deux manières de breuvaige, dont l'ung estoit bon et doux, et l'autre amer et mauvais, et sur ledit tonneaul avoit le personaige d'un homme riche ment vestu, qui tenoit en sa main ung brief où il y avoit escript : « Qui en veult, si en prenne. »

Le cinquieme estoit un desert, ainsi que terre inhabitée, auquel avoit ung tigre merveilleusement (et) vivement faict, lequel tigre se combattoit à l'encontre d'un grand serpent.

Le sixiesme estoit un homme sauvaige monté sur un chameau qui faisoit semblant et maniere d'aler par pays.

Le septiesme estoit le personaige d'ung homme, qui d'une parche batoit ung buisson plein de petitz oyseulx, et près d'eulx, en un vergier cloz de treilles de rosiers, faict très gentement, avoit un chevalier et une dame assiz à table, lesquelz mangeoient les oisillons dont l'ung batoit le buisson, et le monstroit ladicte dame au doyt qu'il se travailloit en vain et follement perdoit son temps.

Le huictiesme estoit un fol monte dessus un ours, et estoit entre plusieurs estranges montaignes de diverses roches, chargées de grésil et de glasses pendant de bonne façon.

Le neufiesme estoit ung lac avironné de plusieurs villes et chasteaulx, auquel lac avoit une nef à voile levée, tousjours vagant par l'eau du lac à par soy, et estoit ceste nef gentement façonnée et bien garnye de choses appartenantes à naviere.

La tierce table, qui estoit la moindre des deux aultres, avoit une forest merveilleuse, ainsi comme si c'estoit une forest d'Inde, et dedans celle forest estoient plusieurs bestes estranges qui se mouvoient d'elles mesmes, ainsi que si elles feussent vives.

Le second entremectz de celle table estoit un lyon mouvant attaché à ung arbre au milieu d'un preaul, et là avoit le personnaige d'ung homme qui batoit le chien devant le lyon.

Le tiers et dernier entremectz estoit un marchand passant par un vil-laige, portant à son col une hotte de toutes manieres de merceries pleine.

Et pour deviser la maniere et du service et des viandes, ce seroit merveilleuse chose à racompter, et aussi j'avoie tant aultre part à regarder, que deviser au vray n'en sçauroye ; mais de tant me souvient que chascun plat fut fournit de quarante-huict manieres de mectz, et estoient les plats de rost chariotz estoffez d'or et d'azur.

En celle salle, au plus près de la table, avoit ung hault buffet chargé de vaisselle d'or et d'argent et de potz de cristal garnys d'or et de pier-eries, et n'approchoit nul ce buffet plus avant des gardes de bois qui estoient là faictes, si non ceulx qui servoient de vin.

Ainsy, comme au milieu de la longueur de la salle assez près de la paroy, à l'opposite de la longue table, avoit un hault pilliers, sur quoy y avoit une imaige de femme nue, qui les cheveux avoit si longs, qu'ils la couvroient par derrières jusques aux rains, et sur son chief avoit ung chapeau très riche, et estoit enveloppée ainsi que pour mussier où il appartenoit, d'une serviette à maniere de volet bien delié, escripte en plusieurs lieux de lettre gregeoises, et gectoit cest ymaige, par la mamelle droite, ypocras autant que le soupez dura ; et auprès d'elle avoit un aultre pillier large, en maniere d'un hourt, sur quoi estoit attachié à une chaisne de fer un lyon vif en signe d'estre garde et deffence de ceste imaige, et contre son pillier estoit escript en lettres d'or, en une targe : « Ne touchez à ma dame. »

Ce n'est là qu'un extrait de la description qui est infiniment plus longue. Or, autour de ces entremets, alors spectacles et surprises qui offraient des entr'actes aux estomacs et aux convives l'occasion de vider plusieurs fois les hanaps, il y avait les mets et ce n'était point légères purées, noix de côtelettes ou minuscules cervelles de moutons. Les formidables chem-nées qu'on visite encore au palais des ducs n'étaient point faites pour cuire des œufs à la coque ou quatre pommes de terre à l'eau. D'ailleurs, les menus que M. Mercier a retrouvés, et qui viennent de la cour de Philippe le Bon et de Charles le Téméraire, témoignent d'une recherche dans la satisfaction des estomacs au moins égale à l'ingéniosité déployée pour la distraction des yeux. En voici un :

*Potage.* — Le potage à l'eau de craspis (baleine salée).

*Première assiette.* — Le civé d'oïtires (huitres).



*Deuxième assiette.* — Le bœuf comme venaison d'ours.

*Entremès* (1). — Le pâté de norrois (foie de morue).

Les pieds à la sauce d'enfer avec fleur de lys en gelée.

*Doreure.* — Le cigne revestu en sapel à toute plume.

Les ratins au fromage de Milan.

*Yssue de table.* — Les baignets d'œuvres de lus (œufs de brochet) avec garroittes (carottes) confites.

Boutehors. — Les especes de chambre avec étrier de pruneaux.

Remarquez la délicieuse franchise de ces braves ducs. Tandis que dans nos siècles timides on indique aux convives que le repas est terminé et qu'on va *desservir* en servant les *desserts*, eux signifiaient nettement à leurs hôtes qu'ils n'avaient plus qu'à s'en aller, qu'on les f... à la porte, *boute-hors*.

Il n'en est pas moins vrai que ces gastronomes du xv<sup>e</sup> siècle, alors que les moyens de communication n'étaient ni rapides, ni commodes, faisaient venir en pleine Bourgogne des huîtres, des foies de morue, des fromages d'Italie, de la baleine salée et qu'avec leurs œufs de brochet ils avaient inventé le caviar !

Il y a dans ce menu un mot curieux et qu'on ne retrouve nulle part ailleurs : *Doreure*. Il intrigue fort les Bourguignons. Si l'explication qu'on en a trouvée est vraie, nous aurions là une preuve nouvelle de l'importance qu'on attachait à la table et du souci que l'on prenait qu'elle fût attrayante, variée, imprévue. *La* ou *le Doreure* serait, assure-t-on, le plat nouveau, inédit que le cuisinier devait inventer à chaque nouveau festin.

Les chefs de jadis avaient sous la main dans cette Cocagne, comme ceux d'aujourd'hui, des matières incomparables à préparer : la Bourgogne possède tout, les crèmes, les champignons, les truffes, les gibiers les plus succulents, les viandes de boucherie incomparables, les légumes savoureux et... surtout les vins. Voici dans le menu ci-dessus « le bœuf comme venaison d'ours ». C'est la pièce de viande marinée dans le vin que nous pratiquons encore. Mais, tandis qu'aux pauvres mortels de Paris on sert, sauf rares exceptions, des marinades de vins du midi ou d'Algérie, des civets à la piquette, des matelotes au pinard, en Bourgogne, et c'est probablement l'agréable sort qu'avait dû subir « le bœuf en venaison d'ours », en Bourgogne on marine avec du Cham-

(1) Ici l'entremès est comestible, ce qui indique probablement un repas avec moins d'apparat.

bertin, on fait le civet au Pommard, la matelote à la Romanée ou au Beaune, et, je vous l'assure, cela change du tout au tout l'aspect des choses.

Les cuisiniers bourguignons sont donc inspirés par une tradition, portés par les éléments dont ils se servent, dominés par cette dignité qu'impose la majesté des grands vins dont leurs œuvres doivent accompagner le fumet. On ne conçoit guère une pauvre petite grillade anglo-saxonne devant un Corton respectable, des boulettes de la Forêt-Noire côte à côte avec un Clos-de-Vougeot ou une friture à l'huile rance espagnole confrontée avec un Richebourg ou un Musigny. Noblesse oblige. Le végétarisme, bien entendu, n'a rien à voir sur des tables où triomphent Montrachet, Beaune, Volnay.

Quelle tête, si j'ose m'exprimer ainsi, ferait une grande bouteille présentée à un plat de légumes à l'eau !

Et, sans pratiquer, comme le faisait le bon Jules Claretie qui ne transgressait point les règles de la rhétorique, l'art des transitions à tout prix, ceci me ramène à nos livres, M. Edouard de Pomiane nous plaît infiniment, parce que docteur, théoricien, hygiéniste, il est ou doit être en même temps bon vivant. Quand il intitule son livre *Bien manger pour bien vivre*, « bien » veut dire « confortablement, gaillardement », et non, comme dans le vocabulaire abstino-continent : ne « rien » manger (et ne « rien » boire) pour bien vivre. D'ailleurs l'auteur a eu l'idée de se faire préfacier par notre maître vénéré et admiré Ali-Bab, ce qui est tout un programme. Son livre de psycho-physiologie gastronomique s'apparente à l'immortelle *Physiologie du goût*. Scientifique, mais clair, sa lecture est indispensable à tout gastronome qui, sans s'élever à une métaphysique de son art, tient cependant à sortir d'un expérimentalisme primitif, à savoir ce qu'il fait et où il va. Les chapitres sur *l'action des aliments sur les sens*, sur *l'influence des aliments sur le psychisme*, sur *l'influence du psychisme sur la digestion* fourmillent d'arguments indispensables à ceux qui réclament pour la gastronomie sa place parmi les beaux-arts. Ils puiseront dans le reste du livre de sages conseils et d'utiles renseignements.

J'ai lu le livre de Maurice des Ombiaux, *Nouveau manuel de l'amateur de Bourgogne*, avec passion. Non qu'on y trouve une documentation nouvelle et originale en ce qui touche la vigne



et les vins de la Côte-d'Or. Non, ce Belge éclairé, se souvenant que ses aïeux ont été sujets de ces ducs somptueux, bien nourris et bien abreuvés, qui résidaient dans le magnifique palais dijonnais, a préféré composer en l'honneur de ces crus, auxquels il est lié par plus d'un lien, un fervent chant d'amour. Il a vraiment trouvé des accents lyriques de grande envolée, — des têtes de cuvée, — et a réalisé avec un rare bonheur la difficile entreprise de décrire des goûts et des parfums si subtils, si complexes, si suaves, des couleurs si profondes, si nuancées, si éthérées, qu'ils semblent défier le langage humain. Comment se fait-il qu'aucun musicien n'ait encore été tenté par un si grand sujet ? La musique a précisément pour domaine toutes ces sensations qui, soulevant l'homme au-dessus de lui-même, échappent aux paroles articulées.

Camille Rodier s'est imposé une autre tâche. Des Ombiaux étant le poète du vignoble bourguignon, il a voulu en être, lui, l'historien, l'annaliste averti. Il a pleinement réussi dans son dessein. Son œuvre, *le Vin de Bourgogne*, est indispensable à quiconque s'intéresse de près ou de loin à ce grand sujet. C'est l'encyclopédie scientifique, littéraire, gourmande, pratique, de tout ce qui concerne le plus grand vignoble du monde, le compendium exact de tout ce qu'on peut savoir ou dire dans tous les domaines à son sujet. Histoire, état actuel des recherches dans les laboratoires œnologiques, liste des propriétaires, culture, statistique, sociologie, art de présenter les grands vins, valeur hygiénique des vins bourguignons, et bien d'autres choses encore, tout est dans ce livre, d'une inestimable valeur et qui, par la sûreté de sa documentation, fait autorité. Une œuvre de cette tenue enrichit assurément la littérature gastronomique.

DODIN-BOUFFANT.

### QUESTIONS JURIDIQUES

Spéculation illicite : Hausse sur les denrées et marchandises, Hausse sur les loyers, Droit prétorien. Locations frauduleuses. — Responsabilité civile : Incendie, Recours des voisins, Présomption de faute, Assurance obligatoire. — Droit ouvrier. — Evolution du droit pénal. — Instruction préalable, Instruction contradictoire.

La loi du 21 octobre 1922 termine le règne de l'art. 10 de la loi du 20 avril 1916, punissant le délit de *hausse sur les denrées et marchandises par la spéculation illicite*.

Au point de vue économique, je ne sais point si ledit article

est regrettable ; mais au point de vue législatif et judiciaire, je dis qu'il n'est guère à regretter.

Le législateur, en le perpétrant, puis en sanctionnant, par la loi du 23 octobre 1919, — laquelle l'a prorogé pour trois ans, — l'application qu'en faisait la jurisprudence, a d'autant moins battu le record du courage et de la franchise, qu'on le vit, à maintes reprises, blâmer à la tribune la dite application et en démontrer l'arbitraire.

Le juge, en l'appliquant, a signifié avec trop d'ardeur qu'il préférerait l'intérêt public, — ou ce qu'il croyait être l'intérêt public, — à l'obéissance à la loi.

On citerait difficilement un exemple aussi net de *droit prétorien* dans la jurisprudence moderne. Je dis aussi net, je ne dis pas aussi fâcheux, car je tends à croire que, pratiquement, la jurisprudence eut raison et que l'ordre social a bénéficié de son initiative. Mais, juridiquement, on ne saurait la féliciter d'avoir accompli un ouvrage avec un outil que le législateur avait pris soin de rendre peu propre à l'ouvrage que, cependant, le législateur désirait vivement qui fût accompli.

Le juge a endossé une responsabilité que l'autre tenait à ne pas mettre sur son propre dos, tout en attendant qu'elle ne resterait pas à terre...

Et voilà pourquoi l'art. 10 de la loi du 20 avril 1916, uniquement bâti, avec ses larges mailles, pour les matadors de l'accaparement, a servi à détourner certains petits producteurs ou commerçants de réaliser un bénéfice excessif, c'est-à-dire les a conduits à diminuer, plus que leur intérêt le leur commandait, l'écart entre le prix de revient ou d'achat et le prix de vente de leur marchandise...

Pour une autre spéculation, supprimée elle aussi par la loi du 21 octobre 1922 : la *spéculation illicite sur les loyers*, on pourrait émettre des réflexions analogues.

L'une et l'autre spéculation ne sont plus considérées comme illicites, sous la réserve qu'en matière de denrées et marchandises la loi continuera d'être appliquée pour les infractions commises antérieurement au 23 octobre 1922.

Or, l'art. 16 de la loi du 31 mars 1922 reste en vigueur. Et pour les locaux à usage d'habitation, le bailleur, convaincu d'avoir frauduleusement imposé au preneur : soit sous forme de



reprise de mobilier, soit sous forme de remise d'argent supplémentaire, un prix de location disproportionné à la valeur du local, reste puni des peines de l'art. 419 du Code pénal.

## §

Deux sortes de roués existent sur la terre,

nous enseigne *Namouna* : l'un froid comme la vipère et aux serres de vautour, l'autre ne demandant qu'à trouver le vin bon et à railler l'homme de pierre...

Deux sortes, aussi, de **responsabilité civile**.

On est responsable non seulement du dommage que l'on cause par son propre fait (responsabilité dite directe ou subjective : art. 1382 du C. civ.), mais encore « de celui qui est causé par le fait des personnes dont on doit répondre, ou des choses que l'on a sous sa garde ».

Le membre de phrase en italique terminait l'alinéa 1 de l'art. 1384, relatif à la responsabilité dite indirecte ou objective. Une loi du 7 novembre (*Journ. Off.* du 9) vient d'y ajouter ceci :

Toutefois, celui qui détient, à un titre quelconque, tout ou partie de l'immeuble ou des biens mobiliers dans lesquels un incendie a pris naissance, ne sera responsable, vis-à-vis des tiers, des dommages causés par cet incendie que s'il est prouvé qu'il doit être attribué à sa faute ou à la faute des personnes dont il est responsable.

Cette disposition ne s'applique pas aux rapports entre propriétaires et locataires qui demeurent régis par les articles 1733 et 1734 du Code civil.

Une telle restriction a pour but d'alléger le fardeau de ce que les polices d'assurances contre l'incendie appellent *recours des voisins*, fardeau léger autrefois, mais que la jurisprudence, d'étape en étape, avait fini par rendre écrasant, et ce, en poussant jusqu'à ses dernières conséquences, l'idée, plus ou moins exacte (plutôt moins que plus, à mon avis) que la responsabilité de l'art. 1384, al. 1, repose sur une *présomption de faute*.

La propriété, c'est le vol, avait dit Proudhon... — La propriété c'est... la responsabilité civile, — en est arrivée à dire la jurisprudence. Respectueux hommage au vieil adage, *ubi emolumentum, ibi onus* ; mais aussi, peut-être, tendance plus ou moins consciente à socialiser le droit civil. D'autre part, pour être juste, il faut reconnaître que les assurances ne sont pas faites... pour les chiens, mais pour les propriétaires aussi bien que pour les em-

ployeurs ; et que, en matière de sinistres comme en matière d'accidents, de travail ou d'automobile, le juge peut trouver que celui qui négligea de s'assurer n'a qu'à s'en prendre à lui-même, s'il lui arrive des ennuis. Cependant, on va voir que la théorie de la jurisprudence (ou d'une certaine jurisprudence, mais de plus en plus nombreuse et hardie), de ce dernier point de vue, dépassait les bornes.

L'idée, donc, que l'art 1384, al. 1<sup>er</sup> a pour base une présomption de faute absolue s'est exprimée d'une façon radicale dans un arrêt du 8 juin 1921 de la Cour de Toulouse (*Gaz. Trib.*, 1921, 2, 599) condamnant les époux H. . . à réparer le préjudice subi par un sieur B. . . dont la maison avait été incendiée par un sinistre né dans leur maison.

La Cour reconnaissait que B. . . ne faisait point la preuve que les H. . . eussent commis la moindre faute ; mais, constatant que ces derniers ne prouvaient ni le cas fortuit, ni la force majeure, ni la faute de la victime ou d'un tiers, et considérant qu'ainsi ils n'établissaient pas que la chose qu'ils avaient en garde, c'est-à-dire leur maison, avait été bien gardée par eux, la Cour les tenait responsables.

Pour raisonner de la sorte, l'arrêt faisait mince cas de la doctrine de la Cour de cassation ; celle-ci admettait bien (ce n'avait pas été tout de suite) le principe, dans 1384, 1, de la présomption de faute, mais exigeait pour que cette présomption pût être invoquée que le dommage du voisin eût sa cause dans le vice propre de la chose.

De plus, alors que la Cour de cassation déclarait l'art. 1384, 1, inapplicable aux immeubles comme ne rentrant pas dans la catégorie *choses*, fixée par ce texte (Cass., 18 mai 1919, Sirey, 1911, 1, 494), Toulouse affirmait avec un certain aplomb, pour qui ne perd pas de vue l'existence de l'art. 1386, que ledit texte régit aussi bien les choses immobilières que les mobilières.

Mais la doctrine de la Cour de cassation perd singulièrement de sa portée pratique si l'on considère qu'elle distinguait de l'immeuble lui-même des objets tels que les tuyaux, câbles ou appareils servant à la distribution du gaz ou de l'électricité, — tenus cependant pour des immeubles par destination ! — et qu'un arrêt du 3 juin 1904 (Dalloz, 1907, 1, 177) a déclaré un abonné du gaz responsable des dommages causés par une explosion, conséquence d'une détérioration de la canalisation, lequel abonné ne prou-



vait pas que cette détérioration provint d'un cas fortuit ou d'une force majeure.

Ajoutons qu'un jugement du trib. de la Seine du 25 février 1921 (*Gas. Trib.*, 1921, 2, 445) avait montré la voie à ce frénétique arrêt toulousain :

Quel accueil cependant la Cour suprême réservait-elle, le cas échéant, à de pareilles décisions ? Un accueil peu chaleureux, je pense... bien que nous soyons en matière d'incendie.

Et il est vraisemblable qu'une décision de la Cour de Poitiers du 16 mai 1922 (*Gas. Trib.*, 1922, 2, 569), démentant nettement Toulouse sur la question si les *immeubles* sont des *choses* au sens de 1384, 1<sup>o</sup>, aurait eu son approbation entière...

Mais, en attendant, les compagnies d'assurances, effrayées des risques qu'elles assumaient si la Cour de cassation changeait sa jurisprudence (ce que d'aucuns soutenaient possible) allaient augmenter la prime afférente au recours des voisins dans des proportions pas modestes, mais parfaitement compréhensibles.

Tout à coup retentit un hennissement clair.

...et le législateur est entré dans la bataille avec une vigueur et une vitesse auxquelles il ne nous a guère habitués.

Proposée le 10 novembre 1921, déclarée d'urgence, la future loi complémentaire de l'art. 1384 était adoptée par le Sénat le 27 juin 1922 et, dans les quarante-huit heures, transmise à la Chambre, qui l'adoptait, le 24 octobre, sans discussion (1).

### §

Il ne me reste pas la place de parler de deux « précis » qui

(1) L'étude de cette question m'a conduit à une note d'un juriste qui n'est pas inconnu pour les lecteurs du *Mercure* : M. Hauriou, doyen de la Faculté de Droit de Toulouse, spécialiste du droit administratif. Elle figure au Sirey (1918-1919, 826) sous un arrêt du Conseil d'Etat en date du 28 mars 1919 (aff. de l'explosion du fort de la Double Couronne), arrêt conduit par des tendances parallèles à celles qui ont dirigé l'arrêt de Toulouse. — Vérité au Palais, erreur à la Faculté : M. Hauriou s'élève contre cette métamorphose de la « responsabilité objective pour le risque », en « obligation d'assurance », — à laquelle nous assistons. L'éminent juriste a raison ; mais la sensibilité sociale qui n'est nulle part maîtresse de l'heure autant qu'en la demeure de Thémis, a des raisons que la raison juridique ne connaît pas. Consolons-nous en méditant la fable du Gland et de la Citrouille ; imitons la sagesse de Garo, et sachons nous persuader que Dieu, même quand il sabote le droit civil, « fait bien ce qu'il fait »...

Et ici, précisément, « Dieu » a fait machine en arrière, sans perdre de temps.

méritent leur nom : le **Droit ouvrier**, par M. Georges Scelle (Armand Colin), ouvrage qui fait toucher du doigt, même aux non initiés, ce qu'est notre législation du Travail, avec l'intérêt social que présente son étude ; et un ouvrage posthume du regretté criminaliste, E. Garçon : le **Droit Pénal** (Payot), où se trouve résumée, depuis les premiers âges jusqu'à nous, l'évolution de l'idée de la répression...

Mais je déplore de ne pouvoir louer que compendieusement la pointe que M. Henri Vonoven, dans l'un de ses toujours suggestifs : *Après l'audience* (Le Temps du 5 novembre), a osé pousser contre la loi du 8 décembre 1897 sur l'**Instruction préalable**. — Faut-il supprimer cette « station à la Sûreté » que l'infortuné chauffeur néo-Grec Vlachos rend responsable des aveux qui lui sont échappés de l'assassinat de sa patronne ? M. Vonoven, pesé le contre et le pour, n'est pas éloigné de croire que non. — Allons ! Allons ! l'opinion publique fait des progrès ; et d'ici quelque dix ou vingt ans, à condition, bien entendu, que la criminalité (sur ce point, je crois que nous pouvons être tranquilles) continue de progresser elle aussi, — il n'est pas impossible, dis-je, que nous commencions à nous rendre compte qu'il vaudrait probablement mieux mettre notre procédure criminelle sur ses pieds que de la faire aller sur la tête.

MARCEL COULON.

### LE MOUVEMENT FÉMINISTE

*France. — Etats-Unis. — Angleterre. — Indes. — Japon. — Vue d'ensemble.*

**France.** — La question des droits politiques de la femme est d'actualité chez nous. Après des ajournements multiples, le Sénat s'est enfin décidé, le 7 novembre, à mettre à son ordre du jour le projet de loi déjà voté par la Chambre en 1919. La lutte a été chaude, le débat occupa quatre séances : c'est en vain que nos partisans déployèrent leur éloquence : il n'est pire sourd...

Quant à l'exemple des autres pays, il paraît qu'il ne prouve rien pour nous. Nous sommes des êtres à part.

Sans vouloir passer à la discussion des articles, où diverses modalités proposées auraient couru la chance d'être votées, nos adversaires ont obtenu le rejet du principe même du suffrage des femmes.



Pauvre majorité en vérité : 154 voix contre 136. C'est une victoire qu'il ne faut pas trop célébrer ; on y sent déjà le proche triomphe de nos revendications inlassables.

**Etats Unis.** — Pendant ce temps, dans les autres pays, les femmes continuent à être émancipées. En Amérique, la première « sénatrice », Mrs W.-R. Felton, a été élue. De plus la loi sur l'indépendance civique a été votée.

Par cette loi la femme obtient, aux Etats-Unis, la liberté de choisir sa nationalité dans les mariages conclus entre citoyens américains et ceux d'autres nations. L'Américaine, qui épouse un étranger, ne perd plus automatiquement ses droits de citoyenne américaine, et l'étrangère qui épouse un Américain peut conserver sa nationalité d'origine.

**Angleterre.** — Les élections ont eu lieu. Les femmes ont voté en grand nombre. Dans certaines circonscriptions, 90 0/0 des électrices inscrites ont voté, 32 femmes étaient candidates, deux seulement ont été élues ou plutôt réélues, car Lady Astor et Mrs Wintringham siégeaient déjà à Westminster.

En Irlande le Dail Eirean a autorisé, à l'unanimité, la préparation d'un nouveau système électoral pour l'Irlande où tous les citoyens majeurs auront droit de vote sans distinction de sexe.

**Indes.** — Les grandes Dames de Bombay, les Musulmanes, les Birmanes ont déposé leur bulletin de vote dans l'urne.

**Japon.** — Le féminisme japonais a remporté sa première victoire parlementaire : la Société « les Dames Nouvelles » a obtenu l'abrogation de l'article 5 de la police d'Etat qui interdisait aux femmes d'assister aux manifestations et réunions publiques ainsi que d'adhérer aux groupements politiques.

**Vue d'ensemble.** — Voici quelle était, en juillet 1922, la situation politique des femmes dans les différents pays :

En Suède : 5 femmes ont été élues députées.

En Norvège : les femmes, électrices et éligibles, depuis longtemps, sont entrées en 1916 au Conseil des Ministres.

Au Danemark : 11 femmes font partie du Parlement.

En Irlande : les femmes sont entrées pour 1/4 dans la composition des Conseils municipaux.

En Russie, en Esthonie, en Lithuanie et en Lettonie, l'égalité des hommes et des femmes est absolue.

En Finlande : 19 femmes sont députées.

En Allemagne : la Révolution a donné aux femmes les mêmes droits qu'aux hommes, 30 femmes siègent au Reichstag.

En Autriche : la République a établi les droits électoraux des femmes, de même en Hongrie où une femme est députée.

En Tchécoslovaquie : droits civils et politiques égaux pour les deux sexes.

En Pologne, en Hollande, au Luxembourg, les femmes votent et sont éligibles.

En Belgique, en Roumanie, les femmes ont leurs droits municipaux.

Au Portugal, le Sénat a voté l'électorat féminin restreint; la Chambre n'a pas ratifié ce vote.

En Italie, la Chambre a voté en 1920 les droits politiques de la femme; le Sénat s'est séparé sans discuter cette loi.

En France, en Espagne, en Grèce, en Bulgarie, en Suisse, en Yougoslavie, les femmes ne sont ni électrices, ni éligibles.

THÉRÈSE CASEVITZ.

### GÉOGRAPHIE

P. Vidal de la Blache : *Principes de géographie humaine*, publiés par E. de Martonne, 1 vol. in-8° de 327 p., Paris, Colin. — Lucien Febvre : *La Terre et l'évolution humaine, introduction géographique à l'histoire*, 1 vol. in-8° de 472 p. de la Bibliothèque de synthèse historique, Paris, la Renaissance du Livre. — Ph. Arbos : *La Vie pastorale dans les Alpes françaises, étude de géographie humaine*, 1 vol. in-8° de 730 p., Paris, Colin.

Vidal de la Blache, mort soudainement le 5 avril 1918, laissait inachevée une *Géographie humaine* dont les parties écrites ou à peu près complètes ont été rassemblées avec un soin pieux par son gendre E. de Martonne sous le titre, sans doute un peu ambitieux, de **Principes de Géographie humaine**. Cette épithète laisse supposer que Vidal admettait, à la fin de sa vie, une division de la géographie en compartiments séparés : chose nouvelle chez lui, il l'avait toujours conçue jusque-là comme une science une et homogène. « On abuse vraiment des adjectifs, m'écrivait-il en 1909. Pourquoi ne pas faire de la géographie tout court ? On y reviendra. » Il faut croire qu'il y a dans la géographie moderne une tendance irrésistible à la bifurcation, puisque cette tendance avait fini par triompher des préférences de Vidal.



Quoi qu'il en soit, nous avons dans les *Principes* le testament de la pensée de Vidal. Mais c'est un testament à moitié écrit et brusquement interrompu par la mort. Les soins pris par M. de Martonne pour le reconstituer n'ont pu aboutir qu'à un résultat incomplet et peut-être pas toujours fidèle à l'ultime pensée du maître, car M. de Martonne a sa façon personnelle de concevoir la géographie, et rien ne nous dit qu'il la conçoive comme un simple développement de celle de Vidal. Aussi serait-il injuste de mesurer le poids réel de la pensée de Vidal par le contenu de son dernier volume. Il n'était pas au point, il en était fort loin, Vidal lui-même le jugeait ainsi.

Ce livre est fait d'une suite de monographies. Entre elles il n'y a qu'un lien formel et artificiel, celui de la table des matières. Trois parties : Répartition des hommes sur le globe ; les Formes de civilisation : la Circulation. Mais quelle connexion entre ces trois ordres de faits ? Sortent-ils les uns des autres ? Se rattachent-ils à un même tronc commun ? On n'en sait rien. En vérité, une telle présentation n'est qu'un trompe-l'œil. De deux choses l'une : ou Vidal concevait son futur livre d'une toute autre manière, ou il se réservait d'établir, entre ses monographies, une trame de synthèse que nous ignorons et que nous ignorerons toujours.

Dans les parties achevées du livre, si disjointes qu'elles soient, on retrouve souvent les qualités d'analyse fine et précise dont Vidal de la Blache a donné ailleurs des modèles achevés. Il triomphe notamment dans les descriptions, toutes en nuances et en contingences, qu'il consacre aux *genres de vie*, — expression heureuse, heureuse par son indétermination même, et dont il a fait la fortune. Et s'il me fallait marquer une préférence, je la donnerais aux pages où Vidal étudie les régions et les genres de vie de la Méditerranée. Elles sont de tout premier ordre. Elles sont telles, que seul un Méditerranéen comme lui pouvait les écrire. Il était resté profondément « enraciné ». Dirai-je même qu'à mon sens, certaines des conceptions géographiques maîtresses de Vidal s'expliquent par son origine méditerranéenne ? Dans l'histoire de la pensée géographique, il demeurera l'homme de la méthode régionale et des genres de vie. Pour de tels procédés, — qu'ils fussent de description ou d'explication, — les pays de la Méditerranée, avec leur marqueterie et leurs compar-

timents aux séparations souvent tranchées, lui donnaient des exemples et des modèles merveilleux, faciles à saisir, faciles à définir, faciles à exprimer.

On peut noter au passage bien des faiblesses : la confusion de l'*unité terrestre*, chose très réelle, avec une sorte d'*organisme terrestre de surface* qui est une conception purement mystique ; l'abus d'expressions vagues, inconsistantes, comme *noyaux*, *rappports*, *points d'ossification* et *ventilation des masses* ; la *limite d'agglomération* donnée en Russie comme *limite de la civilisation européenne*, chose bien étonnante ; les rapports de cause à effet établis entre le ruissellement des pluies et les toits très élevés... Mais il serait de mauvais goût d'insister sur ces défaillances crépusculaires d'un grand esprit.

En somme, ce dernier livre n'ôte rien à la gloire de Vidal. Il n'y ajoute rien non plus. Ceux qui voudront connaître le vrai Vidal reprendront toujours avec plaisir l'admirable *Tableau de la Géographie de la France*.

J'ai retenu pourtant, dans le livre posthume de Vidal, la dernière page, la toute dernière, cette page singulièrement forte où l'auteur, qui avait protesté tout au long du livre, en termes discrets, contre l'idée aujourd'hui si répandue de la toute-puissance de l'homme sur les agents naturels, revient sur cette idée, à propos de l'effort des hommes dans le domaine de l'Océan. « On reste confondu, dit-il, du peu que représente en réalité cet effort humain, si notables qu'en soient les résultats géographiques. » Voilà une assertion qui n'a pas dû plaire beaucoup à M. Lucien Febvre, auteur de **la Terre et l'Evolution humaine**, malgré les éloges très justifiés qu'il prodigue à Vidal. Car une des idées de base de M. Lucien Febvre est précisément celle d'une sorte de toute-puissance des hommes, vis-à-vis desquels les milieux et les agents naturels ne forment qu'une série de contingences et de *possibilités* éminemment flexibles et variables, à la fois dans l'espace et dans le temps.

Retenons ce mot de *possibilités* : il est capital dans le livre de Febvre.

L'objet de ce livre n'est pas constructif. Il est critique, et uniquement critique. L'auteur le dit au début, il le répète à la fin. On ne peut lui reprocher, ni de n'avoir pas su ce qu'il voulait, ni de n'avoir pas fait ce qu'il voulait. Ce qu'il veut, c'est examiner



les titres de cette nouvelle discipline, jeune et ambitieuse, qu'on appelle la *Géographie humaine*, et il le fait, tout au long de ses 470 pages, avec la sévérité d'un juge d'instruction, — ou plutôt avec celle d'un procureur en mal de réquisitoire.

Lucien Febvre assure à plusieurs reprises qu'il est, somme toute, sympathique à la science nouvelle. Cette sympathie est très réelle, j'en suis convaincu. Mais elle s'exprime d'une manière un peu particulière. D'une manière telle que le lecteur non averti croira que l'auteur a voulu casser les reins à la Géographie humaine. Vraiment, en parlant ainsi, je crois me mettre au-dessus de mes préjugés de spécialiste. Tout au moins, j'y tâche...

Sans doute, au début du livre, Febvre prend la défense des géographes contre les sociologues. Et il exécute ceux-ci, en fort bons termes. Mais ce sont ensuite les géographes qui en prennent, comme on dit, pour leur grade. Et très copieusement, il n'est plus question que d'eux jusqu'à la fin, sur 350 pages environ. Et quelles pages ! Nourries d'une documentation solide et faites d'une armure logique et critique tellement cuirassée, qu'il est malaisé de trouver le « gorgerin » où enfoncer le fer. J'affirme aux géographes que bien qu'ils fassent les frais de toute cette dialectique, ils auront profit et plaisir à lire ce livre d'un historien.

Ils y prendront d'autant plus de plaisir, qu'ils y verront, pronés et justifiés, de nombreux points de vue qui leur sont chers.

Febvre pourfend de vieilles théories qui ne sont pas géographiques et que les géographes n'ont jamais soutenues, à moins qu'on ne range Bodin, Montesquieu et Dubos dans leur confrérie. Ainsi, l'action du climat sur le caractère des peuples. Vieilles rengaines, nous les savons bien.

Les cadres naturels sont climato-botaniques, dit Febvre. Sans doute. Mais qui a trouvé cela ? Les géographes.

Les divisions en montagnes, plaines et plateaux sont grossières et imprécises. Elles ne peuvent servir à caractériser *uniformément* des types humains. Rien de plus vrai. Mais qui donc a rêvé ces types humains uniformes ? Pas les géographes, à coup sûr, fidèles enregistreurs, en toutes choses, de l'*accident*.

Lucien Febvre critique la notion de l'*insularité* en géographie humaine. Elle est, dit-il, contradictoire. Qui donc l'a dit et prouvé le premier ? Un géographe, l'auteur de la *Mer* (1908), aux pages 114-116 de son livre.

Le nomadisme n'est pas le résultat des conditions géographiques, mais de l'insécurité. Tout à fait exact : les auteurs de la *Géographie de l'Histoire* l'ont imprimé (1921) avant Lucien Febvre (v. p. 248-250 de leur livre).

On pourrait multiplier ces exemples. Le travail de mise au point codifié par Lucien Febvre est avant tout l'œuvre des géographes. Il est un peu étonnant que l'auteur de la *Terre et l'Évolution humaine* semble vouloir tirer parti, contre ceux-ci, d'une série d'acquisitions scientifiques qui sont dues aux géographes eux-mêmes, et à eux seuls.

Toute question de forme mise à part, les géographes ne pourront que se féliciter de l'adhésion donnée par un critique aussi vigoureux que L. Febvre à leurs méthodes et aux résultats de leurs travaux.

Ils se sépareront de lui sur deux points seulement, mais ils sont d'importance.

Pour Febvre, il n'y a point de *nécessités* en Géographie humaine. Il n'y a que des *possibilités*. Febvre conçoit les *nécessités* comme quelque chose de *mécanique* et de *rigide* : ces mots reviennent sans cesse sous sa plume. Mais ce n'est pas ainsi que nous les concevons. Nous croyons aux *nécessités* géographiques en quelque sorte à *éclipses* : leur action est sujette à varier ; elle s'endort, puis se réveille, mais jamais on ne peut la considérer comme radicalement extirpée. Febvre lui-même adhère à cette conception : « Les possibilités sont permanentes sans doute, dit-il, mais elles ne jouent pas en permanence et toutes à la fois » (p. 216). Pour nous, des possibilités permanentes, ce sont des *nécessités*. Et cela est vrai surtout pour les *nécessités de limitation* données par les grands cadres naturels dont Lucien Febvre reconnaît l'existence.

Autre point. Febvre se méfie des idées générales. Il conseille aux géographes de s'en tenir strictement aux monographies et aux études de détail. Nous ne pouvons adopter cette manière de voir. D'abord, nous sommes persuadé que la science avance autant par les vues générales, même hâtivement conçues, que par les études moléculaires : tel était formellement l'avis d'Edmond Perrier, auteur du premier volume de la collection où a paru le livre de Febvre. Ensuite, si nous nous contentons d'accumuler les monographies sans lien, elles formeront bientôt une telle



masse, qu'il ne se trouvera plus personne pour en faire la synthèse. Alors, à quoi bon ? Non seulement les synthèses provisoires sont utiles, mais elles sont indispensables. Elles ne sont pas le produit d'une sorte de paresse d'esprit, elles supposent au contraire l'emploi intensif des dons les plus élevés de l'esprit.

Le gros livre de Ph. Arbos, **La vie pastorale dans les Alpes françaises**, rentre assurément, par sa construction et par son plan général, dans la formule de Lucien Febvre. C'est une monographie très complète, bien que l'auteur prétende modestement le contraire. Mais c'est aussi un livre où les idées générales ne manquent pas, et quelques-unes sont intéressantes et neuves.

Ph. Arbos est un géographe très prudent, comme presque tous les géographes qui ont reçu les leçons de *contingence* de Vidal avant de recevoir celles de Febvre. Il ne prétend pas que les Alpes soit prédestinées infailliblement à une prépondérance exclusive de la vie pastorale. Il constate simplement que cette vie, avec ses formes historiques successives, variables, et sans doute sujettes à varier encore, est celle à laquelle se sont le mieux adaptés les groupes humains des Alpes ; il y a de fortes chances pour qu'il en soit de même dans l'avenir, malgré les chemins de fer, le tourisme et l'industrie hydro-électrique.

Arbos est optimiste. L'évolution de l'élevage au XIX<sup>e</sup> siècle a substitué en beaucoup de points les bœufs aux moutons et enrichi ainsi le pays. Le recul de la culture et le dépeuplement humain de la montagne reconstituent les pentes gazonnées, broussailleuses et forestières, auparavant menacées par la dépaissance et par un grattage trop actif. Sans doute la dépopulation excessive, provenant soit de l'émigration, soit de l'extinction sur place du peuple des montagnes, serait un grand mal. Mais, en 1914, le dépeuplement paraissait en voie de se ralentir. Alors est survenu un fait nouveau, imprévu et terrible, la guerre, qui a décimé les montagnards alpins plus peut-être que n'importe quelle autre catégorie de ruraux...

Il est visible que c'est la guerre seule qui empêche Arbos d'adopter les conclusions qui eussent été celles du docteur Pangloss. Quant à moi, je l'avoue, pour avoir vu de près une des régions pastorales alpestres, le Dévoluy, je penche plutôt pour l'état d'esprit du philosophe Martin.

MÉMENTO. — O. Randi, *La Jugoslavia*, 1 vol. in-8° de 582 p., Naples 1922. Livre fait plutôt au point de vue de la politique et de l'économie politique qu'au point de vue de la géographie; il promet d'être impartial, et paraît l'être en effet. — *Annuaire Est européen*, 1<sup>re</sup> année, 1922 (publié par *Oriens*, Budapest IV, Magyarutca 1). Excellent recueil en français de documents statistiques nombreux sur les nouveaux Etats de l'Est de l'Europe, de la Finlande à la Bulgarie. — Colonel Frater, *Carte de la Frontière nord-est de la France au 864/000<sup>e</sup>* avec un résumé chronologique de la guerre de 1914-1918. Paris, Chapelot. Carte utile et d'un prix modéré (6 fr.) Elle est appelée à rendre de grands services, notamment dans l'enseignement des écoles militaires.

CAMILLE VALLAUX.

### QUESTIONS COLONIALES

Arthur Girault : *Principes de Colonisation et de Législation Coloniale*. Introduction Deuxième partie, Tome I, et Troisième partie, 3 volumes. Librairie de la Société du Recueil Sirey. Paris 1921-1922. — La Berbérie marocaine.

La quatrième édition des **Principes de Colonisation et de Législation coloniale** de M. Arthur Girault n'a pas encore paru entièrement. Doit, en effet, être publié prochainement le tome II de la seconde partie. Mais, je ne veux pas attendre la conclusion de cette réédition pour dire la valeur et le mérite de l'œuvre si consciencieusement menée à bien, à travers mille difficultés, par l'éminent professeur d'économie politique de l'Université de Poitiers.

La première édition des *Principes de colonisation et de législation coloniale* (1894) constituait un volume. La seconde (1903) en comprenait deux, la troisième (1907), trois, et la quatrième (1921-1923) en comprendra quatre, dont trois actuellement parus : Tome I, Introduction et colonisation française avant 1815 ; Tome II, Les colonies françaises depuis 1815, première partie ; Tome IV, L'Afrique du Nord, et un à paraître : Les colonies françaises depuis 1815, seconde partie. Ces développements successifs sont assez significatifs de l'importance de plus en plus grande prise dans la vie de notre pays par les questions coloniales. Ils ne témoignent pas seulement de la complexité croissante des institutions politiques et économiques de nos colonies. Ils prouvent également qu'en dépit de l'indifférence incontestable du Parlement, de la Presse et de l'opinion publique, nos colonies représentent un des



éléments essentiels de l'économie nationale. A certains égards, cette constatation pourrait nous induire en des pensées optimistes. Il n'en sera pas de même, malheureusement, si, nous reportant à la préface de la première édition de l'ouvrage de M. Arthur Girault, nous constatons que le caractère compliqué de la législation coloniale ne s'est guère amélioré depuis 1894. La législation coloniale, à cette date, constatait M. Arthur Girault, était

un vaste chaos de décrets éphémères se répétant ou s'abrogeant les uns les autres, se succédant quelquefois avec une telle rapidité qu'on a peine à les suivre. L'arrivée au pouvoir d'un ministre imbu d'idées opposées à celles de son prédécesseur peut suffire à bouleverser toute l'organisation des colonies. Des règles aussi fragiles que l'autorité de l'homme dont le caprice leur a donné naissance ne sauraient, semble-t-il, servir de base à une étude scientifique...

Cette instabilité, cette fragilité de la législation coloniale si regrettables, sont, pour employer le jargon du jour, demeurées « inchangées ». Et les raisons en 1923 sont les mêmes qu'en 1894. C'est d'abord le régime des décrets.

En France, notait M. Girault, c'est encore aujourd'hui le pouvoir exécutif qui fait la loi aux colonies à coups de décrets. Avec ce régime, il n'y a pas de ces travaux préparatoires, exposés des motifs, rapports des commissions, discussions publiques dans les Chambres, dont l'examen est si précieux pour celui qui veut démêler la raison d'être et la portée de la règle nouvelle. Tout au plus, en effet, le décret est-il précédé d'un rapport du ministre au chef de l'Etat, rapport généralement très sec et qui ne présente dans tous les cas qu'un côté de la question sans s'attarder à développer et à réfuter les objections possibles. Aussi, est-il souvent difficile de trouver un motif à ces changements incessants dont les véritables raisons nous échappent...

Sur ce point, tout au moins, il m'est facile d'instruire M. Girault. De véritables raisons à ces changements qui, en effet, font de la législation coloniale un océan tourmenté et sans cesse en évolution, il n'en est point d'autre que le désir des ministres, des gouverneurs généraux et des gouverneurs de modifier ce qu'ont fait leurs prédécesseurs immédiats afin de bien montrer qu'ils ont des idées et une politique personnelles. L'histoire chronologique des réorganisations successives de l'administration centrale du Ministère des Colonies est, à cet égard, fort instructive. Les affaires à traiter dans cet intéressant établissement peuvent être réparties techniquement ou géographiquement. Selon le ca-

price régnant, le décret de réorganisation consacre la répartition technique ou bien la répartition géographique et le rapport au Président de la République établit, suivant le cas, la supériorité ou l'infériorité de l'une vis-à-vis de l'autre. Ce petit jeu innocent dure depuis bientôt trente ans, et il en est ainsi dans tous les autres domaines de l'administration coloniale; ce qui explique cette marée montante de textes et, pour partie, du moins, l'instabilité de la législation coloniale.

Une autre cause d'instabilité, ou plutôt de l'impression d'instabilité que donne, au premier examen, la législation coloniale, c'est, remarque M. Girault,

*l'absence d'œuvres doctrinales.* Les principes, en effet, ne se dégagent pas tout seuls. C'est la tâche des jurisconsultes de les mettre en relief, de les coordonner, en un mot, de donner au droit, par leur enseignement ou leurs travaux écrits, une physionomie scientifique. Or, jusqu'à ces dernières années, la législation coloniale leur est restée complètement étrangère. Elle se trouve à l'état inorganique où était le droit civil au <sup>v</sup>e siècle de Rome, lorsque Cœlius Flavius divulgua les archives pontificales jusque-là soigneusement cachées au public et lorsque Coruncanus enseigna le droit pour la première fois...

Je ne sais pas trop si la multiplication des œuvres doctrinales simplifierait le maquis de la législation coloniale, mais ce dont je suis certain, c'est que ce maquis pourrait tout d'abord être défriché et éclairci par une bonne classification des textes.

En 1917, M. René Besnard, qui fut ministre des Colonies durant trois mois, s'avisa de l'utilité de cette classification. A la date du 1<sup>er</sup> octobre, il envoya à tous les gouverneurs généraux et gouverneurs des colonies une circulaire ainsi libellée :

La collection des textes législatifs et réglementaires actuellement en vigueur pour la généralité de nos colonies constitue, même pour celles dont l'organisation est la plus récente, un ensemble confus. L'imperfection, le manque d'unité des méthodes de classement employées pour l'établissement de ces recueils y rendent très souvent difficiles les recherches. Sans parler des inconvénients d'ordre politique et administratif qui résultent fatalement de cette confusion et de cette complexité excessives, il est très regrettable, au point de vue de l'intérêt supérieur de la métropole et des colonies, que la consultation des recueils où se trouve consignée l'organisation générale de nos possessions ne soit pas pratiquement assurée : en effet, l'heure est venue de la mise en valeur intensive de notre domaine d'outre-mer ; les ouvriers de cette mise en valeur,



qu'ils représentent l'administration ou l'initiative privée, doivent avoir la possibilité de se renseigner, à tout moment, avec rapidité et précision, sur les divers rouages politiques, administratifs, financiers et économiques des colonies. Dans celles-ci, ainsi, d'ailleurs, que dans la métropole, le fonctionnement et le développement des entreprises agricoles, commerciales et industrielles est *étroitement conditionné* par le régime politique et administratif en vigueur. La consultation des textes qui fixent ce régime doit être aisée. Il convient que l'homme d'affaires désireux de placer ses capitaux dans une entreprise coloniale puisse être immédiatement renseigné sur l'organisation domaniale, douanière, fiscale, de la colonie où se trouve le siège de cette entreprise...

Après avoir constaté que ces renseignements ne pouvaient pas toujours être trouvés dans les recueils existants, établis sur des plans différents ou non tenus à jour, le ministre des Colonies invitait ses gouverneurs, d'abord, à reviser tous les textes en vigueur dans leurs colonies respectives et à les classer conformément à une nomenclature-type; puis à codifier les arrêtés locaux ayant une portée générale :

*Un seul texte pour chaque matière*, texte se suffisant à lui-même, telle devait être la règle pour l'avenir, étant entendu que ce texte, le seul toujours à consulter, prendrait la date de la dernière modification qui y aurait été apportée.

L'arrière-pensée de M. René Besnard, en prescrivant l'établissement de ces recueils sur un même plan, dans un même format, devait être évidemment de réunir enfin les éléments d'une codification d'ensemble des colonies, œuvre dont l'importance, *mutatis mutandis*, aurait bien, si elle était réalisée, l'intérêt de la divulgation de Cneius Flavius évoquée par le docte professeur de l'Université de Poitiers.

Je crois avoir déjà fait allusion dans cette rubrique au lamentable sort qui fut réservé à la circulaire du ministre des Colonies. La plupart des colonies arguant du manque de personnel dont une partie était mobilisée, — ceci se passait fin 1917, — se refusèrent à procéder au travail de revision et de codification prescrit. Dans une seule, il fut accompli par un courageux magistrat à qui la rémunération promise pour l'exécution de cette tâche supplémentaire ne fut, d'ailleurs, jamais versée. Puis le temps passa, et, aujourd'hui comme par le passé, ministre, gouverneurs généraux et gouverneurs signent des arrêtés ou rédigent des projets de décret qui viennent se surajouter aux nombreux textes

déjà existants en sorte que, pour certaines recherches, il faut consulter vingt ou trente textes sans, d'ailleurs, pouvoir même obtenir la certitude que le dernier consulté soit vraiment bien le dernier.

Tel est le chaos de la législation coloniale, dans la métropole comme dans nos possessions d'outre-mer, dans nos colonies comme en Afrique du Nord. Aussi bien, ne faut-il point s'étonner s'il a fallu à M. Arthur Girault près de huit cents pages d'un texte serré pour donner un aperçu des réglementations en vigueur en Algérie, en Tunisie et au Maroc.

Au reste, M. Girault, de la constatation impartiale et objective à laquelle il a procédé de ce maquis colonial, n'a retiré aucune impression pessimiste. Il se réjouit au contraire du vaste champ d'études qu'offre la législation coloniale. Il se félicite de ce que « son étude éclaire d'un jour nouveau toutes les autres branches du droit ». Il reprend aussi cette idée qui m'avait personnellement séduit, il y a quelque vingt-cinq ans, des colonies,

terrain tout indiqué pour certaines expériences... table rase où l'on peut mettre, par exemple, à l'essai, un nouveau régime hypothécaire ou un nouveau Code de procédure sans craindre de troubler les situations acquises et les habitudes des populations.

A vrai dire, ceci déjà, étant donnée l'évolution extrêmement rapide de nos possessions, pourrait être dangereux. Toutes nos colonies, sans exception, même les plus récentes, possèdent, en fait, sinon en droit, un statut qui limite singulièrement la possibilité des expériences.

Ce dont M. Arthur Girault doit être particulièrement loué, c'est d'avoir constaté, dès 1894, date de la première édition de son ouvrage, « que l'intérêt économique du problème colonial dépassait peut-être encore son intérêt juridique ». Ceci était vrai déjà il y a vingt ans, mais l'est davantage encore, si c'est possible, aujourd'hui. M. Girault ne se bornant pas à cette constatation, a consacré dans la répartition des matières de son ouvrage une très large place aux questions économiques dont l'intérêt, en effet, à notre époque, va sans cesse en croissant. Ainsi, à la première partie consacrée à « La colonisation française avant 1815 », succède une seconde partie : « Les colonies françaises depuis 1815 ». Dans un premier tome, quatorze chapitres traitent successivement : 1° de l'expansion de la France de 1815 à 1870 ; 2° de



l'expansion de la France sous la troisième République ; 3° de la situation actuelle des colonies françaises ; leurs populations, leurs ressources et leur avenir ; 4° du législateur colonial ; 5° de l'administration centrale des colonies ; 6° de l'administration locale, et d'abord, des vieilles colonies ; 7° des grands gouvernements généraux ; 8° du personnel administratif et, notamment, de l'inspection des colonies ; 9° de l'organisation militaire ; 10° de la condition juridique des Européens ; 11° de la condition juridique des indigènes ; 12° des droits politiques ; 13° du régime financier, et 14° des impôts aux colonies.

Le second tome à paraître prochainement, je crois, comprendra sept chapitres traitant respectivement des entreprises coloniales, du régime des terres, de la main-d'œuvre, du crédit, du régime commercial, des travaux publics et de la colonisation pénale.

Le cadre restreint dont je dispose ici me condamne à me limiter à cette sèche énumération. Mais, sa sécheresse même fait mieux ressortir peut-être la variété, la complexité et la richesse de la matière traitée. Ce qu'elle représente, en effet, c'est la vie active, diverse, infiniment nuancée de tous ces nouveaux mondes que sont nos colonies, nouveaux mondes encore en formation que des liens étroits rattachent encore à leur métropole et dont l'évolution à venir constitue un des plus passionnants problèmes humains. Trop souvent, en effet, les gens qui s'occupent des colonies sont portés à les juger uniquement du point de vue d'un passé relativement bref et d'un présent insuffisamment connu et précisé. C'est en cette matière, comme en tant d'autres, méconnaître l'extraordinaire jeunesse de tout cela. Notre œuvre coloniale, pour imposante et belle qu'elle soit déjà, n'est qu'un commencement. On ne la peut bien concevoir et bien comprendre que si on l'envisage *sub specie æterni*. Foin donc des publicistes bâtés et des politiciens à courte vue toujours prêts à demander : « Que nous rapportent exactement ces colonies qui nous ont coûté si cher ? » A cette question si souvent posée j'ai toujours envie de répondre par cette autre : « Que rapportent aujourd'hui les « arpents de neige » du « Canada » ? Notre œuvre coloniale encore à ses débuts, — ne perdons jamais cela de vue, — ne relève pas seulement de l'esprit du pamphlétaire et des calculs des mercantis. Elle a besoin, pour grandir encore et parfaire

son destin, d'amour et de foi. Le formidable travail élaboré par Arthur Girault ne représente pas seulement un ouvrage scientifiquement conçu et consciencieusement documenté. C'est aussi un remarquable acte de foi. A ce double titre, il mériterait d'être lu et consulté par tous ceux qu'intéressent les questions coloniales. J'ajouterai, cependant, puisque cet ouvrage paraît bien maintenant avoir trouvé son assiette et son cadre définitifs, que le meilleur moyen de lui conserver un intérêt permanent serait de le tenir à jour par des suppléments fréquents. Les rééditions, en effet, pour les ouvrages de cet ordre, ont l'inconvénient d'exiger trop de temps, et lorsque le dernier volume paraît, le premier n'est déjà plus à jour. Ceci témoigne encore de l'intensité de vie de notre empire colonial en perpétuelle évolution.

CARL SIGER.

§

**La Berbérie marocaine.** — On nous écrit :

Casablanca, le 4 décembre 1922.

Monsieur le Directeur,

J'ai éprouvé l'autre jour une joyeuse surprise en lisant dans votre revue, dont je suis un abonné fidèle, sous la rubrique questions coloniales et la signature de M. Carl Siger (p. 422, numéro du 15 octobre 1922), les critiques formulées par « un vieux colonial revenu récemment du Maroc » sur la tendance actuellement suivie au Maroc en matière de politique indigène.

Enfin ! une revue française de l'importance du *Mercure de France* s'occupe de cette question vitale pour l'avenir du Maroc et celui de la France et la pose devant l'opinion publique avec une netteté et une vérité impressionnantes ! Voulez-vous permettre à un ex-broussard, proche parent spirituel du « vieux broussard-simpliste » qui a fait de si exactes confidences à M. Carl Siger, de vous donner quelques précisions complémentaires et, comme « l'art est difficile », de soumettre à vos lecteurs quelques suggestions sur ce problème important !

Certes, comme le dit votre « vieux broussard », le Maroc est composé de deux pays absolument distincts qui furent tout au long de l'histoire étrangers et hostiles l'un à l'autre : le « bled makhzen » qui fut toujours plus ou moins soumis à l'autorité des sultans, et fortement islamisé, et le « bled siba » purement berbère de race et de langue, très peu islamisé et jamais soumis par les Sultans.

Or, par un paradoxe singulier et qui est susceptible d'avoir les plus graves répercussions au point de vue de l'avenir de notre domination, on a prétendu faire rentrer ce pays berbère dans le giron du Makhzen.



Et non seulement, comme le dit le « vieux broussard », les dissidents berbères n'ont cure du Sultan, mais encore ils le tiennent ainsi que le Makhzen dans la plus piètre estime, et j'ai entendu des réflexions de très puissants chefs berbères significatives à ce sujet. « Je veux bien, disait l'un d'entre eux, me soumettre à n'importe quel officier français. C'est par vos armes que j'ai été vaincu, mais au makhzen, au makhzen qui, lorsqu'il voulait aller de Fez dans le sud, en demandait la permission à mon père, jamais ! » Et les autorités françaises du protectorat qui ne gouvernent pas, mais administrent à travers des monceaux de papiers plus ou moins édulcorés et indifférents, ne se doutent pas (ou du moins ils ne le montrent guère) du mal qui est ainsi fait à notre prestige et des difficultés qui sont ainsi accumulées par nos propres mains aux administrateurs de l'avenir. Un seul en éprouve quelques inquiétudes, mais son action n'a pu, pour des causes dont l'exposé dépasseraient le cadre de cette chronique, se manifester.

Et pourtant, qu'il eût été simple de parer à cette situation ! Il eût fallu étudier et prévoir. Il semble que nous faisons reste de droit, pour employer le jargon du Palais, au Sultan, en lui conquérant tout le pays qui dans la domination des souverains puissants était soi-disant soumis, car nous faisons rentrer dans l'obéissance à son pouvoir trop souvent bafoué des régions immenses, fertiles et peuplées.

Mais le pays berbère, le pays de la montagne, d'où descendaient chaque année les rudes guerriers qui peu à peu refoulaient les tribus dites arabes et conquéraient la plaine, pourquoi en faire cadeau au sultan ? Il a été nécessaire pour s'en emparer de l'arroser du sang généreux de nos soldats en de nombreux et violents combats dans une région tourmentée et inaccessible.

Au prix de quels efforts nous sommes-nous maintenus en bordure de la dissidence pendant la guerre et aujourd'hui même au prix de quelles pertes et de quelles fatigues avançons-nous pas à pas dans ce rude pays ? quel barde racontera un jour l'épopée de tous les braves gens de France qui auront effectué la conquête de ce Maroc ? Que l'on ne m'objecte pas que des troupes marocaines ont participé à cette conquête. Elles proviennent presque toutes du pays berbère. On aurait pu, dès lors, dire au Sultan, sans qu'il pût s'en formaliser, que ce bled-là, qui était bien notre propriété personnelle, puisque jamais à aucun moment de l'histoire il ne fut soumis par ses aïeux, nous l'administrerions directement comme nous l'entendions. Et nous aurions pu choisir une ville purement berbère et y établir le siège du Gouvernement spécial et direct de ce pays où l'on entend dire couramment que « tant qu'à faire d'être spoliés, nous aimons mieux l'être par nos chefs berbères que par « vos » Cadhis. Au moins ceux-là sont de notre race ». Les administrateurs de ce pays se seraient entourés de berbérisans et eux-

mêmes se seraient adonnés à l'exclusive étude du berbère, qui est beaucoup moins difficile à apprendre que l'arabe. On n'eût pas alors eu ce spectacle affligeant pour qui connaît l'âme berbère, pour qui connaît les efforts faits par nos armes pour en amener la soumission, de berbères apprenant l'arabe pour complaire au conquérant chrétien et s'en faire comprendre plus aisément.

Pour mettre sur pied toute cette machine compliquée et délicate qu'est l'administration directe d'un pays que l'on connaît peu ou mal, il eût suffi d'organiser à la Résidence, ou, si le voisinage du sultan avait créé des inconvénients, à Meknès par exemple, une sorte de conseil des affaires berbères où l'on eût envisagé et résolu tous les problèmes concernant la Berbérie. Les hommes ne manquaient point pour mener à bien cette tâche. Il est bien tard pour l'entreprendre, mais il est encore temps cependant au moins d'enrayer l'islamisation du pays berbère.

Pour cela il faudrait sans plus tarder, et par tous les moyens, faire apprendre directement le français aux berbères par des éléments berbérissants et, par un enseignement approprié, amener rapidement l'assimilation du pays berbère sans passer par le stade d'arabisation. Cela dresserait entre lui et nous une barrière désormais infranchissable et fanatiserait l'habitant pour le plus grand profit du nationalisme marocain, qui se manifesterait avant qu'il soit très longtemps, si nous persévérons dans les erreurs signalées ci-dessus.

On peut affirmer hardiment que si nous réussissons à éviter l'arabisation complète du pays berbère, nous assoirons à tout jamais notre domination dans ce riche et puissant Maroc. Nous aurons en effet dans la Berbérie Marocaine un réservoir considérable d'hommes d'une race sensiblement analogue à la nôtre, d'une population paysanne et guerrière avec laquelle il est légitime de penser que nous pourrions un jour régénérer dans cette partie de l'Afrique du Nord notre vieux sang gaulois anémié par toutes les grandes saignées que l'histoire nous a rapportées et plus spécialement la dernière en date.

Excusez, Monsieur le Directeur, la longueur de cette lettre, mais un séjour de plus de vingt années dans l'Afrique du Nord me fait considérer ce problème avec passion.

Veillez agréer, etc.

UN EX-BROUSSARD.

### LES REVUES

*Les Marges* : Albert Gorey, journaliste, qui renseignait le public sur les travaux de l'Institut depuis vingt-cinq ans. — *Les Œuvres libres* : Claude Farrère et les Turcs. — *La Revue hebdomadaire* : le dépeuplement de la France ; Raymond Lefebvre, vu par M. P. Drieu La Rochelle. — *La Nouvelle Revue Française* : un trait des jours d'Alain-Fournier. — Naissance : *Le Domaine*. — Mémento.

Un des très brillants collaborateurs des **Marges**, qui signe



« Le Reporter » et publie les plus heureuses notes que l'on puisse lire sur le monde académique donne cette fois (15 novembre) une page à tirer les larmes et à faire grincer des dents. Il s'agit de la vie modeste, laborieuse, d'un journaliste, qui avait pour métier de « faire l'Institut », comme on dit en argot professionnel. Et voici la page du « Reporter » :

Chaque jour, pendant vingt-cinq ans, il vint, traversant aux mêmes heures le pont des Arts, coiffé d'un chapeau à larges bords, vêtu d'un pardessus usagé, les épaules légèrement voûtées, la barbe en pointe, à la manière de Henri III. Il entra à l'Institut, pénétrait, le jeudi, dans la petite salle du rez-de-chaussée réservée à la presse.

Il s'asseyait à la table sur un tabouret de paille, face à la porte. D'un geste machinal, rejetant en arrière son chapeau, il passait ses deux mains sur son front, bâillait, puis, les coudes sur le tapis vert, attendait.

Il plaisantait ces académiciens qu'il connaissait bien, les peignant d'un mot :

— C'est ce grand dadais de Seillière qui sort, disait-il, ou bien :

— C'est André Liesse, le polichinelle.

Et c'était si vrai qu'on souriait.

Les séances finies, il se hâtait de rédiger, méticuleusement, son compte-rendu, puis il allait vers les différents journaux où il collaborait, pour y porter sa copie.

Et la journée finie, on le voyait descendre lentement les boulevards vers l'Opéra.

Il allait rentrer chez lui où il vivait avec son père.

Dans sa vie, un instant, une liaison passa, vite rompue. Il y a un mois, il est mort à l'hôpital.

A l'église, cinq ou six confrères vinrent dire les dernières prières sur son cercueil ; trois l'ont accompagné dans la banlieue où il était né et où il repose auprès de sa mère, qu'il aima d'une affection profonde. Un vieux prêtre bossu a dit le *De Profundis* sur sa tombe, un *De Profundis* récité machinalement.

Le *Journal* et le *Matin*, dont il était depuis des années le collaborateur, ont annoncé son décès par deux lignes et ont oublié de se faire représenter à ses obsèques.

Un de ses confrères, rencontrant M. Lyon-Caen, Secrétaire Perpétuel de l'Académie des Sciences Morales et Politiques, lui annonça :

— M. Albert Gorey est mort, monsieur le Secrétaire Perpétuel.

— Qui ?

— M. Gorey.

— Qui était-ce ?

Pour M. Lyon-Caen, qui chaque samedi causait dix minutes avec Albert Gorey, celui-ci n'était que le représentant du *Journal des Débats*, il ignorait tout de lui, même son nom.

Combien différent, ce vrai journaliste, des journalistes qu'imagine le public, des Loustaud ou des Bel-Ami, par exemple.

§

Un des charmes de M. Claude Farrère, — l'homme et l'écrivain, — c'est la fraîcheur captivante de son enthousiaste sincérité. Avec le très grand Pierre Loti, en cela son « pilote », il a, durant les noires années de guerre, gardé l'amour qu'il a voué aux Turcs. Il a deviné qu'une direction fautive de la politique occidentale en Orient les avait livrés aux empires centraux et liés à nos ennemis, dans la terrible lutte de 1914-1918. Par deux fois, novembre et décembre, dans **Les Œuvres libres**, M. Claude Farrère vient de dénoncer les erreurs du commandement anglais pendant les hostilités, et celles du gouvernement britannique depuis 1918.

En lisant le « Journal de bord de l'expédition des Dardanelles » du capitaine de corvette X... et de M. Claude Farrère, on apprend avec stupeur que l'incapacité d'un amiral anglais a laissé passer le moment opportun d'attaquer les Dardanelles avec la certitude de les forcer presque sans pertes le 18 mars 1915, ce qui eût alors terminé la guerre. Au lieu que par la faute du gouvernement britannique poursuivant des intérêts différents du salut commun des Alliés, l'attaque retardée des Détroits, qu'on avait donné aux Allemands tout loisir de fortifier, a coûté un échec militaire et naval, des existences par centaines de mille, et des bateaux, pour des milliards !

La lecture de « Turquie ressuscitée », où l'auteur conte son récent voyage à Stamboul, montre l'Angleterre établie à Constantinople, maîtresse des Détroits, complice des Hellènes pour molester les Turcs.

Le sultan d'alors, Mehmed VI, a reçu M. Claude Farrère en audience privée, faveur que le Padishah, dans la personne d'Abdul Medjid, n'avait accordée qu'à Lamartine. Pierre Loti nommé par Farrère, et celui-ci le disant malade et que « les médecins peuvent peu de chose », le sultan de répondre :

Où les médecins sont impuissants, Dieu peut toujours. Nous le priérons donc.



Mehmed VI a fait ensuite cette belle déclaration de tolérance religieuse et d'intelligence politique :

Il n'y a qu'un Dieu, qui est le même, et il n'y a qu'une prière, qui est celle de tous les hommes de bonne volonté, car tous ces hommes possèdent la vérité, n'importe leur confession. Je désire que chacun prie selon son cœur, comme je désire que chacun, quelle que soit sa prière, obéisse aux lois et aux chefs que Dieu lui a choisis. Ainsi des musulmans sont aujourd'hui sous d'autres sceptres que le mien ; et je l'approuve ; et ces musulmans feront leur salut en obéissant fidèlement à leurs chefs et à leurs lois, c'est ma volonté qu'ils fassent ainsi...

Mehmed VI, depuis, a été dépossédé du trône où règne le prince héritier Abdul Medjid qui reçut M. Claude Farrère en audience, vingt-quatre heures après l'audience impériale. Le nouveau sultan est « un homme bon et qui veut le bien ». Notre politique maladroite a permis aux Anglais de nous dominer à Constantinople et d'y mal agir, en complicité avec les Hellènes, qui ont brûlé « les quartiers musulmans à l'exclusion de toutes les enclaves grecques ou arméniennes, intactes ».

Le beau récit de Farrère ne doit manquer de recruter des amitiés « franques » aux Turcs et de créer le mouvement d'opinion indiscutable qui doit appuyer sur des faits de gouvernement la cessation du malentendu des intérêts nationaux de la France dans le proche Orient.

### §

M. Pierre Drieu La Rochelle compte parmi les meilleurs assurément, d'entre les jeunes écrivains trempés par la guerre. « Mesure de la France », qu'il donne à la **Revue Hebdomadaire** (18 novembre) frappe d'abord par son accent de rude franchise. Il accuse la France d'une faute capitale qui a produit tous les malheurs du pays depuis un demi-siècle. Le Français n'a pas obéi à la loi fondamentale : la volonté de procréer, d'accroître sa race par le nombre.

Cette loi est dressée contre nous, Français. Nous l'avons enfreinte, nous sommes coupables, nous avons péché. Et contre quoi peut-on pécher, si ce n'est contre l'humanité, contre soi-même ? Nous avons été punis dans nos biens et dans nos personnes.

Les peuples sont des êtres homogènes, libres, responsables. Leur destinée est semblable à celle des individus. Ils relèvent de la même justice qui reste immuable comme semble l'être le génie de l'espèce.

Cette justice, dans Homère, les Védas ou la Bible, est fruste et ponctuelle.

La France a commis un crime. Elle le paye selon cette règle permanente qui, somme toute, est celle du talion.

« Tu as étouffé un fils dans ton lit, tu perdras l'autre à la guerre. »

Mais elle ne comprend pas. Elle a perdu le sens, et après elle, tous les peuples contemporains, des nécessités primordiales, des éléments de la grandeur.

La France n'a plus fait d'enfants. Ce crime d'où découlent les insultes, les malheurs qu'elle a essuyés depuis cinquante ans, elle l'a mûri à la fin du dix-neuvième siècle et consommé au début du vingtième.

M. Pierre Drieu la Rochelle donne ensuite le portrait fouillé, d'un relief très émouvant, d'un homme de sa génération entre tous sincère, violemment attaché à ses idées, doué des qualités les plus propres à l'action publique : Raymond Lefebvre. Nul n'a pu approcher, entendre ce grand garçon à la voix nette, orateur né, sans éprouver une extrême curiosité de l'avenir où il se développerait. Elle pouvait aller de l'enthousiasme à une véritable haine, je crois. Une séduction qui enchaînait ou pouvait produire la réaction d'une hostilité active. La guerre a trouvé Lefebvre et M. Pierre Drieu La Rochelle séparés par elle, celui-ci qui se battait, l'autre malade, aux services d'arrière.

Il me dit qu'au front, il se planquerait. Je lui dis que je lui casserais la gueule, qu'il fût dans ma section et qu'il se planquât.

On mesure à ces lignes le ton de l'entretien entre ces deux jeunes hommes, compagnons d'études avant la guerre, l'un blessé, en traitement à l'hôpital, l'autre, qui n'a été dans la zone des armées que brancardier et où il a fait œuvre généreuse de défenseur devant les conseils de guerre de l'avant. Ah ! comme Lefebvre parlait de ces procès terribles et qu'était belle sa joie d'avoir pu sauver là la vie de malheureux soldats égarés ou fautifs !

Et voici comme le combattant d'hier, courageux, juge Raymond Lefebvre :

Mais lui a fait mieux que moi. Je mange, je bois, je dors alors que la France claque. (La population a diminué dans la plupart des départements. Français, peuple d'assassins.) Lui, pour que son idée ne claque pas, il a vaincu sa frousse et certaine tendresse et le mal de mer. Il s'est embarqué, il a exposé à la fraîcheur du pôle son ardeur de jeune



tribun, craint par les lâches de son parti comme par le grand nombre de ses ennemis qui ne sont pas rassurés par leur monstrueuse puissance.

Raymond Lefebvre, envoyé en Russie par le parti communiste français (1920), dont il était déjà un des jeunes chefs, après une longue enquête à Moscou, a péri à son retour dans des circonstances que l'éloignement au moins a rendu mystérieuses.

Traqué par les blancs, il ne semble pas qu'il ait trouvé auprès des rouges tout l'empressement imaginable. Dans la mauvaise saison, il dut prendre place sur une méchante barque pour longer la côte de la mer Glaciale jusqu'à la Norvège. Il fit naufrage. Des bruits légendaires courent encore sur ce naufrage.

De deux jeunes hommes d'action, aussi nettement séparés par leur idéal même, que l'un rende si pleine justice à l'autre et avec un sens critique si aigu, c'est en vérité fort beau.

Le recrutement de l'élite est un fiasco permanent. A toutes les époques on a eu l'impression qu'il fallait boucher des trous. « N'importe qui. » Voilà l'éternel cri de détresse des partis politiques, des écoles littéraires, des grands siècles, des apogées. Pour tenir l'affiche, pour permettre à Racine et à Molière de souffler, il faut un Corneille qui s'oublie, Quinault, Pradon.

Celui qui ne connaît les groupes politiques qu'à distance de lorgnette peut garder l'espoir de se tromper. Mais il me semble que le seul garçon qui, dans cette Chambre d'après-guerre, aurait apporté une volonté, c'eût été Raymond Lefebvre.

Lui seul aurait songé à se lever au milieu de tous ces assis. Lui seul aurait brassé d'un mouvement acharné et continu cette torpeur qui se propage sans difficulté des vieux aux jeunes. Ces combattants n'avaient pas appris la méchanceté à la guerre, ils se laissent émasculer par les anciens du sérail, et ce n'était pas le long casernement des tranchées qui pouvait leur apprendre l'audace civique.

### §

Dans la **Nouvelle Revue Française** (1<sup>er</sup> décembre) qui consacrera son prochain numéro à Marcel Proust, M. Jacques Rivière publie un remarquable essai sur « Alain-Fournier ». On y trouve un poème inédit de l'auteur de cet admirable *Grand Meaulnes* qui est un très grand livre. Mais, voici qui, surtout après la lecture des vers, jette une clarté sur le poète et orientera les fidèles amis que lui a valus son immortel roman sur la sensibilité rare d'où en est venue la perfection :

Il rencontra un jour, dans Paris, au Cours la Reine, une jeune fille

merveilleusement belle qu'il suivit, dont il obtint par mille ruses le nom et l'adresse, qu'il retrouva et, bien qu'elle eût d'air extrêmement réservée, aborda. Le miracle est qu'il obtint d'elle quelques mots de réponse qui purent lui donner à croire qu'il n'était pas dédaigné. Et il sentit que l'étrange apparition devait faire un effort sur elle-même pour briser l'entretien et lui dire : « Quittons-nous ! Nous avons fait une folie. »

Des années passèrent sur cette rencontre sans effacer l'impression que Fournier en avait reçue ; au contraire, elle alla en s'approfondissant.

La jeune fille avait quitté Paris : Fournier eut beaucoup de peine à retrouver sa trace ; et quand il y parvint, longtemps plus tard, ce fut pour apprendre, avec un immense désespoir, qu'elle était mariée.

Ayant suivi Alain-Fournier depuis son adolescence jusqu'à sa mort, je puis dire que cet événement si discret fut l'aventure capitale de sa vie et ce qui l'alimenta jusqu'au bout de ferveur, de tristesse et d'extase. Ses autres amours n'effacèrent jamais celui-là, ni même, je crois, n'intéressèrent jamais les mêmes parties de son âme. Il voyait toujours la parfaite jeune fille penchée sur lui ; il ne lui demandait pas de se caractériser ni de lui révéler ses différences ; il n'avait aucun besoin, dans le fond, de la connaître au sens complexe et dangereux du mot ; il lui suffisait qu'elle fût impossible comme la vie ; elle non plus n'était « peut-être pas tout à fait un être réel » : c'est par quoi, en le comblant d'amertume, elle le consolait aussi.

### §

**Le Domaine**, revue « littéraire, artistique et corporative », a publié son n° 1 le 15 novembre, à Foix (Ariège), rue de la Bistour. C'est l'organe mensuel des agents de l'Enregistrement et des Domaines. « Tout abonné, pourvu qu'il appartienne à l'Administration, à quelque grade que ce soit, peut y collaborer. »

*Mémoires*. — *Belles-Lettres* (décembre) : M. P. Massé : « Les sources de M. Claude Farrère dans « Thomas l'Agnélet ». — « Le poète Jacques Noir », par M. A. Delacour, et poème du premier. — « Un conte maçonnique de Goethe », par M. F. Baumal.

*Revue des Deux Mondes* (1<sup>er</sup> décembre) : « M<sup>me</sup> Récamier et l'Abbaye-au-Bois », journal de M<sup>me</sup> Lenormant. — « Naples », par M. Paul Hazard. — La fin des souvenirs de J.-B. Barrès. — « La justice des Soviets », par M<sup>me</sup> la princesse Kourakine.

*Le Correspondant* (25 novembre) : « Qui a voulu la guerre ? », par M. P. Decize-Aiglat. — « Ibsen », par M. A. Poizat.

*La Revue de France* (1<sup>er</sup> décembre) : « Les Ombres », un nouveau roman de M. Ernest Pérochon. — Correspondance inédite entre Hugo et George Sand. — Vers de M<sup>me</sup> de Noailles.



*Les feuilles libres* (octobre-novembre) : « La course circum-Etna », par M. Paul Morand. — « Les Patries », par M. Drieu La Rochelle. — « Stravinsky », propos de M. Erik Satie.

*La Revue de Paris* (1<sup>er</sup> décembre) : « Le Patricien », de M. J. Galsworthy. — M. Gabriel Hanotaux : « Les responsabilités de Guillaume II ». — De M. J. de Pierrefeu, un joli article de prospection littéraire : « Les espoirs du « Prix Balzac ». La suite de « En gagnant ma vie », de Maxime Gorki.

*Revue de l'Amérique latine* (1<sup>er</sup> décembre) : M. R. B. C. Graham : « La conquête de la Nouvelle-Grenade ». — J. de Harbourou : « Un matin ». — « Le faux héros ou Christophe Colomb à la Comédie-Française », par M. Marius André.

*Revue Mondiale* (6 décembre) : Enquête : « Le Sport et l'intelligence ».

*La Renaissance* (2 décembre) : Enquête : « Doit-il exister des partis politiques ? »

*Revue Universelle* (1<sup>er</sup> décembre) : « Le bestiaire sentimental : Zompette, la grenouille verte », par M. Charles Derennes. — M. C. Belvaigue : « A travers le répertoire lyrique : La Damnation de Faust ».

*Clarté* (1<sup>er</sup> décembre) : M. P. Vaillant-Couturier : « Origine et développement de la crise du parti communiste en France ». — XXX... : « Les Intérêts et la Sottise ».

*Le Progrès civique* (2 décembre) : Histoire des grandes fortunes françaises et étrangères : « la Cie d'Anzin ».

*L'Europe Nouvelle* (2 décembre) : M. R. Lauret : « Hauptmann, poète de la République allemande ».

*L'Opinion* (1<sup>er</sup> décembre) : M. J. Rueff : « Le Change, phénomène naturel ». — M. J. Pistor : « Le prix Goncourt ». — M. J.-L. Vaudoyer : « Une préface de Renoir ».

*Le Crapouillot* (1<sup>er</sup> décembre) : « André Bailloa », par M. Dominique Braga. — « Versailles », vers de M. Marcel Ormoy. — « Soir d'armistice », par M. R. Rey.

*La Nouvelle revue française* (1<sup>er</sup> décembre) : Fragment de « Colomba Blanchet », roman inachevé d'Alain-Fournier. — « L'aurore en pluie », poème de M. Parcal Pia. — « Le fleuve de feu », roman de M. F. Mauriac.

*Intentions* (novembre), numéro consacré à M. Valéry Larbaud, que louent, expliquent, décrivent les meilleurs écrivains, d'excellents poètes, avec un portrait de M. Paul-Émile Bécot et « Une journée » que M. V. Larbaud dédie à la mémoire d'André du Fresnois, — avec une bibliographie des œuvres de M. Larbaud.

*Le Monde Nouveau* (1<sup>er</sup> décembre) : « Marcel Proust », par M. J. Pierre-Quint. — M. Elie Faure : « Réflexions sur le Génie Grec ».

*Le bon plaisir* (décembre) : M<sup>me</sup> André Martignon : « Autobiographie féminine ».

*Les Marges* (15 décembre) : « Souvenirs sur Déodat de Séverac », par M. Marc Lafargue. — « Le Cœur », poème de Louis Mandin. — « L'Argot de Carco », par M. Marmouset. — « Sur un poème de Baudelaire », par M. Jean Royère.

*La Vie* (15 décembre) : numéro spécial : « Vieux voyageurs et découvreurs », enquête et anthologie, suivis d'une « bibliothèque de l'ami des voyages ».

CHARLES-HENRY HIRSCH.

### ART

Exposition de peinture moderne (1<sup>er</sup> groupe), Galerie Bernheim-Jeune. — Exposition d'aquarelles et dessins d'Hermann-Paul, galerie Druet. — Exposition Val, galerie Druet. — Exposition Marie Vassilief, galerie Martine. — Exposition Bauche. — Expositions Albert Sardin, galerie Reitlingen. — Exposition Selva Bruhns et Charles Jacquemot, galerie Panardie. — Exposition d'un groupe, galerie Rodrigue-Henriquez. — Exposition de dessins de Louis Hervieu, galerie Bernheim-Jeune. — Exposition Otto, Kissling, etc..., galerie Weill. — Exposition Le Fauconnier, galerie Joseph Billet. — Exposition Fraus Masereel, galerie Joseph Billet. — Exposition Gaspard Maillol, galerie Keller. — Exposition André David, galerie Georges Petit.

Charles Coppin : *Les Eaux-fortes de Rembrandt*, un vol. in-4°, Armand Colin.

Galerie Bernheim-Jeune une exposition de **peinture moderne**, fondée sur la présentation d'un certain nombre de nouveaux-venus avec l'appui de la présence de quelques aînés immédiats, donne une manière de solution du Salon d'Automne assez complète (en ce qui regarde la peinture, les autres formes de l'art plastique étant écartées). Les résultats de ce choix ne peuvent être montrés que successivement. Trois tranches, découpées selon la rigueur de l'ordre alphabétique, proposeront aux visiteurs trois groupes de peintres. La plupart de ces peintres obéissant à des théories différentes, il était difficile de caractériser leur réunion, autrement que par ce mot « groupe » unanimement employé par toutes les galeries d'art, sans explication et avec une évidente monotonie. Il semble que tous ceux qui pourraient figurer dans cette anthologie picturale ne sont pas appelés ; il serait difficile de supprimer beaucoup d'appelés, car presque tous peuvent montrer des œuvres intéressantes encore que condamnées à des formats restreints. Mais peut-être a-t-on surtout songé à renseigner l'amateur qui se noie un peu dans les salons nombreux et en somme à lui notifier une opinion.



Parmi les peintres de valeur reconnue, Altmann présente un bon tableau de fleurs et de poissons rouges de très souple facture, Georges Braque deux natures mortes, où il rivalise avec Vuillard de finesses de ton, dans des verts pâle et des gris, très doux, et des recherches de rendu des volumes assez éloignées des anciennes audaces abrégées du cubisme. Un très délicat portrait de femme de Bonnard voisine avec des Maurice Denis, d'une belle atmosphère dorée, de trait indécis qui ne sont pas des meilleures œuvres de l'artiste. La nature morte de Georges d'Espagnat est d'une rare somptuosité et en même temps d'une très jolie intimité. C'est une des pages maîtresses du peintre dans une note de vérité élégante curieusement harmonisée; des paysages de Flandrin, deux *Toulon* d'Othon Friesz d'une belle formule simple et grave; de Charles Guérin, un de ses meilleurs portraits de femme, aux traits robustes jaillissant du corsage rouge brun, la chatoyante opposition de la *Dame entrevue* dans les accords chauds et sourds d'un Luxembourg de légende diaprée; de Raoul Dufy, des paysages, avec cette vision des vagues curieusement tuyautées, sommairement évoquées aussi, des figures d'Asselin, harmonieuses, une figure de Derain, d'un faire précis, d'atmosphère lourde, peinture classique, sans défauts apparents, sans grande émotion. *La Croisette* de Camoin est harmonieuse et vivante.

Parmi les plus jeunes : de Lucien Adrien, une vue de Notre-Dame d'une très jolie exécution sincère, avec des gris très personnels dans les architectures, une ingénieuse façon de silhouetter les passants, un joli don d'atmosphère, une originalité de sentiment dans cette présentation très complète, qui ne veut rien omettre et se sert de tout comme élément constructif. Yves Alix, en progrès, donne encore trop de force par des grossissements des muscles par anneaux superposés. Barat-Levraux emprunte au Midi des sites ardemment colorés, dans une harmonie générale encore trop sombre. Il y a chez Berthold-Mahn une très délicate sensibilité. Sa *Forêt* et son *Bord de Seine* sont notés dans une tranquille harmonie très nuancée. L'étude de nu de Charles Bischoff est d'une gracieuse solidité; l'artiste semble dégagé d'influences théoriques qui raidissaient sa peinture, il a retrouvé les caractères propres de son talent. Les deux études décoratives de Roger Bisière demeurent orientées vers le hiératisme et quelque raideur subsiste aux figures. Mais le jeu des accessoires les relève par

d'heureuses distributions de colorations ; ce sont de bons cartons pour des tapisseries. M. Pierre-Eugène Clairin anime d'une jolie vitalité un petit port de pêche. De Dignimont, expert à noter des scènes populaires, un intéressant profil féminin de Daniel Dourouze, des paysages très détaillés, avec de jolies souplesses, et encore Feder, Galanis, d'un métier appuyé de graveur que corse encore une recherche de symétries accentuées, des natures mortes de Paul Gernez, une rue à Gafsa d'une notation exacte d'Albert Guindet, des synthèses de Gleizes, toujours d'un bel éclat coloré, toujours hermétiques de sens.

Les deux prochaines séries seront représentées dans la même note éclectique et pourront offrir matière à des comparaisons intéressantes sur les directions de la jeune peinture.

Galerie Druet, après une bonne exposition de dessins et d'aquarelles de Barat-Leveaux, c'est **Hermann-Paul** qui tient les petites salles du premier étage, avec une curieuse série sur la Camargue, aquarelles précises, dessins très appuyés où défilent des gardiens bien campés sur leurs petits chevaux, le trident à la main poursuivant ou ramenant les taureaux à la lourde encolure. Il y a de la vérité, et, ce qui est le plus apparent encore, du style dans les mouvements de ces cavaliers. Nous avons eu déjà l'occasion de goûter, à l'Exposition de la gravure originale du bois, une suite très étudiée du même artiste sur cette vie de la Camargue.

Au rez-de-chaussée une nombreuse exposition de **Val** : des fruits, des fleurs joliment présentés. Quelques nus féminins baignés d'une atmosphère délicate, des intérieurs meublés de natures mortes bien comprises et cherchées dans l'éclat, quelques portraits bien modelés.

L'imagerie et l'art populaires sont les principales sources d'inspiration de l'art de **Marie Vassilief**. Elle y ajoute un modernisme résolu. Elle réalise des poupées-portraits en chiffon, où les personnages qu'elle transcrit, toujours choisis dans le meilleur monde pictural, apparaissent avec une certaine exactitude d'aspect, toujours dans leur caractère, avec une légère exagération d'un trait essentiel de la physionomie qui rend l'image pittoresque. Elle pare souvent ses modèles des somptuosités de l'or et de l'argent, ainsi apparaîtraient-ils dans l'éclat doré des Bouddhas, si l'amour du caractère qui guide Marie Vassilieff ne la décidait à aplatir légèrement le front, à



mettre en valeur les volumes du nez, à donner aux oreilles des formes d'ailes tombantes, toujours dans le souci d'atteindre par plus de paradoxe à plus de vérité. Figures d'artistes ou poupées de Pierrots revêtues de couleurs vives, toutes ces créations légères s'embellissent d'un sens artiste. Ses tableaux offrent de la naïveté dans une jolie fantaisie de l'arrangement.

## §

A la galerie Joseph Billet une remarquable série de **Le Fauconnier**, avec une fort intéressante préface au catalogue par André Gybal; quelques œuvres d'un faire très sérieux, de plus en plus dégagé des théories oppressives, des nus robustes, des portraits bien accentués. A la même galerie, **France Masereel**, qui compte parmi nos meilleurs graveurs sur bois et dont un portrait de Le Fauconnier est remarquable, expose des peintures d'une ligne très ferme, de contrastes fortement notés, et des bois. C'est d'un art très hardi et lyrique par le mouvement et une sorte de soudaineté spontanée de l'image. L'artiste réussit des tours de force d'illustrateur, comme d'amonceler une foule cabriolante parmi des lignes d'une physionomie qui demeure parfaitement lisible, et, par contraste, d'une opposition de noir et de blanc, d'un trait léger, il trace une forme féminine expressive et vivante.

## §

**Gaspard Maillol** expose chez Keller des paysages d'un art très établi, très réfléchi, plus attentif à la solidité et à l'expression linéaire du paysage qu'à sa beauté pittoresque. C'est aussi un excellent graveur sur bois dont le dernier album : *Femmes*, abonde en figures heureusement simplifiées et fortement dessinées. Il excelle à présenter ces recueils dans une très bonne typographie, sur un papier bis qu'il fabrique très propre à faire valoir ses images d'un goût sobre et fort, un peu celui de nos vieux tailleurs de pierres.

## §

Les expositions sont nombreuses : signalons celle du peintre **Bauche**, des tableautins d'un goût très fin; **Albert Sardin** a exposé, galerie Reitlinger, d'harmonieux paysages saisis à Noirmoutier, à Glénier dans la Creuse et toute une agréable série sur ce joli village de Seine-et-Oise, les Mesnuls. Galerie Panardie, des peintures de **Silva Bruhns** et des projets décoratifs du goût net et très ornemental dont il établit ses beaux tapis, et des paysages

et des natures mortes de **Jaquemot**, de bonne et sincère exécution. Galerie Rodrigue-Henriquez, **André Favory**, **Gernez**, **Gimmi**, **Henri Malançon**, **Simon Lévy**, dans une belle note hardie; galerie Marseille des dessins de **Dunoyer de Segonzac**; de **Louise Hervieu**, chez Bernheim-Jeune, de nombreux dessins parmi lesquels une illustration très complète pour le *Spleen de Paris* de Baudelaire, commentaire très personnel, mais, certes, il n'y a point une façon unique d'illustrer Baudelaire. A la galerie Devambez, **Jean-Charles Contel**, par le blanc et noir et par des dessins rehaussés, résume le charme des vieilles rues provinciales. C'est à Amiens, à Chartres, à Angers, que l'ont menée cette fois ses curiosités du passé encore vivant. Galerie Weill, une très intéressante exposition **Kisling**, **Portal**, **Halicka** et surtout **Utter** en grand progrès dans d'excellents portraits et une vue remarquable. Galerie Georges Petit, une exposition d'**André Davids**, tableaux et pastels, gens fins et même amenuisés, femmes élégantes, retracées d'un trait élégant et qui fait tout pour plaire au modèle et charmer les regards qu'on en est désarmé et qu'on s'arrête avec complaisance à de jolis effets de draperie bien exécutés.

## §

**Charles Coppier** nous donne une nouvelle édition refondue et d'un intérêt accru de son beau livre sur les *Eaux-fortes de Rembrandt*. On sait quel est le prestigieux intérêt de ces études de Coppier sur Rembrandt, de quelle patience intuitive il a su éclairer, par l'œuvre peinte et gravée, la biographie psychologique qu'il a tracée de Rembrandt et de quelles patientes investigations il a ravivé, en même temps que les épisodes de la vie de Rembrandt, le portrait moral de son modèle. Il a introduit dans l'histoire de cette œuvre gravée de Rembrandt, aussi considérable que son œuvre peinte, de la clarté et de la netteté; il a authentiqué, rejeté les épreuves douteuses, noté celles qui ne sont que des ébauches, signalé les faux, dégagé de l'œuvre de Rembrandt celle de son fils Titus van Ryn qui y avait été tout entière incorporée, dans un but facile à comprendre. Sa forte connaissance de son métier de graveur l'a amené à trouver des moyens nouveaux et précis d'enquête et de recherche d'authenticité au moyen des *griffonnements*, formes typiques de vrilles ou de zébrures, sorte d'écritures des graveurs qui offre toujours des détails recon-



naissables et personnels. « De même, dit Charles Coppier, qu'un écrivain a dans son style et son écriture, en dehors de ses procédés de composition, des tours de main inhérents à la construction de son œil, de ses doigts, de ses nerfs et qui se traduisent sur le papier en signes graphiques, identifiant rigoureusement sa production manuscrite, chaque graveur a, dans l'eau-forte libre, des manières instructives d'attaquer le métal, des sortes de jets spontanés de l'outil, des tics de pointes qui sont les indices graphiques, particuliers et indiscutables de sa technique personnelle. » L'enquête menée au moyen de ces procédés nouveaux sur les pièces de Rembrandt est des plus captivantes et tout ce qui touche à l'art comme au métier de Rembrandt est étudié par Charles Coppier avec une singulière et puissante originalité.

GUSTAVE KAHN.

### L'ART DU LIVRE

**Livres de luxe et de demi-luxe.** — La furie du livre illustré se calme. On voit plus clair et quelques beaux ouvrages préparés lentement par de vrais éditeurs, comme Helleu et Sergent, la Nouvelle Revue Française, la Banderole et la Librairie de France, sortent et s'imposent.

*L'Atelier d'un peintre* de Marceline Desbordes-Valmore, présenté dans le goût romantique, voit chacun de ses chapitres s'orner d'un médaillon de Charles Guérin. Parentes des lithographies des Fêtes Galantes, celles-ci, fines et légères, ont la pâleur des vieux souvenirs. Le talent, si vigoureux par ailleurs, de Guérin se délasse dans ces évocations charmantes, d'un métier savoureux et qui viennent enrichir le livre de toute une poésie que le peintre avait répandue déjà dans mainte composition de féerie. Illustrant *le Voyage égoïste* pour Helleu et Sergent, une série de contes d'une autre femme de génie, il use, pour la première fois, de la lithographie en couleur. Mais la couleur, à nos yeux, altère plutôt la beauté des blancs et des noirs, fausse les valeurs, excepté lorsqu'elle est traitée presque en camaïeu. Ces réserves faites, l'ouvrage est d'une excellente tenue et quelle joie de lire dans la belle typographie de Lahure, libre, avec de l'air, de la clarté et du silence entre les lignes, la prose de Colette !

Un Rimbaud et un Baudelaire marquent le départ de la *Collection des poètes maudits* (la Banderole). Textes si riches et si

chargés d'images que vraiment nous sommes heureux de ne pas les voir illustrés. On pardonnera par contre à Louise Hervieu d'avoir osé, pour la seconde fois, approcher Baudelaire. Ses dessins sont fort beaux, et, quoique la transposition soit hardie et pas toujours d'esprit baudelairien, du moins on trouve, dans les nus surtout, des accents crispés, une fièvre qu'eût certainement admirés le poète. On a fait à l'exposition, où les originaux étaient exposés, un grand, un vrai succès, mérité. Quand Louise Hervieu consentira-t-elle à graver directement sur pierre ? Ses dessins sont d'ailleurs bien reproduits.

Les illustrations de Lothe pour le *Verlaine* de Claudel montrent qu'en art la volonté n'est pas tout.

D'un génie à la fois spontané et réfléchi, qui se déplace dans le temps et dans l'espace avec une prodigieuse félicité, Segonzac, qui grandit tout ce à quoi il touche, donne de nouvelles preuves. Illustrer l'*Education Sentimentale*, l'entreprise était périlleuse. Ne risquait-on pas de nous abîmer un roman cher entre tous, soit en alourdissant les pages de dessins anecdotiques, soit en donnant un visage à des êtres que notre rêve redoutait de voir précisés ? Admirons l'intelligence et la modestie de cette interprétation en marge de l'*Education*. On respire le parfum de toute une époque, le souvenir de Guys et de Daumier est volontairement évoqué. Par leur carrure, ces dessins auraient enchanté Flaubert ; *Madame Bovary*, *Salammbô*, *la Tentation* illustrés par Laprade, Girieud et Lombard montraient déjà le goût qui avait présidé aux Editions du centenaire (Sant'Andréa et Marcerou) ; aucun ouvrage ne fera plus d'honneur à cette collection.

Pour le *Tableau de la Boxe* de Tristan Bernard (N. R. F.), Segonzac s'exprima directement sur le cuivre. Il part de la pointe-sèche, puis il recourt à l'eau-forte. Comme Rodin, il domine sans effort une technique pour laquelle même, avant *les Croix de Bois*, nous le savions désigné. Le sujet lui est depuis longtemps familier, comme en firent foi, avant guerre, de nombreux dessins et un tableau. Ces boxeurs, beaux comme des antiques, ont l'air de danser en luttant. Il fallait l'esprit, la grâce et les dons de sculpteur de Segonzac pour exprimer, sans les figer, avec une sorte de joie, la diversité des mouvements et l'atmosphère des rings. A coup sûr, on peut prédire la fortune de ce livre que les bibliophiles se disputeront bientôt.



Sous l'intelligente direction de G. et A. Mornay, la collection des Beaux Livres s'enrichit de *Au cœur frais de la forêt*. Le robuste talent de Barthélemy s'est renouvelé dans ces bois — et ceci sans jeu de mot — rehaussés de verts et de bruns. Le choix de la typographie est excellent. La science et l'archaïsme de Louis Jou se sont très heureusement dépensés dans ces nouvelles vies imaginaires que t'Serstevens intitula le *Carton aux Estampes*. Par dix-neuf effigies, des lettres ornées, des bandeaux, des culs-de-lampe, le graveur rivalise avec l'écrivain; tous deux excellent à pasticher volontairement des styles passés. Ce livre doit sa beauté aux seuls noirs, tandis que la couleur s'imposait, malgré le titre, pour les scènes et figures des tropiques que Louis Chardourne intitula le *Pot au Noir*. Les bois de Falké ont la richesse des petits vitraux. Beaucoup d'esprit dans les ornements, ainsi que dans la mise en page. Des ouvrages de cette qualité promettent aux frères Mornay un beau nom dans le renouveau du livre.

Ayant à illustrer *Mademoiselle Dax jeune fille* (collection des Beaux Romans dirigée par Henri Jonquières), L. Schulz eut la sagesse de ne point évoquer des personnages, mais seulement la ville et les décors où se déroule l'action. Les bois de Siméon pour les *Contes du lundi* (Jonquières), ceux de Deslinières pour les *Lettres d'un satyre* sont vigoureux. La Bibliothèque du bibliophile (Lardanchet) s'enrichit de la *Princesse de Clèves*, l'*Homme Intérieur* et le *Chemin de Paradis*, la Collection des philosophes et des moralistes (Helleu) des *Caractères* de La Bruyère. L'Abeille d'or, sous la direction de Léo Larguier, butine un bon miel et les minuscules ouvrages de la Collection des poètes sont « des petits bréviaires que l'on peut tirer de sa poche en voyage, à sa fenêtre, aux champs, dans la rue ». Les mêmes éditeurs entreprennent une collection des Belles Légendes. Nous reviendrons prochainement sur le livre à bon marché qu'on oublie trop. Louons Crès, Stock, qui réimpriment des textes épuisés. Stock innove en donnant pour un franc cinquante, dans sa collection des *Contemporains*, des textes bien présentés, ornés d'un portrait et choisis avec discernement.

CLAUDE ROGER-MARX.

### LIVRES D'ÉTRENNES

Max et Alex Fischer: *Camembert-sur-Ouvcq*, illustré par Georges Delaw, éditions André. — Camille Mallarmé: *La légende dorée de Mie-Seulette*, illus-

tration de Constant Le Breton, Edition Crès. — Rudyard Kipling: *Contes*, illustrations de M. Deluermoz, Delagrave. — A la manière de Buffon: *Coucou... les voilà!* texte et dessins de Marc. Delagrave. — *Luce et Colas apprennent à lire*, dessins de Pierre de Lissac, Delagrave. — *Le hibou et les petits oiseaux*, dessins de Plumereau, Delagrave. — Xavier et Lorée Privas: *Duce-Amère et Pêcheurs de lunes*, illustrations de Reynolt, Delagrave.

**Camembert sur-Ourcq**, par Max et Alex Fischer. C'est une belle histoire, préfacée par une jolie ballade du prince Paul Fort, une histoire qui peut être lue par des collégiens ou des lycéennes, car elle ne contient rien d'inconvenant, mais elle est terriblement malicieuse et peut-être seront-ils obligés de la passer souvent à leurs parents pour en retirer toute la saine morale qu'elle comporte. Les gens de ce petit pays de *Marne-sur-Loire* sont ambitieux, à juste titre, car il fut dessiné par Georges Delaw, et ils tiennent à l'honorer par un monument digne d'être inauguré solennellement avec ministre, cantate, fanfare, discours et guirlandes de l'un à l'autre mâât!.. *Bondon*, la commune voisine, a eu la bonne fortune d'une école inaugurée, un jour de panne ministérielle, et depuis cet événement toutes les communes environnantes ont appelé M. Maisy-Maison à leur secours. Mais *Camembert-sur-Ourcq* n'a pas beaucoup d'argent et l'on choisit le monument le plus économique: un cimetière. On achète un carré de terrain, on l'entoure de quatre murs coquets en briques roses et on le clôture par une grille élégante en fer aussi forgé que durable. Seulement, un cimetière sans tombe... est-ce bien un monument? (Comme un escalier sans marche serait-il bien un escalier?) hélas! le petit monument indispensable au grand pour en faire un rendez-vous solennel ne peut pas se faire attendre longtemps. On se consulte, on se tâte, il y aura sans doute bien un mort de bonne volonté: au premier de ces messieurs? C'est une femme, une centenaire, qui se décide après une attente qui s'envenimant, peu à peu, devient presque criminelle et... voyez la chance, elle mentionne dans son testament qu'elle veut être enterrée... à la *Cabane-Bambou*, commune voisine, car elle croit s'être aperçue, la pauvre dame, que les membres du conseil municipal semblaient désirer sa fin... Et on a commandé le punch d'honneur, la fanfare, etc... plus le ministre. Après toutes les péripéties, voulues, mais non prévues, on finit par pouffer en chœur devant ce petit cimetière tout neuf, encore veuf de tombes!.. L'après-déjà de ces paysans qui les conduit à des idées criminelles pour



avoir leur cadavre à enterrer serait presque du drame sans la charmante bonhomie des conteurs. Pas d'effets grotesques ni grossiers, un ton d'imperturbable calme devant les pires situations et le cruel état d'âme est comme le pinceau de Georges Delaw : naïf, propre, simple, et tellement en ordre, mais la jolie écriture et le joli dessin ! C'est là, je crois, une des meilleures histoires des deux auteurs gais, de ces deux compères surnommés tantôt Max, tantôt Alex, si unis qu'on n'en peut distinguer le plus malicieux.

**La légende Dorée de Mie-Seulette**, par Camille Maïlarmé. Cette histoire de tous les contes fut déjà publiée en italien par l'auteur, qui en donne aujourd'hui sa propre traduction à l'éditeur Crès, lequel éditeur apporte ses soins habituels à faire un livre blanc et luxueux à l'usage des fillettes intelligentes. L'intérieur est, comme un sachet rempli de fleurs brillantes, aux couleurs vives qui plaisent tant aux yeux neufs. *Mie-Seulette* fait d'immenses voyages accompagnés d'animaux favoris et elle se promène dans les plus belles images inventées par les poètes ou les héros pour célébrer la force, la grâce ou s'indigner contre la crime. De beaux châteaux en cavernes sombres et de grandes forêts dangereuses en cités féeriques, l'héroïne se promène, ou, plus justement, bat la campagne, car elle a la fièvre, mais quand elle se réveillera de ses bons ou de ses mauvais rêves, elle aura une saine notion de toutes les grandes aventures du monde et se résignera peut-être à en savourer seulement le souvenir sans envier d'y jouer un rôle actif. C'est la petite Poucette de l'imagination qui saura retrouver le chemin de la réalité après avoir mené une existence féerique.

**Contes**, par Rudyard Kipling. C'est, d'après les meilleurs traducteurs, les histoires du grand romancier que l'on peut mettre entre toutes les petites mains sans aucun danger. Livre des enfants et plus encore des adolescents. Il y a la charmante aventure du chien *Garm*, celle du *Chat Maltais*, un cheval qui sait jouer au polo, et aussi la très technique explication du *Navire neuf qui finit par s'y retrouver*. De belles illustrations, très arrêtées et très fortement dessinées, gravent le texte dans la mémoire. Un bon et beau livre.

**Coucou ! les voilà**, par Marc, nous donne quelques jolies leçons fantaisistes de dessins humoristiques au milieu d'un texte

fort spirituel. La gravure de l'éléphant accordéon est bien amusante.

**Luce et Colas apprennent à lire.** Ils rencontrent même un chien savant qui a l'air beaucoup plus attentif qu'eux et se souviendront toute leur vie, je pense, de l'inconvénient qu'il y a à ne pouvoir saisir toute l'importance d'un écriteau posé sur un banc fraîchement peint !...

**Le hibou et les petits oiseaux.** M. Plumereau se permet de le faire plumer vif par d'innocents passereaux, qui, d'ailleurs, en sont parfaitement incapables, mais les gravures sont d'une belle coloration et le hibou est une... peinture de ceux qui ont tort de ne pas aimer le soleil, donc, ce n'est qu'un hibou en papier, un pur symbole.

**Douce-Amère et Pêcheurs de lunes,** écrits en gros, bien appuyés, sur des images tendres, sont de bons petits alphabets, où l'on trouve tout de même à épeler les premiers signes de la compassion humaine et il n'est jamais trop tôt pour les apprendre.

RACHILDE.

#### L'ART A L'ÉTRANGER

**La « Gewerbeschau » de Munich.**— La ville de Munich a grandement fait les choses. Dans les vastes bâtiments édifiés il y a plus de dix ans pour les expositions temporaires, elle a rassemblé tout ce que l'Allemagne et l'Autriche produisent dans le domaine décoratif, et, chez eux, l'art décoratif comprend aussi bien les meubles et menus objets destinés à orner le home que les appareils téléphoniques ou les ustensiles de ménage.

Ce qui surprend tout d'abord est l'affluence des envois. Le catalogue a plusieurs milliers de numéros, et cela tient à ce que les organisateurs de cette exposition ont voulu, en même temps qu'un but artistique, atteindre un but commercial. Ils ont ainsi accueilli très largement, trop largement peut-être, tous les efforts. De ce fait, des objets de valeurs très inégales sont mis côte à côte se nuisant ainsi les uns les autres. Plusieurs nous intéressent, beaucoup nous déçoivent.

Une section s'impose pourtant à notre entière admiration : c'est celle du livre. Nous n'avons pas d'idée, en France, de ce qu'est



la production livresque allemande. Elle embrasse tous les genres et toutes les époques, elle satisfait à tous les besoins et à toutes les curiosités.

Par suite de circonstances et de hasards qu'il serait trop long d'étudier ici, d'une part les éditeurs peuvent établir des volumes à un prix comparativement bien moins élevé que celui des objets usuels ; d'autre part, la baisse du mark s'accroissant chaque jour, le public, dans la crainte d'une complète dévalorisation, place les sommes dont il peut disposer en objets ayant une valeur propre, et susceptibles, un jour ou l'autre, d'être revendus. Aussi assurés d'une vente rapide, les éditeurs ont-ils des audaces malheureusement inconnues chez nous.

Tout d'abord une large part est faite aux auteurs allemands. Presque toujours, — sauf pour les éditions populaires à très bon marché, — ces volumes sont illustrés, soit par des artistes contemporains, soit par des modernes. A côté des grandes œuvres de Schiller, de Goethe, etc. . . . viennent les auteurs secondaires ; et, outre-Rhin, il n'est pas besoin qu'un éditeur fasse une *collection de chefs-d'œuvre inconnus*. Là-bas tout est connu, tout est lu, tout est imprimé, et plutôt deux fois qu'une.

Ensuite viennent les traductions. Toutes les œuvres de tous les pays sont traduites en allemand, de Flaubert à Tolstoï, d'Ibsen à d'Annunzio. Ceci sans compter notre littérature, — si toutefois on peut lui donner ce nom, — pour l'exportation qui nous fait si désavantageusement connaître que, neuf fois sur dix, pendant le premier entretien qu'un Français a avec un étranger, celui-ci demande à celui-là : « Est-il vrai que toutes les femmes françaises ont un amant ? »

Heureusement, pour contrebalancer le tort que nous font de trop nombreuses œuvres écrites dans un but spécial, une nouvelle maison d'édition, le *Recht Verlag*, publiera prochainement une traduction du *Bourgeois gentilhomme* et de plusieurs de nos grands classiques. Elle vient déjà de donner, dans le texte français, un admirable *Baudelaire*, illustré par Eberz, un des artistes munichois les plus en vue de l'école moderne.

Enfin la *Bibliothèque Internationale* de Berlin et l'éditeur *Mans*, de Vienne, ont déjà fait paraître, toujours en français presque tout Balzac, J.-J. Rousseau, le *Journal intime* et l'*Adolphe* de Benjamin Constant, Fromentin, Stendhal, etc. . .

Les éditeurs allemands ne bornent pas leur effort à l'impression et à l'édition des livres. Ils font aussi un gros effort dans les publications d'art. Grâce à l'esprit méthodique et un tant soit peu scholastique que chacun leur reconnaît, les Allemands préfèrent à l'album présentant un choix de tel ou tel maître, la reproduction complète de l'œuvre du maître ou de telle partie de l'œuvre du maître. Telle la Grande Passion de Dürer, les dessins d'Holbein ou de Rembrandt. Le Recht Verlag a réuni en un album l'œuvre entier de Grünewald, si mal connu à Paris, et qui cependant devrait attirer notre attention, maintenant que ses plus belles toiles, rendues au musée de Colmar, sont devenues françaises. Et la Marées-Gesellschaft cherche à atteindre la perfection dans les admirables planches en couleur de l'œuvre de Manet, — texte du professeur Glaser, — de Cézanne, Renoir, Daumier, Constantin Guys. Grâce à un procédé nouveau, ces planches reproduisent fidèlement, trop fidèlement même, non seulement les teintes les plus délicates, mais aussi les moindres détails de la pâte et les plus transparents glacis.

La même recherche, la même conscience, le même souci de perfection s'applique à la musique ; et je n'entends pas les éditions populaires dont personne n'a oublié la perfection et les prix dérisoires, mais les beaux tirages qui font la joie des bibliophiles et des musicographes.

La firme munichoise Drei Masken a fait paraître, en facsimile, quelques manuscrits des grands maîtres : un choral de Bach, la sonate III de Beethoven, des trios de Mozart. Pour le printemps prochain elle annonce la reproduction de la partition d'orchestre manuscrite des *Maitres Chanteurs*.

C'est une joie pour le véritable amateur de musique qui ne peut faire les pèlerinages de Salzbourg, de Vienne ou de Bonn pour voir les manuscrits de Mozart, de Beethoven ou de Schubert que d'avoir chez soi la pensée du maître, telle qu'elle a jailli de son cerveau, telle que sa main l'a tracée, d'une écriture élégante et facile chez Mozart, tempétueuse chez Beethoven, grave et appuyée chez Bach.

A la section du livre qui satisfait pleinement notre goût les Allemands préfèrent celle de la porcelaine. On ne peut nier son importance ni son intérêt. Dans un immense hall éclairé par une lumière joliment tamisée, des milliers de services de tables, des



milliers de vases et de bibelots sont exposés. Les grandes manufactures de Dresde et de Berlin ont exposé leurs dernières créations, les fabriques régionales tyroliennes ou bavaroises ont envoyé les objets usuels, conçus selon une tradition plusieurs fois centenaire. Les uns comme les autres ne manquent pas d'intérêt, mais ne nous apportent rien de très nouveau.

La pièce principale de cette section est la grande fontaine du professeur Wackerlé, exécutée par la manufacture de porcelaine de Nymphenburg, haute d'environ deux mètres, ce qui, au point de vue technique, est intéressant. Les quatre grandes statues dont elle est flanquée sont originales et très modernes de conception, mais la forme même de la fontaine, — et elle a cela de commun avec bien d'autres pièces, — nous paraît mièvre et vieillote, parce qu'inspirée trop directement à la fois de l'Orient et du plus précieux Louis XV.

Il est curieux de constater que l'Allemagne d'après-guerre, — du moins en ce qui regarde l'art décoratif, — délaisse les formes un peu massives, mais neuves quand même, qui étaient la caractéristique de l'art munichois, pour subir l'influence du rococo. Cela est surtout sensible dans les décors des faïences, — les statuettes de Saxe toujours et encore les mêmes, les formes de certains vases.

Nous sommes davantage intéressés par les céramiques autrichiennes de la fabrique de Gmunden, dont la pâte et les coloris s'apparentent aux recherches de céramistes de chez nous.

Bien plus encore que les céramiques nous déçoit l'art décoratif proprement dit : les meubles, tentures, les objets destinés à parer le home. Les formes en sont grêles et recherchées, les matières pauvres, assemblées sans goût, avec des rencontres de couleurs auxquelles notre œil reste réfractaire. Ainsi que chez nous se fait sentir l'influence du second empire, avec les meubles capitonnés, les abat-jour pagodes, les ganses et les glands inutiles.

Quelques ensembles cependant se font remarquer par leur simplicité et leur bon goût, tels que le cabinet de travail de M. Ballin, de Munich, les meubles du Professeur Brunn, ceux de l'architecte Ranz, de Nuremberg, de M. Kammermeir, de Munich. Tout à fait charmante aussi la chambre cabine faite pour le *Nordeutscher Lloyd* ; un ensemble rose et gris qui dénote un œil délicat de coloriste.

Parmi les étoffes, les plus intéressantes sont les soies imprimées de Cohen, les damas lamés d'or de la maison Michels de Berlin, les recherches de couleurs de Schwarzschild, de Francfort.

Les vitrines d'argenterie sont aussi belles qu'on peut les souhaiter. Travaillé au marteau comme le fait Jensen, le métal devient ainsi matière vivante ; et non seulement les orfèvres allemands ont su trouver des formes nouvelles et harmonieuses, mais, ayant souci de la *couleur* du métal, ont obtenu d'heureux effets par l'alternance des surfaces unies ou martelées, planes ou arrondies.

Touchant à l'art décoratif proprement dit, la section du théâtre marque une grande activité. Comme le livre, le théâtre a, pour les Allemands, un intérêt tout autre que pour nous. Ils y vont certes pour se distraire, mais aussi pour s'instruire et recevoir une impression d'art. Pour eux, les acteurs ne sont pas des gens qui vivent d'une vie anormale, toute de luxe et de fantaisie, mais des travailleurs qui peinent et cherchent afin de provoquer chez les spectateurs de belles émotions.

Les maquettes exposées à Munich sont des plus modernes et, pour la plupart, inspirées de Reinhardt. Là nous trouvons le goût affiné, les beaux accords de couleur qui font totalement défaut dans l'ameublement. M. Gretz a rénové, pour l'opéra populaire de Berlin, les mises en scènes de Wagner. Qu'aurait dit le vieux serpent à sonnette, comme se plaisait à l'appeler Nietzsche, s'il avait vu le décor quasi cubiste de *Tannhäuser* ?

Une des conceptions les plus belles et les plus simples est la décoration du *Coriolan* de Shakespeare de Ludwig Zukemandel, avec une utilisation des profils et des silhouettes se détachant sur le ciel qui peuvent devenir une féconde indication.

Le cinéma vaut le théâtre. Sans parler du *Cabinet du Docteur Caligari*, que nous connaissons pour l'avoir vu sur les boulevards, il faut citer, parmi bien d'autres, la *Fin du prince Ferrantes* de Wegener, un artiste puissant, au masque accusé, qui écrit les scénarios, les joue et les met en scène. A côté de l'exposition cinématographique, passaient, dans une salle obscure, des films documentaires : le démontage d'une locomotive, la construction d'un bateau, etc. C'est là un champ très vaste à exploiter. Le public nombreux qui s'y pressait chaque jour est l'évidente preuve que le peuple peut s'intéresser à autre chose qu'à des histoires rocambolesques de bandits masqués.



A côté de ces sections d'art, l'exposition comprend une infinité de choses industrielles. Les affiches et les emballages méritent une mention spéciale. Le pavillon de la couleur est un des plus attirants qui soient, les jouets ne font pas seulement la joie des enfants, mais aussi celle des parents, les objets de voyage donnent la nostalgie des sleepings et des transatlantiques. Mais où les Allemands triomphent, c'est dans les mille et un objets de la vie courante, ustensiles de ménage, de cuisine ou autres. Rien n'est plus pratique ni plus ingénieux. Alors que chez nous on s'enlise dans la routine, ils cherchent constamment le moyen de rendre la vie journalière plus simple et plus aisée.

Avec ses défauts et ses qualités, avec ses erreurs et ses trouvailles, la Gewerbeschau nous apparaît comme le reflet de l'Allemagne actuelle, nous est la preuve que les vaincus d'hier, malgré le manque de matières premières et les difficultés de toutes sortes avec lesquelles ils sont aux prises, luttent sans relâche pour conjurer le péril imminent.

MARIE DORMOY.

#### NOTES ET DOCUMENTS D'HISTOIRE

**Le passé de Mata-Hari.** — *L'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux* s'est occupé à plusieurs reprises de Mata-Hari (LXXXIV, 383 ; LXXXV, 23, 69, 120, 402, 558). Parmi les communications auxquelles la fusillée de Vincennes a donné lieu, figurent deux lettres du Dr Raeymaekers, parlant des Mémoires de Mata-Hari, — Mémoires qu'il a recherchés en vain.

Le livre en question est entre mes mains et c'est avec plaisir que je donne au Dr Raeymaekers et aux lecteurs qui s'intéressent au passé de la danseuse les détails suivants :

Titre du livre :

MATA-HARI

Mevr. M. G. MAC LEOD-ZELLE

De Levensgeschiedenis mijner Dochter

En mijne Grieven tegen haar vroegeren Echtgenoot.

Met portretten, documenten,

fac-simile's en bijlagen

door

A. ZELLE Czn.

C. L. G. Veldt. — Amsterdam

(Traduction) :

MATA-HARI

M<sup>me</sup> M. G. MAC LEOD-ZELLE

L'Histoire de la Vie de ma Fille

Et mes griefs contre son ex-mari.

Avec des portraits, des documents,  
des fac-simile et des suppléments

par

A. ZELLE Czn.

G. L. G. Veldt. — Amsterdam.

C'est un livre de 224 pages in-quarto, illustré de 16 portraits, dont un représentant Mata-Hari au bras de son mari le jour de leur mariage.

Le texte proprement dit est précédé de :

1°) Une préface de l'éditeur, dans laquelle celui-ci, reconnaissant ses graves responsabilités, prétend avoir examiné de toutes les façons la vérité des faits racontés. Cette préface de l'éditeur porte la date : Amsterdam, décembre 1906.

2°) Une préface de l'auteur, nous informant que les premiers chapitres du livre (et la trame du reste) sont de sa fille. Celle-ci n'a pas pu trouver le temps nécessaire de le finir complètement, et d'Amérique elle a envoyé tout le dossier tel quel à son père.

3°) Un fac-simile de la lettre de faire-part des fiançailles de Rudolf Mac-Leod, capitaine d'Infanterie dans l'armée des Indes Orientales, et Margaretha Geertruida Zelle, Amsterdam-La Haye, 30 mars 1895.

4°) La copie d'une coupure d'un journal, *Het Nieuws van den Dag* (Amsterdam) du 2 août 1906, dans laquelle on lit :

Le Tribunal de l'Arrondissement d'Amsterdam a condamné Monsieur Rudolf Mac-Leod, major en retraite à l'armée des Indes, à Velp, par jugement du 30 août 1902, à payer à sa femme une rente de 1200 florins par an. Ce jugement donnait à la femme le droit de garder l'enfant avec elle et prononçait la séparation de corps et de biens.

Le 26 avril 1906 le divorce a été prononcé sans opposition entre Margaretha Geertruida Zelle, Mata-Hari, domiciliée Da Costakade 65, Amsterdam, et Rudolf Mac-Leod, major en retraite.

Le livre lui-même, qui suit alors, est divisé en neuf chapitres :

I. Mes fiançailles et mon mariage avec Rudolf Mac-Leod. — L'auteur raconte qu'elle commence ces pages sur le bateau, en



route pour l'Amérique, le seul moment où elle aura le temps d'écrire l'histoire de sa vie.

Je ne suis pas née à Java, dit-elle. Je suis née à Leeuwarden, le 7 août 1876. Mon père était un commerçant connu de la Frise, ma mère une belle femme, très riche.

Mata-Hari a passé sa prime jeunesse dans le beau et vieux château de Cammingha State ; et elle indique par leurs noms et prénoms toutes ses petites camarades de ce temps lointain : Maria Star Busman, etc., etc.

Lorsqu'elle eut 14 ans, tout changea. Sa mère mourut, et elle partit en pension.

Elle allait souvent à La Haye, où habitaient la plupart de ses amies ; et c'est à La Haye aussi qu'elle rencontra son futur mari, dont l'uniforme l'éblouit. Il n'était pas jeune : il avait derrière lui sa première et même sa deuxième jeunesse, « mais cela le rendait encore plus piquant pour moi », ajoute-t-elle.

Le 30 mars 1895 ils se fiançaient et, peu après, il se mariaient. Témoins de son côté à elle : Monsieur H. J. W. Becht (éditeur bien connu à Amsterdam) et Monsieur De Balbian Verster (journaliste également très connu à Amsterdam). Déjeuner à l'Hôtel Américain, à Amsterdam. Voyage de noce à Wiesbaden.

II. Les premières années de mon mariage, à Amsterdam. — Le jeune couple s'installe à Amsterdam, Leidsche kade 79, dans la maison de la sœur de l'époux, « la tante Frida », veuve du notaire Wolsink à Loppersum, qui avait à ladite adresse une maison de commerce (« tailles de santé » — *sic*). Les jeunes mariés y vivent une très courte période de pur bonheur. Bientôt la vie conjugale de la jeune femme s'assombrit cependant à cause des trop fréquentes visites de « la tante Frida ».

Ils déménagent et vont habiter au Jacob van Lennepkade (Amsterdam). Elle est présentée à la Cour, par son mari. Leur bonheur renaît. Et peu de temps après elle est enceinte, ce qui... faisait renouveler les irritantes visites de « la tante Frida ». En 1896 leur premier enfant naît, tandis que déjà l'amour de Rudolf pour sa jeune femme semble se refroidir. L'enfant est un fils, et reçoit le nom de Norman, d'après un oncle (vice-amiral) du mari. (Trois ans plus tard l'enfant mourut aux Indes, empoisonné par une domestique indigène.)

Le mari s'amuse avec des filles au patinage, dépensant sa for-

tune et une partie de la fortune de sa femme, dans une telle mesure que bientôt ils se trouvent très gênés.

Mata-Hari raconte qu'elle n'était pas seulement de famille aisée, comme son mari, mais de noblesse aussi, toujours comme son mari. Sa grand'mère à elle était la baronne Margueretha van Wijnbergen, d'après laquelle elle s'appelait Margueretha.

Un jour Rudolf envoie sa femme chez un de ses amis, Monsieur Calisch, Heerengracht (Amsterdam), pour lui demander de l'argent. Elle refuse de faire cette démarche, mais il l'exige, et elle revient — sans avoir trompé son mari — avec quelques billets de mille.

Rudolf continue à payer des dettes en en faisant d'autres. Et le ménage devient banal, sans grandes scènes, mais sans amour. C'est ainsi que le moment approche du retour du capitaine aux Indes.

Leur dernier soir en Hollande, Rudolf est sorti dès l'après-midi, et... ne rentre pas. Il rentre seulement le lendemain matin, à une heure très matinale. Et ce soir-là, la jeune femme dut subir, seule, les assauts de toute une avalanche de créanciers!

III. Mes premières années à Java. — Ils habitent la ville de Malang (Java) où Mac-Leod occupe le poste de commandant du 1<sup>er</sup> bataillon de réserve. Au début de l'été une fille est née : Jeanne Louise. Mata-Hari est encore heureuse.

IV. Un coup terrible. — En 1899 ils déménagent à Medan (ville de Sumatra). Le 21 juillet 1899 le petit Norman meurt affreusement, empoisonné par une babou. En même temps on avait essayé aussi d'empoisonner la mère. L'indigène qui avait empoisonné l'enfant a avoué son crime plus tard, sur son lit de mort ; il s'agissait d'une vengeance ; la coupable était la maîtresse d'un inférieur de Mac-Leod, qui avait été traité injustement par ce dernier.

Peu de temps après ils déménagent une nouvelle fois, et vont habiter à Banjoe Biroe (près de Semarang, Java). Là commencent les premières scènes de jalousie de Mac-Léod, jalousie immotivée, — dit Mata-Hari, — car, plus tard, devant le tribunal d'Amsterdam, il n'a rien pu me reprocher.

V. Mauvais traitements et menaces de mort. — C'est à Banjoe Biroe qu'elle a été cravachée pour la première fois par son mari. Quelque temps après, Mac-Leod prend sa retraite, et va, avec sa



petite famille, s'installer à Sindanglaja (Java). Le 27 mai 1901 Mata-Hari se plaint de nouveau dans une lettre à son père. La réponse vient par retour du courrier, et est adressée à l'officier de justice à Batavia, auquel le père envoie la lettre de sa fille du 27 mai. A sa fille le père conseille de tâcher d'avoir des témoins des mauvais traitements qu'elle subit et de demander le divorce.

Entre temps, cependant, les événements se sont précipités. Maintenant c'est le revolver de son mari qui maintes fois la menace. Le livre reproduit des lettres, de vrais cris d'alarme, qu'elle adresse à cette époque à son père. Dans une lettre du 3 août 1901 elle raconte que son mari la menace avec le revolver chargé, la bat, lui crache à la figure, et dans des accès de folie ne maîtrise plus sa colère. Sans le moindre motif il lui porte un coup, disant : « Riposte un peu, si tu l'oses » ! Elle l'ennuie, dit-il. En outre elle raconte à son père que les médecins de Batavia ont dit à Mac-Leod qu'il n'avait pas le droit de se marier. Convoitant une autre femme, il demande à Mata-Hari de divorcer. « Si tu ne veux pas, dit-il, tu dois crever ici ! » Aux Indes tout le monde le connaît, et on ne veut plus entendre parler de lui. Il a donné à ses enfants une maladie de la peau, qui couvre leur corps de taches, et il l'a communiquée à sa femme également. Elle est pour cela en traitement chez un médecin.

A la suite de la lettre de M. Zelle à l'officier de justice, une descente de police a lieu au domicile conjugal. Et, méprisé par ses concitoyens, pourchassé, Mac-Leod se décide à quitter les Indes et à rentrer en Hollande.

VI. Devant le tribunal d'Amsterdam. — Fin 1901 ils arrivent tous les trois à Amsterdam, s'installant de nouveau chez « la tante Frida », Leidsche kade 69. Ils y restent 2 semaines, et vont ensuite habiter Van Breestraat 188 (Amsterdam). Mac-Leod s'enivre souvent ; et il pleut des coups. Depuis longtemps il ne donne plus jamais un sou à sa femme, et quand elle se plaint de ses vêtements misérables, il lui crache à la figure ou lui donne une gifle.

Le 26 août 1902 Mac-Leod sort, soi-disant pour mettre une lettre à la poste, et emmène leur fille malade. Il ne rentre plus... Mata-Hari, folle d'angoisse et de pressentiments, à bout de ressources, ne sachant où chercher son enfant, sans argent d'ailleurs, vend quelques effets à un brocanteur et s'en va chez sa tante, la

baronne Sweerts de Landes, épouse du banquier Goedvriend, à Arnhem. Par l'intermédiaire du procureur M<sup>e</sup> Eduard Philips, une demande de divorce est déposée à Amsterdam (27 août). Le livre contient la copie de cette requête, ainsi que copie du jugement (30 août 1902), autorisant Mata-Hari à aller habiter avec sa fille chez sa tante à Arnhem, sans être tenue d'y recevoir son mari, condamnant le mari à payer une pension de 100 florins par mois et autorisant la femme à présenter une demande en divorce.

Pas une seule fois, Mac-Leod (qui a installé tout de suite une jeune femme chez lui dans la Van Breestraat) n'a payé les 100 florins.

VII. Intrigues. — La veille de sa condamnation, Mac-Leod a mis une annonce dans les journaux, avertissant le public de ne plus donner du crédit ni des marchandises à sa femme, vu qu'il ne se considère plus responsable de ses dettes.

A la suite de ce scandale, Mata-Hari est contrainte de quitter avec son enfant la demeure de sa tante, et va habiter l'hôtel-pension « De Roskam », à Wordt-Rheden (petit village de la Gueldre).

Le 10 septembre, alors que Mac-Leod vient de toucher trois mois de sa retraite en avance, l'avocat informe Mata-Hari que son mari refuse de lui payer sa pension. Elle se trouve avec 3,50 florins pour tout avoir, et sans vêtements.

Grâce à son père, M. Zelle, Mac-Leod s'engage alors, par acte passé devant le notaire Richard à Amsterdam, à payer 50 florins par mois à sa femme, à condition que celle-ci consente à donner leur fille à un certain M. Van Maurik, capitaine en retraite de l'armée des Indes, habitant à Velp (village près d'Arnhem), où chacun des deux parents aura le droit de la voir. Cependant... il ne paye pas davantage les 50 florins, et la loi hollandaise, qui défend de toucher à une retraite, rend tout à fait impossible de le contraindre ou saisir.

Mata-Hari vit chez son père et chez sa tante, M<sup>me</sup> Taconis, à La Haye, et c'est là que l'idée lui vient de faire du théâtre. Grâce aux conseils et à l'aide pécuniaire de son père, elle débute, en octobre 1903, à Paris.

VIII. La grande vie. — Elle n'est toujours pas divorcée, et, lorsque, à Paris, le succès lui sourit, Mac-Leod, prétextant qu'elle le déshonore en dansant, menace de la faire rechercher et recon-



duire par la police. Craignant cela, elle retourne en Hollande, et passe quelques mois chez un cousin de son mari, le général en retraite Mac-Leod et sa femme, à Nimègue. Mais, au printemps 1904, elle revient à Paris et débute au « Musée Guimet », où elle déchaîne l'enthousiasme du public (témoin une critique de M. Henri de Weindel dans la revue *La Femme d'Aujourd'hui*, avril 1905, qui est reproduite *in extenso*, en français). A partir de ce jour, les principaux salons de Paris lui sont ouverts, et elle signe un contrat avec le théâtre Olympia. Elle a sa voiture de maître. Elle part avec un engagement pour la Russie.

Mac-Leod vit avec sa sœur à Velp (environs d'Arnhem) et ils ont la petite chez eux.

Au 1<sup>er</sup> novembre 1905, Mata Hari signe un contrat avec l'Opéra de Monte-Carlo pour y danser dans *le Roi de Lahore*, de Massenet, en février 1906. Entre temps elle a son appartement au Palace-Hôtel, avenue des Champs-Élysées à Paris, et danse chez le prince Del Drago, le comte Baraccini, l'ambassadeur du Chili, la princesse Murat, etc.

Le 29 décembre 1905, elle reçoit une demande en divorce de son mari. Elle décide immédiatement de ne pas faire opposition, et, le 2 avril 1906, le mariage est dissous par le Tribunal d'Arnhem.

IX. Une drôle de tutelle. — Dans ce chapitre du livre, c'est le père de Mata-Hari, M. Zelle lui-même, qui prend la parole. Il raconte à la suite de quelles intrigues Mac-Leod a été nommé tuteur de la petite Jeanne-Louise : il y avait devant le Conseil de tutelle trois membres de la famille Mac-Leod qui prirent parti pour le mari, tandis que la mère de l'enfant n'y était représentée que par M. Zelle. Ensuite il donne copie d'une requête qu'il a adressée, le 2 octobre 1906, à l'Officier de Justice à Arnhem, et dans laquelle il demande, avec preuves et témoignages à l'appui, que Mac-Leod soit poursuivi pour actes de violence, coups et blessures sur son ancienne femme. A cette requête M. Zelle reçut, le 23 novembre, la simple réponse que Mac-Leod niait les faits.

Le livre se termine avec quelques critiques de grands journaux sur les danses de Mata-Hari, quelques fac-simile de lettres, etc.

LEO FAUST.

CHRONIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Charles d'Eternod : *Le clocher dans les feuilles*, Genève, Eggimann. — Jean Violette : *Tabliers bleus et tabliers noirs*, Lausanne et Genève, Payot. — Benjamin Valloton : *Patience!...*, Paris, Payot; Lausanne, Rouge. — Georges Oltramare : *Sans laisser de traces...*, Genève, éditions A. Ciana.

Je prétends m'accorder aujourd'hui l'exceptionnel plaisir de démontrer quelque chose, ou du moins de croire que je l'ai démontré, ce qui revient exactement au même.

Cet exercice portera sur deux points : *primo*, que les écrivains de la Suisse romande ont, généralement, de belles âmes ; *secundo*, que la « rosserie », très rare dans leurs livres sinon dans leurs propos de café, peut, d'aventure et par contraste, donner un fort plaisant arôme au papier qui s'imprime sur les presses genevoises.

Loïn de moi la pensée de médire des belle âmes ou d'injurier la vertu. Mais il faut bien reconnaître que, dans notre littérature, l'histoire édifiante est une tare congénitale. Enoncer cette proposition, c'est avouer peu de goût pour le genre d'ouvrage qu'elle désigne : je n'ai aucune raison valable de retenir un tel aveu. Nos auteurs vont protester, de bonne foi, que, laissant au pasteur le soin de faire des prêches, ils n'en écrivent plus et répudient, en la matière, les errements de leurs devanciers. Concédonsons-le au plus grand nombre. Ces bonnes gens n'en respirent pas moins, dès leur naissance, une atmosphère de pruderie. Qu'ils s'y plaisent ou non, ils craignent de troubler cet air pur. Crainte qui les détourne de la vie, ou du moins ne leur permet d'en aborder que les aspects inoffensifs ; origine, peut-être, de tant d'œuvres laborieusement construites sur des thèmes dépouillés de passion ; raison probable de ces confessions réticentes, de ce lyrisme confus, de ces bucoliques timides où se confinent souvent les hommes de mon pays.

J'entends bien que le sujet n'importe guère quand l'écrivain en tire adroitement parti. *Fiançailles*, le sobre roman neuchâtelois de M. Robert de Traz, pourrait en apporter la preuve, si ce livre, pour le motif qu'il n'est pas édité en Suisse, ne se trouvait hors de mon rayon.

Mais voici **Le Clocher dans les Feuilles**, de M. Charles d'Eternod. C'est une jolie plaquette, soigneusement imprimée et ornée (par M. Marcel d'Eternod) de bois fort bien venus. Elle



contient, à la louange d'un village du Jura suisse, deux douzaines de petits poèmes en prose. Ici, le genre et l'espèce ne sont pas indifférents. Cette veine « descriptive » paraît assurément de tout repos. Pour lui infuser un sang rouge, il ne suffit pas, cependant, de posséder d'heureuses dispositions. Telle une femme d'apparence facile et de vertu robuste, la description demande à qui veut s'en rendre maître les dons les plus rares et les plus durs travaux : vision personnelle, richesse de sensibilité, ressources de style, trouvailles de rythme et d'accent. On ne saurait exiger tout cela, c'est-à-dire, en somme, un grand talent assoupli et mûri, d'un auteur sans doute jeune encore et qui a du temps devant lui. Peut-être M. Charles d'Eternod serait-il bien inspiré en bâtissant son prochain livre sur un fond plus accidenté, dont le relief ne manquerait pas d'accuser celui de ses phrases.

Les souvenirs d'enfance constituent un des filons les plus exploités de la littérature romande. O Jean-Jacques, ô bonté de l'homme, innocence native ! Encore un genre qui semble aisé et s'avère, à l'épreuve, difficile. Pourtant, rien qu'à Genève, Philippe Monnier et Louis Dumur l'ont naguère abordé avec succès ; l'un y versait sa bonhomie malicieuse et tendre, l'autre y jetait sa verve abondante et pressée.

M. Jean Violette n'a pas craint de marcher sur leurs traces. Il insinue que Monnier n'était qu'un petit de bourgeois, pendu aux jupes de sa mère, et que lui, Violette, va nous montrer, pour la première fois en liberté, le vrai « pirate » des vieilles rues populeuses.

En fait, il y a dans **Tabliers bleus et tabliers noirs** des traits d'une indéniable sincérité, quelques images curieuses, quelques anecdotes gentilles qui ne doivent rien aux aînés du conteur. Il y a aussi un bien falot personnage, le père Châteauvieux, libraire, dont les discours ne seraient pas restés dans ma mémoire si je les avais entendus à l'âge du petit Claude. A mon gré, l'enfantin héros de ce long récit ressemble un peu trop à son père spirituel. Et celui-ci, parfois, applique sur le visage du gosse un masque de quadragénaire résigné. La modestie de son pseudonyme incline, dirait-on, M. Jean Violette à une affectation d'humilité. Elle sied d'ailleurs aux grâces dolentes d'une langue un peu pâle.

Ce serait se laisser tromper par une vaine apparence que de ranger parmi ces livres édifiants dont j'ai médité le dernier ouvrage de M. Benjamin Vallotton. S'il appartient à la « littérature » — ce qui me paraît improbable au sens dévotieux du terme et, plus encore, dans l'acception péjorative que lui donna Verlaine, — c'est à la classe « hagiographie » qu'il le faut rattacher.

Qu'importent d'ailleurs ces étiquettes? **Patience!**... a la valeur d'un document humain, presque surhumain. C'est aussi une bonne action, comme a coutume d'en accomplir M. Vallotton, solliciteur infatigable de notre pitié pour toutes les nobles infortunes. On connaît, entre autres signes de son dévouement, les services rendus par ce neutre — avant, pendant et depuis la guerre — à la cause de l'Alsace française. On n'ignore pas ce qu'il a fait — en paroles, en écrits et surtout en gestes efficaces — pour les malheureux « évacués » du Nord, puis pour les soldats aveugles : cela se traduit par des chiffres, qui sont des réalités.

Cette fois-ci, M. Vallotton concentre sur un seul homme toute sa compassion.

Ce n'est pas un personnage de roman, c'est un être réel. Il s'appelle Albert Froidevaux. Né dans un village du Jura bernois, il a aujourd'hui trente-quatre ans. A dix-huit, il s'était engagé à la Légion ; il voulait voir du pays, et puis, il ne supportait pas d'avoir été calomnié par des gens de chez lui. Son métier de soldat le conduit en Algérie, au Maroc, au Tonkin. C'est là qu'un jour, en corvée, il s'enfonce sous l'ongle la pointe acérée d'un bambou. Alors commence le long martyre : gangrène symétrique ou lèpre mutilante, diront plus tard les médecins. Renvoyé en Europe, Froidevaux, quarante-sept fois déjà en douze années, s'est couché sur la table d'opération. Un à un, les chirurgiens lui ont enlevé ses dix doigts, ont coupé, toujours plus haut, ses quatre membres. *Et ce n'est peut-être pas fini...* Pourtant, cet homme dit : « C'est beau, la vie ! Il faut s'y cramponner ! » Et il se définit : « un pauvre bougre qui travaille à *se dégrossir* ». Peut-on ne pas sentir l'effroyable beauté d'un tel mot ? Barnavaux reconnaîtra, je pense, que ce gars-là ne manque pas de cran !

M. Benjamin Vallotton n'a pas voulu que son exemple se perde. Comme sous la dictée de l'infirmier, il a écrit, en forme de journal, la vie obscure et magnifique d'un homme. Le gouvernement de la République Française a donné à l'ancien légionnaire



la médaille militaire et la Légion d'honneur ; le romancier vaudois lui abandonne ses droits d'auteur sur *Patience* ! .. Ne trouvez-vous pas qu'il serait malséant de disposer, autour d'une œuvre née sous de tels auspices, des considérations de critique littéraire ?

Après avoir frémi devant tant de souffrance et d'héroïque vertu, j'avoue, à ma honte, qu'il ne me déplaît pas de reprendre pied parmi les ridicules quotidiens et d'écouter à leur sujet les cinglantes ironies de M. Georges Oltramare.

Sur la couverture d'un libelle assez insolent, cet auteur, avec un sourire, inscrit en guise de titre : **Sans laisser de traces...** Peut-être s'étonnera-t-il un jour de découvrir que des rancunes obstinées naquissent de ses impertinences. Je souhaite, pour ma part, que les très vivants modèles genevois de ses *Portraits imaginaires* montrent moins de colère à leur peintre que jadis, au sien, Célimène. M. Oltramare, il faut lui rendre cette justice, ne s'épargne pas à lui-même les railleries qu'il leur prodigue. Cela devrait les incliner à l'indulgence.

S'il fallait d'autres arguments pour les y décider, en voici quelques-uns : il y a toujours un certain courage à ne point cacher aux gens en place l'opinion, même injurieuse, même injuste, que l'on a d'eux ; de telles attaques, franches et directes, apportent à la vie d'une communauté la même utile contribution que les assauts parlementaires aux faits et gestes des gouvernements ; au surplus, celles qui nous occupent relèvent d'une tradition littéraire vénérable et dont il restait encore des traces à Genève au temps de Philippe Monnier.

Sans être La Bruyère, La Rochefoucauld ou Chamfort, M. Oltramare a de l'esprit et de l'allant. C'est bien quelque chose. Il n'y a pas, dans son petit livre, que des sarcasmes contre Chose ou Machin ; on y trouvera aussi des poésies badines, des pastiches amusants, des ironies de toutes sortes et, souvent, de fort intelligentes maximes.

Ah ! bien sûr, il est insolent ! Insolite, aussi, en pays romand, ce langage désinvolte. C'est peut-être surtout pour cela qu'il m'a plu : la rareté des choses en fait le prix. Evidemment, on ne garde pas toute sa vie une telle attitude ; mais pourquoi se presserait-on de devenir un modéré ?

Un mot encore pour montrer que je suis sérieux. Un certain

air de langueur et d'épuisement, répandu dans les ouvrages de nos plus jeunes écrivains, m'avait inspiré, à plusieurs reprises, des craintes — d'ordre non pas littéraire, mais, si j'ose dire, social et patriotique — sur l'avenir de notre bourgeoisie. M. Oltramare me rassure : elle a encore bec et ongles.

RENÉ DE WECK.

### LETTRES TCHÉCOSLOVAQUES

Jaroslav Vrchlicky. — Otakar Theer. — Miloš Marten. — R. Svoboda, — Hviezdoslav.

Puisque voici l'automne avec ses brumes, ses pluies et sa mélancolique journée des Trépassés, pensons un peu aux morts, aux grands morts que la vie a trahis.

Pensons un peu à **Jaroslav Vrchlicky**. Il y a eu dix ans en septembre dernier qu'il a quitté ce monde. En réalité, il était mort depuis 1908, son système nerveux ayant succombé à un écrasant labeur de plus de trente ans. Pendant plus de trente ans, il a produit et il a laissé une œuvre formidable : soixante-cinq volumes de poésies, trente-cinq volumes de théâtre, douze volumes de critique, trois volumes de prose, et plus d'une centaine de volumes de traductions en vers. Une œuvre apocalyptique qui aurait apporté la gloire universelle au fils d'une autre nation. Cependant, ce vaste esprit, ce prodigieux artiste, ce poète certainement égal aux plus grands poètes d'Europe, est resté presque un inconnu. Quelques Italiens le connaissaient, quelques Polonais. La France, dont il a fait connaître et aimer toute la poésie depuis Villon jusqu'aux symbolistes, l'a récompensé — faut-il le dire ? — d'une rosette violette. L'Institut Nobel, auquel l'Académie Tchèque avait présenté sa candidature, fidèle à ses sentiments germanophiles, a décerné le prix à un Paul Heyse.

Le sort de Vrchlicky est un exemple frappant de ce que c'est que d'appartenir à une nation politiquement asservie. Mais, n'insistons pas. J'ai voulu seulement évoquer cet homme de génie qu'était Jaroslav Vrchlicky et rappeler surtout ce qu'il a fait pour la littérature française en Bohême.

§

Une autre silhouette se dresse devant moi, fine et fluette, celle d'**Otakar Theer**, d'un jeune homme prématurément enlevé



aux lettres tchèques. Il y aura cinq ans à la fin de décembre que nous l'avons enterré au cimetière de Nymburk, où il avait passé son enfance. Il n'avait pas encore trente-sept ans. Les yeux d'Otakar Theer se sont fermés trop tôt pour voir la victoire et la libération de sa patrie qu'il avait appelée de toutes les forces de son âme héroïque. Cependant, sur sa tombe, son ami Arné Novak avait pu dire : « Peut être plus tôt que nous ne le croyons, une chanson mystérieuse, que tu ne connaissais pas, viendra bercer ton sommeil éternel, — peut être les vents du printemps viendront déjà te dire qu'ils passent par un pays libre ».

En effet, depuis quatre ans, les vents passent sur la Tchécoslovaquie libre. Ils passent, au cimetière de Nymburk, sur une tombe qui porte cette belle inscription :

Il y a quelque chose de plus haut que la vie :  
La mort pour la grandeur et la beauté.

La vie de Otakar Theer n'a pas été une vie facile. Il était sévère et dur envers lui-même. Pour arriver à donner à son rêve de poète une expression définitive, il livrait des combats dont tous les vrais artistes connaissent le tourment et la beauté tragique. S'étant consacré à l'absolu, il n'hésitait pas à sacrifier les liens les plus tendres à sa liberté intérieure. Dans un ascétisme volontaire, il s'isolait dans la vie pour n'être pas entravé dans la création de son œuvre. Il débuta à dix-sept ans par le livre *les Bois où l'on danse* où, sous une naïveté d'adolescent, perçait un talent très sérieux. Ses *Campagnes pour conquérir le Moi* offrent un curieux mélange de sensualité juvénile et d'un intellectualisme assez froid.

Après un court épisode où il s'essaya dans la nouvelle (*Sous l'arbre de l'amour*), ce fut une longue période de critique où il se consacra à l'étude méthodique de la littérature et de la philosophie. Une année de séjour à Paris fit de lui un admirateur passionné de la sévère discipline du classicisme. Racine était son poète préféré. Il semblait déjà que, renonçant à la poésie, Theer se tournerait vers la critique et la philosophie. Mais après un intervalle de douze ans, fortifié par des études solides et par les expériences recueillies dans ses voyages en France, en Scandinavie et en Russie, imbu de classicisme, il revient à la poésie avec une sorte de passion concentrée et il écrit ses *Angoisses et espérances*.

ces, *Quand même* et surtout la tragédie *Phaéthon* qui marque le sommet et en même temps le terme de son œuvre et qui est comme une image de la chute mortelle du poète.

Parmi sa génération, qui est la nôtre, aucun ne l'égale par le sérieux moral et la ferme volonté de pénétrer au fond des inquiétants problèmes de l'au-delà. Sa poésie est un effort continu et conscient pour se libérer de l'empire des sens et pour pénétrer le mystère de la divinité. Il arrive presque à la certitude qu'une fois balayé de la surface de la terre, il sera absorbé par Dieu. « O quel bonheur que d'être une goutte de sang dans ses veines, et, à travers son cœur de soleil, se ruer, comme le tonnerre, vers des matins nouveaux, éternellement ! » Et à travers les douleurs humaines, à travers les tentations de la vie douce et facile à côté de la femme, à travers les angoisses métaphysiques, il finit par se confondre en Dieu. Mais ce n'est pas la soumission passive d'un pauvre Lélian ou d'un Francis Jammes : son Dieu est une conception toute métaphysique et transcendante.

Cet ardent désir d'atteindre à la divinité, de s'emparer du mystère, cette tragique volonté de faire valoir la volonté humaine en dépit de la loi divine, Theer l'exprime dans sa tragédie *Phaéton*. La réalisation scénique, tentée deux fois par J. Kvapil, n'a pu maintenir au répertoire cette œuvre qui demande d'être lue, relue et longuement méditée. Profondément nourri de l'antiquité, le poète a atteint à une pureté, une force et une intensité d'expression rares, et on ne peut se défendre d'une impression de tristesse en relisant ces mots de la nymphe Aïglé sur le corps fracassé de Phaéton :

Jamais, plus jamais, ô cher petit frère,  
 Tu ne tendras une grenade à une jeune fille,  
 Jamais, plus jamais dans la mêlée de la bataille  
 Tu ne brandiras ta lance de frêne.  
 Trop tôt le cercle de ta vie s'est fermé.  
 Par les rais de la lune, ce sentier d'argent des morts,  
 Ton âme, agitant légèrement ses ailes,  
 S'envole de la terre.  
 Où va-t-elle, où ?

Ce poète lyrique avait un ardent sentiment patriotique. De son lit de malade, il suivait anxieusement la situation politique de son pays pendant la guerre ; cet intellectuel cosmopolite tenait par toutes les racines de son être au sol natal de la Bohême, de sa



Bohême qu'il a chantée dans son livre *Quand même*. Il fut un des premiers à signer le manifeste des écrivains tchèques et, cité devant le Tribunal militaire de Vienne comme témoin au procès Kramar, il a fait preuve d'un courage mâle. Pour honorer sa mémoire, l'association littéraire « Kruh Českych spisovatelů » a publié un beau volume contenant plusieurs poèmes inédits, des souvenirs sur le poète et quelques études sur son œuvre.

## §

Une troisième silhouette se dessine dans ma mémoire. **Milos Marten**, lui aussi, est mort à l'âge de 37 ans, pendant la guerre, en 1917, des suites d'une maladie contractée au cours des hostilités. Comme O. Theer, il s'était formé à Paris. Son *Livre des Forts* (1909), qu'il a consacré aux poètes et aux artistes français comme Elémir Bourges, Odilon Redon, André Suarès, Emile Bernard, Paul Claudel, témoigne d'une érudition et d'une subtilité d'analyse tout à fait exceptionnelles. Sa curiosité intellectuelle le portait surtout vers l'étude des poètes et artistes très compliqués et il déployait beaucoup de finesse et une rare puissance idéologique à les interpréter, qu'il s'agit d'analyser des poètes tchèques comme Otakar Brezina, Jules Zeyer ou K. H. Macha, ou des artistes étrangers comme Edouard Munch ou N. K. Rerich. Excellent traducteur d'Elémir Bourges et de Paul Claudel, il fut moins heureux dans ses nouvelles qui sont d'une inspiration toute livresque et cérébrale. La mort le surprit trop tôt; remarquablement intelligent, il se serait certainement libéré de l'influence trop visible de ses lectures françaises et anglaises, ainsi que d'un certain snobisme qui m'a toujours un peu gâté le plaisir de le lire. Cependant le dialogue intitulé *Au-dessus de la Ville*, inspiré probablement par ses conversations avec Paul Claudel, avec lequel il s'était lié pendant que le poète de *l'Otage* était consul général de France à Prague, est un sérieux essai profondément senti de construire une philosophie catholique de l'histoire de la nation tchèque. Même sans accepter ses raisonnements et ses conclusions, on ne peut se défendre d'une émotion réelle à lire ces pages posthumes qui sont comme une voix d'outre-tombe.

## §

Une figure encore passe, celle d'une femme.

Le nom de **Ruzéna Svobodova**, morte le 1<sup>er</sup> janvier 1920,

à l'âge de 52 ans, sera toujours rangée à côté de ceux de Bozena Nemcova et de Karolina Svetla, qui ont été les créatrices du roman tchèque. Ses premiers romans et nouvelles étaient une analyse impitoyable et courageuse de la médiocrité bourgeoise dont les mesquins préjugés brisent la vie des femmes trop tendres, trop éprises d'idéal et de rêve. Ce douloureux conflit entre le rêve des femmes et la blessante réalité devient tragique dans le roman *Les fils embrouillés*. Une rare pénétration psychologique et une étrange acuité de vision de la réalité était caractéristique du talent de M<sup>me</sup> Svobodova dès ses débuts; un beau lyrisme et un profond sentiment de la nature révélaient dans la romancière une poétesse de race.

Bien que son sentiment de la réalité pittoresque ait pu la diriger vers le réalisme, elle aspirait à un art symbolique et synthétique. Dans *Les Amoureuses*, elle crée plusieurs types de femme moderne pour exprimer sa conception du problème de l'amour. Le beau roman dont j'ai parlé ici même, lors de sa publication en 1901, fut repris et reconstruit par l'auteur en 1915. Libérée ainsi du réalisme, M<sup>me</sup> Svobodova devient la poétesse de la beauté tragique de la vie, de l'amour, de la mort. De plus en plus, elle tend à la simplicité, elle aspire à créer des types, à donner de la vie un raccourci synthétique. Bien que gênée souvent dans cet effort par son observation exceptionnellement aiguë, elle écrit une belle série de volumes de contes et nouvelles d'une simplicité raffinée, d'un style alerte, nerveux, surprenant de nouveauté. Une foi généreuse, profonde et sublime en la puissance libératrice et purifiante de l'amour héroïque anime toute cette partie de son œuvre et rachète en grande partie ce que son style peut avoir de précieux et d'alambiqué dans sa simplicité trop visiblement voulue. *Les Forestiers noirs*, qui sont un cycle de petits romans tantôt tragiques, tantôt idylliques, dans le beau cadre de profondes forêts, ont une construction très solide et contiennent des passages merveilleux de finesse psychologique et de lyrisme. Un vaste roman en six volumes, resté à l'état d'ébauche, devait couronner l'œuvre riche et féconde de R. Svobodova. Ses forces, épuisées par une activité philanthropique fébrile, — pendant la guerre, elle a sauvé des milliers d'enfants tchèques, — n'y ont plus suffi.

Sur sa tombe, M. F.-X. Salda, qui avait, depuis vingt ans, été



son ami fidèle et quelque chose comme un directeur de conscience, a déposé un petit livre intitulé *In memoriam R. S.* Cette plaquette, malheureusement entachée par quelques invectives de mauvais goût, nous donne d'intéressants renseignements sur les préférences littéraires de M<sup>me</sup> Svobodova. A ses débuts, entièrement sous le charme des Russes (Gogol, Tourguéniev, Gontcharov, Tolstoï, Dostoïevsky, Tchekhov), elle n'aimait pas la littérature française. Ce n'est que plus tard, sous l'influence de M. Saldja, qu'elle comprit la grandeur d'un Balzac, d'un Flaubert, d'un Maupassant ; cependant, Stendhal et Zola lui sont restés étrangers. Plus tard encore, elle s'éprit du drame français moderne, à cause de sa psychologie hardie et amère. Elle aimait Becque, Porto-Riche, de Curel, Donnay, Hervieu, Guinon. Mais le livre qu'elle trouvait le plus émouvant, peut-être, de la littérature française moderne, c'était *Clara d'Ellébeuse* de Francis Jammes.

## §

Une dernière ombre surgit dans ma mémoire : un petit vieillard agile, vif, aux yeux bleus d'enfant, au teint rose et hâlé de montagnard. C'est le plus grand poète de la Slovaquie, **Hviezdoslav**, tel que je l'ai vu dans la jolie villégiature slovaque de Lubochnia en été 1920, un an avant sa mort, survenue le 9 novembre 1921. Son œuvre marque le sommet de la poésie et de la pensée slovaques, tout en maintenant la plus pure tradition de ce peuple dont les mœurs étaient encore presque patriarcales au temps de la jeunesse du poète, surtout dans ce pays d'Orava où il a passé presque toute sa vie. Il faut songer à Tennyson, Mickiewicz ou à Mistral pour se faire une idée de l'œuvre épique de Hviezdoslav.

Le charme de la nature slovaque et des vieilles coutumes populaires n'a jamais été mieux chanté que dans son idylle poétique, *La femme du Garde-Chasse*, et dans *Vlkolinsky*. Mais si le poète de *Mireille*, fils de la Provence ensoleillée, a pu s'adonner pleinement à ses évocations heureuses, Hviezdoslav, issu d'une race asservie et étranglée par les Magyars, s'est réfugié dans ces visions pour oublier un peu le martyr de son peuple. C'est de ce sentiment amer que jaillirent ses *Psaumes et Hymnes*, poignantes élégies d'une sombre grandeur et dont l'accent prophétique rappelle les grands poètes romantiques de la Pologne. Devant la situation désespérée de son peuple, le poète, dans l'an-

goisse suprême, se tourne vers Dieu, qui, seul, peut venir en aide. Il l'implore, cette aide, avec une éloquence qui lui vient du plus profond de son cœur et il accuse presque le Seigneur de ne pas avoir pitié de la détresse du peuple slovaque. Cependant, au milieu des pires épreuves, il garde la foi dans l'avenir et il tourne ses regards angoissés vers les frères Tchèques, dont il a toujours été le fidèle admirateur. Tout jeune, en 1874, il avait assisté, à Prague, aux fêtes du centenaire de Jungmann. En mai 1918, il y revient, vieillard illustre, pour prononcer, au nom de la Slovaquie encore ligotée, la solennelle déclaration de fidélité des Slovaques et leur adhésion au programme politique qui devait se réaliser quelques mois plus tard. Courageusement, le noble vieillard s'exposait à des vexations de la part du gouvernement magyar, mais il eut le bonheur, échu jadis à Siméon, de voir la liberté de sa patrie,

Il maniait le vers slovaque avec la virtuosité d'un Vrchlicky. Traducteur de Pouchkine, de Lermontov, de Goethe, et du Slovaque Petrovitch qui a donné, sous le nom de Petöfi, les plus beaux vers à la poésie magyare, créateur de formes nouvelles, il a accompli en Slovaquie ce que Vrchlicky avait fait pour la poésie tchèque : il a élevé la littérature de son peuple au niveau européen. Son œuvre, tout en gardant jalousement son caractère régional, reste étroitement liée à la littérature-mère ; et ses héritiers, les poètes Jesensky et, surtout, Ivan Krasko, sont toujours restés fidèles à son idée la plus chère : celle de l'union nationale la plus étroite avec le peuple tchèque.

C'est cette idée de l'unité tchécoslovaque qui est le testament et le vœu suprême du plus grand des Slovaques.

H. JELINEK.

### LETTRES CHINOISES

Henri Cordier : *Histoire générale de la Chine*, libr. Geuthner. — Marcel Granet : *La Religion des Chinois*, Gauthier-Villars. — Louis Laloy : *Légendes des Immortels*, Alb. Messein. — *La Chine*, revue pékinoise.

L'histoire des quelque cinquante siècles de la civilisation chinoise a tenté bien peu de travailleurs européens. L'immensité de l'œuvre, l'intérêt médiocre que des lecteurs nationaux et nationalistes lui auraient porté, l'absence d'encouragement officiel justifient également cette abstention. La nécessité de connaître



admirablement le chinois est peut-être la meilleure raison qui ait retenu nos historiens, sans effrayer M. Cordier.

Le P. de Mailla, de 1777 à 1780, publia, en onze volumes in-4°, une prétendue traduction du *Trong-Tsiènn Kang-mou*, histoire générale écrite en 1135 après J.-C. par le célèbre philosophe et poète Tchou Si. Mais le texte français n'a malheureusement que des rapports lointains avec l'original.

Le P. Wieger a fait paraître, en 1906-1908, un résumé en 4 volumes, avec textes chinois et français, qui a retenu l'essentiel du *Trong-Tsiènn Kang-mou*, et qui, sous le titre modeste de *textes historiques*, nous donne le tableau le plus vivant et le plus rempli de saveur de la vie de cet Empire antique. Malheureusement, avec une prudence empruntée aux historiens chinois, il évite de donner autre chose qu'une chronologie pour le siècle dernier.

**L'Histoire générale de la Chine** d'Henri Cordier est contenue en quatre volumes in-8° formant un total de près de 1900 pages. Il fallait la patience infinie de l'auteur de la *Bibliotheca Sinica* pour mener à bien un pareil travail !

Avec l'esprit de précision scientifique qui faisait autrefois mon admiration à l'École des Langues Orientales, mon vénérable maître s'est appuyé sur tous les travaux modernes pour traiter les questions les plus importantes. Ses chapitres sur l'origine des Chinois, sur Confucius, Lao-Tse, la sculpture sous les Wei, les pèlerins bouddhistes, etc., résumant, avec citations précises et références constantes aux textes, tout ce que les derniers efforts des savants chinois et européens ont apporté de trouvailles épigraphiques et de documentation nouvelle. La prudence avec laquelle il cite les théories les plus opposées, et réserve son opinion quand les conclusions ne sont pas certaines, fait que son ouvrage ne vieillira pas et restera l'indispensable instrument de travail de tous les historiens et de tous les sinologues.

Mais, à mes yeux, la plus grande valeur de cette œuvre réside dans la fin du 3<sup>e</sup> et tout le 4<sup>e</sup> volume où M. Cordier condense et met au point l'amas immense de documents déjà réunis et étudiés par lui-même dans ses *Relations de la Chine avec les puissances*, et raconte tous les rapports de l'Europe avec l'Empire fleuri, avec l'influence directe et indirecte que les Européens ont eue sur les événements de l'Asie Orientale depuis le xvi<sup>e</sup> siècle.

Le heurt de nos deux civilisations y prend un intérêt dramatique, car la plume sévère de l'auteur n'hésite pas à montrer le rôle étrange que les Blancs ont joué trop souvent là-bas. L'histoire d'aucun pays ne présente des circonstances aussi extraordinaires. Aucune œuvre historique n'a exigé autant de travail, d'études et d'ingrâtes recherches. M. Cordier, une fois encore, a droit à toute la reconnaissance des amis de la Chine.

Le livre de M. Marcel Granet, la **Religion des Chinois**, s'attaque avec audace à l'un des sujets les plus obscurs qui soit. Tous ceux qui s'occupent des religions versent infailliblement soit dans l'ornière des textes, soit dans celle des pratiques. Or, en Europe, le catholicisme des textes n'est pratiqué pour ainsi dire nulle part, tandis que les pratiques des Italiens, par exemple, étonneraient singulièrement les Flamands. Dans la Chine immense, où les transports lents et difficiles laissent encore subsister les croyances locales, les différences de pratique sont encore plus sensibles : le bouddhisme et le taoïsme d'Amoy n'ont aucun rapport avec ceux de la province, pourtant guère lointaine, du Yunnan. Les iconographies même ne sont pas semblables. Les textes, d'autre part, n'ont que des rapports lointains avec les pratiques. Ils parlent, par exemple, de dix cercles infernaux divisés chacun en seize enfers, alors que, presque partout les croyants ne connaissent que dix-huit cercles, sans subdivision ; à Pékin même le temple officiel des châtiments est appelé le « temple des dix-huit enfers, Che-pa Tî-yû miao. Toute la question des religions chinoises étant vivante, reste à étudier sur le vif.

L'ouvrage de M. Granet et ses considérations sur les origines des croyances et les anciens cultes auraient donc rendu un véritable service aux études chinoises s'il avait pris la précaution, devenue indispensable à notre époque scientifique, d'indiquer, pour chacune de ses assertions, la source précise où il la puisait. Je reconnais bien au passage, çà et là, sans qu'il les indique, des citations du classique de la Poésie, le *Che-Tsing*, contenant les odes populaires réunies au VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C., par Krong tse. Par contre, je n'ai rencontré dans aucun ouvrage ancien certaines autres affirmations sur la maison antique : à quel livre chinois ou traduit les a-t-il empruntées ? Je suis, certes, ennemi des notes constantes où s'exprime seulement un savoir prétentieux, mais l'absence absolue de références pour un pareil sujet fait, à mon avis, un



tort assez grave à cette œuvre et cela est d'autant plus regrettable qu'elle est visiblement travaillée avec soin et qu'elle tente une synthèse nouvelle sur une question ardue où les travaux, même de détail, sont fort rares.

J'ai moi-même été bien souvent tenté, pendant mes excursions dans les parties les plus reculées de l'Empire, de prolonger mon séjour dans un temple, et de redire, pour chaque statue les légendes, les prières faites et les miracles que les prêtres sont toujours disposés à raconter aux pèlerins. Mais, dès mon premier voyage, j'ai constaté que légendes, prières et miracles ressemblaient singulièrement à leurs équivalents dans les villages de notre jeune Europe : ex-votos de femmes stériles aux Kwann-ynn ou aux Niang-niangs locales « Mères de fécondité » ; ex-votos de malades ou infirmes guéris par l'intervention d'Amitro Fo ; baguettes d'encens ou cierges piqués devant Jou-laé Fo ou Kwann-ynn pour obtenir le succès d'un fils aux examens, ou d'un mari en quelque spéculation hasardeuse.

Louis Laloy, dans ses **Légendes des Immortels**, raconte précisément les existences, quelques-unes presque historiques, d'un nombre trop restreint de héros taoïstes. Le parfum naïf des textes antiques est admirablement rendu, et anime ces histoires curieuses pratiquement inconnues en Europe. Mais pourquoi M. Laloy ne donne-t-il pas quelques indications bibliographiques sur les ouvrages où il a puisé ses textes ? S'imagine-t-il que le public français connaisse le *Chenn-Sièran tchwann* dont il cite négligemment le titre sans ajouter qu'il est attribué à Ko Rong (IV<sup>e</sup> siècle de notre ère) ? Et quand il parle du *Lié-Sièran Tchwann* veut-il indiquer l'œuvre de Liou Siang (80-9 avant J. C.) ou celle de Rwang fou Mi (212-285 après J. C.) ? Les légendes auxquelles il a su donner la couleur artistique de toutes ses œuvres auraient eu une autorité plus grande encore, s'il avait précisé leur antiquité.

Le Comité franco-chinois, qui publie à Pékin l'intéressante revue **La Chine**, nous semble encore hésiter sur l'orientation (dirai-je l'extrême-orientation ?) à donner à cette publication bimensuelle. Elle n'est pas littéraire, ne publiant ni œuvres personnelles, ni études sur les littératures chinoise ou française. Elle n'est pas davantage, et pour des raisons parallèles, scientifique, commerciale ou diplomatique. Est-elle de propagande française en Chine ou chinoise en France ? Alors le manque d'intérêt de la

plupart des articles est plutôt de nature à décourager les amitiés les plus ardentes, les lecteurs étant encore rebutés par la mauvaise présentation d'un texte beaucoup trop serré. S'il s'agit de propagande française en Chine, la seule méthode est d'accorder une aide sérieuse d'argent et d'informations sur la France à l'une des revues chinoises ayant déjà un tirage important. S'il s'agit de propagande chinoise en France, il faudrait pour tenter les Européens un périodique dans le genre du *Japan Magazine* avec des parts importantes données à différents sujets ; l'information politique que l'on soupçonne à peine ici ; les arts, avec des reproductions des œuvres exposées ; des renseignements sur les musées et les collections particulières ; sur le mouvement littéraire ; sur le réveil social, la disparition d'anciens préjugés ou la création de nouveaux, le commerce et l'industrie, en montrant, avec un minimum de chiffres comment les goûts changent, et quelles industries se créent ou meurent. Il n'est rien de plus difficile que de diriger une revue. Il y faut avant tout une culture littéraire qui dépasse le simple style pour arriver à la compréhension de la vie sous toutes ses formes. Le sens de l'événement transitoire qui suffit pour le journalisme doit se doubler alors d'un sentiment constant de ce qui intéresse de manière durable la classe de lecteurs visée. C'est un don spécial qui est rare et que la direction de *La Chine* ne nous semble pas encore avoir acquis. Souhaitons qu'elle ouvre les yeux sur ses erreurs ; son existence en dépend. Les œuvres françaises de ce genre sont trop rares pour que nous ne désirions pas vivement les voir se développer et réussir.

GEORGE SOULIÉ DE MORANT.

### BIBLIOGRAPHIE POLITIQUE

Ambroise Got : *La Terreur en Bavière*, Perrin.

La terrible révolution russe, qui couvait depuis si longtemps dans ce malheureux pays et surtout depuis la fin malheureuse de la guerre contre le Japon, fut déclanchée en grande partie, on ne peut en douter maintenant, par le Grand Etat-Major allemand. Mais les effets de cette crise extraordinaire ne tardèrent pas à se manifester dans l'Allemagne elle-même, en Hongrie et jusqu'à l'Italie où le *fascisme* seul parvint à arrêter cette marée nauséabonde. M. Ambroise Got, dans son curieux livre : **La Terreur en Bavière**, nous donne un récit pittoresque et documenté de



ce que, dans ce pays, fut cette explosion, courte d'ailleurs, mais horrible, et qui ne dura que du 21 février 1919 au 2 mai de la même année : quelques semaines seulement ; mais si remplies d'événements épouvantables, qu'elles durent paraître, à ceux qui la subirent, impuissants, aussi longues que des années. L'auteur de ce travail incrimine fort le gouvernement français de cette époque de n'avoir pas osé ou voulu soutenir, au début, cette révolution de Bavière à un moment si favorable pour nous, selon lui, et profiter ainsi des tendances séparatistes qui se manifestèrent alors. A la distance assez courte qui nous sépare de ces événements, il semble qu'un jugement impartial soit difficile à porter à ce sujet. On peut cependant se demander, par exemple, si le dictateur *Eisner* n'eût pas été assassiné par *Arco*, quel rôle il eût été obligé de jouer dans la suite ; s'il n'eût pas été dans la fatale nécessité d'accentuer vers la gauche communiste son évolution politique et sociale ; et si, en définitive, les choses ne se fussent pas passées, à peu près comme elles se sont déroulées. Mais il est bien puéril d'essayer de refaire l'Histoire. Quoi qu'il en soit, à première vue, il semble un peu étrange qu'en Bavière, le pays certainement de l'Allemagne le moins préparé pour une révolution de ce genre, une crise aussi exceptionnelle ait pu éclater. Mais si la population jouisseuse et toute conservatrice, de cette contrée si dévouée à sa dynastie nationale était peu disposée à soutenir ou simplement encourager de telles tentatives, la présence, à Munich, d'un grand nombre d'ouvriers étrangers (par exemple les ouvriers des usines Krupp établies dans cette ville pendant la guerre), fournit une explication.

Des agitateurs communistes malaxèrent et surexcitèrent ces éléments morbides que des révolutionnaires russes, accourus de Moscou, finirent par dominer complètement. L'histoire de cette brève, mais ignoble aventure se présente comme un effrayant raccourci de ce qui se passa plus lentement chez les compatriotes de Tolstoï. Et Lénine et Trotsky eurent de dignes élèves dans le trio sinistre : Levien, Léviné-Niessen et Axelrod. On pourra suivre, dans le livre de M. Got, l'affreux récit de ce triomphe, heureusement éphémère, de la *dictature du prolétariat*. Ce qui s'accomplit au gymnase Luitpold, en particulier, dépasse tout ce que l'imagination d'un sombre dramaturge de l'école de l'épouvante pourrait inventer ; et *nos journées de septembre*, quelque

atroces qu'elles aient été, mises à côté, apparaissent presque comme une simple et naïve idylle. Le viol et ensuite *l'exécution* de la comtesse Westarp forment comme le point culminant, — on ne pouvait guère monter davantage, si artistes que l'on fût, — de cette tragédie hideusement atroce, dont le souvenir hantera certainement les nuits de ceux qui l'auront une fois lue. Heureusement, tout a une fin. Et celle-ci ne tarda guère à se produire. L'auteur de *La Terreur en Bavière* reproche au gouvernement du Reich d'avoir laissé en quelque sorte *mijoter* cette bacchante sinistre dans son jus, afin, sans doute, qu'elle servît d'exemple. Cette accusation paraît assez fondée, en effet. L'intervention se produisit néanmoins; les libérateurs parurent; l'écarlate mascarade cessa. Ainsi qu'il arrive toujours, la *Terreur blanche* succéda à la *Terreur rouge*. C'est une alternance de rythme nécessaire et éternelle. L'auteur flétrit en termes indignés cette répression, en quoi il a bien raison; mais quand il écrit qu'elle fut plus féroce encore que la dictature communiste, on peut trouver, en toute équité, qu'il exagère un peu. Le résultat de tout ceci, résultat sinon cherché du moins accaparé, fut que la réaction la plus farouche ne tarda pas à s'installer dans cette Bavière nouvelle, régénérée, où Lüdendorf et Stinnes s'installèrent rapidement en maîtres, préparant la revanche des *saines* idées. Ces messieurs s'appuyèrent sur ce terrain favorable pour ressusciter un passé qu'on aurait pu croire évanoui, mais qui ne l'avait été qu'en apparence. M. Ambroise Got nous dit que, pour reconstituer ce sombre drame, il a eu surtout recours aux dépositions telles qu'elles ont été enregistrées au cours des innombrables procès qui suivirent la répression de cette tentative communiste. Ici on peut regretter, au point de vue de l'Histoire, que l'auteur n'ait pas eu l'idée de reproduire, au moins dans leurs parties les plus intéressantes, ces dépositions; et qui eussent été, placées en annexe, le complément naturel et indispensable de son récit. Espérons qu'il en sera ainsi un jour dans une nouvelle édition.

CHARLES MERKI.

#### OUVRAGES SUR LA GUERRE DE 1914

G. von Romberg: *Die Fälschungen des russischen Orangebuches*, Berlin, Vereinigung wissenschaftlicher Verleger.

Dans le traité de Versailles, les Alliés inscrivent que les



Allemands, étant les auteurs de la guerre, devaient réparer les dommages causés aux populations civiles des pays alliés. Les Allemands, en acceptant le traité, durent ainsi reconnaître leur culpabilité. Mais outre ce que cet aveu avait d'humiliant pour leur orgueil, la charge qui en était la conséquence est si écrasante, qu'il était inévitable qu'ils demandent à en être partiellement ou même totalement exonérés et épiloguent en même temps sur l'aveu de culpabilité qui leur a été extorqué. Trois courants d'opinion se sont alors formés en Allemagne au sujet des responsabilités de la guerre. Le premier (et le plus faible de beaucoup) représenté par Kautsky, reconnaît la culpabilité du gouvernement allemand et la conduite irréprochable des gouvernements de l'Entente, mais nie avec raison la culpabilité de la majorité du peuple allemand. L'immense majorité des socialistes soutiennent que tous les gouvernements capitalistes sont également coupables, et cette imposture grotesque, adoptée par les bolcheviks, est propagée en France par les écrivains à leur solde. Les monarchistes allemands soutiennent la troisième façon de voir : la guerre n'est due ni au peuple allemand, ni à son gouvernement, mais bien aux gouvernements de l'Entente (et en particulier à ceux de France et de Russie). C'est pour le prouver que le baron G. de Romberg vient de publier une brochure sur **Les Falsifications du livre orange russe**. Comme base de son argumentation, Hugo Grelling, l'auteur du célèbre *J'accuse*, posait au commencement de 1915 que tous les recueils de pièces diplomatiques, publiés par les gouvernements au sujet des origines de la guerre étaient comme des fragments d'un immense tableau et se confirment les uns les autres. Romberg veut faire croire que les livres publiés par les Alliés y font exception et entreprend de le prouver pour le livre russe. Il n'arrive qu'à une chose : c'est à prouver que ce qu'il soutient est une *calomnie grossière*.

La base du livre de Romberg est une nouvelle édition d'une partie du livre orange : un détenteur des archives de l'ambassade russe de Paris a vendu au gouvernement allemand la copie des télégrammes échangés entre le Ministère des Affaires étrangères russe et l'ambassade de Paris pendant la période couverte par le livre orange. Ces télégrammes étaient en russe. Si Romberg avait été de bonne foi, il aurait publié le texte russe avec une traduction allemande, mais il s'en est bien gardé ; il compare

la traduction française (donnée par le livre orange) avec sa traduction allemande et triomphe des plus petites différences. Or, on sait que deux traductions en présentent toujours. Nulle part Romberg n'a recherché si la comparaison avec l'original n'aurait point affaibli son argumentation. Quand une pièce a été omise ou écourtée, il triomphe, quoique il soit bien évident que le livre orange n'était qu'un choix. Comme d'ailleurs la plupart des documents qu'il contenait étaient des télégrammes chiffrés, ses rédacteurs étaient obligés, pour ne pas divulguer le chiffre de leur gouvernement, de faire subir à ces documents des modifications (en général des raccourcissements). C'est là une pratique *invariable et inévitable*. Romberg triomphe de toute omission. Il n'est cependant pas arrivé à en découvrir aucune ayant une faible partie de l'importance de celle commise par les rédacteurs du livre blanc allemand quand ils omirent dans la série des télégrammes du tsar celui où il demandait que le différend soit soumis au tribunal de La Haye. On peut même dire qu'aucune des omissions n'a d'importance: elles constituent plutôt la suppression de détails et de redites. Quant aux additions (qui constituent les « falsifications » proprement dites), elles sont encore plus insignifiantes. Au surplus, voici les *omissions* les plus importantes:

*26 juillet* : Berthelot « incline à croire que l'Allemagne et l'Autriche s'efforcent de remporter une victoire diplomatique éclatante, mais ne recherchent pas la guerre à tout prix, quoique décidées à ne pas l'éviter à la dernière extrémité ».

*Idem* : [Les négociations de Sazonov avec l'ambassadeur d'Autriche ont] *bien* [commencé]... La Russie récuse toute intervention modératrice des puissances à S. Pétersbourg, ayant déjà accepté toutes les demandes acceptables de l'Autriche.

*27 juillet* : Izvolski est surpris de voir Bienvenu-Martin et ses collaborateurs comprendre si bien la situation, être si résolu à soutenir pleinement la Russie et à éviter toute apparence de dissentiment avec elle.

*Idem* : Jagow a dit que la mobilisation partielle russe n'entraîne pas la mobilisation allemande, mais qu'à une attaque russe contre l'Autriche l'Allemagne répondra aussitôt par une attaque contre la Russie.

*28 juillet* : télégramme de Sazonov : à raison de la déclaration de guerre de l'Autriche à la Serbie, demain nous mobiliserons Odessa, Kiev, Moscou et Kazan. A communiquer à Berlin, Paris, Londres, Vienne et Rome.



*Idem* : Bienvenu-Martin a répondu à Schœn que ce n'est pas la Russie qui menace la paix et que c'est à Vienne qu'il faut agir.

*Idem* : Schœn a dit à Bienvenu-Martin que l'Allemagne désire travailler avec la France au maintien de la paix, mais ne peut ni s'associer aux puissances pour imposer une conférence à l'Autriche, ni arrêter brusquement son bras.

*Idem* : Schebeko à Sazonov : l'Autriche ne peut reculer à cause de l'opinion publique ; elle est résolue à asséner un coup à la Serbie pour relever son prestige, la mobilisation monténégrine l'inquiète.

29 juillet : télégr. de Sazonov [on n'a pas encore appris l'entrée des Autrichiens en Serbie ; nos mesures s'expliquent par la mobilisation] *d'une grande partie* [de l'armée autrichienne].

*Idem* : Sazonov à Izvolski : il serait à souhaiter que l'Angleterre, sans perdre de temps, se joigne à la France et à la Russie ; elle ne peut qu'ainsi maintenir l'équilibre européen.

*Idem* : l'ambassadeur d'Allemagne a déclaré à Sazonov que, si la Russie n'arrête pas ses préparatifs, l'Allemagne mobilisera. Le ton sur lequel cette communication a été faite a décidé à mobiliser cette nuit 13 corps contre l'Autriche.

*Idem* : Schœn a dit que l'Allemagne continue ses efforts à Vienne pour déterminer l'Autriche à fixer ses buts et leur étendue ; l'Allemagne ne les connaît pas.

*Idem* : télégramme d'Izvolski : [l'Allemagne a déclaré que] puisque l'Autriche a assuré qu'elle ne cherche pas d'acquisitions territoriales [le maintien de la paix ne dépend que de la Russie].

*Idem* : jugement sévère de la presse française sur l'Allemagne et l'Autriche ; la solidarité avec nous est considérée comme allant de soi. Même Jaurès et Hervé parlent ainsi.

*Idem* : Manifestation sympathique à Poincaré lors de son retour ; il n'attache aucune importance aux démonstrations anti-militaristes et a l'intention de prendre des mesures énergiques contre elles.

*Idem* : Schœn se plaint des préparatifs militaires et déclare que l'Allemagne sera forcée de faire les mêmes. Meeting contre la guerre interdit.

30 juillet ; télégr. Sazonov : [l'ambassade d'Allemagne m'a demandé si la promesse de l'Autriche de ne pas léser l'intégrité de la Serbie ne me suffisait pas ;] j'ai répondu que non.

*Idem* : télégr. Sazonov : jusqu'à ce que nous ayons reçu par l'intermédiaire de l'Allemagne une réponse absolument satisfaisante, nous continuerons nos armements.

*Idem* : le gouvernement français, prêt à remplir ses devoirs d'allié, désire que, tant que les négociations dureront, nous ne prenions aucune mesure pouvant servir à l'Allemagne de prétexte pour une mobilisation même partielle.

*Idem* : Cambon chargé de parler avec Grey conformément à l'accord au sujet des périodes de tension politique.

*Idem* : La France demande que nos préparatifs aient un caractère aussi peu public et provocateur que possible.

31 juillet : télégr. Sazonov : l'amb. d'Autriche m'a dit que l'Autriche consent à un échange de vues au sujet de l'ultimatum ; je lui ai répondu qu'il serait préférable qu'il ait lieu à Londres et qu'il serait important que l'Autriche interrompe ses opérations sur le territoire serbe.

*Idem* : Jagow a annoncé à Cambon qu'à raison de la mobilisation générale russe, l'Allemagne a proclamé le danger de guerre et demande à la Russie de démobiliser, sans quoi elle mobilisera aussi. Le Conseil des ministres français a résolu de prendre les mesures les plus complètes dans 5 corps d'armée. Les mots « mobilisation générale russe » font croire que l'Allemagne cherche à provoquer en France la prise d'une mesure analogue prématurément.

*Idem* : Ultimatum allemand à la France.

*Idem* : télégr. Izvolski : le ministre de la guerre m'a dit que le gouvernement est fermement résolu à la guerre ; il espère que tous nos efforts seront dirigés contre l'Allemagne et que nous traiterons l'Autriche comme une quantité négligeable.

1<sup>er</sup> août : télégr. Sazonov : l'Allemagne nous a déclaré la guerre.

*Idem* : on s'attend à subir bientôt une attaque partant de Metz ou de Saarburg ; 5 corps d'armée sont prêts.

*Idem* : reproches de Viviani à Schön qui ne réitère point ses menaces. Des raisons politiques qui concernent l'Italie et surtout l'Angleterre font qu'il est important que la mobilisation allemande précède la française.

*Idem* : neutralité de l'Italie probable au commencement ; elle se décidera ensuite d'après les événements.

*Idem* : télégr. Izvolski : le ministre de la Guerre demande que l'on agisse sur la Serbie pour qu'elle prenne l'offensive au plus tôt.

*Idem* : télégr. Izvolski : informé de la déclaration de guerre, Poincaré m'a déclaré que le Cabinet était résolu à remplir les obligations de l'alliance ; 2 jours sont cependant nécessaires pour obtenir le consentement du Parlement. De plus, à raison de l'Angleterre et du fait que ce n'est aujourd'hui que le 1<sup>er</sup> jour de la mobilisation, il vaut mieux attendre la déclaration de guerre de l'Allemagne. Poincaré est convaincu qu'elle ne se fera pas attendre.

*Idem* : télégramme inquiet du ministre de France à Bucarest ; la Roumanie restera neutre ou agira contre nous.

*Idem* : Poincaré craint une attaque allemande immédiatement.

2 août : télégr. Izvolski : 1<sup>er</sup> jour de la mobilisation ; les Allemands ont franchi la frontière par petits groupes, envahi le Luxembourg et



marchent sur Arlon où ils violeraient la neutralité belge. Viviani l'a aussitôt télégraphié à Londres.

Seule une des additions avait quelque importance : dans un télégramme du 2 août, le livre orange (n° 78), à la phrase : *[l'Autriche] bombardait Belgrade*, aurait ajouté *et procédait à une mobilisation générale*. Cette addition aurait eu pour but d'accréditer le télégramme de Schébéko du 28 juillet : « Le décret sur la mobilisation générale [autrichienne] a été signé. »

N'y a-t-il pas eu, au contraire, une omission dans la copie de Romberg ?

ÉMILE LALOY.

### A L'ÉTRANGER

#### **Belgique.**

LE GACHIS PARLEMENTAIRE ET LE COUP DE LOPHEM. — J'assistais dernièrement à une des séances de la Chambre belge consacrées à la flamandisation de la vieille et célèbre Université française de Gand. J'ai revu, assis aux mêmes places, à peu près tous les parlementaires qui s'y trouvaient déjà il y a plus de vingt ans. L'âge ne les a pas embellis et ils me semblaient plus âpres que jadis, plus directement et plus personnellement intéressés et quand ils parlaient, c'était plus en faveur de leur avantage personnel qu'en celui du pays ou même de leur parti. C'est un résultat assez facilement explicable, sans qu'il y paraisse, du système gouvernemental de coalition. Les socialistes, éloignés du pouvoir au moment de la constitution du cabinet Theunis, cherchent à s'y réintroduire. Des catholiques et des libéraux ministrables jaunissent d'envie quand ils tournent les yeux vers les sièges ministériels et qu'ils les voient occupés par d'autres catholiques et d'autres libéraux qui, naturellement, leur paraissent moins dignes qu'eux de diriger les affaires du pays. En d'autres termes, l'Union sacrée, transformée en coalition clérico-libérale, a remplacé l'ancienne lutte des partis pour des principes et des idées par des querelles intestines, des compétitions de personnes au sein de chaque parti. Qui a été ministre cherche à le redevenir, qui ne l'a pas été y aspire. Ce sont des sentiments humains, mais assez bas, et dont l'étalage, comme c'est actuellement le cas, manque de pudeur et discrédite dans le pays, du moins parmi les milieux intelligents et honnêtes, la politique parlementaire.

Toutes les surenchères flamingantes qui révoltent et écœurent l'élite belge procèdent de cet état d'esprit, allié au plat souci électoral. En Belgique fonctionne la Représentation proportionnelle et ce sont les associations politiques qui fixent l'ordre de présentation des candidats. Ceux-ci, pour être élus, doivent figurer aux premières places et dans les villes flamandes flattent, afin d'y parvenir, les éléments les moins instruits et les plus fanatiques du flamingantisme agissant. D'autre part, le parti catholique, composé en majorité de Flamands, cherche à reconstituer l'unité qui faisait autrefois sa puissance et ses membres, à quelques rares et honorables exceptions près, ont décidé, dans l'intérêt de leur parti, et contrairement à celui de l'unité nationale, de voter la flamandisation au moins partielle de l'Université de Gand. Mais ce vote ne correspond aucunement au désir du pays. Il n'y a pas de doute que si le referendum fonctionnait chez nous comme en Suisse et que si l'on consultait notre population, elle se refuserait à entrer en lutte contre la langue et la culture françaises. C'est ainsi que le ministre Jaspar, député catholique de Liège, la vieille cité ardemment francophile, s'est vu violemment conspué au cours d'un récent voyage parmi ses électeurs. Si les catholiques ont réalisé leur unité au détriment de l'union entre les Belges, les libéraux et les socialistes demeurent profondément divisés et c'est un véritable gâchis parlementaire que révèle la discussion publique. Le gouvernement lui-même, composé de flamingants et d'antiflamingants, est impuissant à y remédier.

La cause première, essentielle, de ce gâchis remonte au coup d'Etat de Lophem, au moment de l'armistice, quand M. Paul-Emile Janson, comme j'ai déjà eu l'occasion de le raconter, agissant pour le compte d'un consortium d'avocats avec qui il avait depuis longtemps partie liée au Barreau, de politiciens et de financiers, se porta à la rencontre du Roi victorieux et le trompa sur la véritable situation du pays, en lui faisant croire à un double péril flamingant et bolcheviste qui n'existait que dans sa pusillanime imagination de phraseur professionnel.

M. Paul-Emile Janson s'est défendu depuis en demandant aux anciens chefs du gouvernement du Havre de publier les documents, rapports et conseils qu'ils avaient reçus pendant leur exil de personnalités politiques demeurées en Belgique occupée. M. Paul-Emile Janson entend principalement faire allusion à ses propres



rapports qui devaient, en effet, être imprégnés de cet esprit de frousse intense qui caractérise la plupart des singuliers « écrits » du député de Tournai.

M. Paul-Emile Janson, après s'être prudemment réfugié à Bordeaux pendant la tempête de la Marne, avait, en effet, regagné ses âtres de Bruxelles une fois le danger passé et, confortablement installé dans son élégant cabinet de travail, ce curieux styliste, dont les articles du « Soir », rédigés en français approximatif devaient, par la suite, faire la joie des jeunes littérateurs bruxellois, employait ses loisirs à composer des notes pessimistes que des émissaires secrets portaient aux ministres du Havre. Ceux-ci possédaient heureusement des informateurs moins enclins ou moins intéressés à prendre ou à faire prendre aux autres des vessies pour des lanternes. Je n'en veux pour preuve que les longs communiqués que le Bureau documentaire belge du Havre faisait passer aux journalistes spécialisés dans les questions intéressant notre pays. J'ai conservé ces documents dont quelques-uns ont inspiré plusieurs de mes articles publiés dans cette revue au cours de la grande guerre. Ce n'est pas sans émotion que je relis ces notes dactylographiées et passées au duplicateur que, plusieurs fois par semaine, m'apportait le courrier du Havre à l'époque la plus tragique du terrible conflit, alors que nul n'eût osé prédire l'heure de la délivrance et que mon noble pays pantelait sous la botte germanique.

Elles me procuraient, ces notes du Havre, le plus puissant réconfort moral, elles me renseignaient d'une manière que je sentais véridique, — les événements ultérieurs m'ont montré qu'elle l'était effectivement, — sur le véritable esprit de nos populations flamandes; c'est par elles que j'ai appris que l'activisme flamingant n'était qu'un mouvement artificiel créé par le gouverneur général Von Bissing et que malgré la protection des baïonnettes allemandes, les traîtres activistes avaient été lapidés et sifflés par les habitants des villes flamandes d'Anvers, d'Ostende, de Malines, de Gand, etc. Que M. Paul-Emile Janson et d'autres trembleurs de la « politique » n'aient pas su voir clair, qu'ils aient cru à une contamination flamingante et qu'ils aient communiqué des balivernes à ce sujet au gouvernement du Havre, c'est fort possible, et cela ne m'étonne pas d'eux. Mais depuis quand un gouvernement est-il lié par les sottises qu'on lui raconte ?

Or, des rapports que j'ai eus pendant la guerre avec les ministres du Havre, il résulte qu'ils n'ont aucunement pris au sérieux les documents, rapports et conseils dont M. Paul-Émile Janson fait si bruyant état par le seul fait que quelques-uns émanent de sa précieuse plume (une admirable plume d'oie, eût dit Barbey d'Aurevilly !)

Mais, à Lophem, M. Paul-Émile Janson et ses acolytes surent si bien manœuvrer qu'ils abusèrent le Roi et inaugurèrent cette politique de concessions, de pleutrierie et d'incohérence dont les débats actuels sur la flamandisation de l'Université de Gand sont une des conséquences les plus directes. Les conjurés de Lophem eurent-ils du moins l'excuse de la bonne foi et de la sincérité ? J'en doute d'autant plus qu'un fait assez troublant, d'une source absolument sûre — je suis autorisé à la révéler si elle venait à être contestée — vient d'être porté à ma connaissance. En quelques mots voici ce dont il s'agit : pendant la guerre, M. de Broqueville étant Premier Ministre, les services belges de la Sûreté installés au Havre s'emparèrent d'un document émanant tout entier de la main du frère d'un des principaux profiteurs du coup de Lophem qui occupe actuellement le poste le plus en évidence, après son chef, du Cabinet Theunis. L'auteur de ce document faisait fréquemment la navette entre le Havre et Paris et remplissait les fonctions de chef de Cabinet auprès d'un ministre belge qui avait élu domicile dans cette dernière ville. C'est un jeune homme qui ne manque pas d'imagination, à en juger par ses élucubrations qui intriguèrent la Sûreté belge. Il avait machiné tout un plan, en cas de victoire, pour renverser le cabinet de Broqueville, en capturant même au besoin cet homme politique, et le remplacer automatiquement par un ministre de son choix. L'ami de qui je tiens ce renseignement eut l'occasion d'en prendre connaissance intégrale ; il est prêt à l'attester. Il crut d'abord à une plaisanterie un peu ridicule et mégalomane dont il se contenta de sourire. L'affaire en demeura là, et la pièce fut classée.

Seulement le temps passa. Le coup de Lophem fut perpétré. Le frère de l'auteur du document parvint au pouvoir. On n'arrêta pas M. de Broqueville, mais on chercha à le déshonorer.

Je ne veux pas exagérer les choses, mais je trouve qu'il y a une singulière concordance entre le document trouvé au Havre et l'opinion des journalistes et des hommes politiques qui esti-



ment que le funeste coup de Lophem fut une entreprise sournoise préparée de longue main par ceux que Maurice des Ombiaux appelle si justement des « profiteurs de la Paix ».

GUSTAVE FUSS-AMORÉ.

§

**Orient.**

LES TRAVAUX ET LES JOURS DE LA CONFÉRENCE DE LAUSANNE. — Les correspondances qu'une foule d'« envoyés spéciaux » adressent de Lausanne aux journaux de Paris ne nous éclairent guère sur ce qui se passe à la Conférence ; à dire le vrai, ces reporters ne sont spéciaux qu'en ce qu'ils acceptent de jouer le rôle de télégraphistes. On leur fournit le bilan de la journée, une ration d'informations concises et de documents officiels, *ad usum delphini*, que plus ou moins impersonnellement ils transmettent à leurs rédactions respectives. C'est tout juste aussi édifiant qu'une dépêche *Havas* ou *Reuter*. L'une après l'autre les diverses « Commissions » ont inauguré leurs séances, à tour de rôle présidées par les délégués des trois grandes puissances. Elles ont tâté le terrain, sondé les dispositions des intéressés, effleuré les questions des Détroits, des Capitulations, des Minorités et pour les détails renvoyé ces mêmes questions à des « sous-commissions » qui en établissent le dossier. Car on procède avec ordre et méthode, à Lausanne ; il en faut, en effet, et beaucoup, pour tâcher de débrouiller l'écheveau. A ce point de vue particulier la Conférence paraît bien de son temps : ses secrétaires manient des « stylos et ses « dactylos » pianotent sur des machines à écrire. Bien que somptueusement installée, elle n'est pas sans analogie avec ces baraques hâtivement campées, durant la guerre, dans la cour des Ministères, pour abriter un service urgent ; comme ces baraques, elle est provisoire ; et quand le château d'Ouchy redeviendra un calme décor vide, quand les voix divergentes se seront tues et les signatures, au bas du traité de paix, échangées, l'on pourra se demander si la montagne n'aura pas enfanté une souris.

Jusqu'à présent, c'est à peine si l'on peut parler d'une ébauche de traité ; sur la carte, bien des régions restent dans l'ombre, ailleurs les frontières ne sont tracées qu'en pointillé. Du reste, on peut craindre encore que d'un moment à l'autre la carte ne soit brusquement repoussée sur le tapis vert que les délégués auront quitté

précipitamment pour aller occuper leurs positions stratégiques, en deçà et au delà de Chanak. Le 11 décembre, exposant le problème des Minorités, Lord Curzon ne disait-il pas : « dans le traité que nous espérons conclure » ? Espoir significativement prudent, réserve politique : tout n'est encore qu'un projet, rien n'est conclu. On en est toujours à l'armistice, à l'armistice du 30 octobre 1918. Les Turcs feignent de l'oublier. Lord Curzon ne cesse de le leur rappeler, discrètement, mais du ton qu'il sied de prendre quand on discute avec le Turc. Car,

répliquer selon l'orgueil et l'ignorance du Turc, c'est proprement souffler sur la flamme ; endurer avec humilité et un esprit pusillanime ses affronts et ses indignités, en négociant froidement ou nonchalamment avec lui, c'est ajouter du bois et du charbon au brasier ; par contre, une raison et un argument fermes, accompagnés de vivacité dans l'expression et de courage dans l'argument, forment la seule manière de traiter avec les Turcs. Ce que l'on nomme bon caractère ou souple disposition ne sert de rien à un ministre public qui traite avec eux : une adhésion stricte à d'anciennes traditions et coutumes, même poussée jusqu'à l'obstination, forme la règle la meilleure et la plus sûre, car leur céder sur un point, c'est les encourager à en demander un autre, puis un troisième, et ainsi avec le succès s'enflent leurs espoirs, n'ayant ni sagesse ni modestie pour mettre un frein à leurs appétits (1).

Lord Curzon s'est montré poli, courtois, patient, non pas flegmatique. La thèse d'Ismet Pacha relativement au sort des minorités, il l'a jugée « intéressante, mais incongrue ». Il s'est jusqu'ici gardé de proférer des menaces, mais les Turcs ne doutent point que s'ils le poussent à bout, il n'hésite non seulement à en proférer, mais encore à passer aux actes. Ils savent qu'à Lausanne

(1) Sir Paul Rycant : *The History of the Present state of the Ottoman Empire*, Londres, 1675, 4<sup>e</sup> édit., p. 163. La manière Curzon, jamais elle n'aura été illustrée avec autant de force et de sereine gravité que dans la riposte du ministre des Affaires Etrangères du gouvernement de S. M. B. à Ismet Pacha sur le statut futur des minorités :... « Je répète que nous ne sommes ici que pour un seul objet et notre but est d'enlever les barrières qui bloquent la voie qui mène à cet objet. Il semble que ce soit la tactique des Turcs d'y ériger des barrières. Cela ne peut durer indéfiniment. Nous avons autre chose à faire... Si la Conférence se dispose à propos de la question des minorités — si, à propos de cette question nous devons quitter Lausanne, est-ce qu'une seule voix s'élèvera en faveur de la délégation turque ? Elle pourrait recevoir l'approbation d'Angora, mais nulle part ailleurs elle ne l'obtiendra, ni rien... J'ai parlé net, et mes collègues sont d'accord. Ces quelques observations, je les formule dans un esprit d'amitié et en tout respect, mais elles sont parfaitement délibérées... » Les Turcs l'ont senti et Ismet a baissé le ton, s'est fait conciliant.



il est presque le seul à réfréner leurs appétits; devant lui ils perdent leur morgue, ne renversent pas les rôles; ils restent des plaideurs, vaincus de 1914 à 1918, vainqueurs en 1922, devant un juge qui, dans le débat, apparaît à la fois comme la partie la plus considérable. Sans doute Lord Curzon est un simple délégué de son pays, tout comme M. Barrère est celui de la France et le Marchese Garroni de l'Italie; mais c'est, en outre, le ministre des Affaires Etrangères de l'Empire Britannique, et cette particularité n'échappe nullement aux Turcs; tandis que M. Poincaré et Signor Mussolini ont fait simplement acte de présence à la Conférence, Lord Curzon s'y est montré constant et assidu. Il n'a pas quitté Lausanne pour participer à la Conférence de Londres, et cette singularité encore doit paraître significative à Ismet Pacha. Parfois sa mauvaise humeur laisse percer son inquiétude, mais il s'efforce de ne point donner sujet d'irritation aux Anglais. C'est pour cela sans doute qu'il a renvoyé à Angora les Egyptiens accourus pour solliciter son intervention afin d'obliger le gouvernement de S. M. B. de donner au « royaume » de Fouad l'indépendance, la seule, la vraie, selon l'art. 1<sup>er</sup> du Pacte National. Dans la pénombre des coulisses de la Conférence, depuis un certain temps déjà, régnait une prodigieuse activité; c'étaient, dans des couloirs de palaces, de continuelles et mystérieuses allées et venues; des portes se fermaient sur le dos de « délégués » inofficiels et non invités, égyptiens, syriens, palestiniens, et dans des chambres d'hôtels, nationalistes d'Orient et émissaires d'Angora, se concertaient, se communiquaient des plans d'offensive, échangeaient des serments, concluaient des marchés, se passaient des mots d'ordre, intriguaient, conspiraient, tramaient le complot panarabe.

Ce complot, Ismet Pacha le tenait en réserve et en suspens, pour intimider, le cas échéant, les Puissances « musulmanes » et les forcer à consentir à la Turquie des termes plus avantageux. L'attitude de Lord Curzon, la manière ferme et décidée avec laquelle il a reçu le choc bolchevique en ont sans doute imposé à Ismet. Il n'a pas voulu compromettre la cause de la Turquie, en se compromettant lui-même davantage. Comme cependant le mouvement pan-arabe est l'œuvre même de Moustafa Kemal, comme c'est un instrument que la Turquie nouvelle, en temps de paix aussi bien qu'en temps de guerre, pourrait utiliser pour sa plus

grande gloire et son plus grand profit, au cours du plus ou moins long entr'acte qui s'écoulera entre la Conférence de Lausanne et la prochaine Conférence de X..., Ismet Pacha a conseillé à ses embarrassants clients d'aller consulter à Angora le Ghazi (victorieux) Moustafa. Les intrigues panarabes de Kémal sont de nature à inspirer des soupçons sur les intentions futures d'Angora. Il n'est pas improbable qu'à Lausanne même, avant la fin de la Conférence, on en perçoive le contre-coup. Il serait sage de surveiller de près ces manœuvres et de rester toujours sur ses gardes.

AURIANT.

§

**Russie.**

**LA RUSSIE ET LES DÉTROITS.** — La conférence de Lausanne a de nouveau posé à l'ordre du jour le problème des Détroits qui est pour la Russie d'une importance capitale.

L'histoire de la Russie est étroitement liée à celle de la Mer Noire, de Constantinople et des Détroits. Les légendes et les vieilles chroniques russes gardent les souvenirs d'Oleg, prince de Kiev, qui « aurait cloué son écusson aux portes de Tsargrad » (1). Le christianisme fut apporté chez les Slaves russes de Byzance et le romantisme national et religieux en Russie a été toujours hanté du rêve de la Sainte-Sophie, attendant des croisés russes sa libération du sacrilège musulman.

Ce rêve était d'autant plus populaire que l'histoire de la Russie, pendant plusieurs siècles, était remplie des luttes pour les bords de la Mer Noire, et que le monde musulman était, dans ces luttes, son adversaire principal. Au xiv<sup>e</sup> et au xv<sup>e</sup> siècles les musulmans séparent les Slaves russes du littoral de la Mer Noire et, même après le renversement du joug tatar, la Russie en reste coupée pendant des siècles et des siècles. A la fin du xviii<sup>e</sup> siècle seulement, à l'aide de grands efforts colonisateurs et militaires, le peuple russe redevient maître absolu du littoral Nord de la Mer Noire ; mais la conquête définitive de celui de l'Est demande encore plus d'un demi-siècle de combats acharnés dans les montagnes du Caucase.

Ces combats s'étant terminés par une victoire de la Russie,

(1) Tsargrad (le Tsar des Villes) est le surnom populaire dont en Russie on appelle Constantinople.



elle s'est trouvée en face de l'empire Ottoman et de Grandes Puissances qui en faisaient un champ de leur activité internationale. A partir de ce moment-là, le problème de Constantinople et des Détroits devient un des principaux points autour desquels gravite toute la politique extérieure de l'Europe contemporaine. Et chaque fois que la Russie entre en conflit avec la Turquie, cette dernière est flanquée d'une ou de plusieurs puissances occidentales. En 1855-56, ce sont la France de Napoléon III et l'Angleterre qui interviennent dans la lutte russo-turque, au détriment de la Russie. Vingt ans après, lorsque la Russie marche au secours des peuples orthodoxes des Balkans et paie leur affranchissement du joug musulman du sang de ses fils, c'est l'Angleterre qui empêche le triomphe définitif de la cause russo-slave.

Ensuite commence un duel diplomatique entre la Russie et le bloc austro-allemand. Dans les dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle, l'Allemagne des Hohenzollern étend ses visées impérialistes sur la Turquie et, dix ans plus tard, Constantinople se trouve sous une évidente dépendance politique et militaire de Berlin, qui y envoie ses meilleurs diplomates et généraux. Le grand plan de la voie allemande Hambourg-Bagdad est prêt à se réaliser, portant dans ses flancs une double menace : contre l'Angleterre dont la domination aux Indes est menacée par ce *Drang nach Osten* de l'impérialisme germanique ; et contre la Russie qui voit devant elle non une Turquie seule, mais une puissance militaire turco-allemande.

Quand la guerre de 1914 éclata, l'influence allemande à Constantinople se fit immédiatement sentir : les Dardanelles, fermées aux flottes alliées, devinrent un repaire pour le *Goeben* et le *Breslau*, et l'armée turque, organisée par les officiers prussiens, entra au service de la cause allemande.

Les Alliés, ayant à prendre une résolution concernant le problème de Constantinople et des Détroits, se prononcèrent en faveur de leur prise par la Russie ; mais la trahison bolcheviste rendit cette décision nulle et non avenue.

La ruine de l'agriculture et de l'industrie russes désorganisées par le régime communiste a, pour le moment, diminué l'importance pratique — pour la Russie — de la question des Dardanelles. On n'a rien à exporter d'un pays de famine et les res-

sources actuelles de la population russe affamée ne lui permettent pas de faire de grands achats à l'étranger. Mais après la chute du bolchevisme le problème se posera de nouveau. Il ne faut pas oublier que la Russie occupait, avant la guerre, sur le marché mondial, une des premières places parmi les fournisseurs du blé et que les céréales russes étaient exportées surtout par les ports de la Mer Noire.

L'industrie pétrolière et métallurgique de la Russie Méridionale, qui aura, dans l'avenir, une importance mondiale, dépendra également, dans son développement, de la liberté du passage par les Détroits.

Mais il ne faut pas en déduire que le problème des Détroits doive être résolu en faveur de leur occupation par la Russie. D'abord, les intérêts des autres Etats riverains de la Mer Noire doivent être pris en considération ; on ne peut pas embouteiller la Roumanie et la Bulgarie dans le cul-de-sac d'une Mer Noire privée de sortie vers l'Occident. Puis il ne faut pas oublier que les Dardanelles sont une voie de liaison entre l'Occident et l'Orient.

Le port de Constantinople est depuis longtemps un port vraiment international où les pavillons de toutes nationalités se rencontrent. Le soumettre à la domination russe serait injuste, au point de vue international, moins injuste, bien entendu, que de l'avoir laissé sous la tutelle germanique et de le soumettre au bon gré des Anglais, mais assez injuste pour ne pas chercher une autre solution plus équitable.

Cette solution ne peut être trouvée dans une simple restitution de Constantinople et des Dardanelles à la Turquie.

Au point de vue économique, la Turquie profitait de Constantinople et des Détroits dans une mesure beaucoup plus faible que la plupart des autres pays qui y commerçaient. Au point de vue politique et militaire, une domination illimitée des Turcs ne manquera pas d'amener avec elle de nouvelles complications et de nouveaux conflits. Auparavant, c'était l'impérialisme germanique qui en tirait profit. Aujourd'hui ce sont les bolcheviks qui veulent exploiter la situation dans l'intérêt d'un chambardement universel et dans celui de leurs amis allemands qui se tiennent dans les coulisses. C'est la seule raison qui pousse M. Tchichérine à défendre l'idée du rétablissement de la domination militaire des Turcs sur les Détroits. Quant à la Russie nationale qui



couve sous les cendres de l'incendie communiste, elle n'a besoin que d'une seule chose : le régime de la grande voie qui lie la Mer Noire à l'Occident doit être le régime de la liberté la plus complète, pour que la Russie et l'Occident puissent l'utiliser dans l'intérêt commun d'une régénération matérielle et d'un concours mutuel dans tous les domaines de la vie.

G. ALEXINSKY.

### PUBLICATIONS RÉCENTES

[Les ouvrages doivent être adressés *impersonnellement* à la revue. Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages *personnels* et remis intacts à leurs destinataires, sont ignorés de la rédaction, et par suite ne peuvent être ni annoncés, ni distribués en vue de comptes rendus.]

#### Esotérisme

L. Chevrucil : *Le spiritisme dans l'église*; Fauve. 6 »

#### Ethnographie

D<sup>r</sup> Capitan : *La préhistoire*; Payot. 4 »

#### Littérature

L. Blumenfeld : <i>Anthologie des conteurs Yidisch</i> ; Rieder 6 75	<i>Ecoles et revues. Paul Fort, etc., etc.</i> ; Renaissance du Livre. 4 »
René Boylesve. (Les auteurs vivants lus par les jeunes); Crès. 6 »	Shakespeare : <i>Les Sonnets</i> , texte anglais-français, traduction de Charles Marie Garnier. (Collection Shakespeare); Dent. 5 »
Lucien Daudet : <i>L'inconnue</i> (L'Impératrice Eugénie). Avec un portrait et un autographe; Flammarion. 7 »	André Suarès : <i>Xénies</i> ; Emile-Paul. 6 75
Drieu La Rochelle : <i>Mesure de la France</i> . (Cahiers verts n° 15); Grasset. 5 »	Tsen Tsonming : <i>Essai historique sur la poésie chinoise</i> ; Desvigne, Lyon. » »
Edmond Estève : <i>Leconte de Lisle, l'homme et l'œuvre</i> ; Boivin. » »	E. Vacandard : <i>Essais de critique et d'histoire religieuse</i> , 4 <sup>e</sup> série; Gabalda. 7 »
Johannès Gros : <i>Alexandre Dumas et Marie Duplessis</i> ; Conard. 12 »	Fernand Vandérem : <i>Le miroir des lettres</i> , 4 <sup>e</sup> série; Flammarion. 7 »
André Levinson : <i>La littérature russe actuelle</i> ; Povolozky. 2 »	Virgile : <i>Les Bucoliques</i> , traduction en vers par Paul Paget. Couverture et frontispice par Antonin Injalbert; Monde nouveau. » »
Montaigne. (Extraits essentiels des grands moralistes et penseurs). Préface de Anatole France; Povolozky. » »	Virgile : <i>Les Géorgiques</i> , traduction en vers par Paul Paget. Couverture et frontispice par Antonin Injalbert; Monde nouveau. » »
Ernest Raynaud : <i>La mêlée symboliste</i> , III : <i>Le Congrès des poètes. Mission sociale du poète. Les veillées de Plaisance. Rimbaud.</i>	

#### Livres d'Etrennes

<i>Le hibou et les petits oiseaux</i> ; Delagrave. » »	tant le Breton; Crès. » »
<i>Luce et Colas apprennent à lire.</i> Dessins de Pierre Lissac; Delagrave. » »	Marc : <i>A la manière de Buffon : Coucou !... les voilà !</i> Dessins de l'auteur; Delagrave. » »
Rudyard Kipling : <i>Contes</i> . Traduction de L. Fabulet, R. d'Humières, A. Austin-Jackson. Illust. de H. Deluermoz; Delagrave. » »	Xavier Privas et Francine Lorée-Privas : <i>Douce-Amère</i> . Illust. de Reynolt, Delagrave. » »
Camille Mallarmé : <i>La légende dorée de Mie-Seulette</i> . Dessins de Cons-	Xavier Privas et Francine Lorée-Privas : <i>Pêcheur de Lunes</i> , Illust. de Reynolt; Delagrave. » »

**Musique**

Louise Héritte-Viardot : *Une famille de grands musiciens*. Souvenirs recueillis par Louis Héritte de la Tour. Avec des portraits; Stock. 9 »

**Ouvrages sur la guerre de 1914**

Général A. L. Denikine : *La décomposition de l'armée et du pouvoir, février-septembre 1917*; Povolozky. » »

**Philosophie**

Jacques Chevalier : *Pascal*; Plon. 9 » *lier, éducation expérimentale par soi-même*; Bossard. 7 50

Victor Morgan : *La voile du cheva-*

**Poésie**

Georges Brousseau : *Frissons et caresses*; Monte-Lenès. 2 50 - Delarue-Mardrus; Jouve. 6 »

Alfred Colling : *Arabesques sur la mer*; Jouve. 3 50 Yves Gandon : *Ventres de Guignols*. Avec un portrait à l'eau-forte par Pierre Gandon; Chiberre. » »

Paul Dermée : *Le volant d'artimon*; Povolozky. 10 » Raoul Lecomte : *Poèmes*; Bosse. » »

Georges Dessoudeix : *La corbeille des soirs*. Préface de M<sup>me</sup> Lucie A. Rolland de Réneville : *De l'adieu à l'oubli*. Illust. d'Edmond Rocher; Jardin de France, Blois. 2 »

**Politique**

L. Coupaye : *La Ruhr et l'Allemagne*. Préface d'Adrien Dariac; Dunod. 7 50 Firmin Roz : *Comment faire connaître la France à l'étranger*; Plon. 4 »

Lothrop Stoddard : *Le nouveau monde de l'Islam*. Traduit de l'anglais par Abel Doysié; Payot. 10 » Tchê-Ka, matériaux et documents sur la terreur bolcheviste recueillis par le bureau central du parti socialiste révolutionnaire russe, traduit du russe par E. Pierremont; Povolozky. 10 »

Georges Popesco : *Le relèvement économique de la Roumanie*. Avec carte; Alcan. 3 50

**Questions juridiques**

J. Lucas-Dubreton : *Louvel le régicide* (Enigmes et drames judiciaires d'autrefois); Perrin. 7 »

**Roman**

Balzac : *Ursule Mirouet*; Nelson. 4 50 Gabriel de Lautrec : *La vengeance du portrait ovale*; Le Roseau 7 »

Pierre Devoluy : *Le psaume sous les étoiles*. Bois gravés de Monod-Vox; Monde nouveau. 10 » Odette Pannetier : *Les baisers*; Férenczi. 5 »

Th. Dostoïevsky : *La confession de Stavroguine*; complétée par une partie inédite du *Journal d'un écrivain*. Traduction et commentaires par E. Halpérine Kaminsky; Plon. 7 » Charles Pettit : *L'homme qui mangeait ses poux*; Flammarion, 7 »

Mareel Duchene : *Vers l'abîme*; Jouve. 4 50 Emile Pignot : *Humanité*. Illust. de Joselia; Figuière. 6 »

Edmond et Jules de Goncourt : *Renée Maupérin*; Flammarion-Fasquelle. 7 » Georges Ponsot : *Le roman de la Rivière*; Crès. 6 »

Jules Hoche : *Le maquis sentimental*; France. Edition. 6 50 Elissa Rhais : *La fille du pacha*; Plon. 7 »

Sander-Pierron : *Le beau voyage*; Office de publicité, Bruxelles, 6 »

Jean Sarment : *Jean-Jacques de Nantes*; Plon. 7 »

Pierre de Valrose : *Le péché dont on meurt*; Perrin. 5 »

**Sciences**

Pierre Boutroux : *Les mathématiques*; Albin-Michel. 5 »



**Sociologie**

- Albert Aftalion : *Les fondements du socialisme*; Rivière. 12 »  
 Etienne Fournol : *Les modernes Plutarques ou les hommes illustres de la III<sup>e</sup> République*; Monde nouveau. » »  
 F. Jollivet Castelot : *L'idée communiste*. Préface de Han Ryner; La Rose Croix, Douai, 2 »  
 Henri Joly : *Le Droit féminin*; Flammarion. 7 »  
 Henri Michel : *Organisation et rénovation nationale*. Préface du Maréchal Lyautey; Colin. 5 »  
 M. Olivier : *La politique du charbon, 1914-1921*; Alcan. 15 »

**Sport**

- Pierre de Coubertin : *Pédagogie sportive*; Grès. 3 50  
 Dr Philippe Tissié : *L'éducation physique rationnelle*. Avec 37 fig.; Alcan. 9 »

**Théâtre**

- André Gavoly et Albert Dubeux : *Philoctète*, de Sophocle, traduction en 5 actes et en vers; Chiberre. 4 50  
 Shakespeare : *Macbeth*, texte anglais-français, traduction de Jules Derocquigny (Collection Shakespeare), Dent. 5 »

**Varia**

- Almanach catholique pour 1923*. Préface de Mgr Baudrillart; Bloud. 5 »  
 J. M. Lahy. Avec 63 reprod.; Dunod. 36 »  
 Paul Dermée et Eugène Courmont : *Les affaires et l'affiche*. (La technique des affaires, VIII). Préface de Georges-Anquetil : *La maîtresse légitime, essai sur le mariage polygamique de demain*; Edit. Georges-Anquetil. 10 »

**Voyages**

- L. Faure-Favier : *Guide des voyages aériens Paris-Lausanne*, chez l'auteur. » »  
 Paul Berret : *Le Dauphiné*. (Anthologies illustrées: Les provinces françaises); Laurens. 12 »

MERCURE.

**ÉCHOS**

**Prix littéraires.** — Une lettre de M. A. Ferdinand Herold. — Une protestation suisse. — Le cinquantenaire de « la Fille de Madame Angot ». — Souvenirs à propos de Paternie Berrichon. — La littérature à Charleville. — M. Venizelos, l'Irlande et Mehemet Ali. — Le Sarcophage antique de la Valbonne : requête à M. Léon Bérard. — Les Quarante devant la Licorne. — La distraction du grammairien. — Belle biographie d'une femme à barbe.

**Prix littéraires.** — Le prix Goncourt pour 1922 a été attribué à M. Henri Béraud pour ses romans *Le Vitriol de Lune* et *Le Martyre de l'Obèse*, par 5 voix contre 4 à M. Jules Romains (*Lucienne*) et une à M. Georges Oudard (*Ma Jeunesse*).

Le Prix Fémina a été décerné, le même jour (13 décembre), à M. Jacques de Lacretelle (*Silbermann*), par 11 voix contre 7 à M<sup>me</sup> Jean Balde (*La Vigne et la Maison*).

Le prix biennal Sully-Prudhomme pour 1921-1922 a été attribué à M. Arnold Boulle, receveur des postes à Pantin, pour son manuscrit de poèmes.

## §

**Une lettre de M. A.-Ferdinand Herold.**

Mon cher ami,

Je ne sais chez quels concierges mal informés Dumur va chercher les documents dont il se sert pour écrire *les Défaitistes* ; mais je vous assure qu'à la Ligue des Droits de l'Homme tous mes collègues du Comité central liront avec étonnement la page 667 du numéro paru le 15 décembre.

Lors de son procès, nous avons été unanimes à défendre M. Caillaux : nous avons vu, en effet, le néant des accusations portées contre lui, et notre honneur est de prendre le parti des innocents, quelle que soit leur opinion.

Bien amicalement à vous.

A.-F. HEROLD.

## §

**Une protestation suisse. — On nous écrit :**

Paris, le 20 décembre 1922.

Très honoré Monsieur le Directeur,

Un ami m'a fait lire, dans le dernier numéro de votre estimable revue (15 décembre 1922, page 795), une lettre de M. Georges Pioch, répondant à une précédente communication de M. Louis Dumur, auteur du roman *les Défaitistes*.

Loin de moi la pensée de prendre ici la défense de M. Dumur, qui a trop souvent médité de ses compatriotes pour que ceux-ci éprouvent le besoin de lui servir d'avocats. Si M. Pioch se juge diffamé par cet écrivain, il a parfaitement le droit de se défendre comme il l'entend, fût-ce à grand renfort de pipi, de caca et d'autres armes du même goût : *de gustibus et coloribus...* ou : chacun prend son plaisir où il le trouve.

Il me paraît pourtant bizarre qu'un Français communiste et internationaliste prenne prétexte d'une querelle privée pour injurier mon pays. Car c'est bien toute la Suisse que visent les basses plaisanteries de M. Pioch : « le plus rance des Helvètes... résidu d'Emmenthal... plus suisse que nature... confrère de Gruyère... ironies dont l'académie de billard de Genève elle-même ne voudrait pas », etc. Dans la bouche d'un chauvin, ces insultes irriteraient mon patriotisme. Dans celle d'un disciple de Trotzky, elles me font hausser les épaules.

Tant de fiel entre-t-il dans l'âme des dévots  
et tant de logique dans la cervelle d'un bolchévik ?

Les Français patriotes sont gens de bon sens et souriront. Nous aussi. Mais que M. Pioch ne vienne pas répéter en Suisse les propos qu'il tient à Paris. Notre peuple a montré par un vote récent ce qu'il pense des individus de son espèce et les bergers de l'Emmenthal pourraient, de leurs godillots ferrés, gaufrer cuisamment le cuir de cet hippopotame : quand on a le derrière de M. Pioch, on ne parle pas de botter celui des autres.

Peut-être estimerez-vous, très honoré Monsieur, qu'il appartenait à M. Dumur de dire tout cela. Comme il ne semble pas s'émouvoir des grossièretés prodi-



guées à son pays, vous me permettrez de les relever à sa place, avec le sourire !

En vous remerciant à l'avance de l'insertion de la présente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Un bon Suisse :

JEAN NAEGELI.

§

**Le cinquantenaire de « la Fille de Madame Angot ».**— La célèbre opérette de Charles Lecocq vient d'atteindre, toujours pimpante et jeune, sa cinquantième année. Créée à Bruxelles le 4 décembre 1872, au Théâtre des Fantaisies-Parisiennes, elle fut montée à Paris, aux Folies-Dramatiques, le 21 février 1873, et tint l'affiche sans interruption jusqu'au 8 avril 1874, ayant produit 1.632.400 francs de recette. Depuis, elle a fait le tour du monde, et c'est par milliers que l'on peut compter le nombre de ses représentations. Il fut question, en 1907, lors du jubilé de Lecocq, de monter *La Fille de Madame Angot* à l'Opéra-Comique ; mais il y eut des protestations : l'opérette n'avait pas le droit, disait-on, de frayer sur la même scène avec les opéras-comiques de maîtres consacrés ; c'était même, ajoutaient certains, un genre inférieur et vulgaire, bon tout au plus pour amuser les « portières »...

*La Fille de Madame Angot* fut cependant représentée à l'Opéra-Comique le 19 juin 1919, mais neuf mois après la mort du compositeur (il mourut le 23 octobre 1918).

En 1872, quand Lecocq commença *La Fille de Madame Angot*, il avait déjà fait représenter seize opérettes. Au mois de juin de cette même année, Humbert, directeur des Fantaisies-Parisiennes à Bruxelles, vint lui offrir un livret signé Clairville-Siraudin et Koning. Siraudin, célèbre par ses confiseries, mais grand lecteur et quelque peu érudit, en avait donné l'idée à Clairville qui bâtit la pièce et l'écrivit, laissant à Koning le soin de « faire les courses ». Lecocq jugea d'abord la pièce vieillote, d'un dialogue assez terne, et, sauf le finale du second acte, n'y voyait rien de musical. Son éditeur, auquel il montra le livret, lui déconseilla d'entreprendre l'œuvre. Mais Lecocq était engagé vis-à-vis du directeur de Bruxelles et, sans enthousiasme, se mit au travail. Il esquissa sa musique assez vite ; cependant deux morceaux seuls furent rebelles, le duo des deux femmes au second acte et le chœur des conspirateurs, qu'il récrivit une vingtaine de fois, sans en être satisfait.

Tandis que Lecocq, à Paris, achevait son orchestration, Humbert lut à Bruxelles la pièce aux artistes : effet désastreux ; pas un éclat de rire, sauf au second acte quand on entend dans la coulisse la trompette d'Augereau ; mais cet instant de gaieté subite ne devait rien à la pièce : à ce moment, une fanfare de la garde civique passait dans la rue, et c'est la coïncidence de cette musique imprévue avec l'annonce d'Augereau qui déclencha, pour quelques minutes, une tempête de rires. Les répéti-

tions furent dirigées par Théodore Warnots ; mais les artistes manquaient d'entrain et disaient que c'était la faute de la pièce privée de jeunesse et de gaieté. Enfin, Lecocq vint surveiller les dernières répétitions et ne put écrire l'ouverture que dans la nuit qui précéda la première.

C'était le 4 décembre 1872. Grand succès, presse excellente. Mais Mlle Desclauzas n'avait été engagée que pour cent représentations et, comme un traité liait Lecocq avec le directeur des Folies-Dramatiques, la pièce vint poursuivre sa carrière à Paris.

Ce fut alors le triomphe. Pendant trois mois la salle des Folies-Dramatiques fut louée d'avance et l'on ne put ouvrir les bureaux le soir ; les orgues de barbarie répétèrent bientôt tous les airs de *La Fille de Madame Angot*. Les bals en propagèrent les rythmes joyeux : au point qu'une des tantes du compositeur, venant le féliciter un jour, lui avoua qu'elle connaissait cette musique depuis longtemps. Et elle demeura convaincue que la musique n'était pas de son neveu.

Cela se passait il y a déjà cinquante ans. Lecocq est mort ; sa pièce est toujours accueillie avec le même succès ; on en connaît les refrains, on en redit les motifs entraînants, mais combien de gens ignorent que la *Fille de Madame Angot* est de Charles Lecocq et l'attribuent à Planquette, à Audran ou à Serpette ! Ainsi va la gloire !... — JEAN BONNEROT.

### §

**Souvenirs à propos de Paterne Berrichon.** — Dans l'écho publié dans le *Mercure* sur la mort de Paterne Berrichon j'ai dit qu'il avait fait une assez longue incursion dans les groupes de l'anarchie intellectuelle. A cette époque je le voyais presque journellement, et souvent il m'a parlé d'un livre de vers qu'il se proposait de publier, très prochainement, sous le titre : *les Purulences*.

Aujourd'hui, M. Léon Deffoux me communique deux documents de cette même date 1890 : l'un est un prospectus d'Henry Kistemaekers, l'éditeur bien connu de Bruxelles, annonçant la prochaine parution d'un volume (édition de luxe et hors commerce) de Paterne Berrichon, ayant pour titre : *Dans la Boue*, orné d'un portrait de l'auteur dessiné par lui-même, gravé à l'eau forte par Léo Gausson, précédé d'un sonnet-frontispice de Paul Verlaine et suivi d'un glossaire d'argot parisien.

Bien que « hors commerce », les exemplaires devaient être vendus, le n° 1, 100 francs, les n°s 2 à 30, 20 francs et les petites bourses pouvaient se procurer un exemplaire sur hollande au prix d'une *thune*, comme on dit en argot parisien.

Le manuscrit remis à Kistemaekers devait être certainement celui des *Purulences* débaptisées.

D'ailleurs, ce brave Paterne, que nous aimions tous bien, n'était



pas très fixé sur le titre à donner à son œuvre première, comme le fait connaître le deuxième document que me communique Léon Defoux. C'est une lettre, en date de Bruxelles, 4 décembre 1890, de Paterne Berrichon à Kistemaeckers; la voici :

Cher Monsieur,

Réflexions faites, je garde mon titre. *Cauchemars* est prétentieux. Ce serait *Mauvais rêves* tout au plus. Du reste *Sang dans la Boue et Vers la Mort* ! forme une sorte de juron synthétique et qu'on verra de disposer de façon convenable sur la couverture.

Mon portrait est au graveur. Faites-moi l'amitié, voulez-vous, d'activer l'impression du prospectus. J'irai vous voir samedi ; j'espère en la chose pour ce jour.

Bonne poignée de main.

PATERNE BERRICHON.

Le titre fut encore changé, puisque le prospectus porte simplement : *Dans la Boue*.

Mais la chose espérée ne vint sans doute pas et le livre ne vit jamais le jour.

Plutôt, si, il parut, en 1896, six ans plus tard, chez Léon Vanier, en une plaquette et sans portrait, sous le titre : *le Vin Maudit*, mais avec le sonnet-frontispice de Paul Verlaine.

Ce qui ne parut pas dans le *Vin Maudit*, c'est un sonnet, à lui Paterne Berrichon, qui était dans le manuscrit, quand il se nommait *les Parulences*, et dont il me donna à cette époque une copie, pour un vague journal à la courte vie duquel je présidais.

Et comme le titre qu'il voulait donner à ce sonnet appartenait déjà à Baudelaire, Paterne me le remit sans titre.

Le voici :

Cependant qu'ils s'en vont, vidés, suant le pus,  
traîner leur ex-honneur de cloaque en cloaque,  
Elles, joyeuses, dans l'Eden-Parisienne,  
se prélassent, les nerfs de vengeance repus.

Loin des hommes maudits dont les torses velus  
piquent leurs corps lactés de taches rouge-laque,  
Elles trouvent un rut, âcre, démoniaque,  
secouant et laissant les membres courbatus.

Et nous sommes jaloux, nous, les puissants, les mâles !  
nous trouvons monstrueux qu'elles gardent leurs râles  
pour des êtres humains d'un sexe autre que nous !

C'est leur droit. Il fallait, myopes que nous sommes,  
quand on élabora les codes plats et fous,  
préserver la candeur des trahisons des hommes (1).

(1) Depuis, Paterne fit suivre de ce sonnet une pièce ayant pour titre : *La Revanche des corrompues*.

Ces dernières années, lorsque, pour agacer Paterne, je disais l'un des quatrains ou des tercets cités : « Tais-toi, grondait Berrichon, me dis pas de bêtises !... » — LÉON ROUX.

## §

**La littérature à Charleville.** — La Mort qui fauche impitoyablement à tort et à travers a arrêté fâcheusement la production intensive de Jules Mary, romancier ardennais. Cet auteur facile eut l'heur de jouir dans son pays natal d'une vogue qui, espérons-le, lui survivra. Jusqu'au bout, la presse ardennaise a reproduit fidèlement les chefs-d'œuvre du Maître. Et hier encore, le *Journal des Ardennes* donnait comme pâture intellectuelle à ses lecteurs la *Fille Sauvage*.

Arthur Rimbaud qui fut, sur les bancs du collège de Charleville, le condisciple de Jules Mary, ne semble pas bénéficier chez les Carolopolitains d'une telle renommée. Les libraires ne vendent guère ses poèmes; les journaux locaux ne le citent jamais; sa tombe n'est pas fleurie par des admiratrices; il n'est pas question de remplacer, au Square de la Gare, le buste que les Allemands ont enlevé. D'aucuns qui ont connu l'auteur du *Bateau Ivre* jugent sévèrement sa tenue débraillée et ses propos insolites. Sur la fiche qui, à la Bibliothèque de Charleville, indique la cote des ouvrages de Rimbaud, un homme de goût a, d'un crayon facétieux, tracé un gigantesque point d'interrogation doublé d'un point d'exclamation.

Cette différence de traitement quant à deux gloires littéraires d'un même terroir, nous montre qu'il ne faut pas attacher une croyance absolue au proverbe : « Nul n'est prophète en son pays ».— F. P.

## §

**M. Venizelos, l'Irlande et Mehemet Ali.** — M. Venizelos s'est étonné... « que Lord Curzon jugeât si différemment des sanctions de ce genre [fusillade des cinq ministres grecs], suivant qu'elles sont prises en Irlande contre un patriote exalté [Erskine Childers], ou à Athènes, contre des ministres coupables de haute trahison » (dépêche de l'envoyé spécial du *Matin*, Lausanne 30 novembre).

Ainsi parla M. Venizelos, ne se doutant guère que ce même sarcasme, exactement, avait déjà servi au Pacha d'Égypte pour fronder le gouvernement de S. M. B.

En ce temps-là sévissait l'insurrection grecque, et l'intervention de l'Europe gênait fort le sultan Mahmoud... C'était à Ras el Tin, en juin 1826. Au cours d'une audience Méhemet-Ali, pacha d'Égypte, dit à Mr H. Salt, consul général de S. M. B :

... Vous autres Anglais, vous êtes des gens très habiles ; vous portez la guerre aux Indes ; vous massacrez des garnisons ; de vos prisonniers vous faites ce que bon vous plait, et personne n'élève la voix contre vous, personne ne dénonce du doigt vos sabres rouges de sang ; mes soldats à moi tuent une



poignée de giaours à Missolonghi, tout Franguistân s'écrie aussitôt : « Au meurtre ! » chaque chrétien appelle mon fils vampire...

... Et le Pacha d'Egypte, ayant brusquement détourné la conversation sur le Pape, feignit d'admirer :

Ainsi donc on baise ses orteils ! Comme c'est extraordinaire de baiser l'orteil d'un Mufti ! serai-je forcé, moi aussi, si j'allais à Rome, de baiser son orteil ?

Ces questions qu'il jugeait incohérentes et frivoles impatientèrent Mr Salt. Il assura à sa Hautesse qu'Elle pouvait se rendre à Rome quand cela lui plairait, qu'Elle serait dispensée d'embrasser quelque partie que ce fût de la personne du Saint-Père, que les Anglais, enfin, avaient un mufti bien à eux et dont on ne baisait jamais les orteils.

... Je le sais, dit alors Méhemet. Vous n'appartenez point au mufti de Rome, c'est vrai, mais moitié de votre peuple, quelque part hors de Londres, ne lui appartient-elle pas ? — Point du tout, protesta Mr Salt : les Francs d'Alexandrie, j'en ai bien peur, abusent Votre Hautesse dans ce qu'elles lui rapportent de l'Angleterre. — Mais, poursuivit le Pacha, parmi vos *rayahs* n'y en a-t-il pas quelques-uns qui professent une religion différente de la vôtre ? Ne les traitez-vous point comme des serfs ? ne se sont-ils pas insurgés et ne les avez-vous point châtiés avec l'épée ? Jamais, pourtant, le Sultan n'est intervenu. Car c'étaient vos *rayahs* : vous avez traité les giaours selon votre bon plaisir, sans que jamais nous vous ayons demandé : Pourquoi écrasez-vous ces chiens ? Et maintenant, répondez-moi : de quel droit envoyez-vous de l'argent et des armes à nos *rayahs* pour qu'ils s'insurgent contre leur Maître, pourquoi exigez-vous du Sultan qu'il leur accorde la liberté ?

Mr Salt saisissait maintenant où Méhémet Ali avait voulu en venir ; il se recueillit, fort embarrassé. Par un long discours il essaya de convaincre le Pacha du désintéressement politique de S. M. B., de la tolérance des lois anglaises, etc... Avec une impressionnante gravité et une inquiétante bonne humeur, Méhémet-Ali écoutait ces explications, comme s'il en croyait chaque syllabe... Mr Salt ne s'y trompa point (1).

AURIANT.

§

**Le Sarcophage antique de la Valbonne : requête à M. Léon Bérard.** — On ne connaît guère la Chartreuse de la Valbonne, qui se trouve à une dizaine de kilomètres de Pont-Saint-Esprit. Lors de la mise en vente, par cette terrible Administration des Domaines, de l'édifice — de fondation ancienne, mais rebâti au XVIII<sup>e</sup> siècle — comme bien de congrégation dissoute, on classa, certes, le précieux sarcophage de marbre blanc qui s'y trouvait, mais on se garda de faire le geste nécessaire, qui était de diriger sur un Musée — aucun n'était mieux

(1) D'après R. R. Madden : *Travels in Turkey, Egypt, Nubia and Palestine in 1824, 1825, 1826 and 1827*. Londres, 1829, vol. I, pp. 340-2.

indiqué que le Musée Archéologique de Nîmes — cette relique du v<sup>e</sup> ou du vi<sup>e</sup> siècle de notre ère, à trois faces sculptées, ainsi que le couvercle, le tout en parfait état de conservation. L'envoi de ce témoin d'une époque de transition — où la pureté de l'art gréco-romain altérée fait prévoir la fantaisie décadente du moyen âge approchant — sur le Musée de Nîmes se recommandait d'autant plus que ce Musée, si riche en inscriptions antiques, ne possède, si nous n'errons, aucun sarcophage intact, n'ayant que des fragments, ou des spécimens en pierre, d'un travail assez fruste. On sait que, pour voir de beaux sarcophages, c'est au Musée d'Arles qu'il faut aller, en dépit du pillage séculaire des Alys-camps. Le Gard semble bien ne compter que quatre sarcophages : deux servant d'autels, à la Cathédrale de Nîmes et au petit sanctuaire de Saint-Baudile. et deux autres, dont celui en question ici ainsi qu'un autre, vendu et emporté il y a une dizaine d'années. Or celui qui nous intéresse est actuellement à Marseille, attendant la décision du Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts pour, ou non, entreprendre le voyage d'Amérique, ayant été acquis par un antiquaire et mis en route pour le pays du dollar. Nul doute que M. Léon Bérard, défenseur des antiquités qui ont un nom latin et grec, ne s'intéresse à un monument qui ne doit pas sortir de France, où il serait à souhaiter que l'on appliquât aussi rigoureusement qu'en Italie et même en Espagne la loi qui interdit l'exportation des œuvres d'art, ou d'intérêt archéologique certain... — C. P.

## §

**Les Quarante devant la Licorne.** — L'Académie Française existait depuis cinquante-cinq ans quand elle eut à définir, pour la première fois, le mot *Licorne*. Comment s'en acquitta-t-elle ?

Ouvrons la première édition de son Dictionnaire, qui est, comme l'on sait, de 1694. Nous y lisons :

*LICORNE.* — *s. f.* *Sorte d'animal sauvage qui naist dans la Haute Ethiopie et qui, selon ce qu'on rapporte, a une corne au milieu du front, et du reste est assez semblable à un petit cheval.*

La deuxième édition (1728), la troisième (1740) répètent fidèlement, sans rien y changer, cette définition de la Licorne. La quatrième édition, celle de 1762, complète les renseignements fournis sur cette « sorte d'animal sauvage qui naist dans la Haute Ethiopie » par ces lignes :

*Il y a aussi des Licornes de mer ou du moins un poisson fort gros qui porte sur sa mâchoire supérieure une corne unique. On en voit dans les cabinets qui ont jusqu'à quinze et seize pieds de long.*

Trente-six ans plus tard, c'est-à-dire en 1798, paraissait la cinquième édition du Dictionnaire. On y pouvait voir :

*LICORNE.* — *s. f.* *Sorte d'animal sauvage, qui, selon quelques relations,*



a une corne au milieu du front et du reste est assez semblable à un petit cheval.

C'était, en somme, la même définition que dans les éditions précédentes, à l'exception de l'indication relative au lieu de naissance de la Licorne. L'Académie commençait-elle à douter de l'existence de cette « sorte d'animal » ou, au contraire, croyait-elle qu'il naissait en d'autres lieux encore qu'en Haute-Ethiopie ?

La sixième édition (1835) est moins affirmative encore, on y trouve :

LICORNE. — *s. f.* Quadrupède qui, selon quelques relations, aurait une corne au milieu du front, et du reste serait assez semblable à un petit cheval. Suivant l'opinion la plus généralement admise aujourd'hui, la licorne est un animal fabuleux.

L'Académie, on le voit, n'était pas encore très sûre en 1835 que la licorne fût un animal fabuleux ; elle jugeait cependant prudent l'emploi du conditionnel. Elle n'était pas même renseignée en 1878, puisque, dans la septième et dernière édition de son Dictionnaire, qui est de cette année-là, c'est la même définition qui a été conservée.

Dans quelques années l'Académie Française, qui en est actuellement à la lettre I, abordera l'L ; espérons qu'elle prendra alors soin avant de définir le mot « Licorne » de demander conseil à sa voisine, l'Académie des Sciences, laquelle décidera peut-être d'envoyer une mission en Haute-Ethiopie pour y rechercher l'animal qui fut, dit-on, le symbole de la virginité et de la religion. — L. DX.

§

**La distraction du grammairien.** — A la page 228 de *La Vie en fleur*, M. Anatole France fait citer par un de ses personnages, M. Dubois, ces vers de *Zaire* :

J'eusse été près du Gange esclave des faux dieux,  
Chrétienne dans Paris, musulmane en ces lieux.

Et l'auteur ajoute :

Il [M. Dubois] blâmait seulement Zaire d'appeler fausses les divinités de l'Inde.

Seulement ?

Ce M. Dubois, Anatole France nous le présente comme « un grammairien d'une force qui faisait peur ». N'y a-t-il pas lieu, dès lors, de s'étonner que cet effrayant grammairien n'ait pas aperçu dans les vers en question une faute qui fut jadis reprochée à Voltaire ?

Ce distique contient une fausse ellipse. Il faudrait : *J'eusse été près du Gange, etc. Je suis musulmane en ces lieux.*

Gageons que M. Bergeret ne s'y fût point trompé.

§

**Belle biographie d'une femme à barbe.** — Toutes les femmes

à barbe n'ont pas les mœurs dissolues de celle que connut, dans le sens le plus large de ce mot, Guy de Maupassant (cf. *Parnasse satyrique contemporain*, tome III, pages 136 à 138). Nous n'en voulons pour preuve que cette touchante biographie d'une femme à barbe que nous trouvons dans *Le Progrès des Vosges*, Journal départemental de l'Union républicaine publié à Epinal, numéro du 10 décembre 1922 :

THAON. — *La femme à barbe quitte Thaon.* — Nous apprenons le départ de Thaon de M. et M<sup>me</sup> Delait qui se retirent à Plombières, écrit la *Gazette Thaonnaise*.

Qui n'a connu, à Thaon, M<sup>me</sup> Delait, la femme à barbe ?

Née à l'abbaye de Chaumousey, le 2 mai 1867, M<sup>me</sup> Delait est venue s'installer à Thaon où elle s'est mariée à 20 ans; elle n'a pas eu d'enfants.

C'est à 18 ans qu'elle a vu apparaître les premières manifestations d'une barbe assez bien dessinée et dont la croissance s'est continuée jusqu'à 25 ans, pour atteindre enfin les dimensions qu'elle présente actuellement. Pendant 7 ans elle s'est fait raser, puis elle s'en est lassée, et depuis longtemps elle ne se préoccupe plus de dissimuler ce qu'elle considère comme un des plus beaux ornements de sa personne.

M<sup>me</sup> Delait a toujours eu des goûts féminins : elle aime la couture, les travaux à l'aiguille délicats, ainsi que la broderie fine, le crochet, etc.

Tous ceux qui la connaissent s'accordent à reconnaître son bon cœur, les heureuses dispositions de son caractère, dans lequel dominant la franchise et la bonne humeur. Aux goûts féminins, elle allie la force masculine. Les perturbateurs savent que seule elle s'est toujours chargée de les sortir de son établissement.

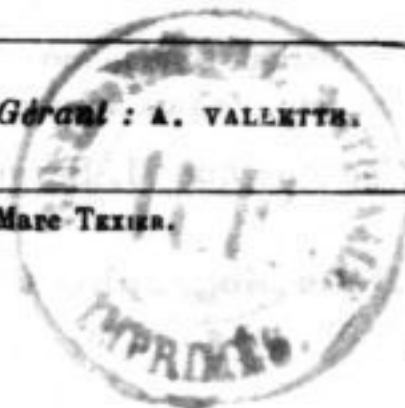
Cette dernière phrase nous permet de conjecturer que M<sup>me</sup> Delait exerçait à Thaon l'honorable profession de marchande de vins et spiritueux. — L. DX.

---

*Le Gérant : A. VALLETTE.*

---

Poitiers. — Imp. du Mercure de France, Marc-TEXIER.





# BULLETIN FINANCIER

---

Après l'étape de hausse fournie par la plupart des valeurs, il n'y a pas lieu de s'émouvoir si quelques réalisations en ramènent un certain nombre en deçà de leurs plus hauts cours ; il semble même qu'elles servent de préparation à un renouveau d'affaires auquel contribueront les nombreux détachements de coupons de la grande échéance de janvier. D'ailleurs, et ainsi qu'on pourra en juger ci-après, notre marché bien que peu achalandé a constamment fait montre de fermeté. Le revirement qui semble s'être produit dans l'état d'esprit américain n'est sans doute pas étranger à cette attitude.

Les fonds d'Etat en commençant par nos rentes se relèvent de quelques fractions. Chez nous le 3 % Perpétuel est à 59,22 ; le 6 0/0 reprend à 89,05 et un bon courant de demandes entretient l'activité sur les différents emprunts du Crédit National. Après quelques écarts de cours pas bien grands, les Russes se retrouvent sans changement appréciable, tandis que les Ottomans progressent assez largement : Unifié 4 0/0 68,95 venant à 64,70.

Les cours enregistrés sur les actions de nos grandes banques comparés à ceux de la précédente quinzaine font apparaître quelque amélioration. Citons ceux du Comptoir d'Escompte à 958 ; du Crédit Lyonnais à 1462, de la Société Générale à 725, de la Banque de Paris à 1348. Au groupe étranger on cote 726 sur la Banque Ottomane, 630 sur la Banque Nationale du Mexique, 49,50 sur la Banque d'Athènes. Aux chemins de fer français, la tendance est meilleure et les transactions sont plus nombreuses que précédemment : P.-L.-M. 949 ; Est 808 ; Nord 1265 ; Midi 813. Dans le compartiment étranger, les échanges sont plus actifs en obligations Chemins de fer Lombards, dans l'attente de la mise en vigueur du nouveau régime de ces titres.

Les valeurs métallurgiques et d'électricité ont un marché plus étroit et leur allure reste assez lourde. Penarroya reperd le cours de 1000 fr., Dyb et Bacalan se maintient difficilement à 270 ; par contre les cuprifères continuent à progresser malgré la détente des changes, les avis concernant le marché du métal se montrant favorables : Rio 1929 ; Tharsis 165 ; Montecatini 118. En valeurs de produits chimiques, Kuhlmann se relève à 50, et les phosphatières paraissent à bout de souffle du moins pour l'instant.

Par ailleurs, notons la reprise de Vichy à 928 et de l'action Eau et Electricité d'Indochine à 1426. Introduite récemment au Parquet l'action Forces motrices du Haut-Rhin est demandée à 663 fr. Dans le compartiment des valeurs alimentaires, nous retrouvons la brasserie Quilmès à 2050, les Etablissements Debray à 1230 et la Grande Distillerie usenier en nouvelle hausse de trois cents francs vers 3630.

Au marché en Banque, les valeurs de phosphates se sont aussi montrées beaucoup plus calmes ainsi que les pétrolifères, les mines d'or et les valeurs de caoutchouc. La lourdeur qui prédomine sur ces différents titres provient en grande partie de la détente des changes qui exerce sur eux son habituelle répercussion. La livre revient à 61,17 et le dollar à 13,12 ; par contre, la perspective de l'intervention des Etats-Unis dans les affaires européennes, fait se redresser le mark à 02125.

Avec un marché toujours très animé la Hotchkiss s'avance à 869, la Soie de Tubize action privilégiée à 390, les Etablissements Grammont à 650 la série A et 651 la série B. Parmi les valeurs diverses, la Centrale Air liquide et azote se maintient aux environs de 110 francs.



# MERCURE DE FRANCE

26, RUE DE CONDÉ, PARIS (6<sup>e</sup>)

Littérature, Poésie, Théâtre, Beaux-Arts, Philosophie  
Histoire, Sociologie, Sciences, Critique, Voyages, Philosophie  
Littératures étrangères, Revue de la Quinzaine

Le *Mercure de France* paraît le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois et forme tous les ans huit volumes d'un maniement aisé, avec une Table des Sommaires, une Table par Noms d'Auteurs et une Table des Rubriques de la Revue de la Quinzaine.

Complétude de tables générales métho-

diques et claires, le *Mercure de France*, par l'abondance et l'universalité des documents recueillis, est un instrument de recherches incomparable.

Il n'est peut-être pas inutile de signaler qu'il est celui des grands périodiques français qui coûte le moins cher.

## ABONNEMENT

Les abonnements partent du premier numéro du mois

FRANCE		ÉTRANGER	
UN AN.....	60 fr.	UN AN.....	75 fr.
SIX MOIS.....	32 »	SIX MOIS.....	40 »
TROIS MOIS.....	17 »	TROIS MOIS.....	21 »

Depuis juillet 1920, le prix du numéro est de 3 fr. 50 ; tous les numéros antérieurs se vendent 2 fr. 50, quels que soient les prix marqués.

On s'abonne à nos guichets, 26, rue de Condé, chez les libraires et dans les bureaux de poste. Les abonnements sont également reçus en mandats, bons de poste, chèques et valeurs à vue sur Paris. Nous faisons présenter à domicile, sur demande, une quittance augmentée d'un franc pour frais.

**Chèques postaux.** — Les personnes titulaires d'un compte-courant postal peuvent, contre une taxe de 10 centimes, s'abonner par virement à notre compte de chèques postaux, PARIS-259.31 ; celles qui n'ont pas de compte-courant postal peuvent, contre une taxe de 15 centimes, s'abonner au moyen d'un chèque postal modèle 1418 B, dont elles se seront procuré l'imprimé soit à la poste, soit, si elles habitent un lieu dépourvu ou éloigné d'un bureau, par l'intermédiaire de leur facteur. Notre adresse devra y être libellée ainsi : Paris-259.31, Société du *Mercure de France*, rue de Condé, 26, Paris. Le nom, l'adresse de l'abonné et l'indication de la période d'abonnement devront être très lisiblement écrits sur le talon de correspondance.

En ce qui concerne les *Abonnements étrangers*, certains pays ont adhéré à une convention postale internationale donnant des avantages appréciables. Nous conseillons à nos abonnés résidant à l'étranger de se renseigner à la poste de la localité qu'ils habitent.

Les avis de **changements d'adresse** doivent nous parvenir, accompagnés d'un franc, au plus tard le 8 et le 23, faute de quoi le numéro va encore une fois à l'ancienne résidence. A toute communication relative aux abonnements doit être jointe la dernière étiquette-adresse.

**Manuscrits.** — Les auteurs non avisés dans le délai de deux mois de l'acceptation de leurs ouvrages peuvent les reprendre au bureau de la revue, où ils restent à leur disposition pendant un an. Pour les recevoir à domicile, ils devront envoyer le montant de l'affranchissement.

**COMPTES RENDUS.** — Les ouvrages doivent être adressés **impersonnellement** à la revue. — Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages **personnels** et remis intacts à leurs destinataires, sont ignorés de la rédaction et par suite ne peuvent être ni annoncés, ni distribués en vue de comptes rendus.